OEUVRES

COMPLÈTES

DE

M. DE VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51726/fragment/page=0005

OEUVRES

COMPLÉTES

DE

M. DE VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51726/fragment/page=0006

OEUVRES

COMPLÈTES

DE

M. DE VOLTAIRE.

TOME QUATRE-VINGT-SEIZIÈME.



AUX DEUX-PONTS,

CHEZ SANSON ET COMPAGNIE.

1792.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51726/fragment/page=0007

Universitäts- und Landesbibliothek Zweigstelle Aufführung

Universitäts- u. Landesbibliothek HALLE (SAALE)

Z 148,

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51726/fragment/page=0008

RECUEIL

DES LETTRES

DE

M. DE VOLTAIRE.

1775 — 1778.

1792.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51726/fragment/page=0009

RECUEIL

DES LETTRES

DE

M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIÈRE.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG,

MARÉCHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI, etc.

A Ferney, 15 de ſepembre.

MONSIEUR,

J'AI été un peu piqué que M. *Guibert* ne m'ait pas honoré d'un exemplaire de ſon *Eloge* de M. le maréchal de *Catinat*. J'ai été ſi charmé de cet ouvrage, que je pardonne à l'auteur ſon indifférence pour moi. Je trouve dans ce diſcours une grande profondeur d'idées vraies, nobles, fines et ſublimes, des morceaux d'éloquence très-touchans, une fierté courageuſe, et l'enthouſiaſme d'un homme qui aſpire en ſecret à remplacer ſon héros : ce ſentiment perce à chaque page. 1775.

Le diſcours de M. de *la Harpe* eſt digne d'un académicien plein d'eſprit, d'éloquence et de goût;

1775. l'autre est d'un génie guerrier et patriotique. Ces deux ouvrages valent bien le mausolée du maréchal de *Saxe*. J'avoue que nos discours pour l'académie, du temps de *Louis XIV*, n'approchaient pas de ceux qu'on fait aujourd'hui; c'est l'effet de la vraie philosophie : elle a donné plus de force et de vérité à nos esprits. Je ne fais ici, Monsieur, que vous dire ce que vous savez mieux que moi. C'est à vous qu'il appartient de juger lequel de ces ceux portraits est le plus ressemblant; vous êtes du métier de ce grand homme. Ce n'est pas à moi d'en parler avant vous, je me borne à vous remercier de votre souvenir, à vous demander la continuation de vos bontés, et à vous présenter mon sincère et tendre respect.

LETTRE II.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

25 de septembre.

Ce n'est plus à mon *Papillon philosophe* que j'écris, c'est à ma philosophe bienfesante, c'est à à la protectrice de la colonie et à la mienne. Nos dragons (1), notre corps d'artillerie (2), sont dans les regrets autant que madame *Denis* et moi. Je puis me vanter d'être le plus affligé de tous. Je joins à la douleur de me voir privé de vous celle

(1) M. *Dupuits*, capitaine de dragons.
(2) M. d'*Etallonde*, ingénieur.

de craindre une injuſtice pour l'ami *Racle*, et de n'être point du tout raſſuré ſur le ſort de la colonie. 1775.
J'eus hier une occaſion d'écrire à l'intendant, et je lui mandai tout ce que je crus de plus propre à le convaincre et à le toucher en faveur de ce *Racle*. Il me renverra, ſans doute, à M. de *Trudaine*, et c'eſt heureuſement nous renvoyer à vous.

Le ſort de notre colonie entière, celui de *Racle*, le bâtiment de la maiſon dauphine, tout eſt entre les mains de notre protectrice. Ce ſera elle qui obtiendra qu'on rende juſtice à *Racle*, et que le conſeil accorde à notre petite province la liberté qu'on nous a promiſe, et ſans laquelle nous ne pouvons exiſter.

L'abbé *Morellet* m'avait promis de m'inſtruire exactement de nos affaires; mais je n'ai pas reçu un mot de lui ſur la demande de nos états; peut-être eſt-il à la campagne; peut-être auſſi M. *Turgot* ne veut-il pas ſe compromettre avec les fermiers généraux, dans un temps où il voit des factions ſe former contre lui.

M. de *Vaines*, votre voiſin, n'eſt que médiocrement informé de cette affaire, et ne m'en a rien écrit; ſi elle était de ſon département, j'oſe préſumer qu'elle ſerait faite. Nous n'avons d'eſpérance qu'en ma conſolatrice. Nous devrons tout à cette éloquence rapide, à la vivacité, à la chaleur qu'elle met dans ſes bons offices, au talent ſingulier qu'elle a d'animer la tiédeur des miniſtres, et de les intéreſſer à faire du bien.

1775. Je me doute bien que vous avez plus d'une affaire en arrivant à Paris; mais je sais aussi que votre universalité suffit à tout. Je demanderais pardon à un autre de lui parler d'affaires dans la première lettre que je lui écris à son retour à Paris; mais j'ai cru flatter votre grande passion en vous parlant de faire du bien. J'ai satisfait à la mienne en interrogeant *Racle* sur votre santé, sur vos fatigues, sur la route que vous preniez. Nous ne nous entretenons que de vous dans la colonie, nous la trouvons déserte; nous sommes tout étonnés de ne vous plus voir, en trois ou quatre lieux à la fois, courir, monter, descendre, revenir, tantôt en femme, tantôt en homme ou en oiseau, ou en philosophe, dormant dans un manteau, ou perchant sur une branche.

Je suis retombé dans toutes les langueurs de mon âge depuis que, pour notre malheur, vous avez trouvé des chevaux à Saint-Genis; et si je suis en vie au printemps, ce sera à vous que j'en aurai l'obligation.

P. S. A propos, Madame, vous êtes partie pendant que je dormais. Voilà comme *Thésée* quitta *Ariane*; mais c'est ici *Ariane* qui s'enfuit. J'ai été bien sot à mon réveil.

Tout l'hermitage auquel vous êtes apparue se met à vos pieds. Vous nous avez donné de beaux jours que nous n'oublierons jamais. Daignez agréer mon respect et mon regret.

LETTRE III.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de septembre.

MON cher ange, j'ai reçu le 20 votre lettre du 4, et M. le marquis de *Monteſquiou* était déjà retourné à la noce, après nous avoir charmés par la bonté de ſon cœur, et par les grâces naturelles de ſon eſprit. 1775

Papillon philoſophe, beaucoup plus philoſophe que papillon, part dans l'inſtant, et vous apportera mon cœur dans un petit billet. Moi je vous envoie cette rapſodie, que je tiens de M. *Laffichard* lui-même.

Ne me calomniez point, mon cher ange. Je n'ai point dit qu'*Aufreſne* ſoit au-deſſus de *le Kain*, mais qu'il aurait pu le ſurpaſſer, s'il avait plus travaillé, et s'il avait eu un bon conſeil; mais je tiens M. *Turgot* ſupérieur à *Colbert* et à *Sulli*, s'il continue.

Faut-il donc mourir ſans vous embraſſer? cela eſt dur.

LETTRE IV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1 d'octobre.

1775 Vous avez dû, Madame, recevoir une grande lettre de moi, le jour même que vous aviez la bonté de m'écrire un billet charmant, qui met l'espérance et la joie dans toute la colonie. Madame *Denis*, et moi, et nos dragons, et notre corps d'artillerie, nous sommes tous à vos pieds. Le petit mot que M. de *Fargès* vous a dit, nous a rendu la vie. Les soldats de l'armée de messieurs les fermiers généraux, et leurs braves officiers débitaient que les bontés de M. *Turgot* pour nous avaient été vivement censurées par le conseil, et que nous étions des esclaves révoltés qui avaient perdu leur procès, ainsi que les esclaves du mont Jura. Nous avous été en conséquence plus persécutés que jamais. Je venais même d'écrire à M. *Turgot* une longue lettre de doléance, lorsque j'ai reçu votre billet de consolation.

Je sais bien qu'il se pourrait faire que M. de *Fargès* vous eût dit une nouvelle vraie, et que deux jours après cette nouvelle se fût trouvée fausse. Les choses changent souvent du pour au contre en peu de temps. L'abbé *Morellet* même, qui m'a écrit en même temps que vous, ne me dit rien de positif; cependant vous me rassurez, car c'est sur vous que je fonde le bonheur du reste de ma vie.

Vous êtes comme les déesses et les saintes du temps passé, qui ne parcouraient le monde que pour faire du bien. 1775.

Je ne puis croire que le petit désagrément qu'on a fait essuyer à M. de *la Harpe* ait pu déranger les projets de M. *Turgot* et de M. de *Trudaine* sur la colonie que vous protégez. Il me semble qu'au contraire ces deux belles ames doivent être affermies dans leur dessein de rendre une province heureuse, en attendant qu'ils puissent en faire autant du reste du royaume.

Nous travaillons toujours à force ; nous bâtissons réellement une ville, dans l'espoir que vous viendrez l'embellir quelquefois de votre présence. M. *Racle* ne s'est point découragé par les difficultés qu'il essuie ; il ne doute de rien avec votre protection. Les maisons s'élèvent de tous côtés, les jardins vont se planter; on prétend que tout sera prêt au milieu du printemps pour vous recevoir. Nos troupes iront au-devant de vous sur la frontière. J'espère bien les accompagner, quoique je n'aye pas trop bon air sous les armes. Nous vous érigerons des trophées dans tous les endroits où les commis avaient leurs bureaux. Nous crierons, *Mont-Joye et la Tour-du-Pin.*

Daignez toujours agréer, Madame, la respectueuse tendresse du vieux malade de Ferney.

Voltaire.

LETTRE V.

A M. CHRISTIN.

1 d'octobre.

1775. — Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 28 de septembre, et celle de Versailles. J'admire votre courage et celui de vos cliens. Je pense comme M. *Campi*; mais je vous avoue que je ne suis pas aussi intrépide que lui. Il croit que, si vous en appelez au conseil, on ordonnerait que le parlement de Besançon rendît compte des motifs de son arrêt, et fît voir qu'il a jugé sur les titres, en conformité des ordres du roi. Mais qui pourrait empêcher alors le parlement de dire: Nous avons jugé sur ces titres mêmes; on nous a produit vingt reconnaissances de mortaillables; nous avons vu les signatures de vingt députés des communautés? Les juges paraîtraient avoir décidé très-équitablement, et avoir accompli les ordres du conseil à la lettre.

Il faudrait alors disputer la validité de ces signatures, et ce serait un nouvel abyme dans lequel vous vous plongeriez. Les juges, devenus vos parties, vous traiteraient avec la plus grande rigueur. Vous appesantiriez tontes vos chaînes, au lieu de les briser: voilà ce que je crains.

Je suis très-persuadé qu'il n'y a que monsieur de *Malesherbes* et M. *Turgot* capables de seconder vos vues généreuses. Ils ont des amis dignes d'eux,

qui leur représenteront l'horreur de la servitude où l'on gémit encore dans un pays qu'on nomme libre. M. de *Malesherbes* sera animé par l'exemple de son grand oncle, le président de *Lamoignon*; M. *Turgot* le secondera avec toute la noblesse et la fermeté de son ame; *Louis XVI* se fera un devoir d'imiter *Saint-Louis*. c'est ce que j'espère, et c'est ce qu'il faut tenter. Nous y travaillerons très-vivement, et nous aurons pour nous tout Paris, sans exception. Cela vaut mieux que d'avoir contre nous tout Besançon, en nous présentant sous la triste forme de gens qui plaident contre leurs juges. 1775.

Laissez-moi rendre la liberté au petit pays de Gex, avant d'oser tenter de la rendre aux deux Bourgognes. On nous mande de Paris que l'affaire de Gex est consommée, et que nous aurons dans peu les ordres du roi. L'espérance est toujours accompagnée de crainte. Je tremble encore des difficultés que les *soixante* autres rois de France pourront nous faire. Mais enfin soyez sûr que, si nous réussissons dans cette petite affaire, nous entamerons sur le champ la grande. Tout nous assure du succès, avec des ministres tels que MM *Turgot* et de *Malesherbes*, et avec un roi équitable, tel que nous avons le bonheur de l'avoir. Nous engagerons d'abord les amis des ministres à leur parler, avec la plus grande force, en faveur de l'humanité. Je vous prierai de venir faire un tour à Ferney, et nous rédigerons ensemble un mémoire.

Vous pourrez cependant lier une espèce d'instance

1775. au conseil, au nom des main-mortables condamnés au parlement de Besançon. Cette instance, qui ne sera point suivie, servira seulement de préparation au grand édit du roi, qui doit déclarer que ses sujets n'appartiennent qu'à lui, et ne sont point esclaves des moines. En un mot, tout nous est favorable; l'exemple de la Sardaigne, à qui la France vient de s'unir par trois mariages, les sentimens de M. de *Malesherbes* et de M. *Turgot*, l'équité et la magnanimité du roi. Je ne crois pas que nous puissions jamais être dans des circonstances plus heureuses.

Consolons-nous, mon cher ami, et espérons.

Nous avons eu à Ferney mademoiselle votre sœur et madame *Morel*. Nous nous flattons que madame *Morel* viendra au printemps habiter la ville de Ferney, si elle est libre. C'est une femme qui a autant de courage que vous.

Je vous embrasse très-tendrement, mon cher ami. *V.*

P. S. Vous souvenez-vous, mon cher ami, du nom de celui qui vous manda de Bar, il y a quelques années, l'aventure du nommé *Martin*, qu'on s'avisa de rouer sur quelques indices qui sont souvent trompeurs, lequel *Martin* fut quelques jours après reconnu innocent? vous souviendriez-vous du bailliage lorrain où se fit cette exécution, et de la date de cette affaire? savez-vous où est actuellement celui qui vous en donna des nouvelles? Il y a un conseiller au parlement de Paris, que vous connaissez et qui vous aime, parce qu'il aime la

vérité et la juſtice ; il veut s'informer de tout ce qui concerne ce pauvre *Martin*, et rendre, s'il ſe peut, ſervice à ſa malheureuſe famille. Ne négligeons pas cette occaſion, en attendant que nous puiſſions ſervir nos main-mortes. 1775.

LETTRE VI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

1 d'octobre.

Papillon-philoſophe ne paſſera point l'hiver à Ferney ; elle eſt à Paris où elle s'occupe de rendre des ſervices eſſentiels à la patrie que j'ai choiſie, et à la petite colonie que j'ai eu l'inſolence et le bonheur de fonder. Soyez sûr, Monſeigneur, qu'elle vous eſt très-attachée, et que ce *Papillon* eſt d'ailleurs un très-honnêts homme, tirant à la vérité des coups de fuſil merveilleuſement, mais eſſentiel dans la ſociété.

Je n'ai jamais vu tant de ſimplicité à la fois et tant de vivacité ; il ne lui manque que d'étudier l'algèbre pour reſſembler à madame *du Châtelet*. Je n'oſe encore me flatter que vous faſſiez ce qu'elle a fait, que vous honoriez notre ville naiſſante de votre préſence. Je n'aurais plus rien à déſirer dans ce monde que je vais quitter bientôt, malgré toutes vos plaiſanteries.

Je vous avouerai que je ſuis un peu ſcandaliſé du nom de barbouilleur que vous donnez ſi libé-

—— ralement aux deux peintres du maréchal de *Catinat*;
1775. mais j'ose être un peu de votre avis sur l'orgueilleuse modestie dont parlait madame de *Maintenon*, et que vous démêlez si bien.

Je suis sur-tout de votre opinion sur ce ton décisif avec lequel l'un des deux peintres rabaisse *Louis XIV* et le maréchal de *Villars*. Vous conviendrez que celui qui a remporté le prix à notre académie s'est exprimé plus modestement. Si jamais vous pouviez vous résoudre à lire les anciens discours composés pour le prix de cette académie, vous seriez étonné de la prodigieuse différence qui se trouve entre ces vieilles déclamations et celles qu'on fait aujourd'hui. C'est en cela sur-tout que notre siècle est supérieur au siècle passé.

J'aurais voulu que M. de *Guibert* n'eût point immolé le maréchal de *Villars* au *père la pensée*. Ce qu'il dit contre le héros de Denain, votre ancien ami et un peu votre modèle, me fait souvenir de M. *Folard* qui, dans ses *Commentaires sur Polybe*, dit : *Le maréchal de Villars, après avoir donné le change aux ennemis, attaqua le corps qui était dans Denain, le fit tout entier prisonnier de guerre, s'empara de Machiennes, et prit cinq villes en deux mois; je n'aurais rien fait de tout cela.*

Vous connaissez parfaitement les hommes; mais permettez-moi de vous dire que vous êtes un peu trop difficile sur notre académie dont vous êtes le doyen, et dont il n'appartenait qu'à vous d'être le soutien et le véritable protecteur. Je vous ouvre mon cœur. J'ai été très-affligé, et je le suis encore,

que vous ayez un peu gourmandé des hommes libres, qui pensent et qui parlent, qui même ont une grande influence sur l'opinion publique. J'ai été cent fois tenté de vous le dire, il y a deux ans. Je succombe aujourd'hui à la tentation. Je voudrais qu'ils pussent revenir à vous, et se réunir autour de leur chef; cela ne serait pas difficile. 1775.

Pardonnez-moi ma sincérité, en faveur de mon tendre et respectueux attachement. Je pense que tous les gens de lettres auraient dû être à vos pieds comme à ceux de votre grand oncle, d'autant plus qu'en vérité les gens de lettres d'aujourd'hui ont en général beaucoup plus de lumières que ceux d'autrefois. On a moins de génie que dans le siècle de *Louis XIV*, moins de vrai talent, moins de grâce et de politesse; mais on a beaucoup plus de connaissances : notre philosophie n'est pas à mépriser.

Soyez heureux autant que vous méritez de l'être; jouissez de votre gloire qui ne sera jamais affaiblie par les chicanes odieuses d'un procès auquel vous ne deviez pas vous attendre, et que personne n'aurait jamais pu prévoir.

Conservez vos bontés pour le plus ancien de vos serviteurs, qui mourra en vous aimant et en vous respectant. *V.*

LETTRE VII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 d'octobre.

1775. MON papillon est un aigle, mon papillon est un phénix, mon papillon a volé à tire d'ailes pour faire du bien. La lettre qu'elle daigna m'écrire en arrivant, et celle du 27 septembre, nous ont remplis d'étonnement, de joie, de reconnaissance, d'attendrissement. Nous sommes à vos pieds, Madame, avec toute la colonie et tous les entours.

Figurez-vous que des commis des fermes avaient répandu le bruit que les bontés de M. *Turgot*, pour le petit pays de Gex, avaient été grièvement censurées au conseil du roi. Je venais d'écrire à M. *Turgot*, et de lui exposer mes plaintes, lorsque votre lettre m'a rassuré. Les commis jouent de leur reste. Ils ont en dernier lieu usé de la même générosité qu'ils montrèrent à votre recommandation, lorsqu'ils extorquèrent quinze louis d'or à de pauvres passans dont vous aviez pitié. Il n'y a pas long-temps qu'une femme de mon voisinage, venant d'acheter des langes à Genève, et en ayant enveloppé son enfant, les employés des fermes, sous la conduite d'un nommé *Moreau*, saisirent ces langes, sous prétexte qu'ils étaient neufs, et maltraitèrent la femme qui leur reprochait avec des cris et des larmes d'exposer à la mort son enfant tout nu.

Il

Il n'y a guère de jour qui ne soit marqué par des vexations affreuses sur cette frontière; et on craint encore de se plaindre. 1775.

M. de *Chabanon*, qui était venu nous voir avant le temps où vous avez honoré Ferney de votre présence, fut témoin des insultes que firent ces employés de Sconay à la supérieure des hospitalières de Saint-Claude et à trois de ses religieuses, dont ils levèrent les jupes publiquement.

De tels excès suffiraient assurément pour déterminer le ministère à délivrer de ces brigands subalternes le petit pays que vous protégez. La ferme générale ne retire aucun profit de ces rapines journalières, tout est pour les commis; ils sont autorisés à voler, et ils usent de leur droit dans toute son étendue. Il n'y a qu'un homme comme M. *Turgot* qui puisse mettre fin à ces pillages continuels; il n'y a que vous d'assez noble et d'assez courageuse pour lui en représenter toute l'horreur, et pour seconder ses vertus patriotiques. Vous pouvez mettre sous ses yeux et sous ceux de M. de *Trudaine*, le tableau fidelle de tout ce que je viens de vous exposer. Vous accélèrerez infailliblement l'effet de leurs bontés, et vous mettrez le comble aux vôtres.

Il y a dans la maison de M. *Turgot* un chevalier *Dupont*, en qui ce digne ministre a de la confiance, et qui la mérite. Il travaille beaucoup avec lui. Si vous pouviez avoir la bonté de le voir, ce serait, je crois, mettre la dernière main à votre

—— ouvrage. Vous êtes notre protectrice, et cette co-
1775. lonie est la vôtre.

Les supérieurs de nos commis leur ont mandé, en dernier lieu, qu'ils pouvaient être tranquilles, qu'il y avait trois provinces qui demandaient la même grâce que nous, et qu'on ne l'accorderait à aucune, parce que les conséquences en seraient trop dangereuses. Je ne sais quelles sont ces provinces : je n'en connais point qui soit comme la nôtre, entourée de trois Etats étrangers et séparés de la France par des montagnes presque inaccessibles.

J'oserais encore vous supplier, madame, d'avoir une conversation avec M. de *Vaines*. Cette affaire, il est vrai, n'est pas de son département; mais tout est de son ressort, quand il s'agit de faire des choses justes. Je lui écris pour lui dire que vous aurez avec lui un entretien. Cette affaire est si importante que nous n'avons aucun moyen à négliger ni aucun instant à perdre. Toutes les autres dont votre universalité a daigné se charger, doivent laisser passer notre colonie la première, sans préjudice pourtant à celle de M. *Racle*, car celle-là tient au public; et quand M. *Racle* sera payé par le roi, votre colonie sera bien plus florissante. Elle vous donne mille bénédictions, et elle compte sur l'effet de vos promesses, comme sur son évangile; car vous savez que ce mot évangile signifie bonne nouvelle.

Agréez, Madame, mon tendre respect. *V.*

LETTRE VIII.

A LA MEME.

5 d'octobre.

PROTÉGEZ bien Ferney, madame; car il peut devenir quelque chose de bien joli. Figurez-vous qu'hier le bas de votre maison était illuminé, que toute votre ville l'était, depuis le fond du jardin du château jusqu'aux défrichemens, et jusqu'au grand chemin de Meyrin, que toutes les troupes étaient sous les armes, et escortaient quarante-cinq carrosses, au bruit du canon. Il y eut un très-beau feu d'artifice, et la journée finit comme toutes les journées, par un grand souper. 1775.

Vous me demanderez pourquoi tout ce tintamarre? c'était, ne vous déplaise, pour M. *Saint-François d'Assise*. Et pourquoi tant de fracas pour ce saint? c'est qu'il est mon patron, et que ce n'était pas ce jour-là la fête de monsieur *St Julien*, car on en aurait fait davantage pour lui. *Saint-François* se met toujours aux pieds de *Saint-Julien*.

Nos ennemis continuent toujours d'assurer que notre affaire ne se fera point; que le conseil n'est point de l'avis de M. *Turgot*, et qu'on n'ira pas changer les usages du royaume pour un petit pays aussi chétif que le nôtre. Je les laisse dire, et je m'en rapporte à vous. Ils crient que M. de *Trudaine* a déjà voulu une fois tenter ce changement, et n'a pu

réussir; et moi je suis sûr qu'il réussira, quand vous
1775 lui aurez parlé.

J'accable de lettres notre protectrice. J'ai tant de plaisir à lui parler du bien qu'elle nous fait, que j'oublie même de lui demander pardon de la vivacité de mes importunités. Elle sait que je suis encore plus occupé d'elle que de ses bienfaits. Elle sait que mon cœur, tout vieux qu'il est, est peut-être encore plus sensible aux grâces que pénétré de reconnaissance. Elle sait combien j'aimerais à lui écrire, quand même je n'aurais point de remercîmens à lui faire.

Agréez, Madame, les respects de votre ville, et sur tout les miens. *V.*

LETTRE IX.

A LA MEME.

8 d'octobre.

NOTRE protectrice me mande, par sa lettre d'un lundi sans date, qu'elle n'a point reçu de lettres de moi; ce qui serait le comble de l'ingratitude. Je ne suis point coupable de ce crime. L'ami *Wagnière* est témoin qu'il en a écrit trois.

J'envoie aujourd'hui de nouvelles explications à monsieur le contrôleur général et à M. de *Trudaine*. J'écris à M. l'abbé *Morellet*. Je leur renouvelle à tous l'acceptation pure et simple que j'ai faite, conjointement avec les états. Je leur réitère l'assurance posi-

tive que nous ne demandons rien au-delà de ce qu'on a daigné nous offrir. 1775.

La seule difficulté qui reste, mais qui est très-grande, est la somme exorbitante de quarante mille livres que les fermiers généraux demandent. Il est certain qu'il serait impossible à la province très-pauvre et très-surchargée, de payer seulement la moitié de cette somme annuelle : c'est ce que j'ai représenté le plus fortement que j'ai pu. Je me flatte que M. *Turgot* ne souffrira pas une vexation si injuste. Il sait que, dans les années les plus lucratives, jamais les extorsions les plus violentes n'ont pu produire sept mille francs aux fermiers généraux. Une armée de pandoures n'oserait pas nous demander une contribution de quarante mille livres.

La nouvelle répandue que monsieur le contrôleur général avait pitié de notre petite province, redouble les persécutions des commis ; elles sont horribles. Nous sommes punis bien cruellement du bien qu'on veut nous faire. Il ne nous reste que l'espérance. Monsieur le contrôleur général est juste et ferme ; notre protectrice est animée et persévérante ; nous sommes loin de perdre courage.

Le plan de M. de *Trudaine* est trop beau pour l'abandonner. Il serait utile à la province et au royaume. Déjà, sur la simple promesse du ministère, nous avons jeté les fondemens d'un grand commerce ; nous bâtissons d'amples magasins pour toutes les marchandises des pays méridionaux, qui arriveront par Genève. Nous revenons à la vie ; vous ne souffrirez pas qu'on nous tue.

1775. Notre protectrice pourrait-elle engager monsieur son frère à venir avec elle expliquer toutes ces choses à M. *Turgot* et à M. de *Trudaine*? ne serait-il pas digne de lui de montrer l'intérêt qu'il prend à une province qui est sous ses ordres?

Vous sentez, Madame, combien il est doux de tenir tout de vos bontés et de votre persévérance. Je suis à vos pieds plus que jamais. *V.*

LETTRE X.

A M. DE LA HARPE.

10 d'octobre.

Oui, par les envieux un génie excité,
Au comble de son art est mille fois monté.
Plus on veut l'affaiblir, plus il croît et s'élance.

Voilà votre situation, mon cher ami; voilà ce que doivent penser tous vos amis de l'académie. Vous aurez encore quelques malheureux contradicteurs, jusqu'à ce que vous donniez vous-même les prix que vous avez tant de fois remportés. Heureusement votre courage est égal à votre génie. M. d'*Alembert* a passé par les mêmes épreuves. Je ne sais quel poissard de St. Médard l'a appelé *Rabsacès* et *bête puante*: et voyez, s'il vous plaît, comment l'abbé d'*Aubignac*, prédicateur ordinaire du roi, a traité *Pierre Corneille*. Vous m'avouerez que ces exemples sont consolans. Avouez encore que les noms de M. de *Malesherbes* et de M. *Turgot* ont

un peu plus de poids dans la balance que ceux de vos petits ennemis. 1775.

Je m'imagine que vous les oubliez bien, dans vos agréables orgies, avec un homme tel que M. de *Vaines*, avec MM. d'*Alembert*, *Suard*, *Saurin*, etc. Soyez sûr que vos détracteurs n'approchent pas de la bonne compagnie. Je me flatte que l'hiver prochain la Sibérie et la Perse vous vengeront pleinement des insectes de Paris. Leur bourdonnement ne sera pas entendu parmi les battemens de mains. Je suis bien fâché d'être si vieux et si faible. Si je pouvais revenir à l'heureux âge de soixante et dix ans, avec quel empressement ne ferais-je pas le voyage de Paris pour vous entendre! Vous allez relever le théâtre français tombé dans une triste décadence. Il me semble qu'il se forme un nouveau siècle. Les petites persécutions que la littérature essuie encore, ne sont qu'un reste de la fange des derniers temps. Elle ne vient point jusqu'à vous, malgré le trépignement de l'envie. Vous vous élevez trop haut.

Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.

Ne pouvant voir la première représentation de Menzicof, j'y enverrai un jeune homme qui aime vos vers passionnément, et qui m'en rapportera des nouvelles. Mais si l'hiver me tue avant les représentations, je vous prie très-instamment de me succéder, et de dire nettement à l'académie que telle est ma dernière volonté, et que je la prie très-humblement d'être mon exécutrice testamentaire. *V.*

LETTRE XI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

10 d'octobre.

1775. CELLE-CI est la cinquième, Madame ; ainsi je présume que vous en avez reçu quatre. Nous avons été honorés de quatre des vôtres.

Je commencerai par vous dire que vos petits embarras sur la maison que M. de *Saint-Julien* devait acheter pour vous, et sur le testament de feu M. de *Gouvernet*, ne changeront rien au palais la Tour-du-Pin dans le pré de la Glacière. Tous les arrangemens ont été pris avec M. *Racle*, pour que le corps de la maison soit fini avant l'hiver. Il le sera infailliblement, et on y travaille tous les jours avec ardeur. Les embellissemens et les ameublemens dépendront ensuite de votre goût, de votre magnificence et d'une sage économie. Nous nous flattons de revoir dans les beaux jours notre protectrice, notre *Papillon philosophe*, qui fait cent lieues sur ses ailes légères sans se fatiguer, et qui le lendemain va solliciter nos affaires, même en oubliant les siennes.

Je vous ai mandé, par ma dernière lettre du 8 d'octobre, que j'écrivais à monsieur le contrôleur général, à M. de *Trudaine*, à M. l'abbé *Morellet* et à M. *Dupont*. Je leur ai dit bien formellement que nos états s'en rapportent à leurs bontés ; qu'ils ne demandent rien au-delà de ce que le ministère leur

accorde ;

accorde ; qu'ils prient seulement M. *Turgot* et M. de *Trudaine* de considérer que l'indemnité annuelle de cinquante mille francs, demandée par la ferme générale, serait une écorcherie dont il n'y a point d'exemple. J'ai fait voir, par un mémoire, que pendant plusieurs années notre petit pays a été à charge aux fermiers généraux, et que dans les années les plus lucratives ils n'en ont jamais retiré au-delà de sept mille francs. Je leur en ai offert quinze au nom des états, en nous soumettant d'ailleurs à la décision du ministère. Je l'ai écrit à notre protectrice ; je le répète, parce que cela me paraît très-nécessaire. 1775.

J'écarte sur-tout la prétendue demande d'acheter le sel de la ferme générale au prix de Genève, et de prendre une somme sur ce sel pour payer les dettes de la province. Cette idée serait entièrement contraire aux vues de M. *Turgot* et de M. de *Trudaine*, qui veulent que la terre paye toutes les dépenses, parce que tous les revenus viennent d'elle.

Enfin, ayant accepté purement et simplement les offres généreuses de M. de *Trudaine*, et nous soumettant avec reconnaissance à ses décisions, nous avons le plus juste sujet d'espérer un plein succès de l'entreprise protégée par vous.

Je prends la liberté de baiser, très-humblement et avec respect, les ailes brillantes du *Papillon philosophe*. Qu'il ne dédaigne pas les sentimens du vieux hibou qui sera à ses pieds tant qu'il respirera.

LETTRE XII.

A M. DUPONT.

10 d'octobre.

1775. J'AI reçu, Monsieur, votre lettre datée du Tremblay, 2 d'octobre, et j'ai bien des grâces à vous rendre. Ce sera à vous que notre petite province aura l'obligation d'être la première qui montre à la France qu'on peut contribuer aux besoins de l'Etat, sans passer par les mains de cent employés des fermes générales. Ce sera sur nous que M. de *Sulli-Turgot* fera l'essai de ses grands principes.

Je ne sais qui a pu imaginer que nous demandions à prendre le sel de la ferme à bas prix, pour en tirer un petit profit qui servirait à payer nos dettes, et qu'on appelle *crue*.

Il est vrai que ce fut, il y a près de quinze ans, une proposition de nos états; mais je me suis opposé de toutes mes forces dans cette dernière conjoncture; et nos états s'en remettent absolument aux vues et à la décision de monsieur le contrôleur général.

Tout ce que M. de *Trudaine* a bien voulu nous proposer, de concert avec lui, a été accepté avec la plus respectueuse reconnaissance.

Il ne s'agit donc plus que de fixer la somme annuelle que notre province payera aux fermes générales pour leur indemnité.

Il est prouvé, par le relevé de dix années des

bureaux qui désolent le pays de Gex, que la ferme a été quelquefois en perte, et que jamais elle n'a retiré plus de sept mille livres de profit. 1775.

Messieurs les fermiers généraux demandent aujourd'hui quarante à cinquante mille livres annuelles de dédommagement. La province ne les a pas; et si elle les avait, si elle les donnait, à qui cet argent reviendrait-il? ce ne serait pas au roi, ce serait aux fermiers. Nous donnerions, nous autres pauvres Suisses, quarante à cinquante mille francs à des parisiens, pour nous avoir vexés jusqu'à présent par une armée de commis! Il leur est très-indifférent que leurs gardes soient au milieu de nos maisons, ou sur la frontière. Comment peuvent-ils exiger de nous cinquante mille francs que nous n'avons pas, sous prétexte qu'ils se donnent la peine de placer leurs gardes ailleurs?

Nous avons offert quinze mille francs; cette somme est le double de ce qu'ils ont gagné dans les années les plus lucratives.

Nous attendons l'ordre de monsieur le contrôleur général avec la plus grande soumission.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien lui rendre compte de nos sentimens et de notre conduite, et même de lui montrer cette lettre, si vous le jugez à propos.

Quant aux natifs génevois, bannis de la république depuis l'espèce de guerre civile de Genève, et retirés à Versoy, ils ne sont qu'au nombre de trois ou quatre. Il n'y en a que deux qui travaillent en horlogerie, et qui soient utiles. Un troisième,

1775. qui se nomme *Bérenger*, se mêle de littérature, et a eu quelquefois l'honneur de vous écrire. Il a fait une histoire de Genève, dont le conseil de la république a été très irrité.

Le quatrième s'est fait marchand de liqueurs, et ne réussit point dans ce commerce. Ce marchand étant banni de la république par un arrêt de tous les citoyens assemblés, avec défense de mettre les pieds dans Genève, sous peine de mort, surprit, il y a quelque temps, un passe-port de monsieur le commandant de Bourgogne, et entra dans Genève à la faveur de ce passe-port. Monsieur le commandant l'ayant su, ordonna à M. *Fabry*, maire de Gex, de retirer le papier que le marchand avait surpris : le génevois refusa d'obéir. M. *Fabry* envoya deux gardes de la maréchaussée pour retirer ce passe-port.

Voilà l'état des choses sur cette petite affaire. Vos réflexions sur la demande de ces Génevois sont dignes de votre sagesse.

J'ose féliciter la France et mon petit pays de Gex, que M. *Turgot* soit ministre, et qu'il ait un homme tel que vous auprès de lui.

J'ai l'honneur d'être avec une tendre et respectueuse reconnaissance, votre etc.

LETTRE XIII.

A M. DE MALESHARBES,

MINISTRE D'ETAT.

A Ferney, 12 de novembre.

VOUS ne vous contentez pas, Monseigneur, des bénédictions de la France; vous étendez vos bontés jusqu'aux frontières de la Suisse. J'étais dans un état assez douloureux, après un de ces petits avertissemens que la nature donne souvent aux gens de mon âge, lorsque madame de *Rosambo* a daigné faire une apparition dans ma retraite avec monsieur votre gendre, et les cousins issus de germain de *Télémaque*. J'ai vu chez moi deux familles de grands-hommes; et quoique mon état ne m'ait pas permis de jouir de cet honneur autant que je l'aurais voulu, je me suis senti consolé autant qu'honoré. Vous avez joint, à cet avantage que je vous dois, une lettre charmante, dont vous me permettrez de vous faire les plus sincères et les plus tendres remercîmens. Madame de *Rosambo* est comme vous, Monseigneur; elle porte la consolation par-tout où elle paraît, elle tient de vous le don d'attirer tous les cœurs autour d'elle. 1775.

Je crains d'abuser des momens que vous donnez au bien public, en vous parlant des obligations que je vous ai, et de la bonté généreuse avec laquelle vous en avez daigné user envers moi; mais ces bontés ne sortiront jamais de ma mémoire.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le
1775. plus profond respect, Monseigneur, votre, etc.

LETTRE XIV.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

14 de novembre.

Ils disent, mon cher philosophe sorbonique, que je suis tombé en apoplexie ; cela pourrait bien être. C'est pauvre chose que l'homme, et il est ridicule à un homme aussi maigre que moi d'avoir une pareille aventure. Quoi qu'il en soit, je prends la liberté de vous envoyer pour mon testament un mémoire que je recommande à vos bons offices. Il faut qu'avant de mourir je tâche de servir ma petite province : elle sera sans doute tout ce que le ministère ordonnera, et le fera avec joie et reconnaissance ; mais il me semble que ce mémoire démontre que l'indemnité de trente mille livres pour la ferme générale est un peu trop forte. Si ces trente mille livres étaient pour le roi, nous ne ferions pas de représentations ; mais c'est cinq cents livres pour la poche de chacun de messieurs les soixante fermiers généraux. Ce n'est rien pour eux, et c'est un fardeau immense pour nous.

Au reste, ce n'est pas moi qui parle, c'est le pays ; je n'ouvre la bouche que pour remercier.

Un orage, suivi d'un déluge, a détruit deux de mes maisons ; et ce qui est bien pis, a failli à noyer

la fille de M. de *Malesherbes*, qui daignait passer par Ferney pour s'aller promener en Suisse. 1775.

Pour la maison que mon ame habite, elle sera bientôt en canelle ; mais tant que j'y logerai, je vous serai tendrement attaché. Madame *Denis* vous en dit autant, et certainement nous vous aimons tous deux de tout notre cœur. *V.*

LETTRE XV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

14 de novembre.

Le sec apoplectique reçoit aujourd'hui, par les mains de M. *Crassy*, une lettre de la protectrice. Il a expliqué son affaire à madame *Denis* et à moi. Vous souvenez-vous, Madame, des lettres de M. le chevalier de *Boufflers* à madame sa mère, et celle où il lui conte sa conversation avec M. de *Sarobert*? *La cavalerie du roi, mort-dieu, battait par-tout les ennemis du roi ; ils nous avaient enveloppés, jarni-dieu ; mais nous sommes entrés dedans comme dans du beurre, sacre-dieu.*

Mais, Madame, il ne m'a rien dit ni de vos affaires, ni de votre maison, ni de votre procès dont vous ne me parlez pas. Vous daignez vous intéresser à nous, à notre petit pays; vous le protégez auprès des Ministres, et vous vous oubliez vous-même pour nous secourir.

J'écrirai à votre très-aimable et respectable duc,

1775. puisqu'il le veut bien permettre, et que vous me flattez que ma lettre sera bien reçue. Cette lettre sera mon testament que mon cœur dictera.

Mon cher *Wagnière*, qui a eu l'honneur de vous écrire, a pu vous mander combien ce cœur est sensible, mais que ma tête n'est pas trop bonne. Le petit accident qui m'est arrivé laisse toujours des bourdonnemens dans le cerveau et dans l'esprit, qui font une peine extrême à l'ame immortelle.

J'envoie pourtant un mémoire à M. de *Trudaine*, qui est un peu raisonné, et dans lequel même il y a de l'arithmétique, et si vous le permettez, j'en mettrai une copie à vos pieds, pour vous faire voir que je peux encore arranger des idées, quand le soleil n'est pas couché.

L'abbé *Morellet* m'a mandé que monsieur le contrôleur général était résolu à nous faire acheter notre liberté trente mille livres par an, pour l'indemnité de la ferme générale. Je sais bien que cette liberté n'a point de prix; mais je représente humblement que, si on pouvait nous la faire payer un peu moins cher, on nous la rendrait encore plus précieuse. Cependant nous en passerons sans doute par tout ce que M. *Turgot* et M. de *Trudaine* ordonneront.

Les maisons de la république de Ferney n'avancent guère. Nous avons eu un déluge qui a failli à noyer la fille de M. *Malesherbes* allant en Suisse par Ferney. Cet orage a jeté bas une de nos maisons, du grenier à la cave, et en a fort endommagé une autre. Nous ne pourrons réparer nos

malheurs qu'au printemps. Nous espérons que vous nous ramènerez les beaux jours. 1775.

Père *Adam* soutient toujours que ce brave général, qui est à présent ministre de la guerre (*), a commencé par être jésuite, et le dit si positivement que j'en doute; mais si la chose est vraie, cela fait voir qu'on peut se méprendre dans la jeunesse sur le choix d'un état. Nous avons eu des évêques qui avaient été mousquetaires.

Ce jeune *Morival*, qui a eu l'honneur de vous faire sa cour à Ferney, a commencé, comme vous savez, sa carrière d'une manière plus funeste. Il est actuellement très-bien auprès du roi de Prusse, qui se fait un honneur et un mérite de réparer les horreurs que ce jeune homme a éprouvées dans son enfance de la part de certains monstres. Ferney lui a porté bonheur. Je serai heureux aussi quand vous reviendrez embellir ce séjour de votre présence, s'il m'appartient encore de prononcer ce nom de bonheur, dans le triste état où la nature m'a réduit. *V.*

(*) M. le comte de *Saint-Germain*.

LETTRE XVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 de novembre.

1775

PUISQUE vous dites, Madame, à M. d'*Argental*

Atis comblé d'honneurs n'aime plus Sangaride.

Je vous dirai :

Eglé ne m'aime plus et n'a rien à me dire.

Car j'aime autant *Quinault* que vous : je ne suis pas de ces pédans qui le trouvent fade, et qui le condamnent pour avoir parlé d'amour lorsqu'il en devait parler. Je le regarde comme le second de nos poëtes pour l'élégance, pour la naïveté, la vérité et la précision.

Il est très-vrai que vous n'avez plus rien à me dire, puisque vous ne m'écrivez point ; mais il n'est pas vrai que je sois comblé d'honneurs ; je ne le suis que de ridicules ; et c'est toujours par ses amis qu'on est maltraité.

M. d'*Argental* s'obstine à me croire tombé dans une espèce d'apoplexie pour avoir été gourmand ; et le fait est que mon accident me prit après avoir été un jour sans manger. Il m'appelle aussi commissaire départi par le roi auprès des fermiers gé-

néraux, pendant que je suis opprimé départi par ces messieurs. 1775.

Voulez-vous, Madame, que je vous parle vrai? mon département est l'abyme du néant éternel où je vais bientôt entrer.

Je lis tous les ouvrages philosophiques de *Cicéron* sur ce sujet plus usé qu'aisé, et je ne vous conseille pas de les lire; car, quoique ce grand-homme soit très-éloquent, il ne nous apprend rien du tout. L'abbé de *Chaulieu* avait précisément mon âge quand il est mort, et il n'en a pas appris davantage.

Les suites de mon accident m'ont paru si sérieuses, que je n'ai pas voulu faire mon voyage sans prendre la liberté de dire adieu à celle que vous appelliez votre grand'maman (*). Comme il faut se reconcilier dans ces momens-là, j'avais sur le cœur l'injustice de son mari qui me croyait un petit ingrat. J'étais assurément bien éloigné de l'être; mais je n'ai pas mieux réussi auprès de votre grand' maman qu'auprès de vous. Vous me croyez comblé d'honneurs, et elle me croit plein de ménagemens: elle se moque de mes honneurs et de mon apoplexie.

Jugez si dans cet état j'ai eu des choses bien amusantes à vous dire? je ne savais aucune nouvelle ni de l'opéra comique, ni de l'assemblée du clergé.

Mais vous, Madame, qui vivez dans le centre des plaisirs et des grandes affaires, comment voulez-vous qu'un pauvre solitaire ose vous écrire du

(*) Madame la duchesse de *Choiseul*.

1775. fond de ses déserts et de ses neiges, privé de toute société et de presque tous ses sens, lorsque vous en avez encore quatre excellens? C'est à vous à réveiller les gens qui s'endorment auprès de leur tombeau, mais ce n'est pas à eux de vous importuner de leurs rêveries; ils faut qu'ils soient discrets, et qu'ils attendent vos ordres. Il n'y a que les vampires de dom *Calmet* qui viennent lutiner les vivans.

Soyez très-sûre que, si j'ai perdu tout ce qui fait vivre, passions, amusemens, imagination, et toutes les bagatelles de ce monde, je vous reste sérieusement attaché, et que je le serai tant que mes petites apoplexies me le permettront. Je vous regarderai comme la personne de mon siècle qui est le plus selon mon cœur et selon mon goût, supposé que j'aie encore goût et cœur. Je vous demanderai vos bontés comme la première de mes consolations, et je dirai : C'est auprès d'elle que j'aurais voulu passer ma vie.

LETTRE XVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de novembre.

Il faut donc que je vous dise, mon cher ange, que si madame *du Deffant* se plaint de moi par un vers de *Quinault*, je me suis plaint d'elle par un vers de *Quinault* aussi. Je crois qu'actuellement nous

sommes les seuls en France qui citions aujourd'hui —— 1775.
ce *Quinault* qui était autrefois dans la bouche de tout le monde.

Je ne sais quel auteur je vous citerai pour me plaindre à vous de votre acharnement à m'accuser de gourmandise. Je veux bien que vous sachiez que je n'avais pas mangé depuis vingt-quatre heures, lorsque mon accident m'arriva. Cette petite aventure a des suites assez désagréables, et je n'ai de secours que dans la patience.

Ma dignité de commissaire départi se trouve apparemment dans le même roman que mon indigestion. Il est triste d'être à la fois apoplectique et ridicule.

Je croyais, quand je vous ai parlé de Menzicof, qu'on le jouait déjà à la comédie française. Je n'ai point osé importuner M. le duc de *Duras* en faveur de *Cicéron* et de *Catilina*; j'ai cru qu'il n'était pas trop séant, dans l'état où je suis, de disputer une place dans le tripot comique : cependant, si vous jugez que la chose soit convenable, je vous obéirai selon ma coutume. Je crains seulement que cette démarche ne soit hasardée pendant les représentations du Prince-pâtissier.

J'ai à vous parler d'une autre nouvelle, qui est assez intéressante, selon ma façon de penser, c'est de la persécution que l'on suscite à l'abbé *Raynal*. On dit qu'il a été obligé de disparaître. Heureusement son livre ne disparaîtra pas. Est-il vrai qu'on en veut à ce livre et à la personne de l'auteur? Les jansénistes et les pharisiens se sont réunis, *et*

—— *fuerunt amici ex illa hora.* Il n'y aura donc plus
1775. moyen chez les Velches de penſer honnêtement, ſans être expoſé à la fureur de barbares ! cette idée me trouble juſque dans la paix de ma retraite, et aux portes de la paix éternelle où je vais bientôt entrer. Je me flatte qu'au moins l'abbé *Raynal* trouvera des amis. Dieu veuille qu'on ne ſoit pas forcé à lui chercher des vengeurs qu'on ne trouverait pas !

Adieu, mon cher ange; aimez toujours un peu celui qui eſt à vous depuis environ ſoixante et dix ans. *V.*

LETTRE XVIII.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 8 de décembre.

MONSIEUR,

Nos petits états s'aſſembleront lundi 11 du mois, je m'y trouverai, moi qui n'y vais jamais. J'y verrai quelques curés qui repréſentent le premier ordre de la France, et qui regardent comme un péché mortel l'aſſujettiſſement de payer trente mille francs à la ferme générale. Ils auront beau dire que les publicains ſont maudits dans l'Evangile; je leur dirai qu'il faut vous bénir, et que vous êtes le maître à qui les publicains et eux doivent obéiſſance.

Je leur remontrerai qu'il faut accepter votre édit,

purement et simplement, comme on acceptait la bulle.

Mais, Monsieur, il faut que je vous envoye une 1775.
lettre que je viens de recevoir de M. *Fabry*, l'un de nos syndics. Il écrit comme un chat; mais peut-être a-t-il raison de se plaindre des fermiers généraux qui, en 1760, portèrent, par une exagération excessive, le produit des traites et gabelles, dans le pays de Gex, à vingt-trois mille six cents livres; et qui, par une autre exagération, le portent cette année-ci à soixante mille livres *Positis ponendis, et ablatis auferendis.*

Je ne saurais guère accorder ces assertions avec la dernière idée de nos états, qui m'assuraient, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, que le profit net des fermiers généraux n'allait avec nous qu'à sept ou huit mille livres. S'il faut que vous soyez obligé continuellement, vous, Monsieur, et monsieur le contrôleur général, de réformer tous les mémoires dont la cupidité humaine vous pestifère, je vous plains de passer si tristement votre temps.

Mais notre chétive province est peut-être aussi un peu à plaindre d'être obligée de donner cinq cents francs par an à chacune des soixante colonnes de l'Etat, qui sont des colonnes d'or. Nous ne sommes que d'argile, et notre argile encore ne vaut rien. Quant on y a semé un grain, il ne meurt pas, à la vérité, pour renaître, comme l'Evangile le disait; mais il ne rend jamais que trois pour un aux pauvres cultivateurs *qui euntes ibant et flebant mittentes semina sua.*

1775. Enfin, Monsieur, cette opération est la vôtre; c'est celle de M. *Turgot*. Ou je mourrai à la peine, ou lundi prochain la plus petite de toutes les cohues signera son remercîment; mais nous empêcherez-vous de vous demander l'aumône? on la doit aux pauvres, c'est par-là qu'on rachète ses péchés. Certainement les fermiers généraux en ont fait; et quand ils nous donneront cinq ou six mille francs par an sur les trente mille livres, pour entrer dans le royaume des cieux, ils feront un très-bon marché. Je propose cette bonne œuvre à monsieur le contrôleur général. Qu'il mette dans l'édit vingt-cinq mille francs au lieu de trente, cela est très-aisé; et messieurs les fermiers ne pousseront pas plus de cris de douleur que nous autres gueux nous en pousserons de joie.

Pardonnez à cette exhortation chrétienne. Elle n'a rien de commun avec l'acceptation solennelle que nous devons faire dans la grande ville de Gex, etc.

LETTRE XIX.

A M. TURGOT.

MINISTRE D'ÉTAT ET CONTROLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES.

décembre.

MONSEIGNEUR le contrôleur général est supplié de daigner jeter un coup-d'œil sur les demandes des états du pays de Gex. Ces demandes consistent:

I.

I.

Dans la permission de faire venir toutes les marchandises de Marseille avec la même exemption de droits dont Genève jouit, attendu que cette exemption seule a réduit le pays de Gex à n'avoir jamais aucun marchand français, et à la nécessité de se pourvoir à Genève de toutes les choses nécessaires à la vie. Cette différence prodigieuse entre une ville étrangère et un pays appartenant au roi, a mis les Génevois en état de se faire plus de sept millions de rentes sur les finances de sa Majesté, et d'être en possession, avec le sieur *Geoffrin*, de la manufacture des glaces de Saint-Gobin et de Paris. 1775.

II.

Monseigneur le contrôleur général verra que ce petit pays paye à sa Majesté environ cent trente mille livres par année, sans qu'aucune communauté ait pu faire le moindre profit, excepté la colonie établie à Ferney.

III.

Il verra que ce pays très-pauvre a été obligé d'emprunter cent trente-quatre mille livres, pour réparer les pertes occasionnées par les corvées.

IV.

Il verra ce que coûte à la ferme générale la foule d'employés inutiles établis dans le pays de Gex.

V.

Il verra le bénéfice que ce pays propose à la ferme générale, et ce qu'il demande au sujet du sel et du tabac.

—— Les états de Gex attendront très-respectueuse-
1775. ment les ordres de Monseigneur.

LETTRE XX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 14 de décembre.

Je n'ai point encore eu un si beau sujet d'écrire à notre protectrice. C'était mardi, 12 de ce mois, que je devais lui mander notre triomphe sur ceux qui s'opposaient au salut du pays, et qui avaient mis des prêtres dans leur parti. Mon ame commanda à mon corps de la suivre aux états. J'allai à Gex, tout malingre et tout misérable que j'étais. Je parlai, quoique ma voix fût entièrement éteinte. Je proposai au clergé d'accepter la bulle *unigenitus* de M. *Turgot*, c'est-à-dire la taxe de trente mille livres, purement et simplement, avec une *reconnaissance respectueuse*. Tout fut fait, tout fut écrit comme je le voulais. Mille habitans du pays étaient dans les environs aux écoutes, et soupiraient après ce moment comme après leur salut, malgré les trente mille livres. Ce fut un cri de joie dans toute la province On mit des cocardes à nos chevaux, on jeta des feuilles de laurier dans notre carrosse. Nos dragons accoururent en bel uniforme, l'épée à la main. On s'enivra par-tout à votre santé, à celle de M. *Turgot* et de M. de *Trudaine*. On tira nos canons de poche toute la journee.

Je devais donc, Madame, vous écrire tout cela

le mardi ; mais il fallut travailler à mille détails attachés à la grande opération ; il fallut envoyer des paquets à Paris ; j'étais excédé, et je m'endormis. Ma lettre ne partira donc que demain vendredi, 15 du mois ; et vous verrez par cette lettre qu'il n'y a point de joie pure dans ce monde : car pendant que nous passions doucement notre temps à remercier M. *Turgot*, et que toute la province était occupée à boire, les pandoures de la ferme générale, qui ne doivent finir la campagne qu'au premier de janvier, avaient des ordres secrets de nous saccager. Ils marchaient par troupes au nombre de cinquante, arrêtaient toutes les voitures, fouillaient dans toutes les poches, forçaient toutes les maisons, y faisaient le dégât au nom du roi, et obligeaient tous les paysans à se racheter pour de l'argent. Je ne conçois pas comment on n'a point sonné le tocsin contre eux dans tous les villages, et comment on ne les a pas exterminés. Il est bien étrange que la ferme générale, n'ayant plus que quinze jours pour tenir leurs troupes chez nous en quartier d'hiver, ait pu leur permettre, et même leur ordonner des excès si punissables. Les honnêtes gens ont été très-sages, et ont contenu le peuple qui voulait se jeter sur ces brigands comme sur des loups enragés. 1775.

Puisse M. *Turgot* nous délivrer de ces monstres pour nos étrennes, comme il nous l'a promis !

Le palais dauphin est bien loin d'être couvert. M. *Racle* nous avait flattés qu'il le serait au premier de novembre ; mais tout s'est borné à des prépara-

—— tifs, et à piquer à coups de marteau de grandes
1775. pierres de roche qui, à mon gré, ne conviennent point du tout à une maison de campagne. Il en a fini entièrement une pour lui, qui contient de grands magasins et des appartemens commodes, et qui coûte quatre fois moins. Tout le monde est persuadé que notre petit pays va s'enrichir et se peupler. On s'empresse en effet à me demander des maisons à toute heure; mais je ne bâtis pas comme *Amphion*, et je n'ai plus de lyre. Tout va bientôt me manquer; mais j'aurai au moins achevé à peu-près mon ouvrage, et je mourrai avec la consolation d'avoir été encouragé par vous.

Agréez l'attachement inviolable de votre protégé *V.*, qui est à vous jusqu'à son dernier soupir.

LETTRE XXI.

A M. BAILLY,

DE L'ACADEMIE DES SCIENCES.

A Ferney, le 15 de décembre.

J'AI bien des grâces à vous rendre, Monsieur; car ayant reçu le même jour un gros livre de médecine et le vôtre (*), lorsque j'étais encore malade, je n'ai point ouvert le premier; j'ai déjà lu le second presque tout entier, et je me porte mieux.

(*) *Histoire de l'astronomie ancienne.*

Vous pouviez intituler votre livre, *Hiſtoire du ciel*, à bien plus juſte titre que l'abbé *Pluche* qui, à mon avis, n'a fait qu'un mauvais roman. Ses conjectures ne ſont pas mieux fondées que celles de ce vieux fou qui prétendait que les douze ſignes du zodiaque étaient évidemment inventés par les patriarches juifs; que *Rébecca* était le ſigne de la vierge, avant qu'elle eût épouſé *Iſaac*; que le belier était celui qu'*Abraham* avait ſacrifié ſur la montagne *Moria*; que les gémeaux étaient *Jacob et Iſaü*, etc. 1775.

Je vois dans votre livre, Monſieur, une profonde connaiſſance de tous les faits avérés et de tous les faits probables. Lorſque je l'aurai fini, je n'aurai d'autre empreſſement que celui de le relire: mes yeux de quatre-vingt-deux ans me permettront ce plaiſir. Je ſuis déjà entièrement de votre avis ſur ce que vous dites qu'il n'eſt pas poſſible que différens peuples ſe ſoient accordés dans les mêmes méthodes, les mêmes connaiſſances, les mêmes fables et les mêmes ſuperſtitions, ſi tout cela n'a pas été puiſé chez une nation primitive qui a enſeigné et égaré le reſte de la terre. Or, il y a long-temps que j'ai regardé l'ancienne dynaſtie des brachmanes comme cette nation primitive. Vous connaiſſez les livres de M. *Holwel* et de Mr *Dow*; vous citez ſur-tout ce bon homme *Holwel*.

Vous devez avoir été bien étonné, Monſieur, des fragmens de l'ancien *Shaſtabad*, écrit il y a environ cinq mille ans. C'eſt le ſeul monument un peu antique qui reſte ſur la terre. Il a fallu l'opiniâtreté anglaiſe, pour le chercher, et pour l'entendre. Je

—— soupçonnais ce gouverneur de Calcuta d'avoir un
1775. peu aidé à la lettre; je m'en suis informé au gouverneur de la compagnie anglaise des Indes, qui vint chez moi il y a quelque temps, et qui est un des hommes les plus instruits de l'Europe. Il m'a dit que M. *Holwel* était la vérité et la simplicité même: il ne pouvait assez l'admirer d'avoir eu le courage et la patience d'apprendre l'ancienne langue sacrée des brachmanes, qui n'est connue aujourd'hui que d'un petit nombre de brames de Bénarès.

Enfin, Monsieur, je suis convaincu que tout nous vient des bords du Gange, astronomie, astrologie, métempsycose, etc.

Je ne puis assez vous remercier de la bonté dont vous m'avez honoré.

Agréez, Monsieur, l'estime la plus sincère et la plus respectueuse, etc.

Le vieux malade V.

LETTRE XXII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

20 de décembre.

Il se pourrait faire, notre respectable et chère protectrice, qu'il y ait actuellement par les chemins une lettre de vous, et même une de M. le marquis de *la Tour-du-Pin*, à qui j'écrivis il y a quinze jours pour le remercier de vos bontés et des siennes, et pour obtenir une permission authentique de me

chauffer dans ſon gouvernement. Vous connaiſſez le fort l'Ecluſe ; ce n'eſt pas la plus importante citadelle du royaume, mais elle eſt pour moi en pays ennemi, et le major de la place ne laiſſe pas paſſer une bûche ſans un ordre exprès du commandant de la province. Je me flatte que monſieur le commandant aime trop madame ſa ſœur pour ſouffrir que ſon protégé, qui n'a que la peau ſur les os, meure de froid aux fêtes de Noël, à l'extrémité du royaume de France. 1775.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, Madame, que nos poſtes ſont tellement arrangées dans votre colonie, qu'il faut toujours vous faire réponſe avant d'avoir reçu votre lettre.

Le courier qui s'en va de chez nous part à neuf heures du matin, et le courrier qui vient de chez vous n'arrive qu'à onze heures. Cela n'eſt pas trop bien entendu, mais cela eſt au nombre des cent mille petits abus trop légers pour être réformés.

Je vous écris donc, Madame, à neuf heures du matin, le 20 de décembre, en attendant que vers le midi j'aye la conſolation de voir un peu de votre petite écriture.

Racle a de très-beaux magaſins dans leſquels il y a de très-belle faïence. Nous avons réparé tous les déſaſtres que les ouragans et les inondations avaient cauſés ; mais pour Château-Dauphin, il a été entièrement négligé, je crois vous l'avoir déjà mandé : ainſi je conſeille à notre chère commandante, quand elle viendra honorer ſa colonie de ſa préſence, de ne point deſcendre à Château-Dauphin, où elle ne

trouverait que des pierres qui ne sont pas encore les
1775. unes sur les autres; mais il y a encore bien loin de la fin de décembre aux beaux jours où notre commandante pourra venir visiter son pays. Elle aura le temps de faire donner, par le clergé qu'elle gouverne, un bon bénéfice à ce grand garçon de *Varicourt*, qui est un des plus beaux prêtres du royaume, et un des plus pauvres. Elle aura accommodé les difficiles affaires de M. de *Crassy*; elle aura arrangé celles de dix ou douze familles; elle aura rapatrié M. de *Richelieu* avec madame de *Saint-Vincent*, plutôt que de venir dans notre misérable climat. Il faut me résoudre à passer mon hiver dans les regrets. Je n'ai pas encore le plaisir d'être délivré des pandoures de messieurs les fermiers généraux. Leur armée est encore à nos portes. Je ne peux pas dire :

Et mes derniers regards ont vu fuir les commis,

et je ne sais quand mes derniers regards seront consolés par votre présence.

LETTRE

LETTRE XXIII.

A M. TURGOT.

22 de décembre.

MONSEIGNEUR,

Vous avez d'autres affaires que celles du pays de Gex, ainsi je ferai court. 1775.

Quand je vous ai proposé de sauver les ames de soixante fermiers généraux pour une aumône d'environ cinq mille livres, c'était bon marché, et c'était même contre mon intention que je vous adressais ma prière, parce que je crois fermement avec vous qu'il faut les damner pour leurs trente mille livres.

Quand je suis allé à nos états, malgré mon âge de quatre-vingt-deux ans et ma faiblesse, ce n'a été que pour faire accepter purement et simplement vos bontés sans aucune représentation.

Si on en a fait depuis, pendant que je suis dans mon lit, j'en suis très-innocent, et de plus très-fâché.

Je ne me mêle que de ma petite colonie. Je fais bâtir plusieurs nouvelles maisons de pierres de taille que des étrangers, nouveaux sujets du roi, habiteront ce printemps.

Je défriche et j'améliore le plus mauvais terrain du royaume.

1775. Je bénis, en m'éveillant et en m'endormant, M. le duc de *Sulli-Turgot.*

Si je devais mourir le 2 de janvier 1776, je voudrais avoir fait venir pour mes héritiers, le premier de janvier, dans ma colonie, du sucre, du café, des épices, de l'huile, des citrons, des oranges, du vin de Saint-Laurent, sans acheter tout cela à Genève.

Je vous supplie de croire que, si j'étais encore dans ma jeunesse; si par exemple, je n'avais que soixante et dix ans, je ne vous serais pas attaché avec plus d'admiration et de respect.

LETTRE XXIV.

A M. L'ABBÉ DE VITRAC,

Sous-principal du collége de Limoges, des académies de Montauban, Clermont-Ferrand, la Rochelle, etc.

A Ferney, 23 de décembre.

Je vous dois des remercîmens, Monsieur, pour les deux pièces d'éloquence que vous avez bien voulu m'envoyer. Il est très-beau de célébrer, au bout de deux cents ans, la mémoire de ceux qui éclairèrent leur siècle, et qui ne méritaient pas d'être oubliés du nôtre. L'*Eloge de* l'ancien *Dorat* vous a fourni une occasion bien agréable de rendre justice à M. *Dorat* d'aujourd'hui.

Il y a un autre homme dont Limoges se sou-

viendra un jour avec une tendre reconnaissance, —— et qui fait actuellement autant de bien à la France 1775.
qu'il en a fait à votre patrie.

Permettez-moi une observation sur l'anecdote dont vous parlez dans votre ouvrage. Vous supposez, après tant d'autres, que *Charles IX* est l'auteur de ces beaux vers à *Ronsard*:

Tous deux également nous portons des couronnes, etc.

Il n'est guère possible que ces vers soient de la même main qui écrivait à *Ronsard*:

Si tu ne viens demain me trouver à Pontoise,
Adviendra entre nous une bien grande noise.

On peut croire que ces derniers vers étaient de *Charles IX*, et que les autres étaient d'*Amiot*, son précepteur. Le malheureux prince qui commanda la Saint-Barthelemi, n'était pas digne de faire de beaux vers.

Il est triste que vous citiez dans vos notes un aussi vil coquin que le *Sabatier de Castres*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE XXV.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 23 de décembre.

MONSIEUR,

1775. — Depuis l'acceptation unanime de vos bienfaits et notre prompte soumission à payer trente mille livres d'indemnité à la ferme générale, j'apprends des choses dont je crois vous devoir donner avis.

Il vous souvient qu'autrefois, lorsque vous étiez près de faire à notre pays la même grâce, on suscita je ne sais quels ouvriers lapidaires de la ville de Gex pour s'y opposer. On se sert aujourd'hui du même artifice.

Ces prétendus lapidaires n'ont pas un pouce de terrain dans la province. On m'assure même qu'on a signé des noms de gens qui n'existent pas.

Je ne fais nulle réflexion sur cette manœuvre, je la soumets à votre jugement et à vos ordres, ainsi qu'à ceux de monsieur le contrôleur général.

Un nommé *la Gros* sort de chez moi dans le moment. Il propose, conjointement avec le sieur *Sédillot*, receveur du sel de la province pour les fermiers généraux, et avec le sieur *la Chaux*, receveur du domaine, de fournir de sel le pays de Gex, au prix qui nous conviendra, et se chargent de payer pous nous les trente mille livres à la ferme générale.

Il prétend que la république de Genève veut bien, dès à préſent, lui céder mille minots au même prix qu'elle les a reçus pourvu que vous l'approuviez conjointement avec monſieur le contrôleur général. 1775.

Je lui ai demandé s'il avait parlé de cette affaire à M. *Fabry*, il m'a répondu que oui; que M. *Fabry* a reçu ſes offres avec tranſport, et qu'il n'attend que la conſommation de l'affaire des franchiſes pour tranſiger avec cette nouvelle compagnie au nom de la province; bien entendu que le marché fait avec cette compagnie n'empêcherait point les particuliers de ſe pourvoir de ſel où ils voudraient.

Il n'y a encore rien de ſigné entre cette compagnie et M. *Fabry*, ſubdélégué de monſieur l'intendant.

Je me borne, Monſieur, à vous dire ſimplement les faits, et à vous renouveler les juſtes ſentimens de ma reconnaiſſance.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect, Monſieur, votre, etc.

LETTRE XXVI.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 de décembre.

Il faut, Monſieur, que je vous conte nos aventures, parce que vous les ſavez, et que vous avez contribué plus que perſonne à nous délivrer d'eſclavage.

1775. Vous ne pensez pas sans doute que les hommes soient plus sages dans notre petit pays qu'ailleurs. Nous sommes, il est vrai, à l'abri de la grande contagion de Paris ; mais nous avons nos maladies épidémiques comme les autres, nous avons nos petites brigues, nos petits intérêts, nos divisions, nos sottises, *tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia.*

Bien des gens ont prétendu qu'il fallait me jeter dans le lac de Genève, pour avoir obtenu de monsieur *Turgot* la permission de payer trente mille francs d'impôts à messieurs les fermiers généraux. Il a fallu que j'écrivisse lettre sur lettre pour supplier le ministre de diminuer cette somme, de sorte que, dans cette affaire, il a fallu me conduire comme dans les assemblées du clergé, c'est-à-dire, agir contre ma conscience.

Cependant quand il fallut assembler les états pour accepter les bontés de monsieur le contrôleur général, j'allai à cette assemblée, où d'ailleurs je ne vas jamais, et j'eus le plaisir de faire mettre dans les registres : *Nous acceptons unanimement, avec la reconnaissance la plus respectueuse.*

Je vous avertis que j'ai borné là ma mission ; je ne veux aller ni sur les droits ni sur les prétentions de personne. Je rentre dans ma colonie comme dans ma coquille. Je suis assez content, pourvu que nous soyons libres au mois de janvier, et que notre petit pays puisse commercer comme Genève avec les provinces méridionales du royaume.

Je ſuis perſuadé que nos terres doubleront de prix dans un an. Elles commencent déjà à valoir beaucoup plus qu'on ne les eſtimait auparavant. Ce ſeul mot de liberté du commerce réveille toute induſtrie, anime l'eſpérance, et rend la terre plus fertile. Encore une fois, je regarde ce petit eſſai de monſieur le contrôleur général, comme *experimentum in anima vili*; mais aſſurément cette *anima vilis*, du moins la mienne, eſt pénétrée, enchantée de tout ce que fait M. *Turgot*. C'eſt le premier médecin du royaume; et ce grand corps épuiſé et malade lui devra bientôt une ſanté brillante. Mais, je vous prie, qu'il nous donne la liberté entière du commerce au mois de janvier, ſans quoi je ſerai lapidé, moi qui vous parle, moi qui ai promis cette liberté en ſon nom. 1775.

Nous avons les plus grandes obligations à M. de *Trudaine*; je le ſens plus que perſonne. Je ſens ſur-tout combien il eſt doux de vous avoir pour ami, et de pouvoir vous parler à cœur ouvert.

Je ne ſais rien de l'académie; on dit que M. *Turgot* pourrait bien nous faire le même honneur que nous fit M. *Colbert*; plût à Dieu! mais vous, eſt-ce que vous ne ſerez pas un jour de la bande?

Je vous embraſſe bien tendrement.

Le vieux malade V.

LETTRE XXVII.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

A Ferney, 27 de décembre.

1775. MON cher ami, vous ne m'avez point accusé la réception de deux paquets de graine pour sa Majesté. Vous ne m'avez rien écrit au sujet des impertinences de la *Gazette du Bas-Rhin*. Je vous ai mandé que j'avais instruit sa Majesté de cette affaire. Je dois vous dire de plus que l'avocat célèbre qui avait écrit en faveur des jeunes gens co-accusés, est le seul qui soit pleinement instruit des malversations horribles qui furent commises dans Abbeville. Il dit qu'elles furent portées à un excès inconcevable, et il compte dévoiler tous ces mystères d'iniquité dans un mémoire qui servira beaucoup à la réforme de la jurisprudence.

Le présent ministère sous lequel nous avons le bonheur de vivre, a fort à cœur cette réforme nécessaire. On y travaillera avec le plus grand zèle, et l'abominable mort de votre ancien ami ne sera pas oubliée.

C'est tout ce que peut vous mander pour le présent un pauvre malade qui n'en peut plus, et qui vous est très-attaché. *V.*

LETTRE XXVIII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 29 de décembre.

Je commence, Monsieur, par vous demander des nouvelles de votre procès de Rome, et puis je vous parlerai de notre procès de Gex dont vous voulez bien être le rapporteur. Je dirai toujours que messieurs les fermiers généraux ont demandé de nous une somme un peu trop forte; mais que nous sommes très-heureux d'en être quittes pour trente mille livres, grâces aux bontés de monsieur le contrôleur général. Il vivifie tout d'un coup notre petite province; il en fera autant du reste du royaume. L'abolition des corvées est sur-tout un bienfait que la France n'oubliera jamais. 1775.

Dites-moi, je vous prie, si le commencement de l'année 1776 serait un temps convenable pour demander l'abolition de la main-morte, après avoir obtenu l'abolition des bureaux des fermes. Le goût de la liberté augmente à mesure qu'on en jouit; mais ce n'est pas pour nous que nous présenterions cette requête, ce serait pour la Franche-Comté et pour quelques autres endroits du royaume, où la nature humaine est encore écrasée par la tyrannie féodale. Quel insupportable opprobre, mon cher philosophe, que de voir, à deux pas de chez moi, trente à quarante mille hommes de six pieds de haut, esclaves de quelques moines, et beau-

coup plus esclaves que s'ils étaient tombés entre
1775. les mains de messieurs de Maroc et d'Alger ? Songe-t-on combien il est ridicule et horrible, préjudiciable à l'Etat et au roi, honteux pour la nature humaine, que des hommes très-utiles et très-nombreux soient esclaves d'un petit nombre de faquins inutiles ? cela peut-il se souffrir après tant de déclarations de nos rois qui ont voulu que la servitude fût détruite, et que leur royaume fût celui des francs ?

Nous avons un projet d'édit sous *Louis XIV*, minuté par le bisaïeul de M. de *Malesherbes*, pour détruire la main-morte, en indemnisant les seigneurs féodaux. Qui pourra s'opposer à cette entreprise, si M. de *Malesherbes* et M. *Turgot* veulent la faire réussir ?

On propose, dit-on, beaucoup de nouveautés. Y en aura-t-il une aussi belle que celle de faire rentrer la nature humaine dans ses droits ? Mandez-moi, je vous en prie, ce que vous en pensez.

Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici.

Un M. l'abbé de *Lubersac*, vicaire général de Narbonne, etc. vient de m'envoyer un grand in-folio sur tous les monumens faits et à faire, et surtout un grand arc de triomphe à la gloire de *Louis XIV*. Je ne connais point d'arc de triomphe comparable à celui dont je vous parle. Vous devriez bien en faire un sujet de conversation, avec M. *Turgot*. N'oubliez pas, je vous prie, de lui dire que notre petit pays le bénit, comme le royaume en entier le bénira.

Je vous demande aussi en grâce de vous souvenir de moi auprès de M. de *Trudaine*; je suis pénétré de ses bontés. 1775.

Avez-vous vu madame de *Saint-Julien?* Je vous avais envoyé, il y a long-temps, un mémoire pour lui être communiqué; mais tous nos mémoires deviennent aujourd'hui inutiles. Je crois la franchise du pays de Gex consommée, et que nous n'avons plus rien à faire qu'à chanter le *Te Deum*.

Au reste, je ne sais rien de ce qui se passe à Paris : je ne sais pas même qui succédera dans l'académie au frétillant abbé de *Voisenon*.

LETTRE XXIX.

A M. DE LA HARPE.

Mon cher ami, j'étais bien en peine; M. de *Vaines* m'annonçait, par sa lettre que je reçus le 17, votre Menzicof qui devait arriver par le même courrier; mais Menzicof s'est arrêté en chemin, je ne l'ai reçu que le 19; je l'ai lu sur le champ, et je le renvoie le même jour, car il faut être fidelle.

Madame *Denis* n'a pas pu le lire; elle est très-malade dans sa Sibérie, depuis près d'un mois, et dans un état qui nous a fait trembler.

Je n'ai montré votre pièce à personne; j'ai eu du plaisir pour moi tout seul. Vous voilà, mon cher ami, dans la force de votre talent; la pièce est neuve, intéressante, fortement et élégamment

écrite. En vérité, c'est l'ouvrage d'un esprit supé-
1775. rieur, et je vous remercie de tout mon cœur de me l'avoir fait connaître. Je ne suis pas de ces gens qui, en lisant une pièce de théâtre de leur ami, imaginent sur le champ un plan différent de celui qu'ils lisent, et qui critiquent tout ce qu'ils ne trouvent pas conforme à leurs idées. Je me laisse aller aux idées de l'auteur, c'est lui qui me mène. S'il m'émeut, s'il m'intéresse, si son ensemble et ses détails font sur moi une grande impression, je ne le chicane pas, je ne sens que le plaisir qu'il m'a donné.

Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est qu'on envoye en Sibérie les acteurs de Paris, qui sont indignes de jouer votre pièce, et qu'on réforme entièrement le théâtre de Paris.

La maison de Brandebourg s'enrichit actuellement de nos dépouilles, comme dans la guerre de 1756. Elle vous prend *le Kain* et *Clairon*. Il ne reste rien à Paris, et le pauvre siècle s'en irait sans vous dans le néant.

Pourquoi n'auriez-vous pas une troupe de *Monsieur*, comme il y en avait une du temps de *Louis XIV*? cette troupe pourrait être sous vos ordres; vous auriez-là un assez joli petit ministère. C'est une idée qui me passe par la tête, et qui ne me paraît pas impraticable; il faut tout tenter plutôt que de dépendre des comédiens.

Quelque chose qui arrive, je vous regarde comme le restaurateur des belles-lettres. J'attends avec impatience, mon cher ami, le moment où vous parlerez

dans l'académie, et où vous ramènerez les Velches au bon goût dont ils se sont tant écartés ; vous en ferez de vrais français. 1775.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur ; je vous aime autant que j'aime Menzicof. *V.*

LETTRE XXX.

A M. TURGOT.

A Ferney, le 8 de janvier.

MONSEIGNEUR,

Un petit peuple devenu libre par vos bienfaits, ivre de joie et de reconnaissance, se jette à vos pieds pour vous remercier. 1776.

Je vous demanderai la permission d'implorer quelquefois votre protection et vos ordres en faveur de quelques personnes qui méritent bien vos bontés. Il y a, par exemple, le sieur *Sédillot*, ci-devant receveur du grenier à sel, lequel s'est conduit dans cette affaire avec un désintéressement inoui ; il a préféré hautement, dans l'assemblée des états, l'affranchissement de son pays à son intérêt particulier. Il y a le procureur du roi, nommé *Rouph*, pourvu anciennement de l'office de contrôleur du grenier à sel, homme de mérite, grand cultivateur, et chargé de dix enfans.

En attendant, je vous supplie de vouloir bien jeter un coup-d'œil sur le mémoire ci-joint, seule-

ment pour vous amuser, supposé que vous en ayez
1776. le temps. J'ai tâché, dans ce mémoire, de vous deviner; mais je ne suis capable que de sentir vos bienfaits, et de vous témoigner mon inutile respect, mon inutile reconnaissance, mon inutile attachement.

Le vieux malade de Ferney. V.

Mémoire à M. Turgot.

Le petit pays de Gex n'a que dix lieues de surface. La terre n'y rend que trois pour un, et le tiers du pays est en marécages.

Cependant, sans compter environ soixante et deux mille livres qu'il paye au roi par année en taille, capitation, vingtième, etc. il donne à la ferme générale, à commencer du premier janvier 1776, trente mille francs. Les registres des droits du domaine se montent, année commune, à plus de vingt mille livres.

Ainsi ce pays aride et presque incultivable, de dix lieues carrées, n'ayant aucun commerce, et n'étant point soumis au droit des aides, fournit à la ferme générale cinquante mille francs par an.

Si la France, dont l'étendue est d'environ quarante mille lieues carrées, était aussi stérile que le pays de Gex, aussi privée de commerce, si elle ne payait point d'aides, et si chaque terrain de même étendue que le pays de Gex payait à la ferme cinquante mille francs, il est clair que la ferme aurait de ce seul article deux cents millions de revenu: elle en rend

au roi environ cent trente; ses frais et son profit iraient à soixante et huit millions. 1776.

Mais le royaume étant environ trois fois plus riche, trois fois mieux cultivé, trois fois plus commerçant que le petit pays de Gex, doit probablement fournir à la ferme trois fois davantage à proportion.

Quand la ferme ne tirerait du royaume entier qu'une fois plus à proportion qu'elle tire du pays de Gex, il paraît qu'elle tirerait de la France quatre cents millions.

Réduisons ces quatre cents millions à trois cents: voilà donc une somme énorme de trois cents millions que la ferme recueillerait en renonçant à la gabelle et au tabac, comme elle y a renoncé avec nous.

Il paraît donc que le roi ne retire pas de la France ce qu'il en pourrait tirer, quoique les peuples soient surchargés d'impôts.

On a donc lieu de présumer que l'intention du ministère est d'enrichir le roi et l'Etat, en simplifiant la recette, et en soulageant le peuple.

En voici un exemple et une preuve. Nos dix lieues carrées payent à présent trente mille francs à la ferme, et se pourvoient de sel où elles peuvent.

Je suppose que sa Majesté nous permettra de prendre du sel à Peccais en Languedoc; nous en ferons venir cinq mille minots, tant pour notre consommation, que pour la santé de nos bestiaux, et pour l'engrais de nos terres, lesquelles étant d'une nature de terre à pot seraient fertilisées par

—— le sel même, malgré l'ancien préjugé qui a fait
1776. du sel le symbole de la stérilité.

Si le roi nous laissait prendre cinq mille minots à Peccais, nous l'achèterions du roi dix sous le quintal, comme les fermiers généraux. Ainsi un pays de dix lieues de surface fournirait au roi, pour le seul achat du sel, deux mille cinq cents livres; et la France entière, quatre mille fois plus étendue que le pays de Gex, en achèterait pour dix millions; et ce seul objet rendrait à la culture de la terre une armée immense de commis.

On ose croire que le ministère agit dans cette vue, et prépare toutes ses opérations suivant son grand principe de rendre la recette moins onéreuse, et de faire passer dans les coffres du roi les contributions des sujets avec les moindres frais possibles.

Ceux qui ne peuvent entrevoir que de loin une faible partie de ces projets, les béniſſent et les admirent; que feront ceux qui en sont les témoins?

LETTRE XXXI.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 22 de janvier.

LORSQUE vous viendrez souper, Monsieur, à Saconay ou à Ferney, vous ne verrez plus de pandoures des fermes générales, fouillant des religieuses, et troussant leurs cottes sacrées. Ces petits scandales n'arriveront plus dans mon voisinage. Tous les alguazils

alguazils de notre pays sont partis avec l'étoile des trois rois. Nous sommes libres aujourd'hui comme les Génevois et les Suisses, moyennant une indemnité que nous payons à la ferme générale. Je ne sais point de plus beau spectacle que celui de la joie publique; il n'y a point d'opéra qui en approche. 1776.

Vous, qui aimez M. *Turgot*, vous auriez été enchanté de le voir béni par dix mille de nos habitans, en attendant qu'il le soit de vingt millions de français. Il me semble qu'il fait un essai sur notre petite province. Le ministre de la guerre fait, de son côté, des arrangemens aussi utiles. L'âge d'or commence; c'est à vous de le chanter, je n'ai plus de voix; *vox quoque Mœrin deficit.* Mes sentimens pour vous ne se ressentent point de ma décrépitude.

Madame *Denis*, qui est presque aussi malade que moi, vous fait mille complimens. *V.*

LETTRE XXXII.

A M. DE VAINES.

11 de janvier.

Il faut, Monsieur, que je vous interrompe un moment. Il faut absolument que je vous dise, au nom de dix à douze mille hommes, combien nous avons d'obligations à M. *Turgot*, à quel point son nom nous est cher, et dans quelle ivresse de joie nage notre petite province. Je ne doute pas que ce petit essai de

liberté et d'impôt territorial ne prépare de loin de
1776. plus grands événemens. La plus petite province du royaume ne sera pas sans doute la seule heureuse. Je sais bien qu'il y a de fameux déprédateurs qui redoutent la vertu éclairée; je sais que des fripons murmurent contre le bonheur public, qu'ils se font écouter par leurs parasites. Ils crient que tout est perdu, si jamais le peuple est soulagé et le roi plus riche; mais j'espère tout de la fermeté du roi, qui soutiendra son ministre contre une cabale odieuse. Il a déjà confondu cette cabale, quand il a répondu à ses libelles, en vous nommant son lecteur. Vous ne pourrez jamais lui faire lire un meilleur ouvrage que ceux auxquels vous travaillez sous les yeux de M. *Turgot*.

Conservez un peu de bienveillance pour votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux malade V.

LETTRE XXXIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

11 de janvier.

Je ne jouis guère, ma belle protectrice, des triomphes dont nous vous avons l'obligation. L'hiver nous désole, madame *Denis* et moi. Vous seriez bien attrapée, si vous étiez obligée, comme nous, de ne pas sortir de votre chambre. Nous sommes consolés par le bruit des acclamations, par les cris de joie de toute une province, et par les compli-

mens que nous recevons de tous côtés. Si on pouvait savoir à Paris le bon effet que ce petit événement a produit dans le pays étranger, la cabale qui s'élève contre M. *Turgot* changerait bien de ton, et serait forcée de chanter ses louanges. C'est une chose honteuse et infame qu'on ose décrier dans Paris le ministre le plus éclairé et le plus intègre que la France ait jamais eu. Ses ennemis ne pouvant désapprouver ce qu'il a fait, s'occupent à blâmer ce qu'il fera. Qu'ils attendent du moins les événemens pour s'en plaindre, à moins qu'ils n'aient le don de prophétie. 1776.

Je ne sais comment vous êtes avec M. le maréchal de *Richelieu*. Je vous demanderais votre protection auprès de lui, s'il était assez heureux pour vous voir souvent. Il me semble que je suis dans sa disgrâce pour lui avoir écrit en faveur de quelques-uns de nos académiciens, et pour lui avoir remontré qu'il ne tenait qu'à lui de se faire des partisans zélés de ceux qui ont l'honneur d'être ses confrères, et auxquels il avait peut-être témoigné trop peu de bienveillance. Je vois qu'il est comme les rois qui ne veulent pas que les courtisans leur disent leurs vérités.

Je crois que M. le duc de *Choiseul* est plus juste. Je me flatte qu'il rend justice à la pureté de ma conduite et aux sentimens de mon cœur; mais c'est de vous sur-tout, Madame, que j'attends mes plus chères consolations. C'est sur les ailes brillantes de mon *Papillon philosophe* que je fonde mes espérances. Ne reviendra-t-elle pas dans son gouvernement,

1776. après avoir voltigé tout l'hiver dans Paris? ne gagnera-t-elle plus le prix des jeux au pied du mont Jura?

Je me chauffe en attendant avec le bois que monsieur votre frère m'a permis de tirer du fond de notre petite province; et les employés des fermes savent à présent de quel bois je me chauffe. Votre amitié et vos bontés me rendraient le plus heureux des hommes, si on pouvait être heureux à quatre-vingt-deux ans avec une santé détestable; mais au moins, avec l'amitié dont vous m'honorez, je suis sans doute moins malheureux. *V.*

LETTRE XXXIV.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

13 de janvier.

Mon cher Marquis, je vous sais bien bon gré de vous être à la fin humanisé avec moi, et de m'avoir écrit des lettres qui disent quelque chose. J'ai le malheur dans ma solitude de ne connaître ni *le paysan perverti*, ni *le Célibataire*; mais je trouve plaisant que vous me recommandiez de ne montrer qu'à madame *Denis* ce que vous avez la complaisance de m'écrire. Messieurs les Parisiens s'imaginent toujours que le reste de la terre est fait comme le faubourg Saint-Germain et le quartier du Palais royal; et qu'au sortir de l'opéra les Suisses content les nouvelles du jour, avant de souper avec quinze ou vingt amis intimes. Ce n'est pas là ma façon

d'être. Ma ſolitude n'eſt interrompue que par les acclamations de dix ou douze mille habitans qui bénissent M. *Turgot*. 1776.

Notre petite province ſe trouve à préſent la ſeule de France qui ſoit délivrée des pandoures des fermes générales. Nous goûtons le bonheur d'être libres. Nous n'avons pas parmi nous un ſeul payſan perverti; et il n'y a peut-être que moi qui ſache ſi l'on a joué *le Célibataire* et *le Connétable de Bourbon*.

Les déſerteurs qui reviennent en foule, et qui paſſent par notre pays, chantent les louanges de M. de *Saint-Germain* comme nous chantons celles de M. *Turgot*. Je me doute bien qu'il y a quelques financiers dans Paris dont les voix ne ſe mêlent point à nos concerts; nous ſavons que les ſangſues ne chantent point; et nous ne nous embarraſſons guère que ces meſſieurs applaudiſſent ou non aux opérations du meilleur miniſtre des finances que la France ait jamais eu.

On dit qu'il court dans Paris une paſquinade intitulée : *Entretien du père Adam et du père Saint-Germain*. Je ne connais pas plus cette ſottiſe que le *Payſan perverti*.

Madame *Denis* eſt fort languiſſante. L'hiver me tue et ne la corrigera point de ſa pareſſe.

Le vieux malade de Ferney vous écrit pour elle, et tous deux vous ſont tendrement attachés. V.

LETTRE XXXV.

A M. TURGOT.

13 de janvier.

1776. PARDONNEZ à un vieillard ses indiscrétions et ses importunités. Un des droits de votre place est d'essuyer les unes et les autres.

Vous faites naître un beau siècle dont je ne verrai que la premiere aurore. J'entrevois de grands changemens, et la France en avait besoin en tout genre.

J'apprends qu'en Toscane on vient d'essayer l'usage de vos principes, et qu'un plein succès en a justifié la bonté.

On me dit qu'en France des gens intéressés et d'autres gens très-ingrats, qui vous doivent leur existence, forment une cabale contre vous. Je me flatte qu'elle sera dissipée. Mon espérance est fondée sur le caractère du roi et sur les vrais services que vous rendez à la nation.

Le petit pays de Gex est à peine un point sur la carte; mais vous ne sauriez croire les heureux effets de vos dernières opérations dans ce coin de terre. Les acclamations sont portées jusqu'aux bords du Rhin. Vous ne vous en souciez guère, mais je m'en soucie beaucoup, parce que j'aime votre gloire autant que vous aimez le bien public.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous présenter, sur un papier séparé, des prières et des questions

sur lesquelles je n'ose vous prier de me répondre. —— Mais je vous supplie de me faire savoir vos volontés 1776.
par M. *Dupont*.

Je numérote mes prières, afin que, pour épargner le temps et les paroles, on me réponde *ad primum*, *ad secundum*, comme on fait en Allemagne, si mieux n'aimez faire mettre vos ordres en marge.

Triomphez, Monseigneur, des fripons et de la goutte; conservez vos bontés pour le plus vieux de vos serviteurs et le plus zélé de vos admirateurs: vous ne vous embarrassez guère de son profond respect.

Le vieux malade de Ferney. V.

I.

Les détachemens de l'armée des fermiers généraux ayant eu ordre de décamper le premier de janvier 1776, ont parcouru tout le pays de Gex, du premier de janvier au six du mois, sont entrés à force ouverte dans les maisons des habitans, les ont attaqués sur les grands chemins, en ont conduit plusieurs en prison les fers aux mains, et les ont rançonnés comme en pays ennemi. On demande si ces vexations étant attestées par les curés de chaque paroisse, et les procès verbaux étant présentés, monseigneur le contrôleur général permettra que l'argent extorqué par les commis de la ferme soit rendu par les états aux parties lésées, et retenu sur les trente mille livres qui doivent être payées à la ferme.

1776.

II.

La république de Genève est prête à fournir mille minots de sel au pays de Gex, en cas que monseigneur le contrôleur général veuille bien signer que le roi ne désapprouve point ce secours passager que Genève consent de nous donner.

III.

Les états du pays de Gex demandent à acheter deux mille minots par année des fermiers généraux, au même prix que le Vallais achète son sel. La ferme ne peut craindre que ces deux mille minots soient reversés en fraude dans les pays voisins sujets à la gabelle, puisqu'il nous en faut environ quatre ou cinq mille minots, tant pour la consommation journalière des ménages, que pour la salaison des fromages et des porcs, pour donner à tous les bestiaux, et même pour améliorer nos terres trop glaiseuses.

IV.

Monseigneur le contrôleur général aimerait-il mieux nous permettre de faire acheter du sel à Peccais au même prix que la ferme l'achète du roi, et de le faire venir nous-mêmes à nos frais ?

V.

Dans la répartition que nous ferons pour l'imposition de l'indemnité des trente mille livres à la ferme générale, et pour l'heureuse abolition des corvées, sera-t-il permis d'y comprendre les locataires, cabaretiers, qui sont en assez grand nombre,

et

et les autres locataires qui font commerce de bijouteries et de montres, quoiqu'ils n'aient pas de fonds territoriaux? 1776.

VI.

La ferme générale ne retirant plus à Versoy, frontière de France, le petit droit de transit pour les marchandises venant de Genève, de Suisse et d'Allemagne, et n'allant point en France, sera-t-il permis au pays de Gex de percevoir à son profit ce petit droit qui n'est payé que par des étrangers?

VII.

La tannerie étant presque entièrement tombée en France, et le pays de Gex ne possédant plus que trois tanneurs; *Henri IV* ayant exempté ce pays de l'impôt sur la marque des cuirs, monseigneur le contrôleur général aura-t-il la bonté de maintenir cette exemption?

VIII.

La liberté du commerce des blés étant établie dans tout le royaume, les commis du pays de Gex retirés tous sur la frontière de cette petite province par-delà le fort de l'Ecluse, se sont avisés d'arrêter tous les blés qui venaient du Bugey et de la Franche-Comté à Gex. Le maire et subdélégué de Gex leur a écrit que l'intention du ministère était que tous les grains passassent librement. Monseigneur le contrôleur général est supplié de vouloir bien nous faire donner un ordre par écrit pour laisser passer au fort de l'Ecluse, et par toutes nos autres

frontières, notre blé, notre bois et notre comeſti-
1776 ble, attendu que le 11 du mois ils ont rançonné tous les payſans qui apportaient du beurre, des œufs et du bois. Le pays ſe flatte que monſeigneur voudra bien lui faire juſtice.

LETTRE XXXVI.

AU MEME.

Les habitans de la vallée de Chézery et de Lellex au mont Jura, frontière du royaume, repréſentent très-humblement qu'ils ſont ſerfs des moines bernardins établis à Chézery.

Que leur pays appartenait à la Savoie, avant l'échange de 1760.

Que le roi de Sardaigne, duc de Savoie, abolit la ſervitude en 1762, et qu'ils ne ſont aujourd'hui eſclaves de moines que parce qu'ils ſont devenus français.

Ils informent monſeigneur que, tandis qu'il abolit les corvées en France, le couvent des bernadins de Chézery leur ordonne de travailler par corvées aux embelliſſemens de cette ſeigneurie, et leur impoſe des travaux qui ſurpaſſent leurs forces, et qui ruinent leur ſanté.

Ils ſe jettent aux pieds du père du peuple.

LETTRE XXXVII.

A M. BAILLY.

A Ferney, 19 de Janvier.

J'OSE toujours, Monsieur, vous demander grâce pour les brachmanes. Ces Gangarides qui habitaient un si beau climat, et à qui la nature prodiguait tous les biens, devaient, ce me semble, avoir plus de loisir pour contempler les astres que n'en avaient les Tartares-kalcas et les Tartares-usbecks. Les autres Tartares portugais, espagnols, hollandais, et même français, qui sont venus ravager les côtes de Malabar et de Coromandel, ont pu détruire les sciences dans ce pays-là, comme les Turcs les ont détruites dans la Grèce. Nos compagnies des Indes n'ont pas été des académies des sciences. 1776.

Je n'ai pas de peine à croire que nos soldats envoyés dans l'Inde, et nos commis, encore plus cruels et plus fripons, aient un peu dérangé les études des écoles que *Zoroastre* et *Pythagore* venaient consulter. Mais enfin nous n'avons point encore brûlé Bénarès, les Espagnols n'y ont point établi l'inquisition comme à Goa; et l'on m'assure que dans cette ville, qui est peut-être la plus ancienne du monde, il y a encore de vrais savans.

Les Tartares vinrent plus d'une fois subjuguer ce beau pays; mais ils repectaient Bénarès; et il y a encore un grand pays voisin où ce qu'on appelle l'âge d'or s'est conservé.

1776. Il ne nous est jamais venu de la Scythie européane et asiatique que des tigres qui ont mangé nos agneaux. Quelques-uns de ces tigres, à la vérité, ont été un peu astronomes quand ils ont été de loisir, après avoir saccagé tout le nord de l'Inde; mais est-il à croire que ces tigres partirent d'abord de leurs tanières avec des quarts de cercle et des astrolabes? rien n'est plus ingénieux et plus vraisemblable, Monsieur, que ce que vous dites des premières observations, qui n'ont pu être faites que dans des pays où le plus long jour est de seize heures et le plus court de huit: mais il me semble que les Indiens septentrionaux, qui demeuraient à Cachemire vers le trente-sixième degré, pouvaient bien être à portée de faire cette découverte.

Enfin ce qui me fait pencher pour les brachmanes, c'est cette foule de témoignages avantageux que l'antiquité nous fournit en leur faveur. Ce sont les voyages étonnans entrepris des bouts de l'Europe pour aller s'instruire chez eux. A-t-on jamais vu un philosophe grec aller chercher la science dans les pays de Gog et de Magog?

Il est vrai que les bramines d'aujourd'hui qui demeurent à Tanjaour, ne sont que des copistes qui travaillent de routine, et dont nous avons beaucoup dérangé les études; mais songez, je vous en prie, qu'il n'y a plus de *Platon* dans Athènes, ni de *Cicéron* dans Rome.

Ce que je sais certainement, c'est que vous citez des livres qui ne valent pas le vôtre, à beaucoup

près ; que je vous ai une extrême obligation de me l'avoir envoyé et de m'avoir instruit, et je vous demande pardon d'avoir quelque scrupule sur un ou deux points. Le doute sert à raffermir la foi. 1776.

J'ai l'honneur d'être avec reconnaissance et avec l'estime la plus respectueuse, etc.

Le vieux malade V.

LETTRE XXXVIII.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 26 de janvier.

MONSIEUR,

Vos bontés m'ont enhardi à vous faire de nouvelles sollicitations.

J'ai envoyé à monsieur le contrôleur général un petit mémoire de nos requêtes, pour être renvoyé à votre examen et à votre décision. J'ai malheureusement appris depuis qu'il avait un nouvel accès de goutte. J'attendrai le retour de sa santé et vos ordres.

Permettez-moi, Monsieur, de joindre à ce mémoire de nouvelles supplications que je vous présente au nom de ma province.

Nous avons au revers du mont Jura, à trois ou quatre cents pieds sous neige, juste au bout du chemin de la Faucille, un abyme qu'on appelle

1776 Lellex, peuplé d'environ deux cents malheureux que la nature a placés dans le pays de Gex, et que M. l'abbé *Terrai* en a détachés. Ils étaient nos compatriotes de temps immémorial. Ils prenaient leur sel à Gex. M. *Fabry*, notre subdélégué, les fesait travailler aux corvées de Gex. Ils grimpaient l'abominable Faucille de Gex avec leurs outils, pour venir perdre leur temps aux chemins de Gex. M. l'abbé *Terrai* les a déclarés, en 1771, habitans de la banlieue de Belley qui est à quinze lieues de Gex. Ces pauvres malheureux croient que vous pouvez défaire ce que M. l'abbé *Terrai* a fait, et rendre à la nature ce qu'on a voulu lui ôter. Ils crient, rendez-noux à Gex.

J'ai l'honneur de vous présenter un petit croquis topographique, qui vous fera voir d'un coup-d'œil que M. l'abbé *Terrai* n'était pas géographe. Les échanges faits avec le roi de Sardaigne ont été la cause de ce péché contre nature.

Nous attendons vos ordres, Monsieur, jusqu'à ce que les nouveaux arrangemens qu'on projette vous laissent le temps de jeter les yeux sur notre petit coin de terre.

J'ose encore vous supplier de daigner protéger nos tanneries, notre bois de chauffage, notre charbon, notre beurre, notre fromage. Nous avons compté que tous ces objets de première nécessité ne payeraient aucun droit, en vertu de nos trente mille livres. Ces trente mille livres, que nous donnons tous les ans, prouvent assez que nous ne sommes point province étrangère; et nos tanneurs

croient sur-tout que nous ne devons rien à la compagnie des cuirs, attendu qu'ils ont été déclarés exempts de cet impôt par *Henri IV*. Ils prétendent, Monsieur, que les volontés d'*Henri IV* doivent vous être chères, à vous et à M. *Turgot*, plus qu'à personne. 1776.

J'aurais encore, si je l'osais, d'autres requêtes à vous présenter. Je vous dirais que nous sommes obligés d'envoyer à Belley, c'est-à-dire à quinze lieues de chez nous, l'argent de notre capitation, de nos vingtièmes et de la taille de nos villages. Ne serait-il pas raisonnable que nous eussions chez nous un receveur qui ferait passer tout d'un trait nos contributions à Paris?

Ne serait-il pas juste de donner cet emploi à M. *Sédillot*, ci-devant receveur du grenier à sel, qui a séance dans nos états, qui possède une terre seigneuriale dans le pays, et qui, dans notre affaire avec les fermiers généraux, a préféré hautement le bien public à son intérêt particulier?

Voilà, Monsieur, ce que je prendrais la liberté de vous proposer, parce que la chose me paraît juste.

Je vous demande pardon d'abuser de votre temps et de votre patience.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, Monsieur, votre, etc.

LETTRE XXXIX.

A M. DE FARGÉS,

CONSEILLER D'ÉTAT.

A Ferney, 26 de janvier.

MONSIEUR,

1776. Vous vous êtes bien douté qu'étant au nombre des reconnaissans, je serais aussi au nombre des importuns. Les petites provinces fatiguent le ministère comme les grandes.

Nous avons entre les deux plus horribles montagnes de l'Europe un petit abyme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents habitans, qui ont toujours été employés aux corvées de l'abominable chemin dit la Faucille. Ces malheureux ont toujours pris leur sel à Gex; ils étaient du pays de Gex, quand cette province appartenait au duc de Savoie.

Il a plu à M. l'abbé *Terrai* de les déclarer ressortissans de Belley, quoique Belley soit à plus de quinze lieues, et que Gex ne soit qu'à une.

Il me semble que M. *Turgot* a autant de droit de les remettre dans l'état où la nature les a placés, que M. l'abbé *Terrai* a eu de les en ôter.

Je joins, Monsieur, à la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, une carte fidelle de cet affreux coin de terre, et un ordre de M. *Fabry*, chevalier

de l'ordre du roi et subdélégué de Gex, donné à ces malheureux en 1774. J'y joins aussi un certificat d'un curé. Vous pourrez décider sur ces pièces, quand il vous plaira. 1776.

Comme les tanneries du royaume et les papeteries, Monsieur, sont aussi sous vos lois, permettez-moi de vous demander si vous voulez que ces manufactures payent des droits? n'avez-vous pas entendu qu'au moyen de trente mille livres, que nous donnons, notre petite province serait délivrée de tous ces impôts? n'est-ce pas l'intention de monsieur le contrôleur général?

Je lui ai envoyé un mémoire concernant nos autres griefs; mais malheureusement j'ai appris au départ de mon paquet que notre bienfesant ministre avait un nouvel accès de goutte.

J'apprends aussi que ses ennemis ont un nouvel accès de rage. Ils sont comme les diables dont on dit que les tourmens redoublent quand DIEU veut faire du bien aux hommes.

Je me flatte, Monsieur, que, sans écouter leurs cris, vous voudrez bien m'envoyer votre décision, et pardonner à mes importunités avec votre bonté ordinaire.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, Monsieur, votre, etc.

P. S. Je vous supplie de pardonner à mes yeux de quatre-vingt-deux ans, s'ils ne peuvent pas lire votre écriture. Ayez la bonté, Monsieur, de me donner vos ordres par un secrétaire; car, révérence parler, vous écrivez comme un chat.

1776. Le parlement de Dijon vient enfin d'enrégistrer nos franchises en se réservant de faire des remontrances au roi.

On me dit que M. *Turgot* est très-mal. Si cela est, je suis désespéré, et je renonce à toute affaire.

LETTRE XL.

AU MÊME.

9 de février.

MONSIEUR,

LA lettre dont vous m'honorez, du 31 de janvier, reçue le sept de février, redouble la joie et les acclamations de mes compatriotes.

Je commence par vous remercier au nom de douze mille hommes de vos deux mille minots de sel.

Ensuite j'ose vous prier, Monsieur, de vouloir bien seulement montrer à monsieur le contrôleur général, dans un moment de loisir, ce petit article-ci par lequel je lui demande pour nos états la faveur de les laisser les maîtres d'asseoir la répartition des trente mille livres pour les pauvres fermiers généraux. Le fait est qu'en général l'agriculture dans notre canton est à charge aux propriétaires, et qu'un homme qui n'a point d'attelage pour labourer son champ, et qui emprunte la charrue et la peine d'autrui, perd douze livres par arpent. Un gros marchand horloger peut gagner trente mille francs par

an. N'eſt-il pas juſte qu'il contribue un peu à ſoulager le pays qui le protége ? Tout vient de la terre, ſans doute ; elle produit les métaux comme les blés : mais cet horloger n'emploie pas pour trente ſous de cuivre et de fer au mouvement d'une montre qu'il vend cinquante louis d'or ; et ce cuivre, et ce fer changé en acier fin, il le tire de l'étranger. A l'égard de l'or dont la boîte eſt formée, et des diamans dont elle eſt ſouvent ornée, on ſait aſſez que notre agriculture ne produit pas de ces misères. 1776.

Nous nous propoſons, Monſieur, de ne recevoir jamais au-delà de ſix francs par tête de chaque maître horloger, et nous n'en recevrons pas davantage des autres marchands et des cabaretiers qui offrent tous de nous ſecourir dans l'affaire des trente mille livres, et dans celle de l'heureuſe abolition des corvées.

Quant à la néceſſité abſolue de tirer nos grains de la Franche-Comté et du Bugey, ou de mourir de faim, ſi quelques payſans abuſent de cette permiſſion, il ſera aiſé à monſieur le contrôleur général de limiter d'un mot la quantité de cette importation.

Pour les tanneries j'ai cru, Monſieur, ſur la foi de l'almanach royal qu'elles étaient ſous vos ordres. Je me contente de repréſenter ici que les tanneries de Gex ont été déclarées exemptes de tous droits par le duc de *Sulli*, prédéceſſeur immédiat de M. *Turgot*.

A l'égard des pauvres habitans de l'abyme nommé Lellex, cinq cents pieds ſous neige au bas de la Faucille de Gex, déclarés dépendans de Belley,

—— à quinze lieues de leur habitation, par cet autre
1776. prédéceſſeur M. l'abbé *Terrai*, je me jette encore aux pieds de monſieur le contrôleur général, en faveur de ces malheureux qui travaillèrent encore l'an paſſé à nos corvées, et qui ont toujours pris leur ſel à Gex. Les gardes viennent de les ſaiſir chargés de quelques livres de ſel achetées à Ferney. J'ai pris la liberté d'envoyer le procès verbal à monſieur le contrôleur général.

Nous attendons l'édit des corvées, comme des forçats attendent la liberté. Vous daignez me propoſer, Monſieur, de publier un écrit ſur cet objet. J'y travaillerais ſans doute dès ce moment, ſi j'avais vos connaiſſances, votre ſtyle et votre préciſion. Je ſuis ſi ignorant ſur cette matière, que je ne ſais pas même comment M. *Turgot* s'y eſt pris pour détruire ce cruel abus dans ſa province. Si je recevais de vos bontés quelques inſtructions, je pourrais haſarder de me faire de loin votre ſecrétaire, comme je le ſuis de nos états.

Pourriez-vous, Monſieur, pouſſer votre extrême condeſcendance juſqu'à me favoriſer d'un mot de réponſe et d'éclairciſſement ſur les articles de cette trop longue lettre.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect et reconnaiſſance, Monſieur, votre, etc.

LETTRE XLI.

A M. BAILLY.

A Ferney, 9 de février.

VOUS faites, Monsieur, comme les missionnaires qui vont convertir les gens dans les pays dont nous parlons. Dès qu'un pauvre indien est convenu de la création *ex nihilo*, ils le mènent à toutes les autres vérités sublimes dont il est stupéfait. Vous n'êtes pas content de m'avoir appris des vérités long-temps cachées, vous voulez encore que je croye à votre ancien peuple perdu, qui devina l'astronomie, et qui l'enseigna aux nations avant de disparaître de la terre; vous m'avez ébranlé et presque converti. 1776.

D'abord je suis frappé de votre conjecture très-ingénieuse, et même plausible, que l'astronomie avait dû naître dans le climat où le plus long jour est de seize heures, et le plus court de huit; mais ma faiblesse pour les anciens brachmanes, pour les maîtres de *Pythagore*, m'a un peu retenu.

J'avais lu *Bernier* il y a long-temps. Il n'a ni votre science, ni votre sagacité, ni votre style. Il me parut qu'il parlait de la philosophie antique de l'Inde, comme un indien parlerait de la nôtre s'il n'avait entretenu que nos bacheliers, au lieu de s'instruire avec des hommes comme vous. *Bernier* fit un petit voyage à Bénarès, d'accord; mais

1776. avait-il conversé avec le petit nombre de brames qui entendent la langue du *Shasta* ? Deux directeurs du comptoir anglais de Calcuta, peu éloigné de Bénarès, m'assurèrent, il y a quelques années, que les véritables savans brames ne se communiquaient presque jamais aux étrangers ; et M. le *Gentil*, qui en sait plus qu'eux, avoue que les petits savans de province, qui demeurent dans le voisinage de Pondichéri, ont pour nous le même mépris dont leurs ancêtres honorèrent les Portugais.

Si un *Bernier* indou était venu à Paris ou à Rome entendre un professeur de la propogande ou du collége des Cholets, et s'il jugeait de nous par ces deux animaux, ne nous prendrait-il pas tous pour des fous et des imbécilles ?

Cependant, monsieur, il me paraît très-surprenant qu'un peuple, qui certainement avait étudié les mathématiques depuis cinq mille ans, fût tombé dans l'abrutissement que *Bernier* et d'autres voyageurs lui attribuent. Comment dans la même ville a-t-on pu inventer la géométrie, l'astronomie, et croire que la lune est cinquante mille lieues au-delà du soleil ? Ce contraste me fesait de la peine ; mais l'aventure de Galilée et de ses juges m'en fesait davantage ; et je me disais comme *Arlequin*, *tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia.*

Ensuite je me figurais qu'une nation pouvait avoir été autrefois très-instruite, très-industrieuse, très-respectable, et être aujourd'hui très-ignorante à beaucoup d'égards, et peut-être assez méprisable, quoiqu'elle eût beaucoup plus d'écoles qu'autrefois.

Si vous alliez aujourd'hui, Monsieur, proposer au sacré collége de vous faire une quinquérème, je doute que vous fussiez aussi bien servi que du temps d'*Auguste*. Le gouvernement tartare a bien pu produire d'aussi grands changemens dans l'Inde, que les deux clefs de St *Pierre* en ont opéré à Rome. 1776.

Il faut vous faire ma confession entière. Je remarquais qu'autrefois nos nations de la zone tempérée n'imaginaient pas que la terre fût habitée au-delà du cinquantième degré de latitude boréale ; et je fesais encore honneur à mes brachmanes d'avoir deviné que le plus long jour d'été était double du plus long jour d'hiver; je pardonnais aux Grecs d'avoir placé les ténèbres cimmériennes précisément vers le cinquantième degré.

Enfin, Monsieur, pardonnez-moi sur-tout si la faiblesse de mes organes ne m'avait pas permis de croire que l'astronomie eût pu naître chez les Usbecks et chez les Kalcas. J'habite depuis près de vingt-quatre ans un climat couvert de neiges et de frimats, comme le leur, pendant six mois de l'année au moins. Nos étés nous donnent rarement de beaux jours et jamais de belles nuits. J'ai eu longtemps chez moi un tartare fort aimable, envoyé par l'impératrice de Russie; il m'a dit que le mont Caucase n'est pas plus agréable que le mont Jura; et je me suis imaginé qu'on n'était guère tenté d'observer assidument les étoiles sous un ciel si triste, sur-tout lorsqu'on manquait de tous les secours nécessaires.

Il est vrai que l'abbé *Chappe* a observé le passage

1776. de *Vénus* sur le soleil à Tobolsk, vers le cinquante-huitième degré, sur le terrain le plus froid, et sous le ciel le plus nébuleux ; mais il était muni de toute la science de l'Europe, des meilleurs instrumens, de la santé la plus robuste, encore mourut-il bientôt après de telles fatigues.

J'étais donc toujours persuadé que la pays des belles nuits était le seul où l'astronomie avait pu naître. L'idée que notre pauvre globe avait été autrefois plus chaud qu'il n'est, et qu'il s'était refroidi par degré, me fesait peu d'impression. Je n'ai jamais lu le feu central de M. de *Mérian*, et depuis qu'on ne croit plus au Tartare et au Phlégethon, il me semblait que le feu central n'avait pas grand crédit.

La fable du phénix ne me paraissait pas inventée par les habitans du Caucase ; mais enfin, monsieur, votre système me paraît soutenu d'une si vaste érudition, et appuyé de si grandes probabilités, que je sacrifierais sans peine mes doutes à votre torrent de lumières.

Je ne suis pas digne d'entrer dans l'un des cieux antiques dont vous parlez si bien ; mais je vous supplierais de m'accorder une place dans le quarante-neuvième degré.

LETTRE

LETTRE XLII.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 de février.

JE ne sais pas bien de quoi il s'agit, Monsieur; mais je vois que l'on commet une injustice ridicule et affreuse. Tout me persuade qu'il y a un parti pris d'opprimer ceux qui ont la vertueuse folie de vouloir éclairer les hommes. La petite aventure qu'essuya l'année passée le pauvre *la Harpe*, me fit naître cette idée, et tout me l'a confirmée depuis. Jugez si l'homme qui se plaignit à vous d'une épître qu'on lui imputait, avait raison de se plaindre. Vous savez qu'il n'y a nul ouvrage qu'on ne puisse empoisonner, et nul homme qu'on ne puisse persécuter. 1776.

Je vous prie très-instamment de vouloir bien me dire quel est l'infortuné qui m'a écrit de chez vous; quel est le scélérat qui le poursuit; pourquoi on l'accuse d'être l'auteur d'un ouvrage qui n'est pas sous son nom; quelles procédures on a faites contre son ouvrage et contre sa personne. Est-il décrété de prise de corps? est-il poursuivi par le procureur du roi? a-t-il des défenseurs et des protecteurs? Il faut dans ces affaires en agir comme en temps de peste, *citò*, *longè*, *tardè*. Fugez vite, allez loin, revenez tard.

Pythagore a dit: *Dans la tempête adorez l'écho.* Cela signifie, à mon avis, si on vous persécute à

1776. la ville, allez-vous-en à la campagne. Votre homme fait fort bien d'adorer l'écho de Franconville ; les échos de ma retraite saluent très-humblement ceux de la vôtre.

Je vous demande en grâce de m'instruire pleinement de tout, ou d'engager votre réfugié à m'instruire.

Agréez mes respects et mon tendre attachement qui ne finira qu'avec ma vie. *V.*

P. S. à M. Delisle de Sales.

Le philosophe qui adore actuellement l'écho de Franconville, pendant le plus ridicule orage du monde, ne doit pas douter du vif intérêt que je prends à lui. Je dois d'ailleurs lui dire, *hodiè tibi, cras mihi.* Il peut, en attendant, donner ses ordres en sureté.

LETTRE XLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 de février.

Votre lettre, mon cher ange, est venue consoler deux pauvres victimes de l'hiver affreux du mont Jura. Vous me rendez la vie, mais j'ai à peine la force de vous le dire. Nous étions trop heureux par les bienfaits inouis dont M. *Turgot* a comblé notre petit coin de terre ; mais il ne commande pas aux élémens qui nous persécutent. Le

buſte que vous avez daigné placer chez vous n'en ſent rien. L'original reprend toute ſa ſenſibilité, en apprenant que ſon image eſt chez-vous; et d'ailleurs il eſt content de n'y être pas tout nu. De quoi s'eſt aviſé *Pigal* de me ſculpter en *Vénus*? Quoi qu'il en ſoit, je ſuis sûr que mon buſte vous a dit cent fois qu'il vous aimera juſqu'à mon dernier ſoupir. Il ne vous le dira pas en vers; car aſſurément il n'en pourrait faire qui approchaſſent de ceux de M. l'abbé *Arnaud*, tout prodigieuſement exagérés qu'ils ſont. 1776.

Je ne ſuis point étonné de ce que vous me dites ſur *le Kain*. Il eſt le ſeul acteur qui ait été véritablement tragique. *Baron* n'était que noble et décent, mais il n'avait jamais ſu peindre les grands mouvemens de l'ame.

Vous me parlez d'un plus grand acteur, qui joue actuellement le premier rôle, et que le parlement voudrait bien ſiffler, mais auquel il ſera forcé d'applaudir tout comme nous.

Je vous ſupplie, mon cher ange, de me dire ſi vous ſavez que ce parlement, occupé de ſes grandes pièces, a remis à ſon ſubſtitut, le châtelet, le ſoin de perſécuter les brochures et leurs auteurs.

Savez-vous ce que c'eſt qu'un M. *Delisle de Sales*, que le châtelet pourſuit à toute rigueur, pour je ne ſais quel livre imprimé et ignoré il y a environ ſix ans, intitulé *la Philoſophie de la nature*? Il y a tant de livres ſur cette pauvre nature, qu'il faut que le châtelet ſoit bien déſœuvré pour rechercher celui-là, et pour intenter un procès criminel à

1776. l'auteur. De quoi se mêle le châtelet? a-t-il l'inspection de la librairie? se sert-on de cette juridiction subalterne pour étouffer toutes les connaissances humaines? y a-t-il un dessein formé contre la liberté de penser et d'écrire? les réformes qu'on fait en tant de genres s'étendent-elles jusqu'à la presse? Un de mes amis m'écrit très-tragiquement sur cette aventure. Je vous demande en grâce de me dire ce que vous en savez, et ce que vous en pensez. Cette *Philosophie* prétendue *de la nature* est sans nom d'auteur. Pourquoi a-t-on déterré ce *Delisle de Sales*? cela m'intéresse comme ami de la tolérance.

J'aime fort les réformes de M. *Turgot* et de M. de *Saint-Germain*; mais je n'aime point qu'on fasse des procès criminels aux gens, pour avoir raisonné ou déraisonné en métaphysique. Mon cher ange, j'ai fort à cœur cette aventure de M. *Delisle de Sales*, dont probablement vous ne vous souciez guère; mais par bonté pour moi tâchez de vous en soucier un peu.

Je mets à l'ombre de vos ailes le vieux pigeon qui grelotte à présent sans plumes; et je vous dis toujours, du fond de ma solitude: Conservez-moi votre amitié qui fait la consolation de ma vie.

LETTRE XLIV.

A M. DUPONT.

CHEVALIER DE L'ORDRE DE VASA.

A Ferney, 14 de février.

Je suis pénétré, Monsieur, de tous les sentimens que je vois dans la lettre dont vous m'honorez de Versailles, premier de février; amour du bien public, par conséquent zèle ardent pour M. de *Sulli-Turgot*, et enfin bonté pour moi, en qualité d'homme de votre religion. 1776.

Oserais-je m'adresser à vous pour vous prier de me faire voir ce qu'on a écrit de mieux sur les corvées? Mon vieux sang bouillonne dans mes vieilles veines, quand j'entends dire que les escarpins de Versailles et de Paris s'opposent à l'extirpation de cette barbare servitude destructive des campagnes.

Nous autres Suisses de Gex, nous soupirons après l'édit des corvées, comme nous avons soupiré après la retraite des armées de la ferme générale, et nous payerons tous avec alégresse tout ce qui sera ordonné.

Nous ne fesons de représentations que sur un seul point. Nous insistons sur le droit qu'ont tous les pays d'états d'asseoir l'imposition. Notre imposition par les états de Gex n'est autre chose qu'un don gratuit de nos compatriotes. Nos maîtres horlogers donnaient, par exemple, six louis d'or aux

1776. commis d'un bureau de Saconnay, pour n'être pas fouillés en allant acheter à Genève leur néceſſaire, et nous n'acceptons d'eux que ſix écus de ſix francs pour leur part de la ſubvention qu'ils nous offrent. Nous comptons ne prendre qu'un écu de trois livres de tout autre fabricant non poſſeſſionné. Monſieur le contrôleur général ne permettra-t-il pas que nos états arrêtent le tarif de cette légère contribution qui eſt fort au-deſſous de ce qu'on nous offre, et que nous n'augmenterons jamais? Nos fabricans étrangers offrent de nous ſoulager; le miniſtère s'y oppoſera-t-il?

En général, la terre doit tout payer, parce que tout vient de la terre; mais un horloger qui employe pour trente ſous d'acier et de cuivre formés dans la terre, et qui avec cent écus d'or venus du Pérou, et cent écus de carats venus de Golconde, fait une montre de ſoixante louis, n'eſt-il pas plus en état de payer un petit impôt, qu'un cultivateur dont le terrain lui rend trois épis pour un? Je parle contre moi, car j'ai raſſemblé plus d'horlogers que tous les poſſeſſeurs des terres n'en ont autour de Genève: mais je vous imite, Monſieur; je préfère le bien public à mon amour-propre.

Vous voulez que je vous parle à cœur ouvert ſur M. *Fabry*. Il eſt vrai qu'il réunit pluſieurs offices qui ſemblaient peu compatibles. Il eſt comme le chien de *la Fontaine*.

Il mangeait plus que trois, mais on ne diſait pas
Qu'il avait auſſi triple gueule
Quand les chiens livraient des combats.

Il travaille en effet plus que trois hommes occupés; et depuis que les états m'ont fait leur commissionnaire, je ne l'ai trouvé en faute sur rien. Je dirai naïvement la vérité à monsieur le contrôleur général, en toute occasion. 1776.

Puisque vous m'avez envoyé les réponses de ce digne Ministre à mes importunes questions, permettez que je demande encore ses ordres; j'aime à les recevoir de votre main. Puisse la sienne, qu'il emploie au soulagement des peuples, n'être plus enflée de la goutte!

LETTRE XLV.

A M. TURGOT.

18 de février.

Il n'y a point, Monseigneur, de malade plus importun que moi. Il faut que je vous ennuye de mon lit autant qu'on vous ennuie à Paris par des remontrances.

J'apprends de mon curé (qui ne me confesse pourtant point) qu'on trouve mauvais que nos états aient traité avec Berne pour saler notre pot. Je vous assure que nos états n'ont fait aucun traité avec Berne; ils ne sont point du corps diplomatique.

Nous manquions absolument de sel, dès la fin de décembre dernier: on nous en a vendu deux mille minots, soit à Nyon dans la Suisse même, soit à Genève. J'en ai acheté pour ma part huit

—— quintaux; *car si le sel s'évanouissait, avec quoi sale-*
1776. *rait-on?*

J'ose vous représenter qu'il nous faudrait environ cinq mille minots, parce que nous comptons en donner prodigieusement à tous nos bestiaux, dans la crainte trop bien fondée de l'épizootie, et parce que je compte en semer sur mes champs avec mon blé, pour détruire l'ancien préjugé qui fesait autrefois répandre du sel sur les terrains qu'on voulait frapper de stérilité. Un peu de sel, au contraire, versé sur les terres glaiseuses, est un des meilleurs engrais possibles: c'est une expérience de physique et de labourage.

Je vous demande en grâce, Monseigneur, de n'être point fâché contre nos états qui n'ont ni proposé ni signé aucun traité avec personne. C'est de quoi je vous réponds sur ma vie, laquelle ne tient qu'à un filet, et laquelle est à vous avec respect et reconnaissance.

Le vieux malade.

LETTRE XLVI.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 de février

Mon cher philosophe, pourquoi n'entreriez-vous pas dans notre académie? Vous n'êtes point prêtre, vous êtes homme; et homme aussi aimable dans la société, qu'utile dans les belles-lettres et dans les affaires.

On

On me mande que M. *Turgot* ne veut point être des nôtres, et que M. de *la Harpe* ne peut en être. 1776. Il me semble que nous avons un besoin extrême de vous et de M. de *Condorcet*. Il ne faut pas que vous abandonniez vos amis, dans leurs nécessités urgentes.

Nous chantons le *Te Deum* tous les dimanches dans notre petit trou de Gex. J'en ferai chanter un dans ma paroisse quand j'apprendrai votre réception.

Mandez-moi, je vous en prie, tout ce que vous savez de l'aventure de M. *Delisle de Sales*, affublé d'un décret de prise de corps, rendu au châtelet contre lui à la réquisition d'un avocat du roi. Le libraire *Saillant* est impliqué dans cette affaire. *Delisle* est en fuite. Il s'agit d'un livre imprimé en 1769, avec permission du lieutenant de police : ce livre est intitulé *La philosophie de la nature*. On prétend qu'il y a un conflit de juridiction entre le parlement et le châtelet, à qui fera brûler le livre et l'auteur.

Les ministres, dit-on, ne veulent se mêler en aucune façon de pareilles affaires ; ils les abandonnent toutes à ce qu'on appelle chez vous la justice ; et vous savez comment cette justice est faite. On m'assure que, dans sa dernière séance, l'assemblée du clergé livra au bras séculier, par un décret formel, quatre-vingts volumes et quatre-vingts auteurs. Le zèle de la maison de Dieu les dévore.

Vous devez être instruit de toutes ces facéties en qualité de *socius sorbonicus*. Ecrivez-moi en qualité d'*amicus*, car je suis assurément votre ami, et rempli pour vous du plus sincère attachement.

Le vieux malade. V.

1776.

LETTRE XLVII.

A M. DUPONT.

A Ferney, 23 de février.

Je sais bien, Monsieur, que je prends mal mon temps, et que notre digne ministre a autre chose à faire qu'à répondre aux hurlemens de quelques bipèdes ensevelis sous cinq cents pieds de neige, et dépecés par des moines et par des commis des fermes, au milieu des rochers et des précipices; mais c'est le cas où M. *Turgot* dira, *homo sum, humani nihil à me alienum puto.*

Premièrement, je le supplie très-instamment de m'envoyer par vous ses réponses décisives en marge du dernier mémoire que je lui ai adressé, signé de nos états.

Secondement, voici un tableau très-fidelle de la situation et du bonheur des bipèdes, dont il faut absolument que je l'entretienne. Tâchez de n'en point frémir.

Au milieu des rochers et des abymes qui bordent le pays de Gex, au revers du mont Jura, au bord d'un torrent nommé la Valserine, est une habitation d'environ douze cents spectres, qui appartenaient à la Savoie, et qui sont réputés français depuis l'échange fait avec le roi de Sardaigne, en 1760.

Les bernardins sont seigneurs de ce terrain; et voici les droits que s'arrogent ces seigneurs, par excès d'humilité et de désintéressement.

Tous les habitans sont esclaves de l'abbaye, et esclaves de corps et de biens. Si j'achetais une toise de terrain dans la censive de monseigneur l'abbé, je deviendrais serf de monseigneur, et tout mon bien lui appartiendrait sans difficulté, fût-il situé à Pondichéri 1776.

Le couvent commence, à ma mort, par mettre le scellé sur tous mes effets, prend pour lui les meilleures vaches, et chasse mes parens de la maison.

Les habitans de ce pays les plus favorisés sèment un peu d'orge et d'avoine, dont ils se nourrissent, ils payent la dixme, sur le pied de la sixième gerbe, à monseigneur l'abbé, et on a excommunié ceux qui ont eu l'insolence de prétendre qu'ils ne devaient que la dixième gerbe.

En 1762, le 20 de janvier, le feu roi de Sardaigne abolit dans tous ses Etats cet esclavage chrétien. Il permit à tous ces malheureux d'acheter leur liberté de leurs seigneurs, et prêta même de l'argent à tous les colons qui n'en avaient pas pour se rédimer.

Ainsi, Monsieur, il est arrivé que les cultivateurs dont je vous parle, auraient été libres s'ils étaient restés savoyards jusqu'en 1762, et qu'ils ne sont aujourd'hui esclaves de moines que parce qu'ils sont français.

Le petit pays dont je vous parle s'appelle Chézery. Monsieur le contrôleur général peut s'attendre que, si DIEU me prête vie, je viendrai me jeter à ses pieds avec tous les habitans de Chézery, et lui dire, *Domine, perimus, salva nos.* Mais ce qu'il y a de plus admirable et de plus chrétien, c'est

1776. que la France a le bonheur de posséder plus de cinquante mille hommes qui sont dans le cas de Chézery, et par conséquent immédiatement au-dessous des bœufs qui labourent les terres monacales.

M. de *Sulli-Turgot* verra combien l'hydre qu'il combat a de têtes; mais il verra aussi que tous les cœurs des vrais Français sont à lui.

Ayez la bonté, je vous en conjure, de m'envoyer les ordres de monsieur le contrôleur général en marge de mon mémoire, dès que vous le pourrez.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur, du fond de mon cœur,

Le vieux malade V

Je ne sais ce que c'est qu'un reproche qu'on fait à nos états, d'avoir traité de couronne à couronne avec la république de Berne pour saler notre pot.

LETTRE XLVIII.

A M. DELISLE DE SALES.

25 de février.

ETANT entré, Monsieur, dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'attends et j'appelle la mort pour n'être pas témoin des horreurs du fanatisme qui va désoler ma patrie. Je vois qu'on a déchaîné les monstres qui étaient auparavant retenus par quelques honnêtes gens. Je ne serais point étonné que ces fanatiques fissent une Saint-Barthelemi de philosophes.

Heu! fuge crudeles terras, fuge littus iniquum!

Le sang des *la Barre* fume encore : notre divine religion n'est et ne sera soutenue que par des bénéfices de cent mille écus de rente et par des bourreaux. Ce sont des marques distinctives de la vérité. 1776.

Si je puis avant ma mort avoir le temps de recevoir quelques ordres de vous, vous n'avez qu'à parler. Vous ne pouvez les donner à quelqu'un plus pénétré que moi d'estime pour votre personne et de respect pour votre malheur.

LETTRE XLIX.

A M. DE FARGES.

A Ferney, 25 de février.

MONSIEUR,

PUISQUE vous voulez bien entrer *in judicium cum servo tuo*, *Domine*, souffrez que je vous dise que, si je pouvais sortir de mon lit, étant entré dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'irais me jeter aux pieds de monsieur le contrôleur général; et voici comme je radoterais au nom de nos états.

Notre petit pays est pire que la Sologne, pire que les plus mauvais terrains de la Champagne pouilleuse, pire que les plus mauvais des landes de Bordeaux.

Dans notre pauvreté vingt-huit paroisses ont chanté vingt-huit *Te Deum*, et on a crié vingt-

1776 huit fois *Vive le roi et M. Turgot.* Nous payerons avec alégreſſe trente mille francs à meſſieurs les ſoixante ſous-rois, parce que nous ſommes fort aiſes de mourir de faim, en étant délivrés de ſoixante et dix-huit coquins qui nous faiſaient mourir de rage.

Nous penſons comme vous qu'auprès de Paris, de Milan et de Naples, la terre peut ſupporter tous les impôts, parce que la terre eſt bonne; mais chez nous il n'en eſt pas de même, elle rend trois pour un dans les meilleures années, ſouvent deux, et quelquefois rien, et il faut ſix bœufs pour la labourer. Les mêmes grains ne produiſent qu'une fois en dix ans.

Vous me demanderez de quoi nous ſubſiſtons? je réponds de pain noir et de pommes de terre, et ſur-tout de la vente des bois que nos payſans coupent dans les forêts, et qu'ils portent à Genève. Cette reſſource va leur manquer inceſſamment; car tous les bois ſont dévaſtés ici beaucoup plus que dans le reſte du royaume.

J'ajoute, en paſſant, que le bois manquera bientôt en France, et qu'en dernier lieu on eſt allé acheter du bois de chauffage en Pruſſe.

Comme il faut tout dire, j'avoue que nous feſons quelques fromages ſur quelques montagnes du mont Jura, en juin, juillet et auguſte.

Notre principal avantage eſt au bout de nos doigts. Nos payſans n'ayant pas de quoi ſe nourrir, ont eu l'induſtrie de travailler en horlogerie pour les Génevois, leſquels Génevois ont fait un com-

merce de dix millions par an, en payant fort mal les ouvriers du pays de Gex. 1776.

Un vieillard, qui s'eſt aviſé de s'établir entre la Suiſſe et Genève, a formé dans le pays de Gex des fabriques de montres, qui payent très-bien tous les ouvriers du pays, qui en augmentent la population, et qui feront tomber le commerce de l'opulente Genève, s'ils ſont protégés par le gouvernement; mais ce pauvre vieillard va mourir.

Nous ne vivons donc que d'induſtrie. Or je demande ſi le fabricant de montres, qui aura gagné dix mille francs par an, qui jouit du bénéfice du ſel bien plus que les cultivateurs, ne peut pas aider ces cultivateurs à payer les trente mille francs d'indemnité pour ce ſel?

Je demande ſi les gros cabaretiers qui gagnent encore plus que les horlogers, et qui conſomment plus de ſel, ne doivent pas aider auſſi les pauvres poſſeſſeurs d'un déteſtable terrain?

Les gros manufacturiers, les hôteliers, les bouchers, les boulangers, les marchands, ont ſi bien connu l'état miſérable du pays, et les bontés du miniſtère, qu'ils offrent tous de nous aider d'une légère contribution.

Ou permettez cette contribution, ou diminuez un peu la ſomme exorbitante des trente mille livres que les ſoixante ſous-rois exigent de nous.

Voilà un des ſous-rois, nommé *Boiſemont*, qui vient de mourir, riche, dit-on, de dix-huit millions. Ce drôle-là avait-il beſoin que nous fuſſions

1776 écorchés pour que notre peau lui valût cinq cents livres?

Voilà, Monsieur, une très-petite partie des doléances que je mettrais aux pieds de monsieur le contrôleur général; mais je ne dis mot. Je m'en rapporte à vous. Si vous êtes touché de mes raisons, vous daignerez les représenter! si elles vous paraissent mauvaises, vous les sifflerez.

Si j'ai tort en plaidant fort mal pour mon pays, j'ai certainement raison en vous disant que je suis pénétré de la plus grande estime pour vos lumières, de reconnaissance pour vos bontés, et du sincère respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, etc.

LETTRE L.

A M. DESESSARTS, *avocat*,

Qui lui avait envoyé un mémoire pour deux nègres qui réclamaient leur liberté contre un juif.

A Ferney, 26 de février.

Je ne sais pas, Monsieur, si le code noir permet d'écrire le nom d'une négresse sur un de ses tetons, et celui d'un nègre sur une de ses fesses. Tout ce que je sais, c'est que si j'étais juge, j'écrirais sur le front du juif, *homme à pendre*. Il est à croire du moins que, si les allégations de vos cliens sont prouvées, ils seront déclarés libres.

Au reſte, vous faites trop d'honneur à la France de la louer de ne point admettre d'eſclaves chez elle. Il y a dans une province de France, qui touche à la Suiſſe, et dont je ne ſuis ſéparé que par une montagne, quinze ou ſeize mille eſclaves, beaucoup plus malheureux que les nègres qui ſont protégés par vous; car ſi vos eſclaves appartiennent à un juif, ceux dont je vous parle appartiennent à des moines, en dépit de *Louis le gros*, de *Louis Hutin* et d'*Henri II*. C'eſt dans la Comté, nommée franche, que le peuple eſt réduit à cet eſclavage. Il faut eſpérer qu'on détruira un jour cet opprobre infame. En attendant, je me flatte, Monſieur, que vous rendrez la liberté à *Pampy* et à *Aminthe* (*); car il ſe peut en effet qu'il y ait encore quelque vertu ſociale, et quelque humanité dans la nation qui s'eſt rendue coupable de la Saint-Barthelemi, etc. etc. etc. 1776.

Vos principes ſerviront peut-être à corriger un peuple dont une moitié a été ſi ſouvent frivole et l'autre barbare.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'eſtime que je vous dois, votre, etc. *V.*

(*) M. *Deſeſſarts* a en effet procuré la liberté aux deux nègres qu'il défendait.

LETTRE LI.

A M. AUDIBERT, *à Marseille.*

A Ferney, le 28 de février.

1776. *Quid retribuam domino, pro omnibus quæ retribuit mihi?*

Quoi, Monsieur, c'est au milieu de vos voyages et de vos plus grandes occupations que vous avez la bonté de songer à Ferney, à mon huile, à cette petite rente sur M. le marquis de ***, de laquelle je n'ai obligation qu'à vous seul! Si les princes et les ducs et pairs étaient aussi généreux et aussi bienfesans que vous, je ne serais pas dans la triste situation où je me trouve. Il est triste d'avoir affaire à des débiteurs grands seigneurs. Leurs chiens, leurs chevaux, leurs catins et leurs usuriers disposent de tout leur argent: il ne leur en reste plus pour payer leurs dettes. Je suis obligé de renoncer à tous les travaux de Ferney, et je suis menacé de mourir misérable, parce que de grands seigneurs vivent à mes dépens. Vous êtes plus sage que moi; vous ne mettez point votre fortune entre les mains des princes.

Vous savez peut-être que le parlement de Paris ayant dit au roi, dans une grande députation, que sa Majesté dégraderait la noblesse de son royaume en l'invitant à payer les journées de ceux qui travaillent aux chemins de leurs terres, le roi leur a

répondu : *J'ai l'honneur d'être gentilhomme aussi, je payerai dans mes domaines la confection des chemins, et je ne me crois point dégradé pour cela.* 1776.

Vous savez peut-être aussi que ce parlement ayant fait brûler, par son bourreau, au pied de son grand escalier, un excellent livre en faveur du peuple, composé par M. de *Boncerf*, premier commis de M. *Turgot*, et ayant décrété l'auteur d'ajournement personnel, sa Majesté leur a ordonné de mettre leur décret à néant, et leur a défendu de dénoncer des livres : elle leur a dit que ces dénonciations n'appartenaient qu'à son procureur général, qui même ne pouvait le faire qu'après avoir pris ses ordres (*).

Voilà des jugemens de *Titus* et de *Marc-Aurèle*; mais *messieurs* ne sont pas des sénateurs de Rome. Pour M. *Turgot*, il a tout l'air d'un ancien romain.

LETTRE LII.

A M. DE LA HARPE.

1 de mars.

Mon cher ami, je vois bien que la destinée a ordonné que vous me succéderiez; cependant je

(*) Cette nouvelle n'est pas exacte. Il est très-vrai seulement que le parlement fit brûler ce livre, mais la protection du ministère se borna à empêcher de poursuivre l'auteur. Plusieurs ministres fomentaient dès-lors sous main ces entreprises du parlement, et s'étaient réunis avec lui pour empêcher M. *Turgot* de sauver la nation.

1776. vous aurais encore mieux aimé pour mon confrère que pour mon successeur. Vous vivez dans un singulier temps, et parmi d'étonnans contrastes. La raison d'un côté, le fanatisme absurde de l'autre; des lauriers à droite, des bûchers à gauche; d'un côté le temple de la gloire, et de l'autre des préparations pour une Saint-Barthelemi; un contrôleur général qui a pitié du peuple, et un parlement qui veut l'écraser; une guerre civile dans tous les esprits, des cabales dans tous les tripots... *Sauve qui peut.* Pour moi je ne suis pas encore assez loin.

S'il y a quelque chose d'intéressant, je vous demande en grâce de m'en instruire sous l'enveloppe de M. de *Vaines* qui pense comme il faut, et qui vous aime comme il le doit.

LETTRE LIII.

A M. DE VAINES.

1 de mars.

Le vieux malade, Monsieur, vous demande bien pardon de vous avoir importuné pour avoir l'édit concernant l'Ecole militaire. Il l'a lu dans un journal; mais sa grande passion est pour les corvées et pour les maîtrises.

Il vient de lire le factum de Me *la Croix* de l'ordre des avocats. Voilà donc M. *Turgot* qui a un procès en parlement, tandis que le roi en a un autre

au sujet des remontrances. Les voilà tous deux bien payés d'avoir rétabli leurs juges (*). Tous deux doivent être charmés de la reconnaissance qu'on leur témoigne. 1776.

Ce factum de Me *la Croix* paraît très-insidieux, il écarte toujours avec adresse le fond de la question, et le principal objet de M. *Turgot*, qui est le soulagement du peuple. Il est bien clair que toutes ces maîtrises et toutes ces jurandes n'ont été inventées que pour tirer de l'argent des pauvres ouvriers, pour enrichir des traitans, et pour écraser la nation. Voilà la première fois qu'on a vu un roi prendre le parti de son peuple contre *messieurs*.

C'est le mémoire de M. *Bigot*, imprimé, dit-on, il y a cinq ou six mois, que j'ai une extrême impatience de lire. C'est contre ce M. *Bigot* que ce Me de *la Croix* présente requête au parlement. Heureusement M. *Bigot*, qui était président de je ne sais où, est mort; mais le corps du délit subsiste.

J'ose vous supplier, Monsieur, de vouloir bien m'envoyer ce corps du délit. Je suis curieux de voir comment on a eu l'insolence de soutenir qu'un homme pourrait, à toute force, racommoder des souliers ou recoudre des culottes, sans avoir payé cent écus aux maîtres jurés.

En un mot, Monsieur, j'implore vos bontés pour être instruit de tout ce qui se passe dans ce procès de *messieurs* contre le roi et son peuple; mais je ne veux pas abuser de votre temps, il est trop pré-

(*) M. *Turgot* n'a eu aucune part à ce rétablissement.

1776. cieux. Je vous demande simplement d'ordonner qu'on m'envoye tout. Il faut avoir pitié d'un vieux solitaire.

J'apprends que les prêtres se joignent à *messieurs*: Dieu soit béni.

Vous ne sauriez croire combien mon cœur est pénétré de reconnaissance pour vous.

LETTRE LIV.

A M. CHRISTIN.

6 de mars.

Mon cher ami, voici bien d'autres nouvelles. Vous connaissez ce petit livre qui en vaut bien un plus gros, cet examen sage et savant, ce code plein d'humanité intitulé: *les inconvéniens des droits féodaux* (*). Nous le regardions, vous et moi, comme un préliminaire de la justice que le roi pouvait rendre à ses sujets les plus utiles. Nous attendions en conséquence le moment de présenter un mémoire à M. *Turgot* et à M. de *Malesherbes*. Je vous attendais à Pâques, pour y travailler avec vous. La cour de parlement, garnie de pairs, vient de faire brûler, par son bourreau, au pied de son grand escalier, cet excellent ouvrage des *Inconvéniens des droits féodaux*. Les princes du sang ont donné leur voix pour le proscrire. Je suis pétrifié d'étonnement et de douleur. Il faut absolument que nous mangions

(*) Par M. de *Boncerf*.

l'agneau pascal ensemble. Il faut que vous veniez le plutôt qu'il vous sera possible, et que la dernière action de ma vie soit de m'unir à vous pour secourir des opprimés. 1776.

N. B. Le clergé réuni avec le parlement a laissé, par sa dernière assemblée, quatre-vingts ouvrages à brûler par ces *messieurs*, et quatre-vingts auteurs à être jetés dans les mêmes flammes.

LETTRE LV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de mars.

MON cher ange, je n'ai envoyé Sésostris qu'à vous, parce que vous êtes l'homme de France qui connaissez le mieux la cour d'Egypte, et qui jugez le mieux des vers égyptiens.

Si donc vous trouvez que cette petite plaisanterie peut passer des bords du Nil à ceux de la Seine, je la mets sous votre protection. Vous n'êtes pas hors de portée de la faire parvenir à M. de *Maurepas*, qui probablement ne me traitera pas cette fois-ci comme un crocodile; et entre nous je ne serais pas fâché que *Sésostris* eût quelque bonne opinion de moi. J'en aurais d'autant plus de besoin que les mêmes barbares, qui persécutent si violemment l'ex-oratorien *Delisle de Sales*, ont juré de m'en faire autant.

1776. Une maudite édition faite, non-seulement sans moi, mais malgré moi, à Genève par *Gabriel Cramer*, et par un nommé *Bardin*, ne donne que trop beau jeu aux persécuteurs. J'apprends que *Panckoucke* s'est chargé de cette édition très-criminelle en quarante volumes. Je n'ai su cette manigance que quand elle a été faite, et je ne puis y remédier.

Je demeure, il est vrai, à une lieue de Genève, mais je n'irai certainement pas intenter un procès dans Genève à un génevois. Je sais toutes les atrocités qu'on prépare à Paris. Je me vois de tous côtés entre l'enclume et le marteau, victime de l'avarice d'un libraire, victime d'une faction de fanatiques à Paris, et près de quitter, dans ma quatre-vingt-troisième année, le château et la ville que j'ai bâtis, les jardins et les forêts que j'ai plantés, les manufactures florissantes que j'ai établies, et d'aller mourir ailleurs, loin de toutes mes consolations. Ma situation est étrange. Ce *Cramer* a gagné plus de quatre cents mille francs à imprimer mes ouvrages depuis vingt ans. Il finit par une édition dans laquelle il glisse des ouvrages beaucoup plus dangereux que ceux de *Spinosa* et de *Vanini*, des ouvrages qu'il sait n'être pas de moi; et je ne puis faire éclater mes plaintes, parce que personne ne croira jamais qu'on ait fait une telle entreprise à une lieue de chez moi, sans que je m'en sois mêlé. *Cramer* n'a point mis son nom en tête de l'ouvrage, et à peine a-t-il vendu cette édition à *Panckoucke*, qu'il a quitté sur le champ la librairie, et vit dans une très-belle maison de campagne qu'il vient d'acheter chèrement.

Je

Je ne sais pas encore quel parti je prendrai; mais il est clair je n'en puis prendre qu'un fort triste. 1776.
Pour la faction des *Clément* et des Pasquier, je sais bien quel parti elle prendra. Il y a soixante ans que je vis dans l'oppression, il faut mourir comme on a vécu; mais aussi je mourrai en adorant mon cher ange.

Il y a trois mois que madame de *Saint-Julien* ne m'a écrit. Je puis envoyer à M. de *Sartine* le rogaton dont je vous ai parlé; il s'en amusera peut-être, d'autant plus qu'il y est un peu question de la compagnie des Indes dont il s'est mêlé avant qu'il fût ministre. Mon idée est donc de lui en envoyer un exemplaire pour lui, et un pour vous. Je crois d'ailleurs madame de *Saint-Julien* si occupée de son procès, qu'elle ne se souciera guère des affaires des Indes et de la Chine. Au reste, cette bagatelle ne me fait plus aucun plaisir depuis qu'elle est imprimée. Toutes les éditions me sont odieuses depuis l'aventure de *Cramer*.

J'attends avec bien de l'impatience l'événement de la querelle entre M. *Turgot* et le parlement. Je vous avoue que je suis entièrement pour M. *Turgot*, parce que ses vues sont humaines et patriotiques. Il est réellement père du peuple, et le parlement veut le paraître. Je dois à ce ministre la liberté et le bonheur de la petite patrie que je me suis faite; il sera bien douloureux de la quitter. *V.*

LETTRE LVI.

A M. DE BONCERF,

Auteur du livre intitulé : Les inconvéniens des droits féodaux.

8 de mars.

1776. J'AVAIS lu, Monsieur, l'excellent ouvrage dont vous me faites l'honneur de me parler, et toute ma peine était d'ignorer le nom de l'estimable patriote que je devais remercier. Il me paraissait que les vues de l'auteur ne pouvaient que contribuer au bonheur du peuple et à la gloire du roi : J'en étais d'autant plus persuadé qu'elles sont entièrement conformes aux projets et à la conduite du meilleur ministre que la France ait jamais eu à la tête des finances. Ce grand ministre venait même d'abolir les corvées dans le petit pays dont j'ai fait ma patrie depuis plus de vingt années. Non-seulement nos cultivateurs étaient délivrés de cet horrible esclavage, mais nous venions d'obtenir la franchise du sel, du tabac, et de l'impôt sur toutes les denrées, moyennant une somme modique : toutes nos communautés chantaient des *Te Deum* ; enfin j'espérais mourir, à mon âge de près de quatre-vingt-trois ans, en bénissant le roi et M. *Turgot*.

Vous m'apprenez, Monsieur, que je me suis trompé ; que l'idée de faire du bien aux hommes

est absurde et criminelle, et que vous avez été justement puni de penser comme M. *Turgot* et comme le roi. Je n'ai plus qu'à me repentir de vous avoir cru ; et il faut qu'au lieu de mourir en paix, mes cheveux blancs descendent au tombeau avec amertume, comme dit l'auteur. 1776.

Cependant j'ai bien peur de mourir dans l'impénitence finale, c'est-à-dire, plein d'estime et de reconnaissance pour vous: je pourrai même mourir martyr de votre hérésie. En ce cas, je me recommande à vos prières, et je vous supplie de me regarder comme un de vos fidelles.

LETTRE LVII.

A M. MARMONTEL.

8 de mars.

Mon très-cher confrère, mon ancien et véritable ami, vous ornez de belles fleurs mon tombeau: je n'ai jamais été si malade, mais aussi je n'ai jamais été si consolé, ni si sensiblement touché qu'en lisant vos beaux vers récités à l'académie. Quand nos *Frérons*, nos *Clements*, nos *Sabatiers* s'acharnent sur les restes de votre ami, vous embaumez ces restes, et vous les préservez de la dent de ces monstres. Il n'y a point de mort plus heureux que moi.

Conservez-moi, mon cher ami, une partie de ces sentimens tant que vous vivrez. Je suis si bien mort que je ne savais pas que mademoiselle *Clairon* fût à Paris. Je vous trouve bien heureux l'un et

—— l'autre de vous être rapprochés, vous êtes faits l'un
1776. pour l'autre. Son mérite est encore au-dessus de ses talens. Si j'existais, je voudrais bien me trouver en tiers avec vous. La littérature et un cœur noble sont le véritable charme de la société.

J'entends dire que dans Paris tout est faction, frivolité et méchanceté. Heureux les honnêtes gens qui aiment les arts, et qui s'éloignent du tumulte!

Il faut espérer que *Sésostris* dissipera toutes ces cabales affreuses qui persécutent l'innocence et la vertu. Ce sage égyptien doit écarter les crocodiles. J'apprends que vous en avez un très-grand nombre sur les bords de la Seine; mais vous ne vivez qu'avec vos pareils qui sont les cygnes de Mantoue.

Madame *Denis* a eu une maladie de six mois, et n'est pas encore parfaitement rétablie. Nos étés sont délicieux, mais nos hivers sont horribles. Si le canton d'Allemagne, où mademoiselle *Clairon* règne, est dans un pareil climat, elle a bien fait de le quitter.

Je lui souhaite comme à vous des jours heureux. Je ne demandais autrefois pour moi que des jours tolérables, qui sont très-difficiles à obtenir.

Adieu, mon cher ami; je vous serre entre mes faibles bras, et ma momie salue très-humblement la figure vivante de mademoiselle *Clairon*.

LETTRE LVIII.

A M. L'ABBÉ SPALANZANI.

Le . . . . mars.

RINGRAZIO V. S. illustrissima per il bel regalo del quale io sono veramente indegno. Ma main, que quatre-vingt-deux ans font un peu trembler, ne peut écrire; et mes yeux, qui ont quatre-vingt-deux ans aussi, peuvent lire à peine. 1776.

Cependant j'ai lu avec bien du plaisir le livre utile dans lequel vous m'instruisez. Vous donnez le dernier coup, Monsieur, aux anguilles du jésuite *Needham*. Elles ont beau frétiller, elles sont mortes, et M. *Bonnet* ne les ressuscitera pas dans sa *Palingénésie*. Des animaux nés sans germe ne pouvaient pas vivre long-temps. Ce sera votre livre qui vivra, parce qu'il est fondé sur l'expérience et sur la raison.

Il faut rire des anciennes charlataneries et des nouvelles, et de tous les romanciers, *che si fanno eguali à Dio e creano un mondo colla parola.*

Si je ne craignais d'abuser de votre temps, je vous demanderais quelques nouvelles de limaçons. Je croyais avoir coupé des têtes à quelques-uns de ces animaux, et que ces têtes étaient revenues; des gens, plus adroits que moi, m'ont assuré que je n'avais coupé que des visages dont la peau seule avait été reproduite. C'est toujours beaucoup qu'un visage renaisse. *Taliacotius* ne reproduisait que des

—— nez. Je m'en rapporte à vous, Monsieur, sur tous
1776. les animaux grands et petits, sur toute la nature et sur les systêmes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE LIX.

M. LE CHEVALIER DELISLE.

A Ferney, 14 de mars.

Un officier du régiment de Deux-Ponts, nommé M. de *Crassy*, mon voisin et mon ami, a mandé, Monsieur, que j'avais grand tort; que vous m'aviez favorisé de trois lettres, et que vous n'aviez reçu de moi aucune réponse. Je vous jure que, depuis le mois que les Velches appellent *aoust*, je n'ai pas entendu parler de vous. Il faudrait que je fusse mort pour être indifférent. Il est vrai que je ne suis guère en vie, et qu'on peut même, dans sa quatre-vingt-troisième année, n'être pas fort exact à écrire, quand on est accablé de maladies comme je le suis; mais, malgré mon triste état, ne croyez pas que je vous eusse oublié un moment. J'avais au contraire un besoin extrême de vos lettres; elles auraient fait ma consolation. Il n'y a que votre présence qui aurait pu me plaire davantage.

Je vous avouerai que je ne suis pas tout-à-fait de votre avis sur les préfaces des édits (*). Je peux me tromper; mais elles m'ont paru si instructives,

(*) M. *Delisle* était attaché à M. de *Choiseul*, dont la cabale s'était réunie aux ennemis de M. *Turgot*.

il m'a paru si beau qu'un roi rendît raison à son peuple de toutes ses résolutions, j'ai été si touché de cette nouveauté, que je n'ai pu encore me livrer à la critique. Il faut me pardonner. Le petit coin de terre que j'habite n'a chanté que des *Te Deum* depuis qu'il est délivré des corvées, des jurandes, et des commis des fermes. Si notre bonheur nous trompe, et si notre reconnaissance nous aveugle, je me rétracterai; mais actuellement nous sommes dans l'ivresse du bonheur. 1776.

S'il est vrai que l'auteur du *Portier des chartreux* ait fait le discours du premier président (*), il ne s'est pas souvenu de la règle de St *Bruno* qui ordonne aux chartreux le silence. Je vous remercie bien fort d'avoir rompu celui que vous gardiez avec moi. J'ai cru être à ce lit de justice, en lisant votre lettre.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point d'*itératives*, et qu'on s'en tiendrait à l'éloquence du *Portier*, et de l'avocat général *des bord*. . . . Je ne sais ce qui en est, car dans ma solitude je ne sais rien, sinon que vous êtes le plus aimable homme du monde, et moi un des plus vieux.

(*) M. d'*Aligre* prononça au lit de justice, pour l'abolissement des corvées, un discours composé, disait-on, par un avocat nommé *Gervaise*.

LETTRE LX.

A M. VASSELIER, *à Lyon.*

A Ferney, 15 de mars.

1776. Je suis enchanté des édits sur les corvées et sur les maîtrises. On a eu bien raison de nommer le lit de justice, *lit de bienfesance*; il faut encore le nommer le lit de l'éloquence digne d'un bon roi. Lorsque Me *Séguier* lui dit qu'il était à craindre que le peuple ne se révoltât, parce qu'on lui ôtait le plaisir des corvées, et qu'on le délivrait de l'excessif impôt des maîtrises, le roi se mit à sourire, mais d'un sourire très-dédaigneux. Le siècle d'or vient après un siècle de fer.

LETTRE LXI.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

17 de mars.

Mon respectable philosophe, je n'ai pu vous féliciter, vous et M. *Delisle*, aussitôt que je l'aurais voulu. Je savais bien que M. d'*Argental* ne serait pas inutile à M. de *Sales*; il a été autrefois conseiller au parlement, il y a des amis, il déteste la persécution et chérit la philosophie. Il me paraît qu'on ne persécute, dans le moment présent, que M. *Turgot*. Celui-là se tirera d'affaire fort aisément; il a du génie et de la vertu; son maître paraît digne

gne

gne d'avoir un tel miniſtre; et je ne crois pas que *meſſieurs* veuillent faire la guerre de la fronde pour des corvées. Je dois à ce digne miniſtre la ſuppreſſion de toutes les gabelles et de tous les commis qui déſolaient mon petit pays, moitié français, moitié ſuiſſe. J'en ſouhaite autant aux citoyens de Franconville et de Pontoiſe, mais ils ſont trop près du centre. On a commencé par notre chétive frontière pour faire un eſſai; c'eſt *experimentum in anima vili*, mais l'expérience eſt belle, et eſt de la vraie philoſophie. 1776.

Celles que vous faites ſur l'électricité m'inſtruiront beaucoup. Je me ſuis mêlé d'électriſer le tonnerre dans le jardin que je cultive auprès de ma chaumière. Il y a long-temps que je regarde cette électricité comme le feu élémentaire qui eſt la ſource de la vie. Je me flatte qu'il n'en ſera pas de votre ouvrage comme de celui de l'éducation que j'ai ſi vainement attendu. Continuez, philoſophez dans votre retraite : votre printemps a été orné de tant de fleurs qu'il faut bien que votre automne porte beaucoup de fruits. Il n'y a plus de jouiſſance pour moi, qui ſuis dans l'extrême vieilleſſe; mais vous me conſolerez, vous me donnerez des idées, ſi je ne puis en produire.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'ouvrage de M. *Bailly* ſur l'ancienne aſtronomie. Il y a des vues bien neuves et bien plauſibles; je ſouhaite que tout ſoit auſſi vrai qu'ingénieux. Ce livre recule furieuſement l'origine du monde, s'il y en a une. Remarquez, en paſſant, que le petit peuple juif, qui parut

—— si tard, est le seul qui ait parlé d'*Adam* et de sa
1776. famille, absolument inconnus dans le reste du monde entier.

Adieu, Monsieur; conservez-moi vos bontés, et ne m'oubliez pas auprès de M. de *Sales* à qui je fais les plus sincères et les plus tendres complimens.

LETTRE LXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de mars.

Mon cher ange, vous souvenez-vous que lorsqu'on brûla *Déchauffour* au lieu de l'abbé *Desfontaines*, le feu prit le même jour au collége des jésuites, et qu'on fit ce petit quatrain honnête?

Lorsque Déchauffour on brûla
Pour le péché philosophique,
Une étincelle sympathique
S'étendit jusqu'à Loyola.

Ne soyez donc pas surpris si un certain homme a songé à se mettre à l'abri, lorsqu'on poursuivait ce M. *Delisle de Sales*, qui a tant d'obligation à vos bons offices, et ce M. de *Boncerf* si estimable, et M. de *Condorcet* si éloquent et si intrépide, etc. etc.

Voici donc Séfostris auquel il manque encore une rime; mais un vieux malade dans son lit, un

peu accablé des intérêt de sa petite province, ne peut pas songer à tout. 1776.

Puisque vous me répondez de M. de *Sartine*, je vais donc lui adresser les insolentes Lettres chinoises, indiennes et tartares.

Vous n'êtes pas au bout, mon cher ange; je ne suis que dans ma quatre-vingt-troisième année. Vous verrez bien d'autres sottises, quand je serai majeur.

Je n'ai pas reçu un mot de madame de *Saint-Julien*. Mon *Papillon-philosophe* n'est plus que papillon tout court.

Mon cher ange, conservez-moi toutes vos bontés, sans quoi je meurs à la fleur de mon âge. *V.*

LETTRE LXIII.

A M. DUPONT.

A Ferney, 20 de mars.

AYANT vu que nos états n'avaient point encore pu asseoir la contribution nécessaire pour suppléer à l'abolition des corvées; que la pauvreté du pays rendait cet impôt, et sur-tout celui de trente mille livres en faveur des fermiers généraux, extrêmement difficile: que pendant ces délais le grand chemin de Gex à Genève est devenu impraticable en plusieurs endroits, et que ce n'était plus qu'une longue fondrière; pressé par toutes ces circonstances, j'ai fait assembler la colonie de

—— Ferney. Chacun a offert ou un peu d'argent ou sa
1776 peine. On a donné depuis un écu jusqu'à trois sous, et on a fait une liste de tous ceux qui ont donné, et de ceux qui ont travaillé. J'ai fourni mes chariots, mes chevaux, mes bœufs, mes domestiques, mes manœuvres, ma contribution; tout le monde a travaillé avec alégresse, et en six jours le chemin a été solidement réparé.

J'ai promis que je rendrais l'argent à ceux qui l'ont avancé, quand on ferait la contribution générale pour les corvées. Je propose que chaque seigneur en fasse autant dans sa terre; il est juste que nous contribuions à l'entrettien des chemins, puisque nous en jouissons. Tous nos manœuvres demandent à y travailler chacun dans le district dont il dépend.

L'horreur des corvées consiste à faire venir de trois à quatre lieues de pauvres familles sans leur donner ni nourriture ni salaire, et à leur faire perdre plusieurs journées entières, qu'ils emploîraient utilement à cultiver leurs héritages.

Que chacun travaille sur son territoire, tous les ouvrages seront faits avec très-peu de dépense.

Que les habitans de la ville de Gex, qui, au lieu de cultiver la terre, dévastent les forêts, et conduisent trente fois par semaine les bois à Genève sur des charrettes attelées de trois chevaux, réparent du moins les chemins qu'ils détruisent. Le ministère les a délivrés de la gabelle et des employés; ce n'est pas pour s'occuper uniquement de dégrader les forêts du roi, et passer le reste du

temps au cabaret. Il faut que le dernier payſan apprenne à aimer le bien public, quand le roi donne l'exemple. 1776.

Qu'on leur prêche chaque jour cet évangile, ils le ſentiront et ils l'aimeront. Il y a dans l'ame la plus brute un rayon de juſtice.

Un entrepreneur de tous les chemins de la province voudra y gagner beaucoup. Chaque paroiſſe, en travaillant ſéparément, et en payant un peu ſous les ordres de monſieur l'intendant, rendra le fardeau inſenſible. *V.*

LETTRE LXIV.

AU MEME.

23 de mars.

Oui, Monſieur, ce qu'on a jamais écrit de mieux ſur les corvées, c'eſt l'édit des corvées. Je trouve que l'amour du bien public eſt la plus éloquente de toutes les paſſions; mais j'aime bien autant la préface des maîtriſes. Béni ſoit l'article XIV de l'édit qui abolit les confréries! Si on avait aboli en Languedoc les confréries des pénitens bleus, blancs et gris, le bon homme *Calas* n'aurait pas été roué et jeté dans les flammes. Voici l'âge d'or qui ſuccède à l'âge de fer; cela donne trop envie de vivre, et cette envie ne me ſied point.

Dites-moi donc, je vous prie, Monſieur, ſi ce beau ſiècle ſera pour nous le ſiècle du ſel, et s'il

1776. est vrai que nous aurons deux mille huit cents minots de Peccais?

Je me trompe fort, ou le père de la nation ne souffrira pas long-temps que des moines aient des sujets du roi pour esclaves. Je vous prierai quelque jour de coopérer à cette bonne œuvre, et de m'avertir quand il sera temps de présenter requête au libérateur de la nation.

Je trouve fort plaisant le discoureur qui a dit au roi que les peuples pourraient bien se révolter, si on les délivrait des corvées et des jurandes. Ma foi, si on se révolte, ce ne sera pas chez nous.

Je vous remercie du fond de mon cœur, Monsieur; votre, etc.

LETTRE LXV.

A M. DE VAINES.

30 de mars.

Vous me demandez, Monsieur, ce que je pense sur le lit qu'on nomme lit de justice et de bienfesance, le premier lit dans lequel on ait fait coucher le peuple depuis le commencement de la monarchie. Je ressemble au roi comme deux gouttes d'eau; je m'affermis dans mon goût pour les édits, par les objections mêmes.

Je me souviens que lorsque *Newton*, au commencement du siècle, nous montra comment la lumière est faite, ce que personne n'avait encore vu depuis la création du monde, quelques-uns de

nos mathématiciens voulurent faire ses expériences, et les manquèrent ; de là on jugea qu'un certain ouvrier nommé *Newton*, *artifex quidam nomine Newton*, s'était trompé ; mais bientôt après, les expériences étant mieux faites, on dit, *fiat lux*, *et facta est lux*. 1776.

J'ose être persuadé que la même chose arrivera au parlement ; il sentira l'avantage de ces édits, et il les regardera comme le salut de l'Etat.

J'oserais croire que, quand on a cité *Henri IV* qui adopta les impôts sur les maîtrises et sur les corporations, à la fameuse assemblée des notables de Rouen, on n'a pas fait réflexion que toutes les taxes de ce genre, et celle du sou pour livre, furent l'objet des railleries du duc de *Sulli*. Il fallait, comme vous savez, condescendre aux idées de l'évêque de Paris, *Gondi*, qui se croyait un grand financier, parce qu'il avait beaucoup d'argent, et qu'il n'en dépensait guère. M. de *Sulli* eut la malice de partager avec lui le fardeau de l'administration, et il se chargea des véritables objets de finance, et laissa à l'évêque tous ces petits détails. M. de *Sulli* réussit dans tout ce qu'il s'était réservé, et l'évêque, au bout de six mois, n'ayant pas pu recouvrer un denier dans son département, vint remettre au roi sa moitié de surintendance, et le supplier de le délivrer d'un poids qu'il ne pouvait porter.

Je vous avoue pourtant, Monsieur, que l'ancienne proposition renouvelée par M. *Séguier*, de faire travailler les troupes aux grands chemins, m'a

1776. fait beaucoup d'impreſſion. La mère du grand *Condé* dit, dans une requête au parlement, que ſon fils avait obtenu de ſes ſoldats qu'ils travaillaſſent ſans ſalaire à aplanir des chemins qui les conduiſirent à des victoires.

M. *Séguier* veut qu'on double leur paye. Je ne m'y connais point, et ce n'eſt pas à moi de juger le grand *Condé*. Je vous dirai ſeulement qu'en dernier lieu, voyant la grande route de Gex à Genève devenue une fondrière affreuſe, je me ſuis joint à des gens de bonne volonté pour rendre le chemin praticable. Il eſt juſte que ceux qui profitent le plus de l'agrément des belles routes, y contribuent. Il eſt encore plus juſte que ceux qui les gâtent, les raccommodent. Je vois trois fois par ſemaine des chariots chargés de bois qu'on a volé dans les forêts du roi, enfoncer le terrain qui mène juſte au bout du royaume. Je voudrais que les maîtres des charrettes payaſſent au moins le dégât, et qu'on fît comme dans tant d'autres pays où l'on a établi des barrières auxquelles les voitures payent le droit de gâter la route ; mais je ſuis *Gros-Jean* qui remontre à ſon curé. J'aime bien mieux lui demander ſa bénédiction ; et je vous remercie tendrement, Monſieur, de m'avoir envoyé ſon prône.

LETTRE LXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de mars.

MON cher ange, vous devez avoir reçu les très-inutiles rogatons envoyés à M. de *Sartine*. Ils consistent en magots de la Chine, en pagodes des Indes, et en figures tartares. J'ai bien peur que cela ne vous amuse guère; mais enfin, quand j'y travaillais, c'était pour vous amuser, et vous me saurez gré de l'intention. Les éditeurs y ont joint des pauvretés assez inutiles. 1776.

Je ne crois pas que les remontrances d'une province aussi chétive que celle de Gex puissent faire à Paris une grande sensation. Je présume qu'on se soucie fort peu que nous soyons délivrés des fermes, des corvées et des maîtrises. Je vous avoue cependant que je serais bien flatté que la simple et grossière reconnaissance d'un petit pays presque barbare pût parvenir jusqu'à *Sésostris* et à *Sésostra*. Peut-être aimerait-on bien autant notre rusticité que la politesse et l'éloquence touchante de M. *Séguier*.

Peut-être y aura-t-il quelques partisans de l'ancien gouvernement féodal qui trouveront nos remontrances trop populaires. Nous leur répondrons que dans l'ancienne Rome, et même encore à Genève et à Bâle, et dans les petits cantons, ce sont les plébiscites qui font les lois.

1776. Je n'ai point vu les remontrances du parlement; mais j'ai lu avec beaucoup d'attention tous les discours adressés au roi dans *le lit de bienfesance*.

Quelqu'un m'avait mandé que les préfaces des édits étaient *très-ignobles*. Il voulait dire apparemment qu'il ne convenait pas à un roi de rendre raison à son peuple, et qu'il fallait en user comme le parlement qui ne motive jamais ses arrêts. Je suis persuadé que vous ne pensez pas ainsi, et que vous trouvez ces préfaces très-nobles et très-paternelles. Il me semble qu'elles sont dans le vrai goût chinois, et que ceux qui les condamnent sont un peu tartares. Il y a pourtant un endroit du discours de *Séguier* qui m'a paru humain et politique, deux choses qui vont rarement ensemble: c'est le conseil qu'il donne au roi de faire travailler les troupes aux grands chemins, en doublant leur paye pour ces travaux. Le grand *Condé* les y avait accoutumées, et même sans paye; mais aussi c'était le grand *Condé*.

Quelque parti qu'on prenne, Dieu béniſſe le gouvernement! et Dieu béniſſe un contrôleur général des finances qui, le premier depuis la fondation de la monarchie, a eu pour passion dominante l'amour du bien public!

Savez-vous, mon cher ange, que j'ai reçu une invitation d'assister à l'inhumation de *Catherin Fréron*, et de plus une lettre anonyme d'une femme qui pourrait bien être la veuve? elle me propose de prendre chez moi la fille à *Fréron* et de la marier, puisque, dit-elle, j'ai marié la petite nièce de

Corneille. J'ai répondu que, si *Fréron* a fait le Cid, Cinna et Polyeucte, je marierai sa fille incontestablement. 1776.

Adieu, mon très-cher ange; je suis bien vieux et bien malade. Est-il vrai que M. de *Sainte-Palaye* est tout comme moi?

LETTRE LXVII.

A M. DUPONT.

A Ferney, 3 d'avril.

Je crois bien, Monsieur, que le fruit de l'arbre de la liberté n'est pas assez mûr pour être mangé par les habitans de Chézery, et qu'ils auront la consolation d'aller au ciel en mourant de faim dans l'esclavage des moines bernardins.

Vous savez qu'ils ne sont pas les seuls, et que nous avons encore en France plus de quatre-vingts mille esclaves de moines; mais il existe un homme amoureux de la justice, qui sera assez mauvais chrétien pour briser ces fers si pesans et si infames, quand il en sera temps.

Je vous renouvelle, Monsieur, mes remercîmens du second exemplaire des édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru assez plaisant que, le roi ayant déclaré par ses édits qu'il ne pouvait régner que par l'équité, on lui ait répondu sur le champ : *Sire, la puissance royale ne connaît d'autres bornes que celles qu'il lui plaît de se donner.*

1776. Cette aventure m'a fait relire avec beaucoup d'application les *Mémoires de Sulli*. C'était un grand miniſtre pour l'économie; mais il était bien vain, bien bruſque, et quelquefois bien chimérique. On dit qu'il y en a un dans l'Europe qui a ſes bonnes qualités, ſans avoir ſes défauts.

Si ce n'était pas une indiſcrétion de vous parler ici de mon chétif pays, je vous dirais que tout le monde a gagné au marché que monſieur le contrôleur général a daigné faire. La ferme générale y a déjà gagné plus que nous, puiſque la recettte de ſon bureau nommé Longerey, ſur la frontière, a triplé. Si nous avons les deux mille huit cents minots de ſel Peccais, qu'on dit nous être promis, nous ſerons auſſi contens que la ferme générale doit l'être. Je crois que c'eſt dans l'opéra d'Atys qu'on chantait:

O l'heureux temps,
Où tous les cœurs ſeront contens!

L'auteur était prophète.

Le vieux malade de Ferney a grande envie de vivre encore un peu pour voir l'accompliſſement de la prophétie.

Il eſt de tout ſon cœur, monſieur, et avec bien de la reconnaiſſance, etc.

LETTRE LXVIII.

A M. DIONIS DU SEJOUR,

CONSEILLER AU PARLEMENT.

6 d'avril.

MONSIEUR,

L'HONNEUR que vous me faites de m'envoyer votre *Saturne* (*) me fait ſentir toute votre bonté et toute mon indignité ; mais, tout indigne que je ſuis de ce beau préſent, il me fait faire bien des réflexions. 1776.

Nous avons connu ſi tard les lunes et l'anneau de *Saturne*, très-inutilement appelés *les aſtres de Louis* ; les philoſophes de notre chétif globe ont été tant de ſiècles ſans deviner ce qui ſe paſſe autour de cette dernière planète, qu'il eſt clair qu'elle n'a pas été faite pour nous. Mais en même temps il eſt bien beau que de petits animaux de cinq pieds et demi aient enfin calculé des phénomènes ſi étonnans, à trois cents trente millions de lieues loin de chez eux.

Quand on ſonge que la lumière réfléchie de notre petite planète et de ce gros *Saturne*, eſt préciſément la même ; que la gravitation agit ſur ſes cinq lunes

(*) *Eſſai ſur les phénomènes relatifs aux diſparitions périodiques de l'anneau de Saturne.*

comme sur la nôtre ; que nous pesons sur le soleil
1776. aussi bien que *Saturne*; que ses cinq lunes et son anneau semblent absolument nécessaires pour l'éclairer un peu, on est ravi d'admiration, et l'on s'anéantit. On est obligé d'admettre, avec *Platon*, un éternel géomètre.

Ceux qui, comme vous, Monsieur, entrent dans ce vaste et profond sanctuaire, me paraissent des êtres bien au-dessus de la nature humaine. Je vous avoue que je ne conçois pas comment un génie occupé des lois de l'univers entier, peut descendre à juger des procès dans un petit coin de ce monde nommé la Gaule.

Je suis avec le plus sincère respect,

LETTRE LXIX.

A M. DE POMARET, *à Ganges.*

8 d'avril.

Il y a un mois, Monsieur, que je vous dois une réponse. Pardonnez à mon état très-languissant, si je n'ai pas rempli mon devoir. J'approche du terme où tout aboutit, et je finirai ma carrière en regrettant d'avoir fait tant de chemin sans goûter la consolation de vous voir. Je mourrai près du pays où mourut le brave *Zuingle*, qui pensait que les *Numa*, les *Socrate* et l'*autre* étaient tous de fort honnêtes gens.

On doute beaucoup qne les *Lettres de Ganganelli* soient de lui. Le monde est plein de sorciers qui font

parler les gens après leur mort. Il y a d'autres gens qui s'érigent en prophètes. On nous avait assuré que de très-sages ministres d'Etat s'occupaient de rétablir une ancienne loi de la nature qui veut qu'un enfant appartienne légitimement à son père et à sa mère, soit que le mariage soit une chose incompréhensible nommée sacrement, soit qu'on ne le regarde que comme une affaire humaine; mais tout cela est renvoyé bien loin, et il faut attendre. Bien des gens de votre communion et de celle de mon curé, se marient comme ils peuvent. La société n'en est point troublée dans ma colonie. C'est aujourd'hui le jour de Pâques; les uns chantent chez moi *O filii et filiæ*; les autres ne chantent point, et chacun est content, sans savoir un mot de ce dont il s'agit. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut vivre en paix, et que je suis rempli d'estime pour vous, Monsieur, comme de reconnaissance pour les sentimens que vous avez la bonté de témoigner à votre etc. 1776.

LETTRE LXX.

A M. DE CHABANON.

12 d'avril.

Mon cher grec, il y a grande apparence que vous succèderez à quelque académicien français ou suisse, soit au vieillard de Ferney, soit à *Sainte-Palaye*. Je ne puis vous envoyer la lettre que vous me demandez, par la raison qu'elle est

pleine de choſes qui n'ont aucun rapport à *Théocrite*,
1776. et que ſans doute vous ne voulez pas que je divulgue les ſecrets d'un ami.

Si, par quelque aventure étrange, vous aviez à recueillir une autre ſucceſſion que la mienne, et ſi j'avais aſſez de force pour venir moi-même vous donner ma voix, ſoyez sûr que je ferais le voyage; mais il eſt très-probable que je ne voyagerai que dans l'autre monde. Je vois que dans celui-ci tout eſt plein de cabales et de ſottiſes. Votre Paris eſt partagé en dix mille petites factions dont Verſailles ne ſait jamais rien. Paris eſt une grande baſſe-cour compoſée de coqs-d'inde qui font la roue, et de perroquets qui répétent des paroles ſans les entendre. On leur envoie de Verſailles leur pâture; ils font bien du bruit, et Verſailles les laiſſe crier.

Les provinces ſont plus tranquilles et plus ſages, elles rendent juſtice à M. *Turgot*, et il eſt déjà regardé comme un grand-homme dans les cours étrangères.

Souvenez-vous quelquefois d'un vieux ſolitaire qui vous aimera tant qu'il aura un reſte de vie. *V.*

LETTRE LXXI.

A M. DE VAINES.

13 d'avril.

S'IL y a, Monſieur, quelque nouvel édit en faveur de la nation, quelques remontrances des ſoi-diſant pères de la nation, quelque folie nouvelle

de

de particuliers qui parlent au nom de la nation, je vous prie d'ordonner que cela me parvienne contre-signé; car, dans l'état où je suis, je n'ai plus de consolation que celle de lire. 1776.

J'ignore si M. de *Condorcet* est à la campagne ou à Paris; j'ignore tout ce qui se passe.

On nous parle d'une caisse d'escompte dont plusieurs banquiers disent des merveilles: peut-être ce qui est bon pour des banquiers, n'est pas si bon pour le public.

J'ai quelques petites discussions avec messieurs les fermiers généraux. Un particulier n'a pas beau jeu contre soixante souverains. Je me garde bien d'interrompre M. *Turgot*, et de l'importuner de mes affaires particulieres avec ces messieurs. Je frémis quand je songe au prodigieux fardeau dont ce ministre est chargé; mais je frémis bien davantage en voyant l'obstination de ceux qui veulent avoir l'honneur d'être ses ennemis, et qui abjurent leurs propres sentimens pour combattre le bien qu'il veut faire.

Conservez vos bontés pour votre etc.

Le vieux malade de Ferney. V.

LETTRE LXXII.

A M. DELISLE DE SALES.

15 d'avril.

Il faut enfin espérer, Monsieur, que le parlement vous rendra la justice que vous n'avez pas obtenue au châtelet.

1776. Mais ce procès étrange doit vous ruiner. Pourquoi n'ouvrirait-on pas une souscription pour vous procurer les moyens de le soutenir? n'est-ce pas la cause publique que vous défendez? Laissez-vous conduire. Il faut ici du courage, et non une vaine délicatesse.

Madame la comtesse de *Vidampierre*, qui prend tant d'intérêt à votre sort, pourrait vous servir dans une entreprise si honorable. Ma souscription doit être prête. Elle est en votre nom, et vous la trouverez chez M. d'*Ailli*, notaire, rue de la Tixeranderie (*). Je ne doute pas que tous les véritables gens de lettres ne s'empressent à vous donner des marques de l'intérêt qu'ils doivent prendre à vous. Le triste état où me réduit ma mauvaise santé, aidée de quatre-vingt-trois ans, me met dans l'impossibilité de vous dire plus au long à quel point j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE LXXIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

17 d'avril.

Enfin, Madame, M. de *Crassy* m'apporte des consolations, et me rend un peu de courage. Je

(*) Cette souscription était de cinq cents livres. M. *Delisle* n'a jamais voulu consentir à l'accepter, et M. de *Voltaire* n'a jamais voulu la retirer. On a dû la remettre à ses héritiers.

vois bien que vous avez reçu mes quatre lettres qui en effet ne pouvaient être perdues; mais je vois aussi que votre cœur généreux était un peu piqué de ce que vous n'aviez trouvé dans ces lettres aucune occasion nouvelle de répandre vos bontés accoutumées sur mon petit pays et sur moi. 1776.

Je ne vous avais point importunée pour de nouvelles grâces, parce qu'il ne s'agissait plus que de petits détails qui ne concernaient que nos prétendus états, et dont nous n'avons pas fatigué le ministre. Vous êtes bien persuadée que, si j'avais eu quelque chose à solliciter, je n'aurais pas cherché d'autre protection que la vôtre.

J'ai écrit à la vérité à M. de *Fargès*, mais c'était pour des marchands de cuir, pour des tanneurs, pour des papetiers. Il est intendant du commerce, et il faut bien qu'il entre dans ces minuties qui sont de son département, tout indignes qu'elles sont de l'occuper.

Quand il s'est agi de rendre la liberté à dix ou douze mille hommes, et de délivrer tout un pays d'un joug insupportable, nous ne nous sommes jamais adressés qu'à madame de *Saint-Julien*, et c'est en son nom que toutes les paroisses sont venues chanter des *Te Deum* dans la nôtre.

J'ai été bien humilié et bien malade de me voir abandonné par vous; mais enfin je me flatte que je ne suis pas tout-à-fait disgracié dans votre cour. Vous me faites même espérer que nos dragons et notre artillerie seront encore assez heureux pour vous faire tous les honneurs de la guerre. Je renâ-

—— trai alors, et j'ai grand besoin de renaître, car
1776. ma santé est affreuse. Quand j'ai un petit moment de relâche, je me crois capable de faire le voyage de Paris; je m'en vante à M. d'*Argental*; mais cette illusion ne dure pas, et je retombe bientôt dans ma misère.

M. de *Boncerf* n'a pas eu autant de circonspection que de philosophie et de vertu. Il ne devait pas faire courir ma lettre; mais, après tout, que pourra-t-on y avoir vu de si dangereux? J'ai pensé précisément comme le roi; il n'y a pas là de quoi se désespérer. J'ose me flatter même que j'ai pensé comme vous, Madame; car, quoique vous soyez née de l'ancienne chevalerie, vous ne voulez pas que le reste du monde soit esclave; on ne doit l'être que de vos charmes et de la supériorité de votre esprit. Ce sont-là mes chaînes; je les porterai avec joie tout le reste de ma vie, malgré les maux que la nature s'obstine à me faire.

Ne laissez pas refroidir vos bontés pour le vieux malade de Ferney, *V.*

LETTRE LXXIV.

A M. DE LA HARPE.

19 d'avril.

Mon cher ami, je suis si peu de ce monde que j'ignorais la nomination de *Colardeau* et sa mort, aussi bien que ses ouvrages. Tout ce que je sais, c'est que je souhaitais depuis long-temps de vous

avoir pour confrère, vous et M. de *Condorcet*; car il faut absolument réhabiliter l'académie. 1776.

Je n'avais jamais entendu parler de *Rigoley de Juvigni*. Je vous ferai très-obligé de m'apprendre s'il est parent de M. *Rigoley d'Ogni*, intendant des postes. C'est sans doute un grand génie, et digne du siècle.

A l'égard de *Gilles-Piron*, qui, à mon avis, n'a jamais travaillé que pour la foire, je ne crois pas l'avoir vu trois fois en ma vie. Je ne connais point du tout ses *Oeuvres posthumes* ou *mortes*; mais je puis jurer et même parier que je n'ai jamais parlé au roi de Prusse ni de *Piron*, ni de *Fréron*, ni d'aucun de ces messieurs-là.

Je vous suis très-obligé, mon cher ami, de l'avis que vous me donnez concernant la petite calomnie absurde dont je suis affligé dans cette édition de *Gilles-Piron*. Voici ma réponse que je vous prie de vouloir bien faire insérer dans le prochain *Mercure* (*).

Je vais hasarder de vous envoyer les Lettres chinoises sous l'enveloppe de M. de *Vaines*. Vous permettrez que d'abord je lui en envoye un exem-

(*) Vous m'apprenez, Monsieur, qu'on vient d'imprimer les *Oeuvres posthumes* de feu M. *Piron*, et que l'éditeur ne m'a pas épargné. Il prétend, dites-vous, que le roi de Prusse m'ayant un jour parlé de cet auteur *agréable, plein d'esprit et de saillies*, je lui répondis : *Fi donc! c'est un homme sans mœurs*.

Je vous conseille, Monsieur, de mettre cette anecdote au nombre des mensonges imprimés. Elle n'est assurément ni vraie, ni vraisemblable. Je puis vous attester, et j'ose pren-

1776. plaire pour lui, car il est juste de lui payer sa commission, et il y en aura un autre pour vous, la poste d'après : mais je doute beaucoup que ces paquets arrivent à bon port. J'en avais adressé un à M. d'*Argental* qu'il n'a point reçu. Les obstacles et les gênes se multiplient de tous les côtés. Je vois bien qu'il faut que je renonce à la littérature, et que je me borne à bâtir des maisons, en attendant que je forme les quatre ais de ma bière. Je suis dans ma quatre-vingt-troisième année, quoi qu'on dise; il y a environ quatre-vingts ans que je suis malade, et j'ai été persécuté environ soixante. Voilà à peu-près le sort des gens de lettres.

Portez-vous bien, mon cher ami; écrasez l'envie; combattez, triomphez, et aimez-moi.

LETTRE LXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 d'avril.

Mon cher ange, le gros abbé *Mignot* m'a apporté des lettres bien consolantes de vous. J'en avais grand besoin, quand il est arrivé; car tous mes maux m'avaient repris. Vos lettres versent toujours du

dre sa Majesté le roi de Prusse à témoin, que jamais il ne m'a parlé de *Piron*, et que jamais je ne lui en ai dit un mot. Je ne crois pas avoir entrevu *Piron* trois fois en ma vie. Je connais encore moins l'éditeur de ses ouvrages; mais je suis accoutumé depuis long-temps à ces petites calomnies qu'il faut réfuter un moment, et oublier pour toujours.

baume sur mes blessures; mais je vous avoue que les cicatrices sont un peu profondes. Tout ce que vous dites des pères de la patrie est bien pensé, bien juste, bien vrai. Vous avez grande raison d'être de l'avis du Pont-neuf qui dit dans la chanson: 1776.

O, les fichus pères, oh gai!
O, les fichus pères!

Mais tout fichus pères qu'ils sont, en ont-ils moins répandu le sang du chevalier de *la Barre* et du comte de *Lalli*? en ont-ils moins persécuté les gens de lettres qui avaient eu la bêtise de prendre leur parti? se sont-ils moins déclarés contre le bien que fait le roi? ont-ils moins essayé de troubler le ministère? sont-ils moins redoutables aux particuliers? cabalent-ils moins avec ce même clergé qu'ils avaient poursuivi avec tant d'acharnement? oppriment-ils moins quiconque n'est pas le parent ou l'ami de leurs gros bonnets? font-ils moins semblant d'avoir de la religion? forcent-ils moins les gens qui pensent à s'éloigner de leur ressort? ont-ils moins poursuivi M. de *Boncerf*, premier commis de M. *Turgot*, et ne le poursuivent-ils pas encore, sans le nommer, dans l'arrêt qu'ils ont donné le lendemain du lit de justice? S'ils sont rois de France, il faut donc quitter la France et se préparer ailleurs un asile. Personne n'est sûr de sa vie. Ils se vengeront, sur le premier venu, de la disgrâce qu'ils se sont attirée sous *Louis XV*; et ils embarrasseront *Louis XVI* autant qu'ils le pourront. Le

roi se défendra bien; mais les sujets ne peuvent se
1776. défendre qu'en fuyant.

Je vous avoue, mon cher ange, que tout cela empoisonne les derniers jours de ma vie.

Comme vous mettez à l'ombre de vos ailes toutes mes petites tribulations, il faut que je vous dise qu'un *Rigoley de Juvigni*, éditeur des œuvres de *Piron*, a inséré dans son édition, que j'avais empêché ce *Gilles-Piron* d'être présenté au roi de Prusse, et que j'avais dit à ce monarque: *Fi donc! Sire Piron est un homme sans mœurs.* Ce mensonge imprimé serait bien aisé à réfuter. Le roi de Prusse peut m'être témoin qu'il ne m'a jamais parlé de *Piron*, et que je ne lui ai jamais parlé de ce drôle de corps, qui était alors absolument inconnu.

Je ne sais qui est ce *Rigoley de Juvigni*. Je me flatte qu'il n'est pas parent de M. *Rigoley d'Ogni* à qui ma colonie a les plus grandes obligations.

Je ne conçois pas comment vous n'avez pas reçu le petit paquet que je vous ai envoyé sous l'enveloppe de M. de *Sartine*. Il m'a mandé qu'il l'avait reçu, et qu'il allait vous le dépêcher. Vous devez l'avoir à présent, à moins qu'il ne vous l'ait adressé dans quelque port de mer.

Vivez toujours heureux, mon cher ange, et je serai moins triste.

LETTRE

LETTRE LXXVI.

A M. DE VAINES.

26 d'avril.

EH bien, Monsieur, parmi les nouveaux édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer, en voilà encore un de M. *Turgot* en faveur de la nation. C'est celui des forêts qui sont auprès des salines de Franche-Comté. Ce ministre fera tant de bien qu'à la fin on conspirera contre lui. 1776.

Je l'ai importuné depuis quelque temps avec beaucoup d'indiscrétion; mais, en qualité de commissionnaire et de scribe de nos petits états, je n'ai pu faire autrement. Je n'ai point exigé qu'il me lût. Je mets en marge de mes mémoires, *pays de Gex*. Je le prie seulement qu'on fasse une liasse de toutes nos requêtes, après quoi il examinera un jour à loisir ce qu'il voudra accorder ou refuser. Cette manière de procéder avec le ministère me paraît la moins gênante et la plus honnête. Je tâche sur-tout d'être extremêment court dans mes demandes; car il m'a paru que les présenteurs de requêtes sont presque toujours d'une prolixité insupportable, et s'imaginent qu'un ministre doit oublier le monde entier pour leur affaire. C'est peut-être cet ennui qui dégoûte M. de *Malesherbes* de sa place; mais il est bien triste qu'il songe à se retirer, lorsqu'il peut faire du bien. Il me semble qu'en se joi-

gnant à M. *Turgot* pour refondre cette France qui
1776. a tant besoin d'être refondue, ils auraient fait tous deux des miracles.

Je n'ai jamais vu mademoiselle d'*Espinasse*, mais tout ce qu'on m'en a dit me la fait bien aimer. Je serais très-affligé de sa perte. Voici un petit mot pour M. d'*Alembert*, que je mets sous la protection de votre contre-seing.

Je ne peux, Monsieur, vous envoyer que des balivernes, lorsque vous daignez me faire parvenir les ouvrages les plus utiles; mais chacun donne ce qu'il a.

Conservez-moi, Monsieur, vos bontés qui sont le charme de ma solitude et de ma vieillesse. *V.*

LETTRE LXXVII.

A M. TURGOT.

A Ferney, 3 de mai.

M. de *Trudaine*, votre digne ami, Monseigneur, m'a fait voir un édit sur les vins qui vaut bien celui du 14 septembre sur les blés. Ces deux pièces, véritablement éloquentes, puisque la raison et le bien public y parlent à chaque ligne, n'ont qu'à se joindre à l'édit de la caisse de Poissy, et la France est sûre de faire bonne chère. Les aloyaux que les Anglais appellent rost-beef valent bien la poule au pot. Je crois bien que le parlement de Bordeaux sera un peu fâché, mais le parlement de Toulouse sera fort aise.

M. de *Trudaine* est témoin des transports de joie que vous avez causés dans tous les pays qui nous environnent. Nous voyons naître le siècle d'or; mais il est bien ridicule qu'il y ait tant de gens du siècle de fer dans Paris. On m'assure, pour ma consolation, que vous pouvez compter sur la fermeté de *Sésostris*; c'était-là mon plus grand souci. 1776.

Je n'ose vous supplier de me confirmer cette heureuse anecdote dont dépend la destinée de toute une nation; mais je vous avoue que je voudrais bien, avant de mourir, être sûr de mon fait, et pouvoir vous excepter du nombre des grands-hommes dont *Horace* a dit:

Diram qui contudit hydram.
Comperit invidiam supremo fine domari.

Quant à notre sel, Monseigneur, je ne vous en importunerai plus, puisque je vois que vous n'oubliez rien.

Quant à la dame *Lobreau*, il est clair que son argent est tout aussi bon que celui des épiciers qui veulent donner la comédie sans avoir d'acteurs.

Quisque suam exerceat artem.

Pour votre art, il est, *cum tot sustineas et tanta negotia solus.* Vous voyez que je passe ma vie entre vos ouvrages et ceux d'*Horace*; je ne peux mieux finir ma carrière.

Madame *Denis* est pénétrée de l'honneur de votre souvenir, et nous le sommes tous de vos extrêmes bontés. *V.*

LETTRE LXXVIII.

A M. LE BARON DE FAUGERES,

Officier de marine, sur un monument qu'il propose d'ériger aux grands-hommes du siècle de Louis XIV, dans la place de Montpellier.

3 de mai.

1776. — Vous proposez, Monsieur, qu'autour de la statue élevée à Montpellier à *Louis XIV après sa mort*, on dresse des monumens aux grands-hommes qui ont illustré son siècle en tout genre. Ce projet est d'autant plus beau que, depuis quelques années il semble qu'on ait formé parmi nous une cabale pour rabaisser tout ce qui a fait la gloire de ces temps mémorables. On s'est lassé des chefs-d'œuvre du siècle passé. On s'efforce de rendre *Louis XIV* petit, et on lui reproche sur-tout d'avoir voulu être grand. La nation, en général, donne la préférence à *Henri IV*, et l'exclusion à tous les autres rois. Je n'examine pas si c'est justice ou inconstance, si notre raison perfectionnée connaît mieux le vrai mérite aujourd'hui qu'autrefois ; je remarque seulement que, du temps d'*Henri IV*, elle ne connaissait point du tout le mérite, elle ne le sentait point. On ne me connaît pas, disait ce bon prince au duc de *Sulli*, on me regrettera. En effet, Monsieur, ne dissimulons rien ; il était haï et peu res-

pecté. Le fanatisme, qui le persécuta dès son berceau, conspira cent fois contre sa vie, et la lui arracha enfin au milieu de ses grands officiers, par la main d'un ancien moine feuillant devenu fou, enragé de la rage de la ligue. Nous lui fesons aujourd'hui amende honorable; nous le préférons à tous les rois, quoique nous conservions encore, et pour long-temps, une grande partie des préjugés qui ont concouru à l'assassinat de ce héros. 1776.

Mais si *Henri IV* fut grand, son siècle ne le fut en aucun genre. Je ne parlerai pas ici de cette foule de crimes et d'infamies dont la superstition et la discorde souillèrent la France. Je m'arrête aux arts dont vous voulez éterniser la gloire. Ils étaient ou ignorés ou très-mal exercés, à commencer par celui de la guerre. On la fesait depuis quarante ans, et il n'y eut pas un seul homme qui laissa la réputation d'un général habile, pas un que la postérité ait mis à côté d'un prince de *Parme*, d'un prince d'*Orange*. Pour la marine, Monsieur, vous qui vous y êtes distingué, vous savez qu'elle n'existait pas alors. Les arts de la paix qui sont le charme de la société, qui embellissent les villes, qui éclairent l'esprit, qui adoucissent les mœurs, tout cela nous fut étranger; tout cela n'est né que dans l'âge qui vit naître et mourir *Louis XIV*.

J'ai peine à concevoir l'acharnement avec lequel on poursuit aujourd'hui la mémoire du grand *Colbert* qui contribua tant à faire fleurir tous ces arts, et sur-tout la marine qui est un des principaux objets de votre grand dessein. Vous savez, Monsieur,

17, 6. qu'il créa cette marine si long-temps formidable. La France, deux ans avant sa mort, avait cent quatre-vingts vaisseaux de guerre et trente galères. les manufactures, le commerce, les compagnies de négoce, dans l'Orient et dans l'Occident, tout fut son ouvrage. On peut lui être supérieur, mais on ne pourra jamais l'éclipser.

Il en sera de même dans les arts de l'esprit, comme en éloquence, en poésie, en philosophie et dans les arts où l'esprit conduit la main, comme en architecture, en peinture, en sculpture, en mécanique. Les hommes qui embellirent le siècle de *Louis XIV* par tous ces talens, ne seront jamais oubliés, quel que soit le mérite de leurs successeurs. Les premiers qui marchent dans une carrière, restent toujours à la tête des autres dans la postérité. Il n'y a de gloire que pour les inventeurs, a dit *Newton* dans sa querelle avec *Leibnitz*, et il avait raison. Il faut regarder comme inventeur un *Pascal* qui forma en effet un genre d'éloquence nouveau; un *Pélisson* qui défendit *Fouquet* du même style dont *Cicéron* avait défendu le roi *Déjotarus* devant *César*; un *Corneille* qui fut parmi nous le créateur de la tragédie, même en copiant le Cid espagnol; un *Molière* qui inventa réellement et perfectionna la comédie; et si *Descartes* ne s'était pas écarté, dans ses inventions, de son guide, la géométrie; si *Mallebranche* avait su s'arrêter dans son vol, quels hommes ils auraient été!

Tout le monde convient que ce grand siècle passé fut celui du génie; mais après les hommes

qu'on regarde comme inventeurs, viennent souvent, je ne dis pas des disciples formés dans l'école de leurs maîtres, ce qui serait louable, mais des singes qui s'efforcent de gâter l'ouvrage de ces maîtres inimitables. Ainsi, après que *Newton* a découvert la nature de la lumière, arrive un *Castel* qui veut enchérir, et qui propose un clavecin oculaire. 1776.

A peine a-t-on découvert, avec le microscope, un nouveau monde en petit, que voilà un *Needham* qui imagine avoir fait une république d'anguilles, lesquelles accouchent sur le champ d'autres anguilles, le tout dans une goutte de bouillon ou dans une goutte d'eau qui a bouilli avec du blé ergoté. Les animaux, les végétaux sont produits sans germe, et pour comble de ridicule, cela est appelé le sublime de l'histoire naturelle.

Sitôt que de vrais philosophes eurent calculé l'action du soleil et de la lune sur le flux et le reflux des mers, des romanciers, au-dessous de *Cyrano de Bergerac*, écrivent l'histoire des temps où ces mers couvraient les Alpes et le Caucase, et où l'univers n'était habité que par des poissons. Ils nous découvrent ensuite la grande époque dans laquelle les marsouins, nos aïeux, devinrent hommes, et comment leur queue fourchue se changea en cuisses et en jambes. C'est-là le grand service que *Téliamed* a rendu depuis peu au genre-humain.

Ainsi, Monsieur, dans tous les arts, dans toutes les professions, les charlatans succèdent aux bons

maîtres, et faſſe le ciel que nous n'ayons jamais
1776. de charlatans plus funeſtes!

Puiſſe votre projet être exécuté! puiſſent tous les génies qui ont décoré le ſiècle de *Louis XIV*, reparaître dans la place de Montpellier, autour de la ſtatue de ce roi, et inſpirer aux ſiècles à venir une émulation éternelle! etc.

LETTRE LXXIX.

A M. DE VAINES.

3 de mai.

PUISQUE vous daignez, Monſieur, admettre dans votre bibliothèque, des facéties chinoiſes, indiennes et tartares, j'ai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire; mais je viens de lire une brochure qui me dégoûte de toutes les autres. C'eſt un édit ſur la liberté du commerce des vins. Il fait un beau pendant avec l'édit du 14 de ſeptembre en faveur des blés.

Je conçois qu'il y ait des gens tout étonnés de voir des traités de politique et de morale avec la formule, *car tel eſt notre bon plaiſir;* mais je ne conçois pas que des gens qui ont de la barbe au menton s'effarouchent des vérités qu'on leur démontre. Il me ſemble que je vois les médecins du temps de *Molière* ſoutenir des thèſes contre la circulation du ſang. Il eſt impoſſible que le parti de ceux qui ferment les yeux à la lumière ſe ſoutienne long-

temps. Toutes les nouvelles vérités ſont d'abord mal reçues chez nous. On eſt fâché d'être obligé de retourner à l'école, quand on ſe croit docteur, *et quæ imberbes didicere ſenes perdendas fateri.* 1776.

Enfin, Monſieur, ces vins me paraiſſent avoir une ſève et une force toute nouvelle. Je conſeille à *meſſieurs* d'en boire largement, au lieu d'en dire du mal. Ces bons vins de M. *Turgot* ſont capables de me ranimer. Mon malheur eſt de n'avoir pas long-temps à en boire.

LETTRE LXXX.

A M. LAUS DE BOISSY,

Sur ſa réception à l'académie des Arcades de Rome.

A Ferney, 6 de mai.

Si j'ai l'honneur, Monſieur, d'être votre confrère à Rome, je ne ſerais pas moins flatté de l'être à Paris : j'ambitionne encore un titre plus flatteur, celui de votre ami : vos lettres m'en ont inſpiré le déſir autant que vos ouvrages ont de droit à mon eſtime ; il eſt vrai que mon âge, mes maladies et ma retraite, ne me permettent guère du cultiver une liaiſon ſi flatteuſe ; mais ſouffrez que je cherche, dans l'expreſſion de mes ſentimens pour vous, une conſolation qui m'eſt néceſſaire. Je crois appercevoir dans tout ce que vous écrivez, quel eſt le charme de votre ſociété. J'ai reçu un

peu tard le présent charmant dont vous m'honorez; il n'y aurait qu'un *Anacréon* qui pût mériter une telle galanterie; il aurait chanté vos couplets; je puis à peine les lire, et je n'ai d'*Anacréon* que la vieillesse. 1776.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec tous les sentimens que je vous dois, votre, etc. *V.*

LETTRE LXXXI.

A MADAME

LA COMTESSE DE VIDAMPIERRE.

15 de mai.

MADAME,

J'AI peur d'avoir perdu votre adresse, mais je ne perdrai jamais le souvenir des bontés dont vous m'honorez, et des nobles sentimens que j'ai admirés dans votre lettre.

Je ne suis point inquiet de l'affaire de M. *Delisle*; puisque vous le protégez. Vous êtes d'un sang à qui les belles-lettres et la philosophie auront une obligation éternelle.... Il paraît que le temps des *Anitus* est passé. Vous contribuerez plus que personne, Madame, à faire régner la raison; car on me dit que vous l'ornez de toutes les grâces qui assurent son triomphe. Les hommes ne sont gouvernés que par l'opinion, et cette opinion dépend

du petit nombre de personnes qui vous ressemblent. C'est par leurs charmes et par la force de leur esprit que le public est dirigé, sans même qu'il s'en aperçoive. Je maintiens qu'il suffit de trois ou quatre dames comme vous, pour rendre une nation meilleure et plus aimable. Je sens combien votre lettre aurait de pouvoir sur moi, si on pouvait se réformer à mon âge. 1776.

Je suis avec un profond respect, etc.

LETTRE LXXXII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 de mai.

VOICI, Madame, une aventure toute faite pour ceux qui croiraient aux présages. L'hôtel la Tour-du-Pin est tombé tout entier à Ferney. *Racle* s'était avisé de faire une cave en sous-œuvre, prétendant soutenir la maison avec des étaies : il s'est trompé; la maison s'est écroulée en un moment; il a démoli le peu qui restait, et il n'y a pas actuellement le moindre vestige de maison. Si j'étais superstitieux, je prendrais cet accident pour un avertissement du ciel. Ce serait un signe évident que vous avez abandonné entièrement le vieillard de Ferney comme ses masures; ce malheur ne me serait pas arrivé, si vous aviez daigné continuer à m'écrire. La maison est tombée comme moi dans votre disgrâce. Je suis malheureux de toutes les

façons ; tout est en décadence chez moi. L'horreur
1776. d'une vieillesse accablée de maladies est bien pire que la chûte d'une maison ; mais tout cela, joint au profond oubli dont vous m'honorez, constitue l'état le plus misérable où un pauvre homme puisse se trouver.

Je n'ai rien su de la perte de cette maison qui est très-considérable, qu'après le départ de M. de *Trudaine*. Il a passé à Ferney quelques jours avec madame de *Trudaine* et madame d'*Invau*. Il ne sait pas encore que cette grande maison est tombée, et que le reste est dédaigné par vous. Je ne lui en dirai rien dans mes lettres ; il semblerait que je demanderais du secours au ministère, et assurément je suis bien loin de faire une telle indiscrétion.

Au reste, cet accident n'est pas le seul qui me soit arrivé ; il avait été précédé, il y a quelques mois, de la chûte d'une maisonnette voisine. Me voilà au milieu des débris de toute espèce. J'y comprends les miens de quatre-vingt-deux ans et demi. Voilà par où il faut que tout finisse, Je souhaite au héros de Chanteloup plus de bonheur dans ses palais. Son ame sera toujours plus inébranlable qu'eux. Je cours à *bride abattue* au dernier moment de ma vie. Je mourrai dans la rage de penser qu'il m'a cru capable d'oublier ses bontés. Cette idée désespérante me poursuit jour et nuit. Je voudrais qu'il sût qu'il n'y a personne en France plus tendrement attaché que moi à sa personne. Je l'ai toujours révéré, et j'ose dire aimé autant que j'ai détesté la vénalité des charges en tout genre.

J'ignore plus que jamais ce qu'on fait et ce qu'on dit à Paris : j'ignore sur-tout quelles sont vos marches ; si vous allez en Bourgogne voir monsieur votre frère cette année ; si vous daignerez vous souvenir de Ferney, si vous viendrez pleurer ou rire avec moi sur les ruines du château la Tour-du-Pin. Tout ce que je sais bien, c'est que je me regarderai comme un de vos sujets, et que je vous serai toujours fidelle, soit que vous me continuiez vos bontés, soit que vous m'accabliez de votre disgrâce. Soyez papillon, soyez aigle, je serai toujours l'admirateur de vos ailes brillantes. 1776.

Le triste hibou de Ferney. V.

LETTRE LXXXIII.

A M. DE VAINES.

17 de mai.

Ah ! mon Dieu, Monsieur, quelle funeste nouvelle j'apprends (*) ! La France aurait été trop heureuse. Que deviendrons-nous ? restez-vous en place ? auriez-vous le temps de me rassurer par un mot ? puis-je m'adresser à vous pour faire passer ce billet ? Je suis atterré et désespéré.

(*) La retraite de M. *Turgot* du ministère.

LETTRE LXXXIV.

A M. DE LA HARPE.

22 de mai.

1776. MON cher ami, il n'y avait que votre promotion au fauteuil qui pût me consoler de la perte que tous les vrais philosophes et tous les bons citoyens viennent de faire.

Vous avez, mon cher confrère, une place que vous rendrez plus considérable qu'elle ne l'est par elle-même : tant vaut l'homme, tant vaut l'académie. Les deux bras de votre fauteuil seront ornés de Menzicof et des Barmécides. Vous avez enterré *Fréron*, vous étoufferez les autres insectes dans leur naissance. C'est à présent qu'il y a plaisir à être des quarante. Votre prose est aussi bonne que vos vers. Je fais un petit recueil de toutes les feuilles que vous avez daigné insérer dans le *Mercure*, et je jette tout le reste au feu. C'est ainsi que je traite tous les journaux ; sans cela, ou aurait une bibliothéque immense de livres inutiles.

Je crois qu'on fait actuellement à Lausanne un recueil de tout ce qu'on a pu rassembler de vos ouvrages. Ce sera un livre qui me sera cher, et que je lirai bien souvent.

Je n'ai point eu encore le courage de faire venir le fatras de ce *Gilles*, nommé *Piron* : on ne peut à mon âge souffrir les plaisanteries de la foire. Je vous

sais bon gré de n'être jamais descendu à la plaisanterie bouffone. Vous avez toujours été fait pour le noble et pour l'élégant ; c'est votre caractère. La bouffonnerie l'aurait dégradé. 1776.

Nous avions besoin d'un homme tel que vous. Votre nomination fera taire la racaille des petits auteurs ; ils doivent être confondus et rentrer dans le néant.

Si vous voyez M. de *Vaines*, je vous supplie, mon cher confrère, de lui dire combien je m'intéresse à lui, et à quel point je suis affligé. Que dit monsieur d'*Alembert* ? où est M. de *Condorcet* ? aurez-vous le temps de répondre à ces questions ? Vous allez travailler à votre discours de réception, et vous vous doutez bien que je l'attends avec quelque impatience.

Je vous embrasse bien tendrement, mon très-cher confrère ; et ce n'est pas pour long temps, car je n'en peux plus. Je crois qu'à la fin je me meurs : *supremum quod te alloquor est.*

LETTRE LXXXV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

29 de mai.

J'OSE me servir de ma faible main pour remercier enfin mon charmant papillon de s'être ressouvenu de son hibou. Vous êtes vraiment, Madame, *Papillon-Philosophe*. Je vous rends votre titre que

—— vous méritez si bien. Ce n'est pas que je me flatte
1776. de vous voir voltiger dans nos déserts, et reposer vos belles ailes dans un pays dont vous avez été la protectrice et l'ornement.

Votre hibou sera toujours bien respectueusement, bien tendrement, bien tristement attaché à son brillant papillon ; mais je péris dans mon corps et dans mon ame. La retraite des deux aigles qui me protégeaient est un coup qui m'accable.

C'est pour rire apparemment que vous parlez de donner de l'argent à *Racle*. Je crois vous avoir mandé que la maison était tombée, parce que *Racle* avait oublié de la soutenir par des étais, lorsqu'il y creusait une cave en sous-œuvre. Il rebâtit à présent cette maison pour un négociant. Elle n'est plus faite pour loger les grâces et l'esprit. De plus, elle était offusquée par deux bâtimens voisins qu'on vient de construire. Pourquoi imaginiez-vous de loger là quand vous viendriez honorer nos chaumières de votre présence ? pourquoi fuir notre château, tout chétif qu'il est ? songez-vous bien qu'il aurait fallu attendre deux ans avant que votre maison fût meublée, et qu'elle aurait coûté plus de quatre-vingts mille francs avant que vous eussiez pu y coucher ?

Ne pouvant écrire long-temps de ma main, je donne la plume à l'ami *Wagnière* ; car ma faiblesse devient de jour en jour, et d'heure en heure, si insupportable, que je ne puis rien faire de tout ce que les autres hommes font. Le désastre qui nous est arrivé, en nous ôtant les deux appuis sur lesquels nous nous reposions, nous a frappés au milieu des plaisirs,

comme

comme un coup de tonnerre dans les beaux jours. *Saint-Géran* bâtissait une salle de théâtre et ses appartenances, tout auprès de la place que vous aviez choisie. M. de *Trudaine* venait de prendre des arrangemens pour qu'on pavât notre hameau devenu ville. Madame d'*Invau* et M. de *Trudaine* ne songeaient qu'à se réjouir. M. *Delille* nous récitait de beaux morceaux de sa traduction de l'*Enéide*, lorsque tout à coup nous apprîmes que notre beau rêve était fini. C'est ainsi que les espérances sont toujours trompées d'un bout du monde à l'autre. 1776.

J'avais toujours cru que M. de *Fargès* était intendant du commerce. J'en croyais l'Almanach royal, le seul livre, dit-on, qui contienne des vérités; mais si l'Almanach royal m'a trompé, à qui faudra-t-il jamais croire? Au reste, je ne pense pas que je doive prendre ce moment pour fatiguer ni les intendans du commerce, ni les intendans des finances, de mes requêtes en faveur de la colonie. J'ai toujours remarqué que les prières des rogations n'étaient bonnes à rien, quand l'année était mauvaise. Le meilleur parti est de souffrir sans se plaindre. A quoi servirait-il d'avoir vécu quatre-vingt-deux ans, comme j'ai fait, si je n'avais pas appris à me résigner? C'est ce que je souhaite à un de vos amis, jeune homme de quatre-vingts ans, qui n'a, je crois, de bon parti à prendre que d'être véritablement philosophe. Cette philosophie, dont on a dit tant de mal, est pourtant l'unique consolation pour les esprits bien faits dans les malheurs de cette vie. Il n'y a que votre

—— absence, papillon respectable et aimable, dont la
1776. philosophie ne peut consoler. *V.*

LETTRE LXXXVI.

A M. CHRISTIN.

30 de mai.

Vous jugez bien, mon cher ami, de la désolation où nous sommes. Vous êtes dans un faubourg de l'enfer et moi dans l'autre. J'avais déjà parlé à M. de *Trudaine* de cette main-morte gothe, visigothe et vandale. Il pensait absolument comme nous, et il répondait de deux ministres aussi philosophes que lui, et amoureux comme lui du bien public. Il avait fait un petit voyage à Lyon, pour y consommer l'affaire des jurandes et des corvées, et pour établir la liberté dans toutes les provinces voisines, lorsque tout d'un coup un courrier extraordinaire lui apporta la fatale nouvelle (*). Il revint sur le champ à la petite maison où il avait laissé madame sa femme, entre Genève et Ferney. Il repartit au bout de deux jours pour Paris, et nous laissa dans le désespoir. Le reste de ma vie, mon cher ami, ne sera plus que de l'amertume; et, s'il est pour moi quelque consolation, elle ne peut être que dans votre amitié.

(*) La retraite de M. *Turgot*.

LETTRE LXXXVII.

A M. L'ABBÉ SPALANZANI.

A Ferney, 6 de juin.

VOTRE lettre, du 31 de mai, ranime mes anciens goûts et mes anciennes espérances. J'avais renoncé à l'honneur de rendre des têtes à des colimaçons. J'avais la modestie de croire que je n'étais point du tout propre à faire des miracles. Je me souvenais pourtant très-bien d'avoir vu revenir des têtes aux limaces incoques que j'avais décapitées; mais de bons naturalistes avaient bien rabattu ma vanité, en me persuadant que je n'étais qu'un maladroit, et que je n'avais coupé que des visages dont la peau revient aisément. Mais puisque vous m'assurez que vous avez coupé de vraies têtes, et qu'elles sont revenues, *io ripiglio la mia confidenza*, et je recommence à croire la nature capable de tout. 1776.

Ce que vous m'apprenez d'animaux morts depuis long-temps, ressuscités par vous, est assurément un plus grand miracle. Vous passez pour le meilleur observateur de l'Europe. Toutes vos expériences ont été faites avec la plus grande sagacité. Quand un homme tel que vous nous annonce qu'il a ressuscité des morts, il faut l'en croire.

Je ne sais ce que c'est que le *cotifero* et le *tardigrado*, ni comment nos naturalistes nomment ces petits animaux aquatiques; vous les faites réelle-

ment mourir en les mettant à sec, et vous les
1776. faites revivre long-temps après, en les replongeant dans leur élément.

Après avoir fait, monsieur, des expériences si prodigieuses, vous descendez jusqu'à me demander mon sentiment sur les ames du *cotifero* et du *tardi grado*; que devient leur ame? est-elle immatérielle? renaît-elle? en reprennent-ils une autre.

Je suis en peine, Monsieur, de toute ame et de la mienne; mais il y a long-temps que je suis persuadé de la puissance immense et inconnue de l'auteur de la nature. J'ai toujours cru qu'il pouvait donner la faculté d'avoir du sentiment, des idées, de la mémoire, à tel être qu'il daignera choisir; qu'il peut ôter ces facultés et les faire renaître; et que nous avons souvent pris pour une substance ce qui est en effet une faculté de cette substance. L'attraction, la gravitation est une qualité, une faculté. Il y a dans le genre animal et dans le végétal mille ressorts pareils, dont l'énergie est sensible, et dont la cause sera ignorée à jamais.

Si le *cotifero* et la *tardi grado* morts et pourris reviennent en vie, reprennent leur mouvement, leurs sensations, engendrent, mangent et digèrent, on ne saura pas plus comment la nature leur a rendu tout cela, qu'on ne saura comment la nature le leur avait donné; et l'un n'est pas plus incompréhensible que l'autre. J'avoue que je serais curieux de savoir pourquoi le grand Etre, l'auteur de tout, qui nous fait vivre et mourir, n'accorde la faculté de ressusciter qu'au *cotifero* et au *tardi grado*. Les

baleines doivent être bien jalouses de ces petits poissons d'eau douce. 1776.

Si quelqu'un a droit, Monsieur, d'expliquer ce mystère, c'est vous. Il est bon aussi de savoir si ces petits animaux, qui ressuscitent plusieurs fois, ne meurent pas enfin tout de bon, et sur combien de résurrections ils peuvent compter.

C'est apparémment d'eux que les Grecs apprirent autrefois la résurrection d'*Athalide*, de *Pélops*, d'*Hippolyte*, d'*Alceste*, de *Pirithoüs*. C'est dommage que le secret en soit perdu. Je crois que c'est monsieur *Bonnet*, grand observateur, qui a prétendu que nous ressusciterions avec notre devant, mais sans derrière. C'est-là le fin du fin, etc.

LETTRE LXXXVIII.

A M. DE LA HARPE.

10 de juin.

Mon très-cher confrère, quand les préparatifs de votre réception pourront vous donner un peu plus de loisir, je vous prierai de m'apprendre si, dans la victoire que vous avez remportée monsieur *Gaillard* a été pour vous. Je vous prierai surtout de me dire où est l'intrépide philosophe M. de *Condorcet* Est-il à Paris ? n'est-il pas occupé à consoler M. d'*Alembert* ? Ni eux ni moi ne nous consolerons jamais d'avoir vu naître et périr l'âge d'or que M. *Turgot* nous préparait.

1776. J'ignore encore ce que va devenir mon pauvre petit pays de Gex, et ce Ferney dont j'avais fait un séjour charmant. Je ne vois plus que la mort devant moi, depuis que M. *Turgot* est hors de place. Je ne conçois pas comment on a pu le renvoyer. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et sur le cœur.

Oui vraiment M. de *Trudaine* nous faisait l'honneur d'être à Ferney, et daignait se proposer de l'embellir, lorsqu'un courrier lui apporta la fatale nouvelle. Madame de *Trudaine* et madame d'*Invau* avaient amené notre *Virgile*; et je ne dirai pas *Virgilium vidi tantùm*, car je l'ai entendu, et avec très-grand plaisir. Ses vers ressemblent aux vôtres. Voilà l'académie qui se fortifie. Il faut que M. de *Condorcet* y entre, et vous serez bien plus fort. Il faudra que les *Cléments* aillent se cacher.

Je vous serre entre mes deux faibles bras.

LETTRE LXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de juin.

Mon cher ange, vous avez en moi un correspondant bien peu digne de vous. Vous êtes sage et tranquille, et je ne puis parvenir à l'être. J'ai eu beau chercher la retraite, je me trouve, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, secoué par des dissipations qui sont de véritables fatigues, et qui me forcent à

vous importuner vous-même. Il n'est pas juste que vous pâtissiez des frivolités de ma jeunesse; cependant il faut que je vous propose de daigner partager un peu mes faiblesses. 1776.

Un directeur de troupe, nommé *Saint-Géran*, fort protégé par madame de *Saint-Julien* et par M. le marquis de *Gouvernet* son frère, achève actuellement, dans ma colonie, le plus joli théâtre de province. Il demande *le Kain* pour consacrer cette église immédiatement après le jubilé. Il se flatte que *le Kain* viendra passer chez nous tout le mois de juillet, si M. le maréchal de *Duras* lui en donne la permission. C'est une grâce, mon cher ange, qui ne peut être obtenue que par vous. Voyez si vous pouvez vous en charger.

On m'assure que le plaisir d'entendre *le Kain* pourra diminuer les souffrances dont mes maladies continuelles m'accablent. Je vous devrai, non pas ma santé, car je ne puis espérer à mon âge ce que je n'ai jamais eu de ma vie, mais du moins quelques heures plus tolérables; et il me sera bien doux de vous en avoir l'obligation. Mes colons disent qu'il suffit d'eux pour remplir le spectacle; mais ils se trompent: il me faut Genève, et il n'y a que *le Kain* qui puisse l'attirer. Il gagnera plus auprès d'une république qu'auprès du roi de Prusse. J'arrangerai volontiers avec *le Kain* ce que vous m'avez proposé pour Sémiramis et pour Tancrède.

Ce que je vous ai mandé des Lettres chinoises est très-vrai. On ne sait, au bout de quinze jours, ce que deviennent toutes ces petits brochures; cela

1776. s'en va dans les provinces et en Allemagne, et on n'en entend plus parler. Je vous avoue que je voudrais souvent qu'on n'eût jamais parlé de moi, et que j'eusse pu prendre pour ma devise, *qui benè latuit, benè vixit ;* mais on ne peut se soustraire à sa destinée.

Je suis toujours inquiet de cette énorme collection dont *Panckouche* a eu l'imprudence de se charger. Toute ma ressource est dans l'espérance qu'il n'en vendra pas un seul exemplaire. S'il arrivait un malheur, je sentirais bien vivement la perte de deux ministres qui pensaient comme vous, et qui ont quitté leur place bien mal à propos pour les pauvres philosophes. Mon ame n'est point en paix. Je voudrais bien savoir dans quel état est celle de M. le maréchal de *Richelieu*; elle doit être ulcérée et bouleversée. Il m'avait mandé qu'il comptait publier un résumé de toute son affaire; mais si ce résumé est fait par le même avocat qu'il avait choisi, il vaudrait mieux, à mon avis, ne rien écrire. Le public ne pardonne l'ennui en aucun genre.

Je ne puis finir ma lettre sans vous dire un mot de l'idée qui était venue à M. de *Thibouville*, de faire jouer Olimpie. Peut-être que les deux demoiselles *Sainval* pourraient représenter la mère et la fille; et je fais réflexion qu'en ce cas je devrais demander que cette pièce ne fût reprise qu'au temps de Fontainebleau, supposé qu'il y ait un Fontainebleau; car je ne voudrais pas perdre mon *le Kain* pour le mois de juillet. Il n'y a que vous au monde,

de, mon cher ange, à qui j'ose parler de toutes ces futilités. Vous me les pardonnez; vous êtes ma consolation dans tous les temps et dans toutes mes rêveries. Tous mes chagrins semblent presque s'évanouir, quand je songe que vous daignez m'aimer. *V.* 1776.

LETTRE XC.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

12 de juin.

Notre belle bienfaitrice, ce n'est pas moi assurément qui suis le patron du village : c'est bien vous qui êtes la vraie patronne de la colonie. Vous comblez notre architecte de vos bienfaits. Je présume qu'il vous aura mise au fait de l'état brillant et un peu équivoque de notre fondation. Il vous aura dit, sans doute, que votre autre protégé, *Saint-Géran*, est devenu un de nos citoyens, et que tous deux achèvent de bâtir et d'embellir un très-joli théâtre sur lequel on donnera des spectacles dans quinze jours. *Saint-Géran* même se flattait de faire venir *le Kain* et mademoiselle *Sainval*. Il comptait demander votre protection et celle de M. d'*Argental*, pour faire venir de Paris ces deux personnes qui auraient donné tant de gloire à notre pays; mais j'ai bien peur que de si grandes espérances ne s'évanouissent.

1776. Pendant que nous bâtissons un cirque comme les anciens Romains, nous relevons le palais Dauphin qui était tombé, comme vous savez, et il appartient à deux de vos vassaux qui sont sous les ordres de M. le marquis de *Gouvernet* votre frère; ce sont de gros négocians de Mâcon.

Tout cela est un peu romanesque. Il y avait à Lausanne une voyageuse qui passait, chez les gens qui aiment les grandes aventures, pour être la veuve du czarovitz assassiné par son père *Pierre I*, héros du Nord et parricide. Cette dame, quelque temps après, n'avait été que comtesse, au lieu d'être impératrice; ensuite on l'a intitulée présidente. A la fin, elle est venue chez nous simple conseillère : elle est veuve d'un conseiller de Rouen, nommé *Fauvelles d'Hacqueville;* et l'ami *Racle* lui bâtit une maison, presque à côté du château. A peine a-t-elle conclu son marché, qu'elle est partie pour l'Angleterre ou pour la Russie, après nous avoir donné parole de revenir dès que la maison serait prête. Nous avons actuellement dix-huit bâtimens commencés. Cela ressemble aux *Mille et une nuits*; et ce qui pourrait paraître encore plus fabuleux, c'est que le vieillard, qui s'est épuisé dans toutes ces facéties, n'a pas demandé le moindre secours au gouvernement pour l'établissement d'une colonie qui fait un commerce de cinq ou six cents mille francs par an, et qui fait entrer de l'argent dans le royaume. Il a imploré seulement les bontés de M. de *Trudaine*, pour faire paver, dans Ferney, deux grandes routes dont la colonie est tra-

versée. M. de *Trudaine* nous a déjà accordé une partie de cette grâce, et a donné ses ordres pour le reste. Vous savez qu'il était à Ferney lorsque la fatale nouvelle arriva. 1776.

Il y a eu de grands changemens dans ce monde, depuis que je suis retiré entre le mont Jura et les Alpes. Je porte toujours dans mon cœur le ver rongeur qui me déchire depuis l'aventure du grand *Barmécide*. Je ne me console point de l'injustice que ce grand-homme m'a faite en me croyant ingrat. C'est un crime affreux dont je suis incapable. J'ai toujours pensé que les places de l'aréopage ne devaient pas être vénales : je l'ai dit cent fois, et je le redis encore plus que jamais. Cela n'a rien de commun avec la générosité de *Barmécide*. Je ne pouvais certainement deviner, dans mes cavernes, que le nouveau chef d'un aréopage de passade avait le malheur d'être brouillé avec le plus magnanime de tous les hommes. En un mot, je n'ai jamais discontinné de brûler mon encens au temple de *Barmécide* le bienfesant. Vous savez quelle a été ma douleur, lorsque j'ai su qu'il me soupçonnait de l'avoir oublié. J'ai écrit quelquefois à madame *Barmécide* pour me justifier; et si j'étais près de mourir, j'écrirais encore.

Je vous avertis, notre chère protectrice, que je ne cesserai jamais de me plaindre à vous. Je vous demanderai toujours en grâce de bien faire voir quelle est mon innocence. Je vous importune souvent sur cet objet; mais les passions malheureuses sont plaintives : et je vous conjure de dire à cet

—— homme sublime qu'il a fait un infortuné. J'aurais
1770. encore quatre pages à écrire, mais je me tais. *V.*

LETTRE XCI.

A M. LE GENTIL.

A Ferney, 14 de juin.

Je ne puis trop vous remercier, Monsieur. Le mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer est si instructif que je vous prie de m'instruire encore. Vous avez deviné la grande énigme des brachmanes; elle ressemble à la période julienne de *Scaliger*, qu'on aurait prise au pied de la lettre, et dont un philosophe découvrirait la composition.

Ou je me trompe, ou les brames attribuent six cents mille années à leurs quatre jogues. Peut-être qu'en se servant de votre méthode, on pourrait découvrir le mystère de ces siècles. La période serait curieuse. Elle servirait à faire soupçonner du moins pourquoi les Chaldéens, imitateurs des Indiens, prétendirent autrefois avoir des observations de plus de quatre mille siècles.

Il est certain que les Indiens furent les premiers de tous les hommes qui connurent la précession des équinoxes. Ils ne se trompèrent que de deux secondes par année. Ne se pourrait-il pas qu'ils eussent calculé une période de six cents mille ans sur la révolution résultante de leur cycle de vingt-quatre mille ans, fondée sur cette précession des équinoxes.

M. *Holwell* et M. *Dow* prétendent qu'on ne

peut tirer aujourd'hui ces secrets que du petit nombre de brames qui fouillent à Benarès dans les ténèbres de leurs antiquités ; mais vous avouez, Monsieur, qu'ils sont peu communicatifs, et vous avez la bonne foi de nous faire entendre qu'ils ne méritent guère qu'on aille sur le Gange pour les interroger. Pour moi, Monsieur, c'est à vous seul que je prends la liberté de faire des questions. Trouvez bon que je vous demande si les noms des signes de leur zodiaque ont toujours été les mêmes ; et s'il serait vrai que les grecs, qui voyagèrent autrefois dans l'Inde, y eussent établi peu à peu les noms et les signes que nous avons reçus d'eux. C'est un savant jésuite, nommé *Pons*, qui le dit dans sa lettre au père du *Halde*, tome vingt-sixième des *Lettres curieuses*. 1776.

Je ne conçois guère comment les brachmanes, qui étaient si jaloux de leur science, auraient reçu de quelques grecs un zodiaque étranger qui n'était nullement convenable à leur climat ; car s'il est vrai que les Grecs eussent désigné leur première dodécatémorie par le bélier, parce que les agneaux naissaient d'ordinaire en Grèce au mois de mars ; si leur second signe avait été un taureau, parce qu'on commençait les labours au mois d'avril ; si une fille tenant en ses mains des épis de blé avait été le symbole du sixième mois, comment des Indiens qui ne connaissaient pas le blé auraient-ils pu adopter ces signes ?

Mais, supposé que les Indiens, regardés par les Grecs comme les précepteurs du genre-humain, et

1776. chez qui ces Grecs même n'avaient d'abord voyagé que pour s'instruire, eussent pourtant tenu d'eux leur zodiaque, pourquoi les brachmanes auraient-ils substitué la constellation du chien à la constellation grecque du belier ? Je vous demanderais encore s'il n'est pas vrai que la mythologie indienne soit l'origine de toutes les mythologies de notre hémisphère, et si on ne doit pas être convaincu après avoir lu M. *Holwell* et M. *Dow* ? Le gouverneur de la compagnie des Indes d'Angleterre, que je vis à Ferney l'année passée, m'assura que tout ce que ces deux anglais avaient écrit était très-vrai. Je vous demande pardon, Monsieur, de vous faire des questions si frivoles; mais votre bonté m'a encouragé.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, Monsieur ; votre etc.

LETTRE XCII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 24 de juin.

Eh bien, Madame, tandis que vous nous abandonnez, voilà *Saint-Géran* qui nous donne dans Ferney le bal et la comédie. Il a fait bâtir une salle de spectacle très-ornée, très bien entendue et très-commode. Deux choses me privent de ces plaisirs; ma déplorable vieillesse et votre absence. Je me console un peu en vous écrivant de cette main qui

est bien faible, et qui fait un effort en étant conduite par mon cœur. J'ai une grâce à vous demander, 1776.
et voici ce que c'est.

Vous vous souvenez du procès de M. de *Morangiés*. Il y avait dans cette affaire un cocher fort célèbre, nommé *Gilbert*, qui déposa effrontément contre le comte de *Morangiés*, et qui le fit condamner au bailliage du palais par un poissón nommé *Pigeon*, et par quelques gens de cette espèce. La cabale mettait le cocher *Gilbert* au rang des grands-hommes qui se sont immortalisés par la seule vertu.

On me mande aujourd'hui que ce *Caton-Gilbert* a été pris volant dans la poche, qu'il est convaincu d'être plus faussaire que madame de *Saint-Vincent* n'est accusée de l'être, qu'il est dans les cachots du châtelet, et qu'il va être pendu. Comme je me suis un peu mêlé de l'affaire de M. de *Morangiés*, je m'intéresse à celle du cocher *Gilbert*; et je vous supplie instamment, Madame, de me mander ce que vous en aurez pu apprendre. Il est très utile de connaître les gens qui se font fait un grand parti dans la canaille.

Je ne vous parle point de la cour et du ministère. Je ne sais si M. *Turgot* est à la campagne chez madame la duchesse d'*Enville*. J'attendrai tristement, mais patiemment, ce qu'on décidera de Ferney. Vous serez toujours la divinité de nos cantons, soit qu'on nous favorise, soit qu'on nous opprime. Nos dragons rouges, nos dragons verts, notre artillerie et nos cœurs seront toujours à vos pieds. *V.*

LETTRE XCIII.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 4 de juillet.

1776. Le jour de votre réception, mon très-cher ami, a été un vrai jour de triomphe; car il était précédé de batailles et de victoires. Ceux qui mettent dans la même balance la vie indolente et presque obscure, avec la vie active et glorieuse, ne songent pas qu'il ne faut point comparer *Atticus* avec *César*.

Il me semble que je me serais borné à célébrer vos succès, sans vous donner tant de conseils sur la manière d'en jouir; mais, après tout, ce n'est qu'une nouvelle mode d'ajuster des lauriers sur la tête des triomphateurs. Votre gloire est entière, mon plaisir aussi, ma reconnaissance aussi. Que ne dois-je point à votre amitié courageuse qui partage publiquement avec moi les fleurons de sa couronne, et qui me fait asseoir sur son char, à la face de nos ennemis! C'est-là ce qui est noble, c'est ce qui est véritablement généreux, c'est ce qui déploie toute la fermeté d'un cœur inébranlable.

Je crois qu'en abrégeant beaucoup la *Pharsale*, vous en tirerez un très-bon parti. Vous vous souvenez de la devise qu'on avait faite pour *Philippe III*: *Plus on lui ôte, plus il est grand.*

On m'a dit que vous aviez encore embelli Menzicof et les Barmécides. Abondance de bien ne peut

nuire. Une partie de vos succès vient de la Russie. Je n'aurais pas deviné autrefois que, du fond de la mer Baltique, on enverrait un jour de belles médailles à mon ami, et des flottes qui brûleraient la flotte ottomane à la vue de Smyrne. 1776.

LETTRE XCIV.

A M. DE POMARET.

4 de juillet.

J'AVAIS de justes sujets d'espérance, Monsieur; je voyais deux vrais philosophes dans le ministère. La tolérance était le premier de leurs principes; tous deux se sont retirés le même jour, après avoir fait tout le bien qui avait dépendu d'eux, en si peu de temps.

Nimium vobis, ô, galla propago
Visa potens, superi, propria hæc si dona fuissent!

M. *Turgot* sur-tout avait délivré mon petit pays de tous les commis des fermes générales. Ce qui vous surprendra, Monsieur, c'est que M. *Turgot* avait été bachelier de sorbonne, et M. de *Saint-Germain* a été six ans jésuite. Vous voyez qu'il y a d'honnêtes gens par-tout.

Je ne suis point étonné que vous ayez eu affaire en dernier lieu à un docteur de sorbonne, qui ne pense pas en tout comme un philosophe des Cévennes. *Quot capita, tot sensus.* Moi-même, Monsieur, qui suis si d'accord avec vous dans la

morale, j'ai le malheur d'être très-éloigné des sen-
1776. timens que vous êtes obligé de professer; mais ce n'est pour moi qu'une raison de plus de vous être très-attaché, et d'être de tout mon cœur, Monsieur, votre etc.

LETTRE XCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de juillet.

Mon cher ange, j'apprends que madame de *St. Julien* arrive dans mon désert avec *le Kain*. Si la chose est vraie, j'en suis tout étonné et tout joyeux; mais il faut que je vous dise combien je suis fâché, pour l'honneur du tripot, contre un nommé *Tourneur*, qu'on dit secrétaire de la librairie, et qui ne me paraît pas le secrétaire du bon gout. Auriez-vous lu deux volumes de ce misérable, dans lesquels il veut nous faire regarder *Shakespeare* comme le seul modèle de la véritable tragédie? Il l'appelle, *le Dieu du théâtre*. Il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, comme on sacrifiait autrefois des cochons à *Cérès*. Il ne daigne pas même nommer *Corneille* et *Racine*; ces deux grands-hommes sont seulement enveloppés dans la proscription générale, sans que leurs noms soient prononcés. Il y a déjà deux tomes imprimés de ce *Shakespeare*, qu'on prendrait pour des pièces de la foire, faites il y a deux cents ans.

Ce barbouilleur a trouvé le secret de faire engager le roi, la reine et toute la famille royale à souscrire à son ouvrage. 1776.

Avez-vous lu son abominable grimoire, dont il y aura encore cinq volumes ? avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécille ? souffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France ? Vous et M. de *Thibouville*, vous êtes trop doux. Il n'y a point en France assez de camouflets, assez de bonnets d'âne, assez de piloris pour un pareil faquin. Le sang pétille dans mes vieilles veines, en vous parlant de lui. S'il ne vous a pas mis en colère, je vous tiens pour un homme impassible. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre a un parti en France ; et pour comble de calamité et d'horreur, c'est moi qui autrefois parlai le premier de ce *Shakespeare* ; c'est moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans son énorme fumier. Je ne m'atendais pas que je servirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de *Racine* et de *Corneille*, pour en orner le front d'un histrion barbare.

Tâchez, je vous prie, d'être aussi en colère que moi ; sans quoi je me sens capable de faire un mauvais coup.

Je reviens à *le Kain*. On dit qu'il jouera six pièces pour les Génevois ou pour moi. J'aimerais mieux qu'il eût joué Olimpie à Paris ; mais il n'aime point à figurer dans un rôle, lorsqu'il n'écrase pas tous les autres.

Je ne sais si M. de *Richelieu* fait paraître le prècis de son procès, qui sera son dernier mot. Il m'avait

promis de me l'envoyer. Je ne lui ai point assez dit
1776. combien il est important pour lui de ne point ennuyer son monde. Il avait choisi un avocat qu'il croyait fort grave, et qui n'était que pesant. Il y a beaucoup de ces messieurs qui font de grands factums, mais il n'y en a point qui sache écrire.

Quant à mon ami, M. le cocher *Gilbert*, je souhaite qu'il aille au carcan *à bride abattue*.

Si vous voulez, mon cher ange, me guérir de ma mauvaise humeur, daignez m'écrire un petit mot.

LETTRE XCVI.

A M. DE MEUNIER.

24 de juillet.

PARDONNEZ, Monsieur, si quatre-vingt-deux ans, et presque autant de maladies, ne m'ont pas permis de vous remercier plutôt du très-agréable présent que M. *Panckoucke* m'a fait de votre part (*). Je suis bien étonné qu'étant si jeune, vous ayez eu le temps et la patience de parcourir le monde entier, et de mettre en ordre toutes ses fantaisies et tous ses ridicules. Rien n'est plus amusant que ce tableau mouvant; il a dû vous en coûter beaucoup de peine, pour nous donner tant de plaisir.

Cet immense tableau du monde moral vaut bien

(*) *L'Esprit des usages des différens peuples.*

les prodigieux recueils du monde physique; il est bien plus intéressant : car on ne vit point avec les animaux grands ou petits dont les *Plines* anciens et modernes ont tant parlé; mais on est continuellement exposé à vivre et à traiter avec les hommes de tous les pays. Personne ne sent plus cette vérité que moi qui me trouve placé depuis vingt-cinq ans dans un coin de terre, entre quatre dominations différentes, sur le grand chemin de tous les voyageurs de l'Europe. 1776.

Agréez, Monsieur, mes remercîmens, etc.

LETTRE XCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de juillet.

Mon cher ange, l'abomination de la désolation est dans le temple du Seigneur. *Le Kain*, aussi en colère que vous l'êtes dans votre lettre du 24, me dit que presque toute la jeunesse de Paris est pour *le Tourneur*; que les échafauds et les b....ls anglais l'emportent sur le théâtre de *Racine* et sur les belles scènes de *Corneille*; qu'il n'y a plus rien de grand et de décent à Paris que les *Gilles* de Londres; et qu'enfin on va donner une tragédie en prose, où il y a une assemblée de bouchers qui fera un merveilleux effet. J'ai vu finir le règne de la raison et du goût. Je vais mourir en laissant la France barbare; mais heureusement vous vivez, et je me flatte que

—— la reine ne laiſſera pas ſa nouvelle patrie, dont
1776. elle fait le charme, en proie à des ſauvages et à des monſtres. Je me flatte que M. le maréchal de *Duras* ne nous aura pas fait l'honneur d'être de l'académie, pour nous voir mangés par des hottentots. Je me ſuis quelquefois plaint des Velches, mais j'ai voulu venger les Français avant de mourir. J'ai envoyé à l'académie un petit écrit, dans lequel j'ai eſſayé d'étouffer ma juſte douleur, pour ne laiſſer parler que ma raiſon. Ce mémoire eſt entre les mains de M. d'*Alembert*; mais il me ſemble que je ne dois le faire imprimer qu'en cas que l'académie y donne une approbation un peu authentique. Elle n'eſt pas malheureuſement dans cet uſage. Voilà pourtant le cas où elle devrait donner des arrêts contre la barbarie. Je vais tâcher de raſſembler les feuilles éparſes de ma minute, pour vous en faire tenir une copie au net. Je ſais que je vais me faire de cruels ennemis; mais peut-être un jour la nation me ſaura gré de m'être ſacrifié pour elle.

Secondez ma faibleſſe, mon cher ange, et mettez-moi à l'ombre de vos ailes. *V.*

LETTRE XCVIII.

AU MEME.

A Ferney, 5 d'auguſte.

Mon cher ange, vous avez veillé ſur le printemps de ma vie, et vous veillez ſur la fin. Il faut que je vous découvre toute ma misère. On ne doit

rien cacher à ſon ange gardien. Vous avez cru, en jetant les yeux ſur ma lettre à madame la princeſſe d'*Hénin* et ſur mes petits verſiculets à la reine (*), que j'étais un vieux fou qui ne reſpirait que le plaiſir. Le fait eſt qu'au fond, ſi j'étais gai, j'étais encore plus triſte; car je volais un moment à mes douleurs, pour tâcher d'être plaiſant dans ce moment-là. 1776.

Vous ſavez peut-être qu'un troubadour ambulant, nommé *Saint-Géran*, protégé par madame de *St. Julien*, s'étant aperçu que, dans ma drôle de ville, à peine bâtie, il y avait un grand magaſin dont on pouvait faire une ſalle de comédie à laquelle il ferait venir tout Genève et toute la Suiſſe, a vîte établi ſon théâtre (à mes dépens), et a fait ſon marché avec *le Kain* pour venir enchanter les Treize-cantons. Pendant qu'il négociait avec *le Kain*, et que madame *Denis* regardait cette opération comme la plus belle du royaume, je vous demandai ſi vous pouviez obtenir un congé pour *le Kain*; mais je me gardai bien de le demander en mon nom: cette témérité m'aurait paru trop forte. Tout a réuſſi beaucoup plus que je n'aurais oſé l'eſpérer. *Le Kain* eſt venu et a rendu Ferney célèbre. Il a joué ſupérieurement, tantôt à Ferney, tantôt à deux lieues de-là, ſur un autre théâtre appartenant encore au troubadour *Saint-Géran*. Les Treize cantons ont accouru et ont été ravis. Pour moi miſérable, à peine ai-je été témoin une

(*) Letttres en vers et en proſe, année 1776.

fois de ces fêtes. J'étais et je suis non-seulement
1776 dans une crise d'affaires et de chagrins, mais dans l'accablement des maladies qui assiégent ma fin. J'ai manqué *le Kain* deux fois; par conséquent je suis mort, pendant qu'on me croit un folâtre qui a disputé *le Kain* à la reine. Vous vous imaginerez peut-être que je ne suis pas mort, parce que je vous écris de ma faible main; mais je suis réellement mort depuis qu'on m'a enlevé M. *Turgot*. Je vois mon pauvre pays désolé, mes *Te Deum* tournés en *De profundis*; mes nouveaux habitans dispersés, cent maisons que j'ai bâties, et qui vont être désertes; tout cela tourne la cervelle et tue son homme, sur-tout quand l'homme a quatre-vingt-deux ans. Ce n'est pourtant pas d'être mort que je me plains, c'est de ce qu'Olimpie ne ressuscite pas. J'aimais cette *Olimpie*; mais à présent qui puis-je aimer? aucune de ces guenons-là.

Je vous légue Olimpie, mon cher ange, et à M. de *Thibouville*. Je me mets *sub umbra alarum tuarum*.

Le vieux malade V.

LETTRE XCIX.

A M. DIDEROT.

A Ferney, 14 d'auguste.

N'AYANT pas été assez heureux, Monsieur, pour vous voir et pour vous entendre, à votre retour de Pétersbourg, rien ne pouvait mieux m'en

m'en consoler que l'apparition de votre ami M. de *Limon*. Il est vrai que ma détestable vieillesse, 1776.
accablée de maladies continuelles, ne m'a pas permis de jouir de sa société autant qu'il m'en a inspiré la passion. Je n'ai fait qu'entrevoir son extrême mérite, et j'ai souhaité qu'il se trouvât beaucoup de *Platons* semblables auprès des *Denis*. La saine philosophie gagne du terrain, depuis Archangel jusqu'à Cadix, mais nos ennemis ont toujours pour eux la rosée du ciel, la graisse de la terre, la mitre, le coffre-fort, le glaive et la canaille. Tout ce que nous avons pu faire s'est borné à faire dire, dans toute l'Europe, aux honnêtes gens, que nous avons raison, et peut-être à rendre les mœurs un peu plus douces et plus honnêtes. Cependant le sang du chevalier de *la Barre* fume encore. Le roi de Prusse a donné, il est vrai, une place d'ingénieur et de capitaine au malheureux ami du chevalier de *la Barre*, compris dans l'exécrable arrêt rendu par des cannibales; mais l'arrêt subsiste, et les juges sont en vie. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que les philosophes ne sont point unis, et que les persécuteurs le seront toujours. Il y avait deux sages à la cour, on a trouvé le secret de nous les ôter; ils n'étaient pas dans leur élément. Le nôtre est la retraite; il y a vingt-cinq ans que je suis dans cet abri. J'apprends que vous ne vous communiquez dans Paris qu'à des esprits dignes de vous connaître; c'est le seul moyen d'échapper à la rage des fanatiques et des fripons. Vivez long-temps, Monsieur, et puissiez-vous

—— porter des coups mortels au monstre dont je n'ai
1776. mordu que les oreilles ! Si jamais vous retournez en Russie, daignez donc passer par mon tombeau.

Voltaire.

LETTRE C.

A M. DE LA HARPE.

15 d'auguste.

COURAGE, courage, mon cher ami, mon cher confrère; vous allez de victoire en victoire: *Pone inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* Le *Journal littéraire*, dont *Panckoucke* a le privilége, vous donnera gloire et profit; car je suis bien aise de vous dire que personne n'écrit mieux que vous en prose.

M. d'*Alembert* et vos autres amis font, ce me semble, une œuvre bien patriotique et bien méritoire, d'oser défendre, en pleine académie, *Sophocle*, *Corneille*, *Euripide* et *Racine* contre *Gilles Shakespeare* et *Pierrot le Tourneur.* Il faudra se laver les mains, après cette bataille; car vous aurez combattu contre des gadouards.

Je ne m'attendais pas que la France tomberait un jour dans l'abyme d'ordures où on l'a plongée : voilà l'abomination de la désolation dans le lieu saint.

Je n'ai pas eu le temps, mon très-cher confrère, de donner à mon discours patriotique (*) la ron-

(*) Lettre à l'académie française sur *Shakespeare*, Mélanges littéraires, tome III.

deur et la force dont il a besoin. Vous avez peut-être entendu dire que je suis maçon, et tout le contraire de *Sédaine* : il a quitté la truelle pour la lyre, et moi la lyre pour la truelle. C'est en bâtissant à la fois plus de maisons que n'en a le soleil, c'est au milieu de deux cents ouvriers, c'est avec une santé déplorable, que j'ai broché ma petite diatribe. 1776.

Ma principale intention et le vrai but de mon travail sont que le public soit bien instruit de tout l'excès de la turpitude infame qu'on ose opposer à la majesté de notre théâtre. Il est clair qu'on ne peut faire connaître cette infamie qu'en traduisant littéralement les gros mots du délicat *Shakespeare*. Il est vrai qu'il ne faut pas prononcer à haute voix, dans le louvre, ce qu'on prononce tous les jours si hardiment à Londres. M. d'*Alembert* ne s'abaissera pas jusqu'à faire sonner devant des dames, *la bête à deux dos*, *fils de putain*, *pisser*, *dépuceler*, etc.; mais M. d'*Alembert* peut s'arrêter à ces mots sacramentaux ; il peut, en supprimant le mot propre, avertir le public qu'il n'ose pas traduire ce décent *Shakespeare* dans toute son énergie. Je pense que cette réticence et cette modestie plairont à l'assemblée qui entendra beaucoup plus de malice qu'on ne lui en dira.

C'est à peu-près ce que j'ai mandé à monsieur d'*Alembert* ; et je vous prie d'obtenir de lui la grâce que je lui demande ; après quoi, je pourrai, à tête reposée, faire un exemple plus étendu du théâtre français et de la foire de Londres. Je sais

—— bien que *Corneille* a de grands défauts; je ne l'ai
1776. que trop dit: mais ce ſont les défauts d'un grand-homme, et *Rimer* a eu bien raiſon de dire que *Shakeſpeare* n'était qu'un vilain ſinge.

Adieu, mon cher ami, je finis; car je ſuis trop en colère.

LETTRE CI.

A M. * * *.

Sur des queſtions métaphyſiques.

Le ſolitaire à qui vous avez écrit, monſieur, reçoit ſouvent des lettres de littérateurs ou d'amateurs qu'il n'a pas l'honneur de connaître. Rarement ces lettres valent la peine qu'on y réponde. La vôtre n'eſt pas aſſurément de ce genre; votre écrit reſpire la plus ſaine métaphyſique; et ſi vous n'avez rien puiſé dans les livres, cela prouve que vous êtes capable d'en faire un très-bon, ce qui eſt extrêmement rare, ſur-tout dans cette matière.

La liberté, telle que pluſieurs ſcolaſtiques l'entendent, eſt en effet une chimère abſurde. Pour peu qu'on écoute la raiſon, et qu'on ne veuille point ſe payer de mots, il eſt clair que tout ce qui exiſte et tout ce qui ſe fait eſt néceſſaire; car s'il n'était pas néceſſaire, il ſerait inutile. La reſpectable ſecte des ſtoïciens penſait ainſi; et ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que cette vérité ſe trouve en cent endroits dans *Homère* qui ſoumet *Jupiter* au *Deſtin*.

Il existe quelque chose, donc il est un Etre éternel ; cela est démontré, sans quoi il y aurait un effet sans cause : aussi tous les anciens, sans en excepter un seul, ont cru la matière éternelle. 1776.

Il n'en est pas de même de l'immensité ni de la toute-puissance. Je ne vois pas pourquoi il est nécessaire que tout l'espace soit rempli ; et je n'entends nullement ce raisonnement de *Clarke*, *ce qui existe nécessairement en un lieu, doit exister nécessairement en tout lieu.* On lui a fait sur cela, ce me semble, de très-bonnes objections auxquelles il n'a fait que de très-faibles réponses. Pourquoi serait-il impossible qu'il y eût seulement une certaine quantité d'êtres ? Je conçois bien mieux la nature bornée que je ne conçois la nature infinie.

Je ne puis sur cet article avoir que des probabilités, et je ne puis que me rendre aux probabilités les plus fortes. Tout se correspondant dans ce que je connais de la nature, j'y aperçois un dessein ; ce dessein me fait connaître un moteur ; ce moteur est sans doute très-puissant, mais la simple philosophie ne m'apprend point que ce grand artisan soit infiniment puissant. Une maison de quarante pieds de haut me prouve un architecte ; mais ma seule raison ne peut m'enseigner que cet architecte ait pu bâtir une maison de dix mille lieues de hauteur. Il était peut-être dans sa nature de n'en bâtir une que de quarante pieds. Ma seule raison ne me dit point encore qu'il n'y ait que cet architecte dans l'espace ; et si un homme me soutenait qu'il y a un grand nombre d'architectes semblables, je ne vois pas

1776. comment je pourrais le convaincre du contraire.

La méthaphysique est le champ des doutes, et le roman de l'ame. Nous savons bien que plus d'un docteur nous a dit des sottises; mais nous n'avons guère de vérités à substituer à leurs innombrables erreurs. Nous nageons dans l'incertitude; nous avons très-peu d'idées claires; et cela doit être, puisque nous ne sommes que des animaux hauts d'environ cinq pieds et demi, avec un cerveau d'environ quatre pouces cubes. Mon cerveau, monsieur, est le très-humble serviteur du vôtre.

LETTRE CII.

A M. DEBURE, *père, libraire à Paris.*

A Ferney, 19 d'auguste.

A mon âge, Monsieur, on n'est pas bon juge. Le ressort de l'ame est un peu faible à quatre-vingt-deux ans. Je crois pourtant avoir senti le mérite de votre ouvrage. Celui que vous combattez (*), m'a paru plein de déclamations rebattues, et de lieux communs d'athéisme : mais à présent tout est lieu commun. La plupart des auteurs modernes ne sont que les fripiers des siècles passés. Tout l'athéisme est dans *Lucrèce*; et tout ce qu'on peut dire sur la divinité est dans *Cicéron*, qui n'était que le disciple de *Platon*.

Quant à la lettre du feu lord *Bolingbroche* (†),

(*) *Le Système de la nature.*

(†) Dans la *Théorie des sentimens agréables, par de Pouilly.*

qui dit qu'il n'y avait que lui, *Pouilly* et *Pope*, qui fussent dignes de régner, je ne crois pas qu'il ait jamais dit une telle folie ; et s'il l'a dite, il ne faut pas l'imprimer. 1776.

J'aime mieux ce que disait à ses compagnes la plus fameuse catin de Londres : *Mes sœurs, Bolingbrocke est déclaré aujourd'hui secrétaire d'Etat ; sept mille guinées de rente, mes sœurs ; et tout pour nous !*

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 d'auguste.

Que vous dirai-je, mon cher ange, sur votre lettre indulgente et aimable du 19 d'auguste ? je vous dirai que, si j'étais un peu ingambe, si je n'avais pas tout-à fait quatre-vingt-deux ans, je ferais le voyage de Paris pour la reine et pour vous. Je vous avoue que j'ai une furieuse passion de l'avoir pour ma protectrice. J'avais presque espéré qu'Olimpie paraîtrait devant elle. Je regardais cette protection déclarée, dont je me flattais, comme une égide nécessaire qui me défendrait contre des ennemis acharnés, et à l'ombre de laquelle j'achèverais paisiblement ma carrière. Ce petit agrément de faire reparaître Olimpie m'a été refusé. Il faut avouer que *le Kain* n'aime pas les rôles dans lesquels il n'écrase pas tous les autres. Il nous a donné

1776. d'un chevalier *Bayard* à Ferney, dans lequel il n'a eu d'autre succès que celui de paraître sur son lit un demi-quart d'heure. Je ne lui ai point vu jouer ce détestable ouvrage. Je ne puis supporter les mauvais vers et les tragédies de collége, qui n'ont que la rareté, la curiosité pour tout mérite. *Le Kain*, pour m'achever, jouera *Scévole* à Fontainebleau. Je suis persuadé qu'une jeune reine, qui a du goût, ne sera pas trop contente de ce *Scévole*, qui n'est qu'une vieille déclamation digne du temps de *Hardy*.

Le Kain ne m'a point rendu compte, comme vous le croyez, des raisons qui font donner la préférence à cette antiquaille; il ne m'a rendu compte de rien; aussi ne lui ai-je demandé aucun compte. Il avait fait son marché avec deux entrepreneurs, pour venir gagner de l'argent auprès de Genève et à Besançon. Il joue actuellement à Besançon; je l'ai reçu de mon mieux quand il a été chez moi; je n'en sais pas davantage.

Je ne sais pas comment mon petit procès avec le sieur *le Tourneur* aura été jugé le jour de la Saint-Louis. Je n'ai pas eu le temps d'envoyer mon factum tel que je l'ai fait en dernier lieu. Je vais en faire tirer quelques exemplaires pour vous le soumettre. On dit, à la honte de notre nation, qu'il y a un grand parti composé de faiseurs de drames et de tragédies en prose, secondé par des welches qui croient être du parlement d'Angleterre. Tous ces messieurs, dit-on, abjurent *Racine*, et m'immolent à leur divinité étrangère. Il n'y a point

d'exemple

d'exemple d'un pareil renverſement d'eſprit, et d'une pareille turpitude. Les *Gilles* et les *Pierrots* de la foire Saint-Germain, il y a cinquante ans, étaient des *Cinna* et des *Polyeucte* en comparaiſon des perſonnages de cet ivrogne de *Shakeſpeare* que M. *le Tourneur* appelle le *Dieu du théâtre*. Je ſuis ſi en colère de tout cela, que je ne vous parle point de la décadence affreuſe où va retomber mon petit pays. Nous payons bien cher le moment de triomphe que nous avons eu ſous M. *Turgot*. Me voilà complétement honni en vers et en proſe. Il me faut abandonner toutes les parties que je jouais. Il faut ſavoir ſouffrir; c'eſt un métier que je fais depuis long-temps. J'ai aujourd'hui ma maîtriſe. 1776.

Je voudrais bien ſavoir comment M. de *Thibouville* prend la barbarie dans laquelle nous tombons. Il me paraît qu'il n'eſt pas aſſez fâché. Pour vous, mon cher ange, j'ai été fort édifié de votre noble colère contre M. *le Tourneur*.

Je crois que vous aurez bientôt madame *Denis* qui entreprend un voyage bien pénible pour aller conſulter M. *Tronchin*; et ce qu'il y a de pis, c'eſt qu'elle va le conſulter pour une maladie qu'elle n'a pas. Dieu veuille que ce voyage ne lui en donne pas une véritable! Le gros abbé *Mignot* la conduira. Un gentilhomme notre voiſin, qui eſt du voyage, la ramènera. Pourquoi ne vais-je point avec elle? c'eſt que j'ai quatre-vingt-deux ans, quatre-vingts maiſons à finir, et quatre-vingts ſottiſes à faire; c'eſt qu'au fond je ſuis bien plus malade qu'elle, et même trop malade pour parler à des médecins.

1776. Mon cher ange, tout enseveli que je suis sur la frontière de Suisse, cependant je sens encore que je vis pour vous. *V.*

LETTRE CIV.

A M. DE VAINES.

7 de septembre.

Je ne suis, Monsieur, qu'un vieux housard, mais j'ai combattu tout seul contre une armée entière de pandoures. Je me flatte qu'à la fin il se trouvera des braves français qui se joindront à moi, s'il y a des velches qui m'abandonnent. M. de *la Harpe* répondra mieux que moi à M. *le Tourneur* en donnant son Menzicof et ses Barmécides.

Je suis très-content de son journal; il écrit aussi bien en prose qu'en vers, et assurément les gens de bon goût ne regretteront pas son prédécesseur.

Je suis persuadé que vous avez été indigné contre l'insolente mauvaise foi d'un secrétaire de notre librairie, qui a la bassesse d'immoler la France à l'Angleterre, pour obtenir quelques souscriptions des anglais qui viennent à Paris. Il est impossible qu'un homme, qui n'est pas absolument fou, ait pu de sang-froid préférer un *Gilles* tel que *Shakespeare* à *Corneille* et à *Racine*. Cette infamie ne peut avoir été commise que par une sordide avarice qui courait après des guinées.

Je sais que *Garrick* a pu faire illusion par son jeu qui est, dit-on, très-pittoresque; il aura pu

représenter très-naturellement les passions que *Shakespeare* a défigurées en les outrant d'une manière ridicule, et quelques anglais se feront imaginés que *Shakespeare* vaut mieux que *Corneille*, parce que *Garrick* est supérieur à *Molé*. 1776.

Voilà peut-être l'origine de la bizarre erreur des anglais. Je les abandonne à leur sens réprouvé, et je ne me rétracterai pas pour leur plaire.

Je me rétracterai encore moins, Monsieur, sur un grand-homme qui sans doute est toujours aimé de vous, et à qui je vous supplie, quand vous le verrez, de présenter ma respectueuse et inaltérable admiration. *V.*

LETTER CV.

A M. LE BARON DE TOTT, *à Paris.*

A Ferney, 22 de septembre.

La maladie de ma nièce et la mienne, Monsieur, jointes à mes quatre-vingt-trois ans, ont retardé la réponse que je devais à vos bontés. Je ne me flattais pas que, du Bosphore au pont des Tuileries, vous daignassiez vous souvenir de moi. Je fus votre voisin, il y a quelques années; ce n'était pas chez des turcs que vous étiez alors. Vous avez, depuis ce temps, fait la guerre à mon autocratrice pour des sultans qui ne la valaient pas, et vous avez donné des leçons à des disciples qui ne passent pas pour être capables d'en profiter.

Vous avez à Ferney un autre disciple plus docile

et plus digne de vos instructions : c'est mon neveu
1776. l'abbé *Mignot*, qui vous remercie de toutes les obligations qu'il vous a. Je vous ai celle d'un beau plan de la cacade russe du Pruth. J'ai vu plusieurs officiers de mon autocratrice qui ont combattu contre vos Musulmans plus heureusement que ceux de *Pierre I*; mais je n'en ai point vu qui pussent m'instruire comme vous.

Je suis très-fâché que Ferney ne se soit pas trouvé sur la route de Constantinople à Versailles; c'eût été une grande consolation pour moi de vous entendre. C'est un bonheur que je ne puis espérer actuellement à mon âge.

Vous serez, Monsieur, au nombre fort petit des hommes que je regretterai en mourrant de n'avoir pu voir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CVI.

A M. DE BACQUENCOURT.

4 d'octobre.

MONSIEUR,

Si j'avais soupçonné que les colons de Ferney demandassent une injustice en implorant les grâces du roi, je n'aurais jamais sollicité votre protection pour eux. Je sais trop qu'il ne vous faut demander que des choses justes; je vous supplie de pardonner à la compassion qu'ils m'inspirent, si je vous

ai présenté leur requête. Ce sont pour la plupart des génevois, des suisses, des savoyards qui travaillaient autrefois à Genève, ils y étaient sur le pied d'habitans. Ils se déclarèrent pour les lois que proposait monsieur l'ambassadeur de France, et que les bourgeois rejetèrent, en 1768. Les bourgeois prirent les armes contre eux, et en tuèrent quelques-uns. Plusieurs familles furent obligées de sortir de la ville. Refugiées à Ferney, je leur procurai quelque secours. Elles s'y établirent; le roi daigna les protéger et leur permettre de travailler avec les mêmes encouragemens qu'elles avaient à Genève avant les troubles. Peu à peu la colonie grossit, et elle composait, il y a trois mois, une petite ville d'environ douze cents ames. 1776.

Vous savez, Monsieur, que sur une frontière des artistes étrangers ne sont pas aisés à retenir, et qu'ils vont en foule porter ailleurs leur industrie, dès qu'ils craignent de n'être pas favorisés. J'ai perdu, les deux dernières semaines, près de deux cents ouvriers, et je crains de les perdre tous. C'est dans ces tristes circonstances que j'ai eu recours à vos bontés; je ne demandais pour eux que la confirmation de la grâce dont ils ont joui pendant plusieurs années. Ils offraient même de payer à l'Etat, pour leurs ouvrages, un impôt qu'ils n'ont jamais payé. Ils offraient de payer vingt sous par montre, en travaillant au même titre que Genève. Les Génevois payent au roi un écu; et si la colonie de Ferney était encouragée, il est clair que les vingt sous de Ferney produiraient à la longue une somme plus

forte que les écus de Genève, puisque les Gene-
1776. vois ne payent que pour une petite partie de leurs montres vendues en France, et que les colons de Ferney payeraient pour toutes les montres qu'ils fourniſſent aux pays étrangers.

Je me flattais donc, Monſieur, de demander non-ſeulement une choſe juſte, mais utile. Si vous la jugez telle, en la conſidérant ſous ce point de vue, j'oſe encore vous ſupplier de la favoriſer.

Je ne vous parle point des dépenſes immenſes que j'ai faites pour établir cette colonie, ſans y avoir d'autre intérêt que celui de plaire à des ames faites comme la vôtre. Pour peu que vous vouluſſiez favoriſer d'un mot cet établiſſement naiſſant, auprès de monſieur le contrôleur général, vous le ſauveriez de la ruine dont il eſt menacé. Vous feriez à la fois le bien d'un petit pays ſoumis à votre adminiſtration, et le bien de tout l'Etat; et par ce double bienfait vous ſatisferiez la plus chère de vos inclinations.

Je vous ſupplie de me faire ſavoir ſi vous me permettez de vous adreſſer une autre requête conçue ſur les idées que je viens de vous préſenter.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, etc.

LETTRE CVII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

15 d'octobre.

Vous me grondez toujours, Monseigneur, de ce que je ne vous envoie pas toutes mes sottises. Je vous déclare du fond de mon cœur que je ne les ai jamais voulu hasarder devant votre tribunal, non-seulement parce que je les crois très-indignes de vous être présentées, mais parce que vous les avez toujours traitées comme elles le méritent; et qu'elles n'ont jamais obtenu de vous que des plaisanteries dont vous avez accablé votre très-humble serviteur. Vous savez bien que vous aimez à humilier votre prochain le plus que vous pouvez. Vous avez passé votre vie à rire souvent aux dépens d'autrui; on ne réforme point son caractère. Vous m'avez intimidé en vous faisant adorer. 1776.

Il n'en a pas été de même de ma lettre à l'académie; c'est en vérité une chose très-sérieuse. Vous êtes notre doyen, vous êtes le neveu du cardinal de *Richelieu*, et certainement il n'aurait pas souffert qu'on eût dédié à *Louis XIII* un gros ouvrage dans lequel on aurait immolé la France à l'Angleterre. Il y a plus de quatre-vingts ans que je vois des insolences ridicules; mais je n'en ai vu aucune de cette force.

C'est à vous principalement que j'ai dû demander justice. Vous devez prodiguer vos bons mots sur

1776. *Gilles-Shakeſpeare*, le dieu de l'Angleterre, et vous moquer de ſon jubilé beaucoup plus que de moi.

A l'égard du commentaire hiſtorique ſur mes miſérables Oeuvres, il a été fait par un homme ſage, d'après toutes les pièces juſtificatives qui ſont encore entre ſes mains. Cela ne reſſemble pas aux lettres du pape *Ganganelli*, compoſées par un marquis italien, natif d'un village auprès de Tours. Ce petit ouvrage doit trouver grâce devant vos yeux. Vous avez dû y voir une lettre de M. d'*Argenſon* la bête, ou plutôt de monſieur d'*Argenſon* le philoſophe, dans laquelle la bataille de Fontenoi eſt très-fidellement décrite, et où l'on vous rend la juſtice que vous méritez, en avouant que c'eſt à vous qu'on doit le gain de cette bataille de Fontenoi, que le maréchal de *Saxe* croyait perdue. Laiſſez faire, laiſſez dire, ces vérités parviendront un jour à la poſtérité, malgré toutes vos railleries, malgré toutes vos légéretés, et malgré madame de *Saint Vincent*. Et quand même vous perdriez votre procès, ce qui me paraît impoſſible; quand même vous perdriez tout votre crédit à la cour, ce qui me paraît très-poſſible, on n'ôtera rien à votre gloire.

Je crois que madame de *Saint-Julien* eſt encore à Plombières, et qu'elle va inceſſamment à Paris ſe partager entre vous et M. le duc de *Choiſeul*.

M. de *la Vie*, qui m'eſt venu voir, m'a parlé de ce livre intitulé *Des erreurs et de la vérité*, que vous avez lu tout entier. Je ne le connais point; mais s'il eſt bon, il doit contenir cinquante volu-

mes in-folio pour la première partie, et une demi-page pour la seconde. 1776.

J'ai réellement bâti une ville, et même une assez jolie ville, depuis que j'ai eu l'honneur de vous faire ma cour à Ferney. Il y a bien là de quoi se moquer de moi plus que jamais ; car surement je demanderai l'aumône à une porte de la ville, si jamais il y a une porte. M. de *Trudaine* avait eu la bonté de faire paver la moitié de cette cité naissante. Je doute que votre intendant de Bordeaux donne de l'argent pour paver le reste. Je n'implore point votre protection dans mes misères, je les expose en soupirant. Conservez-moi gaiement vos bontés au bord de mon tombeau *V.*

LETTRE CVIII.

A M. DE VAINES.

18 d'octobre.

Je vous admire, Monsieur, de continuer à aimer, à cultiver les lettres, au milieu des prodigieux détails d'affaires dont vous devez être chargé ; je vous admire encore plus d'avoir su conserver votre chambre, quand le bâtiment s'est écroulé ; c'est que vous avez su plaire, et c'est assurément le premier de tous les talens. Vous n'avez pas eu besoin des *Moyens* du sieur *Moncrif.*

Je vous remercie du *Camoëns*, je ne l'avais jamais lu tout entier, et je crois encore que peu de gens le liront tout entier.

1776. J'ai été bien inspiré de DIEU, en n'envoyant point à M. de *Clugny* des requêtes de ma colonie, dont j'étais chargé; il ressemblait alors à M. *Turgot* par sa goutte, et même il l'emportait beaucoup sur lui; mes requêtes auraient fort mal pris leur temps : je laisserai tomber probablement cette colonie qui m'a coûté tant de peines et de dépenses; je ne dirai point, *urbem præclaram statui, mea mœnia vidi.* Ma consolation serait de vous voir dans votre maison; mais il n'y a plus moyen de transplanter un vieux arbre séché, qui n'a plus ni feuilles ni racines.

Permettez que je vous envoye une lettre pour un homme qui est aussi intrépide dans la philosophie qu'il est doux dans la société; cet homme-là paraît tout fait pour vous. Que ne puis-je me trouver entre vous deux ! je crois y être en vous écrivant. *V.*

LETTRE CIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 d'octobre.

MON cher ange, je soupçonne que vous êtes actuellement à Fontainebleau avec le véritable marquis *Caraccioli* fort différent du prétendu marquis *Caraccioli*, natif d'auprès de Tours, auteur d'une prétendue *Vie de madame de Pompadour*, et imprimeur des prétendues lettres de ce pauvre pape *Ganganelli*.

Je suppose qu'en qualité d'ambassadeur de famille vous avez été de la fête de Brunoy, et encore plus en qualité d'homme de goût. Il faut que je vous demande des nouvelles de cette fête, car je ne veux pas en demander à *Monsieur*. Dites-moi, je vous prie, si on y a fait paraître le buste de la reine. 1776.

Cette idée de fêter le buste de la reine, tandis qu'on avait sa personne, n'était venue à messieurs de Brunoy que quatre jours avant ce beau soupé; le soupé fut le 7 du mois, et celui qui envoya l'inscription ne fut informé de tout cela que le 10; ainsi il ne put avoir l'honneur de cajoler le beau buste d'*Antoinette*. On récita quelques autres mauvais vers de lui, qui étaient venus auparavant à bon port. (*)

On lui mande que ces petits versiculets, tout plats qu'ils sont, n'ont pas été mal reçus de la belle et brillante *Antoinette* et de sa cour. Il en est fort aise, quoiqu'il ne soit pas courtisan. Il s'imagine qu'on pourrait aisément obtenir la protection de cette divine *Antoinette* en faveur d'Olimpie la brûlée. Il s'imagine encore que, dans certaines occasions, certain vieux amateur de certaines vérités pourrait se mettre sous la sauve-garde de certaine famille, contre les méchancetés de certains pédans en robe noire, qui ont toujours une dent contre un certain solitaire.

Si donc vous êtes à Fontainebleau, mon cher

(*) L'Hôte et l'Hôtesse, volume de Poëmes.

1776 ange, je vous prie de ruminer tout cela dans votre tête très-sage, et de le confier à votre bon cœur. Un mot placé à propos peut faire beaucoup de bien, et vous ne haïssez pas d'en faire.

Je ne m'en tiens pas à des inscriptions pour des bustes, ni à de petits quatrains sur le bonheur, qui ont été récités à la fête de Brunoy. Je vous fais de grands diables de vers alexandrins dont vous entendrez parler dans quatre ou cinq mois, si DIEU me donne la vie. Je ne suis pas bien sûr de cette vie; c'est ce qui fait que je vais me dépêcher; mais en se dépêchant trop on ne fait rien qui vaille.

Je vous écris tout cela de mon lit, où je souffre comme un damné, ayant devant moi de beaux jardins, une belle campagne, un beau lac, à ma droite les montagnes de Jura, à ma gauche les glaces éternelles des grandes Alpes, et dans mon corps le diable.

Je me recommande à mon bon ange gardien qui ne m'abandonnera jamais. *V.*

Je vous prie sur-tout de me mander comment je dois écrire à M. *Pierre Zaguri*, qui m'écrit de Venise, et que je crois être un *savio grande*. Il se renomme beaucoup de vous; et il m'écrit des choses qui me confondent et qui me font rougir, en quoi il n'est pas *grande savio;* mais il paraît fort aimable. J'attends, pour lui répondre, que vous ayez eu la bonté de m'instruire.

LETTRE CX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

30 d'octobre.

Je vous crois à préſent, Madame, à Paris en bonne ſanté. Vous allez reprendre votre train de bienfaitrice de Ferney, comme nous reprenons nos chaînes et notre misère. Les changemens arrivés dans le miniſtère ne nous ont pas été favorables. Tout s'eſt déclaré contre notre pauvre petit pays. Les fermiers généraux ne nous font point de grâce; on nous taxe impitoyablement pour les payer. On nous tire notre ſang ſelon l'uſage. Nos colons déſertent, nos belles maiſons ne ſeront plus habitées. J'y avais mis toute ma fortune; c'eſt une ruine entière; je me vois ſans reſſource et ſans eſpérance. On dit qu'il faudrait que je vinſſe à Paris pour montrer ma misère aux miniſtres, et faire entendre ma voix caſſée; mais je n'en ai pas la force, accablé de quatre-vingt-deux ans et de quatre-vingt-deux maladies. Et d'ailleurs vous ſavez comme on ſe moque, à la cour et à la ville, des vieux provinciaux qui viennent demander juſtice ou miſéricorde. 1776.

L'intendant de qui l'autorité a augmenté dans les changemens du miniſtère, nous abandonne à notre malheur. On eſt obligé de ſoutenir des meſures évidemment mal priſes. L'ancien uſage eſt de

1776. tout écraser, et c'est cet usage que l'on suit. J'avais espéré qu'on n'abandonnerait pas entièrement les fabriques d'horlogerie que j'avais établies dans votre petit royaume de Ferney. J'avais même obtenu de monseigneur le prince de *Condé* qu'il daignerait appuyer de sa protection une requête que nous sommes prêts à présenter. Cette requête devait être portée au conseil du roi; mais il faudrait qu'elle fût motivée par un mémoire détaillé, et puissamment soutenu par M. de *Fourqueux* et par M. de *Trudaine* : nous aurions le malheur de la voir combattue par M. de *Boullogne*, qui préférera toujours le droit fiscal du marc d'or à une manufacture établie au bout du royaume.

C'est un nouveau danger pour nous que l'élévation de M. *Necker*. Les intérêts de la colonie de Ferney passent pour être opposés aux intérêts de Genève que M. *Necker* est obligé de soutenir par sa naissance et par sa place de résident.

Si vous aviez le temps, Madame, de nous favoriser encore de vos bontés au milieu de vos occupations, de vos plaisirs, de vos procès, comment pourrais-je faire? à qui m'adresserais-je pour vous faire parvenir la requête et le mémoire dont je vous parle? J'aime bien mieux vous envoyer des papiers d'une autre espèce, dont vous avez déjà vu un premier acte. Vous en fûtes assez contente; vous ne le serez pas du reste : je ne le suis pas non plus, et c'est ce qui fait que je ne vous l'envoie pas. J'ai bien peur que le sujet ne soit pas aussi favorable que nous l'avions pensé, et que

la main d'œuvre ne soit plus défectueuse encore que le fond de la chose. En vérité, cela est tout aussi difficile à faire qu'une ville à bâtir dans le pays de Gex. Je ne suis pas comme *Amphion* qui les construisait au son du violon. Mon violon et ma truelle sont cassés. Je succombe d'ailleurs sous mes maux, sous mes ennemis, sous les factieux amis de *Shakespeare*, sous les dévots, sous tous les barbares, et sous les architectes des maisons qu'il faut payer. 1776.

Vous êtes ma consolation, Madame; je me mets à vos pieds.

Le vieux malade V.

P. S. Je dois pourtant vous dire que j'ai toujours une violente passion pour la reine, et comme les amans font quelquefois des vers pour leur maîtresse, j'en ai fait pour sa Majesté, qui ont été récités dans la fête de Brunoy. Il est vrai que je ne m'en souviens plus; mais en voici d'autres dont on n'a pu faire usage, parce qu'ils sont venus trop tard. On avait imaginé de faire paraître le buste de la reine, porté par des filles qui représentaient les Grâces, et entouré de petits garçons qui figuraient les Amours, et la compagnie tant répétée des Jeux et des Ris. J'avais proposé qu'on mît au-dessous du buste:

Amours, Grâces, Plaisirs, nos fêtes vous admettent:
Regardez ce portrait, vous pouvez l'adorer;
Un moment devant lui vous pouvez folâtrer,
Les vertus vous le permettent.

1776. Ce dernier vers me paraiſſait tout-à-fait dans le caractère de la reine. Que le bon Dieu la prenne ſous ſa ſainte et digne garde ! et vous auſſi, Madame.

LETTRE CXI.

A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

A Ferney, 1 de novembre.

QUATRE-VINGT-DEUX ans, Monſieur, environ quatre-vingt-deux maladies, quatre-vingt-deux et plus de maiſons bâties dans un cloaque, voiſin d'une ville où je crois que vous êtes né, plus de quatre-vingt-deux injures à moi dites par de bons chrétiens, dans des écrits auxquels on eſt tenté de répondre, et auxquels il ne faut pas répondre, plus de quatre-vingt-deux petites affaires domeſtiques; tout cela, Monſieur, a retardé la réponſe que je vous dois depuis environ quinze jours:

Vaces oportet, Eutyche, à negotiis,
Ut liber animus ſentiat vim carminis.

J'ai lu avec bien de l'attention votre Coriolan: c'eſt un ouvrage bien penſé et bien écrit, d'un bout à l'autre. Il mérite l'eſtime de tous les honnêtes gens qui ſentent toutes les difficultés et le mérite de les avoir vaincues. Je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de tirer une tragédie entière d'un ſujet qui n'a qu'une ſcène, et d'y mieux réuſſir. Les gens de l'art ſur-tout démêlent cet extrême mérite, quand

quand ils sont justes. Bérénice, dans laquelle il n'y avait qu'un mot à dire, *invitus invitam*, était bien plus aisée à traiter, parce que l'amour est une source inépuisable, et parce que le spectacle est toujours rempli de quinze cents personnes qui aiment, ou qui ont aimé, et que parmi ces quinze cents spectateurs, il n'y a pas un ancien romain. 1776.

Vous avez, dans votre Coriolan, comme dans votre *Royaume en interdit*, bien des traits qui décèlent une philosophie profonde et hardie. Je me flatte que je trouverai cette philosophie dans votre *Essai sur les progrès des arts*. Je me doute bien que vous n'avez pas un privilége en chancellerie; je vous en félicite, vous et vos lecteurs. Je n'aime pas plus les maîtrises et les jurandes que M. *Turgot*: je ne crois pas qu'on doive faire viser son esprit par un censeur royal, et que les pensées aient besoin de cire jaune.

Ne doutez pas, Monsieur, des sentimens, etc.

Le vieux malade de Ferney. V.

LETTRE CXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, le 3 de novembre.

MON cher ange, il est vrai que, dans ma quatre-vingt-troisième année, j'avais la folie d'entreprendre un ouvrage au-dessus de mes forces; mais c'était uniquement pour vous plaire. Il faut

1776. l'abandonner et attendre que je rajeuniſſe. Mon étrange deſtinée, qui m'a conduit de Paris aux frontières de la Suiſſe, et qui m'a forcé de changer un petit cloaque affreux en une jolie ville d'un quart de lieue de long, me perſécute aujourd'hui, et ne me rajeunit point; elle m'écraſe avec les pierres des maiſons que j'ai élevées. Mon extrême facilité m'a ruiné; l'ingratitude m'a ſuſcité des procès infiniment déſagréables; le changement de miniſtère en France a privé ma colonie de tous les avantages que j'avais obtenus pour elle. Tout le bien que j'avais fait à ma nouvelle patrie eſt devenu calamité. J'avais mis juſqu'à la dernière goutte de mon ſang à cet établiſſement très-utile, ſans y avoir d'autre intérêt que celui de bien faire. Mon ſang eſt perdu, et je n'ai plus qu'à mourir étique: voilà une de mes ſituations.

Une autre tout auſſi conſolante eſt une meute de janſéniſtes, qui aboie après moi depuis ſi long-temps, qui relaie les jéſuites *Nonotte* et *Patouillet*, qui me relance dans ma tanière, et qui réveille certains *meſſieurs*. Ces chiens me déchirent à mes derniers momens, et je meurs dévoré par les dogues de *Janſénius*, après avoir été mordu par les renards de *Loyola*.

Vous m'avouerez, mon cher ange compatiſſant, qu'il eſt difficile d'achever un ouvrage de poéſie dans de pareilles circonſtances.

Je vous prie donc de m'excuſer auprès de M. de *Thibouville*, ainſi que de vous-même. Je vous demande pardon à tous deux d'être ſi vieux, ſi mal-

heureux, si malade et si sot; peut-être que tout cela changera. Je me mets à l'ombre de vos ailes, et je vous embrasse bien tendrement de mes faibles bras. *V.* 1776.

LETTRE CXIII.

A M. DE VAINES.

6 de novembre.

Je suis plus fâché que vous, Monsieur. Comment de malheureux écrivains mercenaires de nouvelles osent-ils calomnier votre abdication généreuse? Je voudrais que vous demeurassiez, quand ce ne serait que pour les faire taire. La retraite n'est bonne que pour des malades inutiles comme moi. Si j'étais à Paris, j'y mourrais bien vîte de la vie qu'on y mène; mais, vous qui avez de la santé, et qui êtes dans la force de l'âge, vous pourriez rester, ce me semble, pour être utile à vous et aux autres. On dit que vous travaillez avec une facilité étonnante; que vous mettez le plus grand ordre et la netteté la plus lumineuse dans tout ce que vous faites; que vous n'avez jamais l'air occupé en vous occupant toujours; que vous êtes aussi aimable dans la société qu'essentiel en affaires; je conclus que c'est à vous de rester dans Paris et dans votre place.

J'ai écrit à M. le marquis de *Condorcet*, avant de recevoir votre lettre dont je suis très-touché. Je lui ai demandé la permission d'aimer toujours une belle

1776. dame qui est née dans mon voisinage, qui a tant contribué à mettre mon squelette en marbre, et qui est très-bonne et très-estimable (*).

Je ne sais si un ancien romain, sous le portrait duquel j'ai écrit, *ostendent terris hunc tantum fata*, est à Paris ou à la Roche-Guyon. Quelque part où il soit, je vous supplie de lui faire passer dans l'occasion tout ce que je pense et penserai de lui jusqu'au tombeau.

Conservez-moi, Monsieur, par justice, l'amitié dont vous m'avez gratifié par générosité.

Le vieux malade.

LETTRE CXIV.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

10 de novembre.

Il ne faut pas s'étonner, Monsieur, qu'un pauvre homme houspillé par quatre-vingt-deux ans, par quatre-vingt-deux maladies, et par autant d'affaires désagréables, ait tant tardé à vous répondre. Ma plume n'a pu suivre mon cœur. Je ne sais à présent où vous prendre; mais je présume que vous pouvez être encore chez vous, puisque vous n'avez point passé par votre hôtellerie de Ferney, qui est sur le chemin de Paris. Vous n'auriez pas trouvé la ville de Ferney absolument bâtie et pavée. Elle ne fait que décroître depuis l'aventure de M. *Turgot*. Les orages

(*) Madame *Necker*.

de la cour sont un peu retombés sur nous ; il a un peu grêlé sur notre persil. Nous aurions été trop heureux, si nous avions été toujours ignorés. Notre désastre ne m'a pas empêché de m'intéresser à la fête que *Monsieur* a donnée à monsieur son frère et à sa belle-sœur, et même d'y avoir un peu de part. 1776.

On dit que toutes les pièces nouvelles à Fontainebleau ont fait la culbute, excepté celle du jeune *Champfort*. Cela ne m'étonne point ; ce jeune homme a du talent, de la sensibilité, de la grâce, et fait des vers très-heureux. Il mérite de l'être, et on dit qu'il ne l'est pas ; mais qui l'est, au bout du compte ? on dit que c'est M. *Necker* ; il a l'air en effet d'avoir attrapé le gros lot à la loterie de ce monde.

Je vous souhaite bien sincèrement quelqu'un des lots qui viennent immédiatement après. Votre dignité suisse ne me paraît pas suffisante pour vous. Voilà encore un gros lot pour M. de *Montbarey* ; il est, dit-on, secrétaire d'Etat de la guerre ; je ne l'assure pas, car on me l'a dit. Si cela est, tout est double à Versailles, et il y a même bien des cœurs qui le sont. Le vôtre n'est pas de cette espèce ; le mien est à vous pour ma vie, et ce n'est pas pour long-temps. *V.*

Madame *Denis* est bien sensible aux marques d'amitié que vous lui donnez.

LETTRE CXV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 de novembre.

1776. Mon cher ami, votre vieux malade vit encore, et il en est bien étonné. Il vous aimera tendrement jusqu'à son dernier jour.

Je fais mon compliment au curé de Jarnac sur son goupillon (*). Cela est plus fort que l'aventure du révérend père *Girard*, et ne fera pas tant de bruit. Ce n'est pas assez d'être excessivement fou, libertin et fanatique pour se faire une grande réputation; il faut encore venir à propos. Il faut être janséniste ou jésuite. Ils sont passés de mode. Les *Gilles* d'aujourd'hui ne peuvent plus attirer de monde à la foire.

Jouissez, mon respectable ami, d'une vie tranquille et honorée dans votre heureuse retraite. Ferney, que vous avez vu un vilain hameau, est devenu une ville d'un quart-de-lieue de long. Je ne sais comment cela s'est fait; je sais seulement que cela m'a ruiné; mais il est plaisant qu'un homme aussi chétif que moi se soit donné le plaisir de bâtir une ville.

Je vous embrasse de mes faibles bras le plus tendrement du monde. *V.*

(*) Ce curé enseignait assez drôlement le catéchisme aux petites filles de sa paroisse.

LETTRE CXVI.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 de novembre.

JE n'ai fait qu'entrevoir M. de *Toulongeon*. Il m'a donné, monsieur, la plus grande envie de jouir de sa charmante société; mais mon âge et mes maux ne me l'ont pas permis. Je ne suis plus de ce monde. Je m'intéresserai tendrement à vous jusqu'à mon dernier moment; mais à quoi cela sert-il? Je suis *prensantem nequicquam umbras et multa volentem dicere*; et je suis réduit à ne rien dire. 1776.

M. de *Toulongeon* m'a paru infiniment aimable et bien digne de votre amitié. Il a les grâces, la politesse, les talens que je vous ai connus. Avec tout cela on n'est pas toujours heureux. Il y a, comme vous savez, une distance immense entre être heureux et être aimable. Je suis consolé en aprenant que vous passez votre vie avec M. de *St. Lambert*; mais j'ai peur que l'hiver ne vous sépare. Il n'y a que nous autres ours des Alpes et du mont Jura, qui passions notre vie à la campagne. Les beaux oiseaux de vos cantons doivent se retirer à la ville, quand les feuilles sont tombées.

Mihi jam non regiam Roma,
Sed vacuum Tibur placet aut imbelle Tarentum.

Je suis très-touché, Monsieur; de votre souvenir. Vos bontés pour moi rappellent mon ancienne

sensibilité ; elle ne finira qu'avec mes jours. *Posthume*,
1776. *Posthume*, *labuntur anni*. J'aime à citer *Horace* à un homme de sa famille.

Mille tendres respects. *V.*

LETTRE CXVII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 de novembre.

Nos malheurs, Madame, commencèrent lorsque vous nous quittâtes, et ils ont redoublé bien cruellement. Nos colons persécutés et presque détruits, ont presenté une requête au roi, et l'ont envoyée à monseigneur le prince de *Condé*. Cette requête n'est autre chose que le cri des gens qu'on écorche.

Le prince a promis de faire donner cette requête à monsieur le contrôleur général, par monsieur de *la Touraille*, gentilhomme de sa chambre ; mais si notre commandant voulait bien lui-même dire un mot à monsieur le contrôleur général, ce serait, je crois, le moyen de nous sauver. Je me borne à demander qu'on ne nous demande rien, d'ici à six mois. Monsieur le contrôleur général peut bien aisément engager M. de *Boullogne* à ne nous point poursuivre. Ce petit délai obtenu nous ferait peut-être éviter notre ruine entière. J'ai donné jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour construire cette ville qui a été honorée un moment d'un hôtel de Saint-Julien. Je vois que tout va être détruit, et que

je

je n'aurai pas de quoi me faire enterrer dans un coin d'une des rues de la ville que j'ai bâtie. 1776.

L'intendant de la province ſemble ne nous pas favoriſer. Nous voudrions avoir ſon ſubdélégué pour protecteur auprès de lui, et nous n'oſons nous en flatter. La moitié des ouvriers étrangers nous quitte, l'autre moitié tremble et eſt prête à fuir. On m'accable de procès de tous les côtés : voilà mon état; mais, ſi vous me conſervez vos bontés, je mourrai moins déſeſpéré.

Quelle différence, bon Dieu ! entre la ſituation où nous étions ſous M. le duc de *Choiſeuil*, et le déſaſtre que nous éprouvons aujourd'hui ! Son extrême généroſité et ſes grandes vues s'étendirent ſur nous, et nous l'avons atteſté à la poſtérité, dans l'inſcription d'un obéliſque que nous élevions à Ferney, et qui lui eſt dédié. Il me ſuffit qu'il ſoit inſtruit de notre reconnaiſſance. Je n'ai jamais oſé lui écrire, parce qu'il m'avait expreſſément défendu, par M. de *la Ponce*, de lui écrire dans ſa retraite. Le comble de mes chagrins eſt de mourir ſans ſavoir s'il daigne encore ſe reſſouvenir de moi. Ayez la bonté de lui parler du moins de mon obéliſque, je vous en conjure. Je ſuis, comme j'ai toujours été, entre le lac de Genève et le mont Jura, ayant en perſpective les neiges éternelles des grandes Alpes, ignorant tout ce qui ſe fait chez vous, à mon ordinaire. Je ne ſais pas plus de nouvelles de la cour ſous ce règne que ſous l'autre; mais, ſoit que M. le duc de *Choiſeul* tienne ſa cour à Chanteloup, ſoit qu'il la tienne à

1776. Paris, je vous demande en grâce de me mettre à ses pieds.

Je ne suis pas plus instruit du procès de M. de *Richelieu* que de celui de *Beaumarchais*. Je sais seulement, madame, que je vous suis très-tendrement, très-respectueusement dévoué jusqu'au dernier moment de ma vie, et que je vous donne la préférence sur cette madame d'*Hacqueville* qu'on tient toujours pour la grand'tante de la reine, et pour la veuve du fils de *Pierre le grand*. Si vous m'écrivez un petit mot, je serai consolé; si vous m'oubliez, je ne me consolerai jamais; mais je ne vous en dirai rien. *V.*

LETTRE CXVIII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

28 de novembre.

VOTRE lettre du 18 novembre, mon cher Marquis, me donne bien des consolations et bien des encouragemens. Il ne s'agit plus que de rattraper mon repos et ma tête, pour faire ce que vous voulez. Les affaires, les procès, les intérêts de notre petite province sont venus augmenter le trouble où était ma pauvre petite cervelle de quatre-vingt-trois ans. Si ces orages s'appaisent, je suis à vous; s'ils me noient, bonsoir, Messieurs.

Voilà donc mademoiselle *Sainval* une actrice sublime, supérieure à mademoiselle *Duménil*. Le rôle

qu'on lui préparait, dans la pièce dont vous me parlez, ne me paraissait guère dans un genre digne d'elle. Il ne visait pas à l'héroïque et aux grands mouvemens du théâtre; et il y avait, ce me semble, une catastrophe fort hasardée. Je crois que j'aurais de la peine à bien traiter ce sujet, si je n'avais que trente ans. Jugez donc ce qui m'arrivera à mon âge. 1776.

Le seul mérite de cet ouvrage serait d'être entièrement neuf, et peut-être de n'être pas mal écrit; mais une nouveauté froide n'est pas ce qu'il vous faut: vous voudriez de grands intérêts, des passions violentes, et tout le grand attirail de *Melpomène*. Ma foi, cherchez ailleurs; je ne crois pas qu'il me reste aucune de ces étoffes-là dans mon magasin.

Ce que je vous dis là doit être pour Monsieur d'*Argental* comme pour vous. Je ne puis lui écrire aujourd'hui; une demi-douzaine d'affaires très-désagréables me tiraillent de tous côtés. Voilà ce que c'est d'avoir eu l'insolence de bâtir une petite ville dans un endroit qui n'était fait que pour des grenouilles.

Connaîtriez-vous, par hasard, M. de *Boullogne* l'intendant des finances, ou connaîtriez-vous sa maîtresse, ou sauriez-vous comment on s'y prend pour obtenir quelque chose de lui? Je vous serais très-obligé de lui dire, ou de lui faire dire, qu'il ne faut pas écraser une colonie d'étrangers, devenue très-utile au royaume.

Vous devriez bien me mander pourquoi madame de *Polignac*, accompagnée de madame *Thiéry*, est

partie précipitamment de Fontainebleau. Vous me
1776. direz que je suis bien curieux; mais j'aime bien mieux encore des nouvelles du tripot. Je n'en peux plus, et je suis pourtant à vos ordres. *V.*

LETTRE CXIX.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

4 de décembre.

J'AI toujours dit, monsieur, qu'il y a de vrais français parmi les Velches. Ce sont ces français-là qui ont mis leur bonheur à lire *la félicité publique*. Cet ouvrage deviendra le catéchisme de toute la jeunesse de France, qui voudra s'instruire à bien penser et à bien parler. Ce que cet ouvrage sur-tout a d'utile, c'est qu'on y apprend à connaître le gouvernement et le vrai génie des peuples de l'antiquité, qui valent la peine d'être connus. *Rollin* ne peut servir qu'à former un petit janséniste enthousiaste, ignorant et phrasier : le livre de *la félicité publique* peut former un homme d'Etat.

Je ne savais pas, Monsieur, qu'on imprimât un supplément à la grande *Encyclopédie*, et je vois, avec douleur, que ce supplément est soumis à la révision de quelques cuistres de la littérature, qui ne seraient pas reçus dans les antichambres de la bonne compagnie de Paris (*). Faut-il qu'il y ait

(*) M. de *Chatellux* avait fait, pour le supplément de l'*Encyclopédie*, l'article *Bonheur public*; il fut rayé à la

toujours en France un mélange si bizarre de ce qu'il y a de meilleur au monde, et de plus mépriſable ? 1776.

Ce qu'on appelle le janſéniſme ferait une inondation de barbares, ſi on le laiſſait faire. C'eſt une faction d'énergumènes atroces, encouragée par le prétexte toujours ſubſiſtant de ſoutenir les droits de la nation contre les anciennes uſurpations de Rome, et qui, dans le fond, voudrait faire brûler le ſens commun en place de Grève.

Les presbytériens d'Angleterre et les anabaptiſtes de Munſter, n'ont jamais été ſi dangereux que ces marauds-là. Ils ſont, et ils ſeront toujours ſoutenus par quelques pédans en robe, qui ne peuvent avoir un reſte de crédit qu'en armant continuellement le fanatiſme contre la raiſon.

Rien ne peut mieux ſoutenir cette pauvre raiſon qu'un homme de votre nom et de votre génie. Les janſéniſtes ont trouvé, dans le ſiècle paſſé, des hommes de conſidération qui les ont protégés, uniquement pour avoir le plaiſir d'être chefs de parti : le temps d'une ambition plus noble eſt venu. Vous êtes appellé à un beau miniſtère, celui de rendre ſages et heureux les gens qui ſeront dignes d'être l'un et l'autre.

Continuez, combattez à la tête d'une troupe invincible que le fanatiſme peut faire taire quelquefois, mais qu'il ne peut empêcher de penſer.

cenſure par l'abbé *Foucher*, qui dit que cet article *était rempli de la philoſophie moderne, et que le mot de* DIEU *ne s'y trouvait pas une fois*.

1776. Comptez-moi, je vous en prie, Monsieur, parmi les penseurs qui vous sont attachés avec le plus d'estime, de respect et d'amitié.

LETTRE CXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de décembre.

Mon cher ange, depuis votre lettre consolante, datée du 19 de novembre, je n'ai pu me mettre à l'ombre de vos ailes. J'ai été, et je suis encore lutiné par les embarras que me donne ma pauvre province, par la ruine dont ma colonie me menace, par l'oubli total de madame de *Saint-Julien* qui renonce à ses amis en hiver, et qui ne s'en souvient qu'en été.

Je conviens avec vous que le jansénisme est passé de mode, et que personne ne se soucie si les cinq propositions sont dans le livre d'un ennuyeux flamand; mais il y a des gens qui ont été autrefois jansénistes, qui ont aujourd'hui une petite place à Versailles, et qui font imprimer des trois volumes contre les infidelles. Ils se déguisent en juifs, pour nuire aux meilleurs chrétiens du monde. Leur cabale est dangereuse, et peut faire beaucoup de mal. Vous savez que trois ou quatre vieux jansénistes du parlement ont persécuté, au commencement de cette année, une espèce de petit philosophe, nommé *Delisle*. Les chiens en-

ragés ne mordent pas toujours, mais ils peuvent mordre. Je n'ai été que trop mordu dans mon temps, et ces morsures-là laissent toujours de profondes cicatrices. 1776.

Au lieu de m'aller baigner dans la mer, j'ai donc pris le parti de m'amuser à quelque chose qu'on ne fait guère à quatre-vingt-trois ans. Mais quand je vous montrerai ces facéties, vous me direz que je suis véritablement un enragé qui ai voulu manger sans avoir des dents, et danser sans avoir de jambes.

M. de *Thibouville* m'a mandé que mademoiselle *Sainval* n'avait point du tout réussi dans la *Cléopâtre* de Rodogune. Notre nation serait-elle devenue à la fin raisonnable? auroit-on senti enfin, au bout de cent ans, que ce rôle de *Cléopâtre* n'est point du tout dans la nature; que tout ce qu'elle dit, et tout ce qu'elle fait est contre le bon sens; que c'est elle qui est une enragée, qui fait continuellement des confidences inutiles de tous ses crimes faits et à faire à une demoiselle suivante qu'elle appelle gaupe et butorde? Pour moi, je n'ai jamais vu quatre plus mauvais actes, et la moitié du cinquième, préparer plus détestablement une dernière scène admirable.

Après vous avoir prononcé ces blasphêmes, je dois jeter dans le feu ce que j'avais commencé. Je dois sentir qu'il est aussi difficile de faire une bonne tragédie que de raccommoder nos finances. Je ne dois plus m'occuper que de vous aimer et de ne rien faire.

1776. Mais que je voudrais être auprès de vous, mon cher ange ! *V.*

LETTRE CXXI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 5 de décembre.

Je reçois, Madame, votre lettre datée du 22. Si elle parvient à la postérité, les commentateurs disputeront sur le mois et sur l'année; mais notre petite colonie et moi, nous attestons qu'au 22 de novembre 1776, vous nous avez comblés de bontés et de très-bons raisonnemens.

Puisque vous daignez voir la requête assez inutile de nos colons, la voici. Elle a été donnée à M. de *Boullogne*, par MM. de *Fourqueux* et de *Trudaine*. Elle peut avoir été recommandée à monsieur le contrôleur général, par M. le prince de *Condé*. Elle peut avoir été oubliée de tout le monde, sur-tout dans le temps où l'on était occupé de l'établissement d'un nouveau ministère. Ce qui peut nous arriver actuellement de plus favorable, c'est qu'on nous oublie.

Malheureusement, messieurs les fermiers généraux ne songent que trop à nous. Ils sont très-attentifs à leurs trente mille francs; ce n'est que cinq cents francs par an pour chacun de ces messieurs; mais ils ne négligent rien. La province est sur le point d'être écrasée par un impôt très-lourd et très-inégal dont on la charge. Non-seulement on a tra-

vaillé à la répartition de cet impôt, mais à assurer des honoraires à celui qui est principalement chargé d'arranger notre ruine, et qui a seul tous les districts dans sa main. Il n'y avait qu'un moyen de nous sauver, c'était d'obtenir du sel de Berne, et d'emprunter de l'argent de quelque homme de bonne volonté; au moyen de cet argent emprunté, et du bénéfice de ce sel de Berne, nous allions payer messieurs des fermes générales sans aucuns frais, et la province était libre. J'avais le bonheur de prêter ces dix mille écus, tout ruiné que je suis, et j'étais d'accord avec nos états. Qu'a-t-on fait pendant ce temps-là? on a suscité un homme inconnu, nommé *Rose*, ci-devant déserteur de la légion de *Condé*, aujourd'hui garde-magasin pour les intérêts du roi, dans les atteliers de *Racle*. Cet homme, employé secrétement, est allé à Berne solliciter, en son propre et privé nom, la concession de six mille quintaux de sel. Il n'avait pas un sou pour les payer, mais il était bien cautionné. 1776.

Messieurs des états se voyant ainsi supplantés par un homme sans aveu, se sont plaints au subdélégué qui est, comme vous savez, syndic, maire, trésorier et fermier des terres du roi à Versoy, etc. etc. Messieurs, leur a-t-il dit, M. *Rose* est un galant homme; il lui est permis d'acheter de sel où il voudra, mais cela n'est pas permis à vous autres. Vous ne pouvez faire un traité avec une puissance étrangère sans la permission du roi. Quoi! Monsieur, ce qui est permis à un déserteur ne le serait pas à une province? — Non, Messieurs; croyez-

—— moi, écrivez au ministre des finances et au mini-
1776. tre des affaires étrangères. Les pauvres rats croient *Rominagrobis*; ils écrivent aux ministres. Les ministres tout étonnés consultent les fermiers généraux. Ceux-ci répondent qu'on ne peut demander du sel de Berne que pour le verser dans les provinces de France limitrophes, et qu'il faut prévenir ce crime de haute trahison. En conséquence, le ministère mande à l'ambassadeur du roi en suisse, d'empêcher que messieurs de Berne ne donnent un litron de sel à la province de Gex. Ainsi les états ont été privés du secours sur lequel ils comptaient; ils se sont eux mêmes coupé la gorge et la bourse en croyant *Rominagrobis*, et en demandant au ministère de France une permission qu'ils auraient pu prendre, en vertu de l'édit du roi, sans consulter personne. *Rominagrobis* actuellement se moque d'eux, établit son impôt, établit ses honoraires, met à part une somme considérable pour le receveur général de Berne, Bugey, Valromey et Gex, auquel il faudra porter humblement notre contribution, dont il comptera comme il voudra avec messieurs de la ferme.

Voilà, belle Emilie, à quel point nous en sommes.

Nous sommes perdus, et il ne faut pas nous plaindre. Si nous crions, on nous enverra soixante bureaux de commis, au lieu de trente que nous avions, et on nos mettra un bâillon à la bouche. Quelques-uns de nous étrangers qui ont acheté des maisons à Ferney, vont les abandonner, et nous

sommes menacés d'une destruction totale, nous et notre obélisque, et la belle inscription latine que nous voulions y graver pour l'amusement des savans qui vont à Gex. 1776.

Si vous voulez, Madame, je vous conterai encore que, lorsque j'étais pétrifié de ces désastres, j'ai reçu une lettre de M. le duc de *Wirtemberg* qui me doit cent mille francs, et qui me mande qu'il ne peut me payer un sou qu'au commencement de l'année 1778. Il y a, dans ce procédé, je ne sais quoi de digne de la grandeur d'un roi de France; et ce qu'il y a de bon, c'est que surement je serai mort de vieillesse et de misère, et ceux qui ont bâti mes maisons seront morts de faim avant l'an de grâce 1778. M. *Racle* se tire d'affaire par son génie, indépendamment des rois et des princes; il fait des chefs-d'œuvre en grands ouvrages de faïence, et il les vend à des gens qui payent.

Il y a bien loin de tout cela, Madame, à la petite drôlerie dont vous avez vu l'esquisse. Je n'ose vous en parler. Il faut avoir vingt-cinq ans pour faire de ces plaisanteries-là, et j'en ai quatre-vingt-trois. J'en suis plus fâché que de toutes les traverses que j'essuie. Je me réfugie sous les ailes de mon brillant papillon, et sous l'égide de ma philosophe, avec le plus tendre respect. *V.*

LETTRE CXXII.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

6 de décembre.

1776. — Je suis toujours fâché, Monsieur, quand je vois que, dans le *Journal* de politique et de littérature, la politique tient tant de place, et la littérature si peu. Je vous avoue que j'aime beaucoup mieux de bons vers et une pièce d'éloquence, que toutes les nouvelles du Nord et du Midi, qui sont détruites le lendemain par d'autres nouvelles.

Il est vrai que cette partie, qu'on nomme politique, est écrite par un homme supérieur; mais permettez-moi de préférer les belles lettres, qui bercent ma vieillesse, aux intérêts des princes auxquels je n'entends rien.

Les dissertations de M. de *la Harpe* n'ont, à mon gré, qu'un seul défaut, c'est d'être trop courtes. Je trouve chez lui une chose bien rare; c'est qu'il a toujours raison, c'est qu'il a un goût sûr. Et pourquoi se connaît-il si bien en vers? c'est qu'il en fait d'excellens.

Les gens instruits, et disant leur avis, pleuvent de tous côtés; mais où trouver des hommes de génie qui veuillent bien se consacrer au triste et dangereux métier d'apprécier le génie des autres? L'abbé *Desfontaines* n'était pas sans esprit et sans érudition; mais il avait malheureusement traduit les psaumes en vers français. La destinée de cet ouvrage, entièrement ignoré, altéra son humeur

et son goût qui devinrent aussi dépravés que ses mœurs. L'auteur de Mélanie n'est pas dans ce cas. Si *Racine* a laissé quelques héritiers de son style, il m'a paru qu'il avait partagé sa succession entre M. de *la Harpe* et M. de *Champfort*. 1776.

Je n'ai point vu le *Moustapha* de ce dernier, et je suis fâché qu'on l'appelle *Moustapha*; mais je me souviens d'une *jeune indienne*, qui était une bien jolie petite créature, et qui me parut toute racinienne : car, voyez-vous, sans *Racine* point de salut. Il fut le premier, et long-temps le seul, qui alla au cœur par l'oreille. *Componit furtim subsequiturque decor.*

A propos, il faut que vous jugiez, entre le duc de *la Rochefoucauld* et *Confucius*, qui des deux a le mieux défini la gravité. Le seigneur français a dit : *La gravité est un mystère de corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit*; le seigneur chinois a dit : *La gravité n'est que l'écorce de la sagesse, mais elle la conserve.*

Je ne veux et je n'ose avoir un avis que quand vous m'aurez dit le vôtre.

LETTRE CXXIII.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, le 10 de décembre.

MONSIEUR,

Il faut que cette fois-ci je vous amuse ou vous ennuie par le récit des tribulations de votre petite

province de Gex. Cette historiette sera pour M. de
1776. *Fourqueux* comme pour vous, après quoi je vous supplierai de jeter au feu ma relation.

Dès le commencement de cette année, nosseigneurs des états de Gex songèrent à faire un fonds qui pût fournir trente mille francs à nosseigneurs des fermes générales, et tremblèrent. Le parlement de Dijon, dont un membre principal, originaire du pays de Gex, y avait acheté beaucoup de biens ruraux, avait en conséquence déterminé le parlement à faire au roi des remontrances; et, dans ces remontrances, on avait supposé que l'industrie du pays de Gex était d'un rapport infiniment plus grand que les fonds des terres. Sur ce faux exposé, le roi avait donné une déclaration par laquelle l'industrie payerait le tiers de ce que payeraient les terres, pour compléter la somme de trente mille francs due à la ferme générale, et pour acquitter d'autres dettes de la province.

Il fallait donc trouver pour dix mille francs d'industrie dans un pays où il n'y en eut jamais pour dix écus, avant que j'eusse la témérité d'y appeler des artistes, et d'y bâtir des maisons.

Une partie de mes artistes effrayés du bruit qui courait qu'on allait les taxer, commença par s'enfuir. On ne trouva, parmi ceux qui restèrent à Ferney, qu'environ cinq cents livres, et dans le reste de la province presque rien.

Nos pauvres états étaient extrêmement embarrassés, et tous nos colons mouraient de peur. Ils étaient tout accoutumés à jouir du plaisir de la

franchiſe. Il y avait des cabarets à l'enſeigne de *la franchiſe*; les femmes commençaient à porter des rubans *à la franchiſe*. 1776.

Pour rendre notre franchiſe parfaite, un déſerteur de la légion de *Condé*, nommé *Roſe*, aujourd'hui votre garde-magaſin à Verſoy, s'aſſocia, il y a deux mois, avec un *Brémond*, commis de M. *Fabry*, maire, ſubdélégué, ſyndic, tréſorier, ayant la poſte de Verſoy. Ces deux aſſociés tranſigèrent avec la *chambre des ſels* à Berne, et en achetèrent ſix mille quintaux de ſel à bon marché, pour le revendre un peu plus cher à Gex, afin que le pays n'en manquât pas.

Les pauvres gens du pays de Gex, et ſur-tout quelques ſyndics, furent effrayés de ce monopole, et ils pouſsèrent l'indiſcrétion de leurs plaintes juſqu'à ſe figurer que M. *Fabry* donnait, dans cette affaire, une protection trop marquée à ſon commis.

Les états alors me firent l'honneur de s'adreſſer à moi. Ils me chargèrent d'obtenir pour eux, des états de Berne, la même faveur que le commis et le déſerteur avaient obtenue; et, de plus, de leur prêter dix mille écus pour payer les fermiers généraux.

Ils conſultèrent habilement M. *Fabry*, qui leur conſeilla plus habilement de demander la permiſſion au miniſtère. Le fruit de tant d'habileté a été que le miniſtère a prié meſſieurs du conſeil de Berne de ne donner de ſel ni à *Roſe* ni à nos ſyndics, et que je ne leur ai point prêté d'argent, par une raiſon péremptoire, c'eſt que je n'en ai plus, et que tout eſt

en pierres de taille, en mortier et en soliveaux. Nos
1776. pauvres syndics sont tous confondus. Les fermiers généraux crient que notre petite province de Gex a voulu se faire contrebandière, et acheter du sel suisse pour le revendre en France. Les syndics disent que c'est la faute du déserteur *Rose* et de son conseil. Tous ont un pied de nez. Nos états de la vaste province de Gex gouverneront mieux une autre fois leurs grandes affaires politiques.

J'ai cru, Monsieur, vous devoir cette relation fidelle de nos sottises. J'ose me flatter que vous pardonnerez à la simplicité de nos syndics, et à la bavarderie d'un vieillard qui radote. Que ne suis-je auprès de vous ! que ne puis-je vous faire ma cour, et vous parler de *Shakespeare* qui radote encore plus que moi !

Agréez, Monsieur, le respect, la reconnaissance et l'attachement du vieux malade *Voltaire*.

LETTRE CXXIV.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, le 13 de décembre.

Un très-vieux hibou, près de mourir dans une masure, entre le mont Jura et les grandes Alpes, est extrêmement sensible aux bontés que lui témoigne un aigle autrichien. L'esprit qui règne dans la lettre de Bruxelles, du 25 de novembre, ranimerait le pauvre hibou, si quelque chose pouvait le ranimer.

Il

Il se souviendra, jusque dans ses derniers momens, d'avoir voyagé autrefois, malgré ses ailes pesantes, vers les domaines de cet aigle charmant qui ne fesait alors que de naître, et qui depuis l'a honoré, de temps en temps, d'un souvenir qui lui est bien précieux. Ce bel aigle a vu, en dernier lieu, la nouvelle ménagerie de Fontainebleau, et les nouveaux oiseaux brillans qui décorent cette belle volière. Il juge parfaitement de leurs différens ramages. C'est à lui d'établir, par son exemple, une jolie volière à Bruxelles. Il ne faut souvent qu'un seul homme pour faire régner le bon goût dans le pays qu'il habite; l'émulation gagne de proche eu proche. Il en est des choses de l'esprit comme des coiffures des femmes; il suffit, dans tout pays, d'une belle dame pour mettre une nouvelle coiffure à la mode; de même, c'est assez d'un homme supérieur par son rang et par son esprit, pour mettre à la mode les beaux arts et le bon goût. C'est ce que fait l'aigle dont je parle, l'aigle que je remercie, et dont je suis, avec un profond respect, le très-humble et très-obéissant serviteur. 1776.

Le vieux hibou V.

LETTRE CXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de décembre.

1776. — Mon cher ange, il y a environ soixante ans passés que vous êtes occupé à me consoler et à m'encourager. Je commence à croire que ni l'ancien ni le nouveau *Testament* ne troubleront mes derniers jours, et qu'on a autre chose à faire à la cour que de persécuter un vieux rimailleur pour des sottises dont personne ne se soucie.

Je me démêlerai peut-être aussi des affaires très-embrouillées et très-mal conduites de notre pauvre petit pays de Gex; mais je ne me tirerai pas si bien de l'entreprise dont madame de *Saint-Julien* vous a donné si bonne opinion. Si ce n'est pas elle qui vous a en a parlé, c'est l'abbé *Mignot*. Le commencement de l'ouvrage me donnait à moi-même de très-grandes espérances, mais je ne vois sur la fin que du ridicule. J'ai bien peur qu'on ne se moque d'une femme qui se tue de peur de coucher avec le vainqueur et le meurtrier de son mari, quand elle n'aime point ce mari, et qu'elle adore ce meurtrier. Cela ressemble aux vierges chrétiennes de la *Légende dorée*, qui se coupaient la langue avec leurs dents, et la jetaient au nez des païens, pour n'être pas violées par eux. Il y a quelque chose de si divin dans ces catastrophes qu'elles en sont impertinentes. D'ail-

leurs, la pièce roulant uniquement sur le remords continuel d'aimer à la fureur le meurtrier de son mari, ne pouvait comporter cinq actes. J'étais obligé de me réduire à trois, et cela me paraissait avoir l'air d'un drame de M. *Mercier*. C'est bien dommage, car il y avait du neuf dans cette bagatelle, et les passions m'y paraissaient assez bien traitées; il y avait quelques peintures assez vraies, mais rien ne répare le vice d'un sujet qui n'est pas dans la nature. Vous ne trouverez pas une femme dans Paris qui se tue pour n'être pas violée. Bérénice qui est le plus mince et le plus petit sujet d'une pièce de théâtre, était beaucoup plus fécond que le mien, comme beaucoup plus naturel; cela me fâche et m'humilie. Un père n'est pas bien aise de se voir obligé de tordre le cou à son enfant. Voilà trois mois entiers de perdus, et le temps est cher à mon âge. 1776.

Je reçois, dans ce moment, une lettre de M. de *Thibouville*; il augmente mes regrets. Il me dit surtout des choses si intéressantes sur mademoiselle *Sainval*, que je suis homme à mourir de chagrin de n'avoir pu rien faire qui soit digne d'elle.

Je suis de votre avis sur Rodogune. Il n'y a pas de sens commun dans toute cette pièce qu'on a regardée comme le chef-d'œuvre de *Corneille*. La dernière scène même, qui semble demander grâce pour le reste, n'est nullement vraisemblable; mais il y a tant d'illusion théâtrale, d'un bout à l'autre, que le public a été séduit. Nous n'avons point une pareille ressource dans une petite pièce qui ne con-

—— siſte qu'à dire : J'aime mon amant comme une folle ;
1776. mais je ſuis dévote, et j'aime mieux me tuer que de coucher avec lui.

M. de *Thibouville* m'apprend qu'on va jouer Oreſte, et qu'elle ſera très-bien remiſe au théâtre. Je crois qu'elle réuſſirait, ſi nous étions en Gréce ; mais j'ai peur que des déclamations grecques ne réuſſiſſent point à Paris.

Je me mets à l'ombre de vos ailes, mon très-cher ange. *V.*

LETTRE CXXVI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

18 de décembre.

MON cher Marquis, tout ce que vous m'avez écrit de mademoiſelle *Sainval* m'a tourné la tête, et a échauffé mon cœur ; mais c'eſt montrer *Vénus* toute nue à un caſtrat. Ce que j'ai commencé pour elle m'en paraît fort indigne. J'avoue ma turpitude à M. d'*Argental*, et je vous fais la même confeſſion. Le ſujet eſt ſi ſimple qu'il ne pourrait aller qu'à trois coups ; il en faut cinq pour mademoiſelle *Sainval*.

On vient de m'envoyer un nouveau tome des *Lettres édifiantes et curieuſes* du révérend père *Patouillet*, ci-devant jéſuite. Dans ces lettres, qui ne ſont ni curieuſes ni édifiantes, il s'en trouve une du révérend père *Bourgeois*, convertiſſeur ſecret

à la Chine, et qu'on dit parent de M. de *Boynes*. Ce maraud raconte qu'il avait baptisé une fille de quinze ans, laquelle était possédée d'un démon de luxure. Adressez-vous à la Ste *Vierge*, lui dit le père *Bourgeois*; prions-la de vous faire mourir plutôt que de vous laisser succomber. La fille le crut, et mourut pendant la nuit de la goutte remontée. C'est précisément le sujet de ma petite drôlerie. C'est une femme amoureuse à la fureur du meurtrier de son mari, et qui finit enfin par se tuer au lieu de se laisser violer par son cher amant. Cela est si peu dans la nature, et sur-tout dans la nature française, que je parierais pour les sifflets. 1776.

Je me suis aperçu très-tard de mon mauvais choix. Je peignais des couleurs les plus vives et les plus tendres un tableau qu'il faut jeter dans le feu. J'en suis bien affligé, car il n'y a pas d'apparence qu'à mon âge je fasse encore des enfans; et celui-là aurait été très-intéressant, s'il n'avait pas été ridicule.

Si le déclamateur *Oreste* peut réussir, je ne manquerai pas de prendre ce prétexte pour écrire à l'ami de madame de *B*..... Je vous remercie du bon conseil que vous m'avez donné. Je vous remercie sur-tout de vos quatre pages d'écriture; vous n'êtes pas accoutumé à faire de telles faveurs. Je suis enchanté de vous voir corrigé de votre laconisme. Pardonnez-moi de ne vous écrire que deux pages; c'est beaucoup pour un malade dans un désert.

Conservez-moi vos bontés. *V.*

LETTRE CXXVII.

A M. DE BACQUENCOURT.

Le 1 de janvier.

MONSIEUR,

1777. DEPUIS la journée des *Calas*, je vous ai bien des obligations. La plus grande eſt celle d'être notre intendant. Je vous remercie ſur-tout de m'avoir inſtruit ſur la petite patrie que je me ſuis choiſie, je ne ſais comment, et que je connais très-peu.

Il me ſemble qu'on diſputait ſans beaucoup s'entendre. Ceux qui accuſaient votre ſubdélégué de prendre ſecrétement le parti de ſon commis et de *Roſe*, m'ont paru injuſtes. Ceux qui ont accuſé nos états de vouloir prendre pour eux le marché de *Roſe*, ne m'ont pas paru plus équitables. Ce que j'ai pu comprendre dans ma ſolitude, au milieu de mes ſouffrances continuelles, c'eſt que tous le monde avait raiſon en un ſeul point, celui de s'en rapporter à votre juſtice et à votre bonté.

Vous ſavez, Monſieur, par expérience, qu'on va toujours trop loin, ſoit quand on ſoutient ſes droits, ſoit quand on attaque ceux d'autrui. On vous avait d'abord mandé que la colonie de Ferney ne voulait payer aucune taxe, et vous avez bientôt reconnu qu'elle offrait de ſe taxer elle-

même. On avait persuadé le conseil que l'industrie, dans le pays de Gex, produisait plus que la culture des terres; et il s'est trouvé à l'examen, que l'industrie, laquelle réside presque toute entière dans Ferney, ne rapporte pas la douzième partie des biens-fonds. 1777.

De même on vous a dit, Monsieur, que nos états voulaient avoir actuellement six mille quintaux de sel de Berne, ce qui était absolument impossible; et on a reconnu qu'en fesant casser le marché de *Rose*, ils ne voulaient que s'assurer pour l'avenir les secours de Berne, dans les besoins urgens.

Vous mettez tous les disputans d'accord, en leur promettant votre protection dans ce besoin qui ne tardera pas à se manifester, et en voulant bien les assurer qu'ils auront du sel de la ferme. Moyennant cette assurance, tout le monde me paraît aujourd'hui très-content; et des deux côtés on doit également vous bénir.

Je voudrais bien que l'affaire des régisseurs du marc d'or pût s'accommoder aussi aisément avec les horlogers de Ferney. Messieurs de Genève envoyent tous les ans en France trente mille montres d'or à dix-huit carats, et ces régisseurs ne veulent pas souffrir que mes pauvres colons en envoyent cinq cents. M. de *Fargès* dit à la régie qu'elle a tort, et que celui qui couperait le cou à la poule aux œufs d'or, sous prétexte qu'elle pondrait à dix-huit carats, serait un fort mauvais ménager.

J'abuse de votre temps et de vos bontés, Mon-

—— sieur, en vous parlant de toutes ces misères. Je
1777. vous prie de me pardonner.

Ignarosque viæ mecum miseratus agrestes
Ingredere, et votis jam nunc assuesce vocari.

Je suis avec respect, etc.

LETTRE CXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de janvier.

Ne criez pas tant, messieurs ; il y a long-temps que votre dîné est prêt (*) mais je n'ai pas osé le servir sur table; et même encore aujourd'hui je tremble de vous faire très-mauvaise chère : il n'y a que trois services. Je m'étais imaginé qu'en les donnant à dîner, et les trois actes assez plaisans et assez intéressans, à mon gré, du Droit du seigneur, à souper, cela pourrait vous amuser quelque jour. Il est vrai que la peur m'a pris, quand j'ai relu ma drôlerie tragique ; et ma peur a été si grande que je ne voulais pas montrer cet abrégé de tragédie à madame *Denis*. Hier j'ai surmonté mon dégoût et ma crainte ; je lui ai donné la pièce à lire ; elle a pleuré, et cela m'a rassuré. Quand je dis rassuré, ce n'est pas auprès du parterre ; car vous savez qu'à présent votre ville est divisée en factions. J'ai contre moi le parti anglais, le parti juif, le parti dévot,

(*) Irène.

tous

tous les auteurs, tous les journaliſtes ; et Dieu ſait quelle joie quand toute cette canaille ſe réunira pour ſiffler un vieux fou qui, dans ſa quatre-vingt-troiſième année, abandonne toutes ſes affaires pour donner un embryon de tragédie au public ! Je ſuis aſſez fat pour croire que le rôle de mon impératrice eſt très-honnête, très-touchant, et même, ſi on veut, aſſez théâtral. Mais où mon gros abbé *Mignot* a-t-il pêché que le ſtyle eſt dans le goût de Sémiramis et de Mahomet? je vous jure qu'il n'en eſt rien. Je ne le crois pas rampant, mais je le crois beaucoup plus approchant du naïf que du ſublime : c'eſt un combat éternel de l'amour et de la vertu. Le fond de l'étoffe eſt agréable, mais elle ne peut pas être nuancée. 1777.

Je doute fort, après tout ce qui me revient ſur mademoiſelle *Sainval*, que mon impératrice ſoit digne de ſes talens. Et puis quand cette grande actrice voudrait ſe charger du rôle, quand *le Kain* voudrait jouer le rôle de ce qu'on appelle l'amoureux, quand *Brizard* voudrait jouer le père qui, par parenthèſe, eſt un moine ; enfin, quand tous les comédiens ſeraient d'accord, comment pourrait-on s'y prendre pour donner au public cet ouvrage, malgré les lois fondamentales de la comédie, qui veulent que chaque pièce paſſe à ſon rang ? Les comédiens ont, je crois, encore quarante comédies à faire tomber avant moi. Il faudrait que je vécuſſe juſqu'à quatre-vingt-dix ans pour trouver place.

Vous ſentez bien que la perſonne qui m'offre une place dans ſa loge, me fait quelque honneur et

—— quelque plaisir. Je ne suis point ingrat; je me sens
1777 même beaucoup d'inclination pour cette personne; mais je vous supplie de considérer que j'ai perdu les yeux, les oreilles, les jambes, les dents, la langue, et qu'il n'y a pas moyen que j'aille me montrer parmi des jeunes gens. Très-sérieusement, mon cher ange, je n'en peux plus. Si je m'allais mettre dans une loge de la comédie, on me prendrait pour un des spectres de *Shakespeare*. Ne dites point, je vous en prie, que je n'ai que quatre-vingt-deux ans; c'est une calomnie cruelle. Quand il serait vrai, selon un maudit extrait baptistère, que je fusse né en 1694 au mois de novembre, il faudrait toujours m'accorder que je suis dans ma quatre-vingt-troisième année (*). Vous me direz que quatre-vingt-trois ne me sauveront pas plus que quatre-vingt-deux de la rage des barbares qui me persécutent; cependant ma remarque subsiste (comme dit *Dacier*). Tout ce que je sais, c'est que, si j'en avais quatre-vingt-treize, je vous aimerais autant qu'à trente. La lie de mon vin vous appartient comme la mère goutte, et mon cœur est tout jeune quand je pense à vous.

Je vous souhaite la bonne année, mon cher ange; les années heureuses sont faites pour vous.

(*) M. de *Voltaire* est né le 20 de février 1694. Il vint au monde si faible, et l'on eut si peu d'espérance de le conserver, qu'on se contenta alors de l'ondoyer. Ce ne fut que neuf mois après qu'il fut baptisé en bonne forme. Cela peut concilier les médailles et les estampes où l'époque de sa naissance est fixée tantôt au 20 de février, tantôt au 20 de novembre 1694.

LETTRE CXXIX.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Autun*,

A Ferney, 6 de janvier.

LE vieux malade, mon cher ami, vous fait ſon compliment ſur la compagnie de cavalerie. Tel oncle, tel neveu. 1777.

La puiſſance démocratique de Genève vient de deſtituer trois ſyndics, d'un coup de filet; cela ne fait nul bruit. Il n'y aura point de guerre civile : chacun ne ſonge qu'à mettre des rouleaux de cinquante louis à la loterie de *Necker*.

Le ſieur *Bérard*, capitaine de notre vaiſſeau l'*Hercule*, et du *Carnatic* que nous avions envoyé aux Indes, et qui était revenu à l'Orient, vient de repartir avec notre argent, ſans prendre congé de perſonne, et prend le chemin du Bengale, au lieu de nous payer; mais il n'y a pas moyen d'envoyer après lui la juſtice en pleine mer, comme dans les Fourberies de *Scapin*. On dit que le ſcélérat comptera avec nous dans cinq ans au plus tard, et que nous ne perdrons, avec ce marin de Normandie, qu'environ quatre-vingt-dix pour cent. Dieu veuille avoir l'ame de *Labat* qui nous avait enjôlés, et qui s'eſt tiré d'affaire à nos dépens avant de mourir!

M. *Foreſtier*, médecin, demande une maiſon de ſix mille francs; nous la lui donnerons. M. de *Craſſy*, de ſon côté, en demande une de douze

mille pour ses frères. La maison de madame d'*Hac-*
1777. *queville* est bâtie, grâce au beau temps; car nous jouissons d'un printemps perpétuel depuis le commencement de novembre. Celle de M. de *la Borde* aurait pu l'être, s'il avait voulu se déterminer; mais l'argent manque pour toutes ces grandes entreprises. Je commence à espérer que la ville sera bâtie avant ma mort. Tout cela pourra vous amuser, sur-tout si M. de *la Borde* se fait vassal du château de Bijou.

LETTRE CXXX.

A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN.

A Ferney, 9 de janvier.

Vous étiez né, Monsieur, pour plaire aux princes, et pour servir l'Etat. Vous remplirez votre vocation. Nous autres habitans des cavernes du mont Jura, nous partageons les obligations que vous avez à ce prince si vertueux et si aimable, auprès de qui vous avez le bonheur de vivre (*). Voilà toute votre famille un peu dispersée: monsieur votre père au fond du Languedoc, monsieur votre oncle à Autun, et vous dans les palais enchantés de Seaux et d'Anet. Jouissez de votre heureux sort que vous méritez, et agréez les sincères assurances de tous les sentimens que madame *Denis* et moi nous conserverons toujours pour vous.

(*) M. le duc de *Penthièvre*.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. 1777.

Le vieux malade de Ferney. V.

LETTRE CXXXI.

A M. DE MIRBECK,

AVOCAT AUX CONSEILS ET SECRÉTAIRE DU ROI,

Qui lui avait envoyé un exemplaire imprimé de la requête des habitans du mont Jura, contre les moines de Saint-Claude.

A Ferney, le 9 de janvier.

MONSIEUR,

Je ne puis trop vous remercier du mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer (*) : il me paraît excellent pour le fond et pour la forme. Le commencement est plein d'une éloquence touchante, et la fin paraît d'une raison convaincante ; mais vos cliens ont à combattre un ennemi bien plus fort que la raison et l'éloquence, c'est l'intérêt ; et ce qu'il y a de pis, c'est que cet intérêt est mal entendu. Il est certain que les moines, chanoines de Saint-Claude, pourraient gagner bien davan-

(*) Pour les habitans du mont Jura, contre les chanoines de Saint-Claude.

tage avec de bons fermiers qu'avec des esclaves:
1777. mais ni les moines, ni les seigneurs séculiers qui les imitent, ni les juges qui ont tous des mainmortables, ne veulent renoncer à leur tyrannie. Les uns la croient de droit divin, les autres de droit naturel. Je ne verrai point la fin de ce procès; je vais incessamment dans un pays où on ne trouve ni esclaves ni tyrans.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime respectueuse que je vous dois, etc. *V.*

LETTRE CXXXII.

A S. A. S. Mgr LE PRINCE DE CONDÉ.

A Ferney, 17 de janvier.

MONSEIGNEUR,

QUE votre Altesse sérénissime daigne agréer mes remercîmens, comme elle a bien voulu favoriser mes prières. Quelque petit que soit le pays de Gex, il devient considérable, puisqu'il est dans votre province et sous votre protection. Il n'attend que de vos bontés, Monseigneur, la continuation de son existence. Je n'ai d'autre intérêt, dans cette affaire, que celui d'avoir dépensé six cents mille francs à fournir au roi de nouveaux sujets et des colons industrieux. C'est auprès de monsieur l'intendant de Bourgogne que j'ose demander principalement la faveur de votre Altesse sérénissime.

S'il ne considère que les droits du fisc et les usages établis dans le royaume, la colonie est perdue, parce qu'elle est composée d'étrangers en faveur de qui on a dérogé, depuis 1770, aux droits du fisc et aux réglemens ordinaires. On leur fesait la grâce de ne les point inquiéter; ils étaient oubliés, et ils demandent uniquement à l'être encore, jusqu'à ce que le gouvernement ait pris un parti sur cet établissement. 1777.

Il serait dur de voir, dans un désert, un chétif hameau changé en une ville florissante, détruit tout à coup par des commis du marc d'or, de la marque des fers et de la marque des cuirs. La plupart de nos ouvriers étant des allemands qui n'entendaient point le français, sont partis dans la seule crainte d'être rançonnés; les autres nous abandonnent tous les jours; et de douze cents pères de famille utiles que j'avais rassemblés, il ne m'en reste pas à présent la moitié.

La seule grâce que je demande aujourd'hui à monsieur l'intendant de votre province, est qu'il veuille bien empêcher, jusqu'à nouvel ordre que les commis ne viennent, par des saisies, dissiper ce qui reste d'artistes rassemblés de si loin et à si grands frais. Je prendrais ensuite toutes les mesures que monsieur me prescrirait, pour conserver ce qui reste de cette malheureuse colonie. Si votre Altesse sérénissime daignait lui envoyer la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, votre recommandation servirait du moins à retarder quelque temps notre ruine entière; et à l'âge de quatre-vingt-

trois ans, je mourrais avec moins de douleur, étant
1777. consolé par vos bontés.

Je suis avec un profond respect, et une reconnaissance infinie,

Monseigneur,

de votre Altesse sérénissime,

le très-humble et très-obéissant serviteur, *Voltaire.*

LETTRE CXXXIII.

A M. DUTERTRE, *notaire à Paris.*

18 de janvier.

Je vous suis très-obligé, monsieur, de m'avoir mis au fait de toutes mes misères. Vous êtes un bon médecin qui non-seulement connaît les maladies, mais qui les guérit.

Je ne profiterai plus de la bonté qu'avait M. de *la Borde* de me faire toucher mille écus par mois, pour la dépense de ma maison. Je vivrai comme je pourrai. Vous n'aurez rien à rembourser par cette économie; et s'il faut en user de même pour le mois de mars, je me priverai encore du nécessaire. Peut-être que, dans cet intervalle, nous pourrons fléchir nos illustres et injustes débiteurs, le duc de *Bouillon* et le maréchal de *Richelieu.*

M. d'*Ailli* m'a fait signer avec M. le duc de *Bouillon* un acte qui doit être entre vos mains, par lequel je devais être payé sur son gouvernement d'Auvergne.

Je croyais la chose en règle. Ma créance était originairement homologuée à la chambre des comptes, et ne devait pas péricliter; mais il me paraît que M. le duc de *Bouillon* ne peut trouver mauvais que je me joigne aux autres créanciers qui ont fait valoir leurs droits judiciairement. Je vous supplie, Monsieur, d'en charger le fondé de procuration que vous employez dans ces affaires. 1777.

J'espère que vos bons offices pourront à la fin me tirer de l'embarras où je suis avec la succession de M. de *Laleu*. Il est clair que, si j'étais payé de monsieur le duc du *Bouillon*, je ne devrais plus rien à personne dans Paris.

J'avais fondé une colonie assez florissante; mais les malheurs qui me sont arrivés coup sur coup, précipitent la destruction de cet établissement. J'ai des sommes immenses à payer au mois de juin: et des princes souverains, qui me doivent beaucoup d'argent, me laissent sans secours; de façon qu'avec un revenu considérable, je suis à la veille de manquer, et menacé de mourir chargé de dettes.

Je vois que le peu qui me reste à Paris ne pourra suffire, cette année 1777, à m'acquitter de ce que je dois à Ferney pour les maisons que j'ai fait bâtir. Il faudra donc que mes neveux attendent, comme moi, le débrouillement de mes affaires, et qu'ils ne soient payés qu'à la fin de 1778, de la petite pension qu'ils ont bien voulu accepter. Ils recevront alors deux années; et si je meurs dans l'intervalle, ils trouveront dans ma succession de quoi se dédommager.

1777. A l'égard de M. *Marchand*, s'il ne paye pas les deux mille francs par mois qu'il a promis sur sa parole d'honneur, il faudra saisir aux fermes générales, sans difficulté, et ne donner son désistement que quand il aura payé tout ce qu'il doit.

Je crois avoir répondu, Monsieur, à tous les articles de votre lettre; mais je ne vous ai pas assez remercié du bon office que vous me rendez, en me faisant connaître mes affaires. Je ne puis y remédier qu'en pressant mes débiteurs.

Je vous réitère mes sensibles remercîmens, etc.

LETTRE CXXXIV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 de janvier.

J'AI recours à vous, Monseigneur; après soixante ans de bontés, vous ne m'abandonnerez certainement pas. Je suis ruiné, et ce n'est pas ma faute. J'ai entrepris, depuis cinq ou six ans, de bâtir une ville, et d'y établir plus d'une manufacture utile à l'Etat. J'avais été protégé sous le ministère de M. le duc de *Choiseul*. Je n'ai pas aujourd'hui le même avantage. Il ne me reste que la satisfaction d'avoir tout fait à mes dépens, sans avoir le moindre intérêt dans l'entreprise: mais je ne veux point mourir banqueroutier à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Vous me devez plus de dix-sept mille francs d'arrérages. Je vous demande en grâce de m'en

faire payer neuf mille, pour apaiſer des créanciers auxquels il faut du pain. Toutes les autres reſſources m'ont manqué tout à coup. Je vous conjure de ne me pas rebuter dans la détreſſe extrême où je me trouve. Pardonnez à une importunité qui coûte aſſez à mon cœur. 1777.

LETTRE CXXXV.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 1 de février.

Il eſt bien juſte, Monſieur, qui, ma colonie et moi, nous vous préſentions nos remercîmens. Nous vous devons la protection de monſeigneur le prince de *Condé*, et la lettre de monſieur le contrôleur général, qui a diſſipé les craintes de tous les artiſtes. Je ne dois plus à préſent implorer le ſecours des grands *Condé* que contre les Anglais.

J'eſpère qu'on ne ſouffrira pas au Palais-Bourbon que *Gilles-Shakeſpeare* l'emporte ſur le grand *Corneille*. On dit que vous allez décider inceſſamment entre *Lulli*, *Piccini*, *Gluck*, et *Grétry* : ce ſera là une très-jolie guerre. Je m'intéreſſe de loin à tous vos plaiſirs. Ne me prenez plus mon titre de vieux malade, et conſervez-moi vos bontés. *V.*

LETTRE CXXXVI.

A S. A. S. Mgr. LE PRINCE DE CONDÉ.

A Ferney, 1 de février.

MONSEIGNEUR,

1777. L'AUTRE grand *Condé* n'aurait peut-être jamais daigné entrer avec tant de bonté dans les intérêts de ses vassaux. Je me mets avec eux aux pieds de votre Altesse sérénissime. La lettre dont elle m'honore, et la réponse de monsieur le contrôleur général suffiront pour faire fleurir la colonie. Elle était bien digne d'être protégée par vos bontés; car elle a été fondée à coups de fusil. Ce fut d'abord en 1770 qu'une partie des habitans de Genève, chassée par l'autre dans un combat sanglant, vint se réfugier dans votre province. Il suffira qu'on sache qu'elle a trouvé en vous un protecteur, pour qu'elle soit ménagée par tous les préposés aux recettes du roi.

Je suis avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, etc.

LETTRE CXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de février.

MON cher ange, votre lettre du 27 de janvier me prouve que votre providence bienfesante a toujours les yeux ouverts sur mes misères. Je n'ai point reçu de vers de M. *Sélis* dont vous me parlez, ni de lettre de M. l'abbé *Pezzana*, ni d'estampe de la part du graveur *Henriquez*. J'ai reçu seulement, par un libraire de Genève, la nouvelle édition de l'*Arioste*, et j'en ai remercié M. l'abbé *Pezzana*, par une lettre adressée à l'hôtel garni, nommé l'Ile d'amour, où il demeurait il y a plusieurs mois, lorsqu'il m'écrivit. 1777.

Vous croyez, vous et M. de *Thibouville*, que je ne vous ai invités qu'à un petit souper de trois services; il faut que je vous avoue que j'en prépare un autre de cinq. Le rôti est déjà à la broche, mais le menu m'embarrasse. Je crains bien de n'être qu'un vieux cuisinier dont le goût est absolument dépravé. Vous êtes le plus indulgent des convives; mais il y a tant de gens qui s'empressent à vous donner à souper; j'ai tant de rivaux qui me traiteront de gargotier, que je tremble de vous donner mes deux repas. Je vois évidemment qu'il faut remettre cette partie à une saison plus favorable. Il suffirait qu'il y eût un ragoût manqué, pour que tout le monde, jusqu'aux

valets de l'auberge, me traitât de vieil empoisonneur.
1777. Il viendra peut-être un temps où l'on aura plus d'indulgence. Il faut d'ailleurs que je présente quelques rafraîchissemens à six juifs et à leur aumônier, M. l'abbé *Guenée*, qui me paraissent un peu échauffés, et qui tirent la langue d'un pied de long.

Il résulte de tout cela, mon cher ange, qui je ne pourrai vous rien envoyer qu'au mois de mars. Vous me pardonnerez sans doute, quand vous saurez le triste état où je suis. Ma colonie me prend presque tout mon temps. Des débiteurs très-grands seigneurs, comme MM. les ducs de *Bouillon* et de *Richelieu*, et M. le duc de *Wirtemberg*, m'ont manqué tous à la fois, et me laissent dans l'impossibilité de continuer ma fondation. Il n'y a pas jusqu'à un fermier général qui ne me laisse sans secours. Ils disent tous que j'ai vécu trop long-temps pour être payé; ils me regardent comme un homme mort; et ce qui me paraît très-désagréable, c'est qu'ils auront bientôt raison. Or, jugez si, dans de telles circonstances, je puis hasarder de vous donner à souper, sur-tout quand je suis presque sûr de vous faire une chère détestable.

Vous me parlez de madame *du Deffant*, vous sentez bien que la multitude énorme des fardeaux dont j'ai chargé ma faiblesse, et des embarras dont je suis environné, ne me permet guère d'agacer les jeunes dames de Paris; *sufficit diei malacia sua*. Songez que j'ai presque autant de maladies que d'années, et presque autant de chagrins et d'occupations inquiétantes que de maladies. Ayez donc

un peu pitié de moi, mon très-cher ange; portez-vous bien, réjouissez-vous et aimez-moi: vous ferez toujours ma consolation. *V.* 1777.

LETTRE CXXXVIII.

A M. DE POMARET.

A Ferney, 7 de février.

Le vieillard qui va bientôt finir sa carrière, Monsieur, a encore assez de vie pour être très-touché de votre souvenir, ainsi que de votre mérite et de tous vos sentimens. Mon état ne m'ayant pas permis, depuis quelque temps, de cultiver le peu d'amis qui me restaient à Paris, je ne sais rien de ce qui s'y passe. Je vois seulement que le nombre des hommes d'Etat éclairés et tolérans augmente tous les jours, qu'on adoucit par-tout dans le commerce de la vie des lois trop sévères, qu'on souffre ou qu'on autorise les mariages entre les personnes de l'ancienne secte et de la nouvelle. Je me réjouis avec vous de ce progrès de la raison, et j'en remercie le DIEU de toutes les sectes et de tous les êtres.

LETTRE CXXXIX.

A M. LE COMTE DE LAMBERG,

Auteur du mémorial d'un mondain.

7 de février.

MONSIEUR,

1777. Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui sera bientôt délivré des souffrances de toute espèce auxquelles il faut se soumettre dans cette vie, et qui conserve encore un peu de goût pour tout ce qui peut éclairer l'esprit et lui plaire, est très-consolé par l'honneur que vous lui avez fait en lui envoyant vos amusantes observations.

Mon état très douloureux ne me permet pas de vous remercier avec la même gaieté que vous écrivez; si les maladies qui me persécutent me donnaient un peu de relâche, j'aurais la consolation de m'entretenir avec un très-aimable mondain, de tous les personnages que j'ai connus et dont il parle si judicieusement dans son livre. La colonie du vieux malade de Ferney est aussi malade que lui; il faudrait un homme tel que vous pour lui rendre la vie.

Pendent opera interrupta minæque
Murorum tenues, æquataque mœnia fimo.

Le fondateur entouré de ruines et de maux, vous présente, Monsieur, ses très-humbles respects. *V.*

LETTRE

LETTRE CXL.

A M. HENRIQUEZ, *graveur*.

A Ferney, le 7 de février.

Vous avez, Monsieur, parmi vos chefs-d'œuvre de gravure, envoyé à un vieillard de quatre-vingt-trois ans, très-malade, son portrait qui n'était pas digne de vos grands talens. Les trois autres estampes (*) dont vous l'avez gratifié, méritaient un burin tel que le vôtre. Je suis honteux de me trouver dans une si bonne compagnie; mais je n'en suis que plus reconnaissant. L'état de ma santé m'approche du terme où il ne restera plus de moi que votre estampe. Pardonnez aux maladies qui m'accablent, si l'expression de mes remercîmens est si courte et si faible. 1777.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, Monsieur, votre, etc.

(*) C'était les portraits de MM. de *Montesquieu*, d'*Alembert* et *Diderot*.

LETTRE CXLI.

A M. DE MIRBECK. (*)

10 de février.

1777. Vous défendez, Monsieur, toutes les causes auxquelles je m'intéresse. Je me joins à tous ceux qui achètent, vendent et mettent en œuvre des cuirs. J'ai établi des tanneries dans ma petite colonie, au bout du royaume, dans un coin de terre réputé étranger par un édit du roi; et l'on nous y persécute, on nous y ruine, comme si nous étions français. Ni les grandes Alpes ni le mont Jura ne peuvent nous servir de barrière. Les commis sont comme les vautours de nos montagnes: ils volent au-dessus des roches et des précipices, pour venir manger nos volailles.

Je vous remercie bien sensiblement du soin que vous prenez de leur rogner le bec et les ongles. Les malheureux habitans dont je suis entouré, n'ont la permission de vivre qu'à de bien tristes conditions. Je vois à ma droite douze mille pères de famille, esclaves de vingt prêtres; et à ma gauche, une foule d'artistes écrasés par des commis. Puisse votre éloquence et votre raison supérieure briser tant d'odieuses chaînes!

Agréez, Monsieur, les sincères complimens et

(*) Sur un mémoire qu'il avait composé pour la liberté du commerce des cuirs, et contre les tyrannies qui le ruinent.

la reconnaissance d'un vieillard qui cessera bientôt d'être témoin des injustices de ce monde. 1777.

LETTRE CXLII.

A M. CHRISTIN.

10 de février.

Mon cher ami, je doute fort que M. *Turgot* ait dit : *Il ne connaît pas ses forces.* Cet homme sage sait trop bien quelle est ma faiblesse : il n'a que trop éprouvé que la plus grande réputation est écrasée par le pouvoir. M. le prince de *Montbarey* rapportera l'affaire au conseil. Vous savez comme il pense ; et vous n'ignorez pas que le conseil a proscrit toutes ces pièces extrajudiciaires dont le public était inondé. J'ai été cruellement désigné dans le factum de votre adverse partie, et je sais qu'on a proposé de décréter l'auteur du *Curé*. M. le prince de *Montbarey* ne pardonnera pas à un homme qui, sans être autorisé, se déclarera imprudemment contre lui. Je crois qu'il ne faut point sortir du port dans un temps d'orage.

Je vous embrasse de tout mon cœur, avec autant d'amitié que de tristesse. *V.*

LETTRE CXLIII.

A M. PANCKOUKE.

15 de février.

1777. — Oui, oui, je ferai tout ce qu'il vous plaira; car vous m'avez gagné le cœur, et je suis toujours amoureux de madame *Suard* votre sœur (si je suis en vie, s'entend, car je ne réponds de rien). Tant qu'il me restera un peu de force et un peu d'huile, je suis à votre service.

Il me paraît que le Journal de M. de *la Harpe* reprend beaucoup de faveur auprès des honnêtes gens et de ceux qui ont du goût. Ils dirigent, à la longue, le jugement des autres; et, en tout genre, la Phèdre de *Racine* anéantit la Phèdre de *Pradon*. Si votre débit n'est pas aussi considérable qu'il devrait l'être, n'imputez point ce désagrément passager au prétendu mécontentement du public, fâché de voir M. de *la Harpe* succéder à son ennemi (*). Le public se soucie peu des querelles des gens de lettres; on se borne à s'en amuser et à en rire pour son argent. La véritable raison qui fait que vous vendez moins votre très-bon Journal, c'est que vous avez quarante ou cinquante concurrens. S'il n'y avait qu'un pâtissier dans Paris, il ferait une fortune immense: quand il y en a mille, les profits se partagent.

Je n'ai point reçu le *Tristram Shandi* en français,

(*) M. *Linguet*.

ni le livre de l'*Homme* dont vous me parlez. On est en état de travailler aux extraits dont M. de *la Harpe* ne voudra pas se charger. Tout ce qu'on demande, c'est d'être entièrement ignoré, et que M. de *la Harpe* soit content de ce travail qui n'est entrepris que pour le soulager, parce qu'on sait bien qu'il a d'autres occupations. On le prie de vouloir bien se donner la peine de corriger tout ce qui ne paraîtra pas convenable. Deux traits de plume peuvent adoucir l'article où l'on donne la préférence à la *Félicité publique* sur l'*Esprit des lois*; quoiqu'on soit persuadé que le fameux ouvrage de *Montesquieu* n'est que de l'*esprit sur les lois*, comme l'a très-bien dit madame *du Deffant*. 1777.

LETTRE CXLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de février.

Vous êtes bien bon, mon cher ange; mais je vous jure, encore une fois, que je n'ai point entendu parler de M. *Sélis*. J'ai fait la revue de tous mes papiers, je n'ai trouvé ni vers ni prose de sa part. Quant à M. l'abbé *Pezzana*, c'est moi qui lui ai écrit, encore une fois, à l'Ile d'amour. Je ne savais pas qu'il y eût une aussi jolie auberge dans Paris.

Il est vrai que quelquefois mon grand âge, mes maladies, les chagrins dont on m'accable, et les travaux qui me consolent, m'empêchent de répon-

dre à de fatigantes lettres d'inconnus; mais ce n'eſt
1777. point ici le cas de M. *Sélis* et de M. *Pezzana*.

S'il y a quelqu'un à qui on puiſſe reprocher de ne point écrire, c'eſt madame *Papillon-philoſophe*. Je comptais ſur elle, je me flattais de l'honneur de ſon amitié, j'imaginais même qu'elle pourrait dire un mot à M. de *Richelieu*, et employer ſon éloquence auprès du miniſtère pour ma petite colonie. Je n'ai eu d'elle aucune nouvelle, et je n'ai perſonne dont je puiſſe implorer le ſecours. Paris eſt devenu pour moi une ville auſſi étrangère que Pékin. Il eſt vrai qu'on écrit également contre moi dans ces deux villes. Les jéſuites miſſionnaires, qui ſont encore à la Chine, et qui prennent hardiment le nom de jéſuites, dans ce ſeul endroit du monde, me tympaniſent un peu dans leurs *Lettres édifiantes*, et j'ai toujours à combattre, dans Paris, l'illuſtre famille des *Fréron*, celle des *Clément* et celle des dévots. Les anciens ennemis de M. de *Richelieu*, aſſez mal inſtruits pour me croire ſon favori, me puniſſent des bontés qu'ils lui ſuppoſent pour moi.

Mon cher ange, j'ai cru trouver le repos dans la ſolitude; il n'eſt nulle part pour les hommes qui ont eu le malheur de ſe conſacrer au public, en quelque genre que ce puiſſe être. Il n'y a qu'un moyen pour obtenir la paix de l'ame, c'eſt de mourir. Il eſt bien triſte, mon cher ange, de finir ſa vie loin de vous. Votre amitié me ſoutient un peu dans mes derniers jours; j'abandonnerai ſans regret tout le reſte. J'oublierai ſur-tout les plates et ridicules misères dont toute la littérature eſt infectée aujourd'hui. Adieu, mon cher ange, mon conſolateur. *V.*

LETTRE CXLV.

A M. BAILLY.

A Ferney, 27 de février.

Tradidit mundum disputationi eorum.

Je ne dispute point contre vous, je ne cherche qu'à m'instruire. Je suis un vieil aveugle qui vous demande le chemin. Personne n'est plus capable que vous de rectifier mes idées sur les brachmanes. 1777.

Je suis étonné qu'aucun de nos français n'ait eu la curiosité d'apprendre à Bénarès l'ancienne langue sacrée, comme ont fait M. *Holwel* et M. *Dow*.

1°. Le livre du *Shasta*, écrit il y a près de cinq mille ans, n'est-il pas assez sublime pour nous laisser croire que les auteurs avaient du génie et de la science ?

2°. Est-il bien vrai que les brames d'aujourd'hui n'ont ni science ni génie ?

3°. S'ils ont dégénéré sous la tyrannie des descendans de *Tamerlan*, n'est-ce pas l'effet naturel de ce que nous voyons dans Rome et dans la Grèce ?

4°. *Zoroastre* et *Pythagore* auraient-ils fait un voyage si long pour aller les consulter, s'ils n'avaient pas eu la réputation d'être les plus éclairés des hommes.

5°. Leurs trois vice-dieux ou sous-dieux *Brama*, *Visnou* et *Routren*, le formateur, le restaurateur, l'exterminateur, ne sont-ils pas l'origine des trois

—— Parques, *Cloto colum retinet*, *Lacheſis net*, *Atropos*
1777. *occat*? La guerre de *Moïſazor* et des anges rebelles, contre l'Eternel, n'eſt-elle pas évidemment le modèle de la guerre de *Briarée* et des autres géans contre *Jupiter*?

6°. N'eſt-il donc pas à croire que ces inventeurs avaient inventé auſſi l'aſtronomie dans leur beau climat, puiſqu'ils avaient bien plus beſoin de cette aſtronomie pour régler leurs travaux et leurs fêtes, qu'ils n'avaient beſoin de fables pour gouverner les hommes?

7°. Si c'était une nation étrangère qui eût enſeigné l'Inde, ne reſterait-il pas à Bénarès quelques traces de cet ancien événement? MM. *Holwell* et *Dow* n'en ont point parlé.

8°. Je conçois qu'il eſt poſſible qu'un ancien peuple ait inſtruit les Indiens, mais n'eſt-il pas permis d'en douter, quand on n'a nulle nouvelle de cet ancien peuple?

9°. Voilà, Monſieur, à peu-près le précis des doutes que j'ai eus ſur la philoſophie des brachmanes, et que j'ai ſoumis à votre déciſion. Je vous avoue que je n'avais jamais lu le ſyſtême de M. de *Mairan*, ſur la chaleur interne de la terre, comparée avec celle que produit le ſoleil en été. J'étais ſeulement très-perſuadé qu'il y a par-tout du feu. *Ignis ubique latet*, *naturam amplectitur omnem.*

Les artichauts et les aſperges que nous avons mangés cette année, au mois de janvier, au milieu des glaces et des neiges, et qui ont été produits ſans qu'un ſeul rayon du ſoleil s'en ſoit mêlé, et

ſans

ſans aucun feu artificiel, me prouvaient aſſez que la terre poſsède une chaleur intrinsèque très-forte. 1777.
Ce que vous en dites, dans votre neuvième lettre, m'a beaucoup plus inſtruit que mon potager.

Vos deux livres, Monſieur, ſont deux tréſors de la plus profonde érudition, et des conjectures les plus ingénieuſes, ornées d'un ſtyle véritablement éloquent, qui eſt toujours convenable au ſujet.

Je vous remercie ſur-tout de votre dernier volume. On me croira digne de vous avoir eu pour maître, puiſque c'eſt à moi que vous adreſſez des lettres où tout le monde peut s'inſtruire.

Agréez la reconnaiſſance et la reſpectueuſe eſtime de votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur.

Le vieux malade de Ferney, puer centum annorum.

LETTRE CXLVI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

3 de mars.

J'AI reçu, Monſeigneur, votre lettre du 19 de février; je ſuis toujours étonné d'écrire en 1777. Vous rafraîchiſſez mes faibles ſens, en me diſant que mon neveu d'*Ornoi* ou *Dampierre* ne s'eſt pas mal conduit. Je vous réponds qu'il n'eſt en aucune façon du parti des fanatiques; il ſonge même à ſe tirer de cette cohue.

J'ai pris vingt fois la plume pour oſer dire mon

—— avis publiquement sur les injustices que vous essuyez.
1777. J'ai été retenu par la crainte de vous compromettre sans vous servir. Je ne peux pas m'imaginer qu'à la fin vous ne triomphiez pas. Plus les affaires se prolongent, et plus elles donnent le temps au public de revenir à la raison; c'est toujours mon avis.

Vous m'étonnez par vos *deux furies*. Je voudrais bien les connaître. J'ai vu le temps où il n'y aurait pas eu deux femmes en France capables de se déclarer contre vous.

Je ne sais plus où est madame de *Saint-Julien*, ni ce qu'elle fait, ni ce qu'elle pense, ni où elle demeure. Elle ne m'a écrit qu'une seule fois, depuis qu'elle a quitté ma retraite. Je la quitterai bientôt moi-même pour aller mourir dans mon voisinage en Suisse.

Vous savez sans doute que M. de *la Borde*, l'ancien valet de chambre du roi, veut faire connaître cette Suisse à vos Parisiens, par une description qu'il en fait, accompagnée de mille estampes, pour lesquelles toute la famille royale a souscrit. Il m'avait proposé de prendre une petite maison dans ma colonie, pour être plus à portée de son ouvrage; mais il a changé d'avis: c'était une idée bien singulière pour un fermier général.

J'ose croire que la requête du jeune *Lalli*, pour faire revoir le procès de son père, ne servira pas peu à rendre la saine partie du parlement plus circonspecte que jamais dans ses décisions.

Le jeune homme ne peut qu'être approuvé du

public ; il a de l'esprit, de la valeur, de l'opiniâtreté ; il veut venger le sang de son père ; le public sera pour lui. Il m'engagea, il y a trois ou quatre ans, à dire ce que je pensais de la catastrophe du général *Lalli*, dans un de mes fatras. Le rapporteur de cet étrange procès m'écrivit que j'étais mal informé, et que toutes les procédures qu'il conserve font sa justification. On dit à présent qu'il fera imprimer toutes ces pièces, si la requête du jeune *Tolendal-Lalli* est admise. 1777.

Cela va faire une terrible diversion à votre affaire. On me mande que monsieur le premier président est allé parler au roi, pour prévenir cette révision. Je doute en effet qu'elle soit obtenue. La famille de *Thou* demanda en vain une révision pareille.

Je crains de vous écrire trop indiscrétement ; je m'arrête en vous renouvelant mon tendre et inviolable respect, et les regrets qui me dévorent d'être si loin de vous. *V.*

LETTRE CXLVII.

A M. DE CHABANON.

5 de mars.

Je remercie le *Théocrite* français et non françois qui va être mon successeur à l'académie. *Montagne* dit quelque part : Croyez-vous qu'un vieillard rechigné et cacochyme se plaise beaucoup à lire

—— *Théocrite* et *Tibulle*? Je réponds : Oui, quand ils
1777. sont traduits par M. de *Chabanon*. Vous rendez un vrai service au public, en nous donnant de véritables ouvrages de littérature, dans un temps où on nous accable de sottises et de pauvretés qui rendent notre nation mépriſable à toute l'Europe.

Je vous répète, du fond de mon cœur, que je vous aime autant que je vous eſtime. Ce ſont les dernières volontés, et peut-être les dernières paroles du vieux malade de Ferney, *V.*

LETTRE CXLVIII.

A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

A Ferney, 7 de mars.

J'AI reçu, Monſieur, du directeur de l'imprimerie des Deux-Ponts, un livre (*) dont je viens de faire la lecture avec madame *Denis* et quelques amis. Nous admirons la multitude des connaiſſances de l'auteur, cette philoſophie hardie à la fois et circonſpecte qui règne dans l'ouvrage, et ce ſtyle ſi clair, ſi noble, ſi ſimple, ſi éloigné de l'affectation, de l'obſcurité, de la violence qui caractériſe aujourd'hui l'eſprit du ſiècle. Nous diſions unanimement que ce ſiècle aurait d'éternelles obligations à l'auteur. Nous avons craint ſeulement que ſon extrême indulgence, pour deux ou trois perſonnages vivans, ne fît un peu de tort à ſon goût. C'eſt ainſi que j'ai penſé,

(*) *Aux mânes de Louis XV.*

quoique je fusse pénétré d'estime et de reconnaissance pour l'auteur inconnu. Nous cherchions à le deviner, lorsqu'une lettre de M. d'*Argental* nous a appris son nom. Je sais enfin qui je dois remercier, et qui mérite les applaudissemens de la nation. Ce livre sera chéri de quiconque aime les beaux arts; il encouragera ces arts plus que ne peut faire la protection des rois. 1777.

Je vais bientôt quitter, Monsieur, le siècle et la patrie que vous rendez célèbres. Je mourrai en les aimant mieux, mais sur-tout avec les sentimens que je vous dois; j'en suis pénétré; madame *Denis* les partage de tout son cœur.

Le vieux malade de Ferney, V.

LETTRE CXLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de mars.

Mon cher ange, j'ai reçu une lettre du 28 de février, écrite si menu, et d'un encre si blanc ou si blanche, que mes vieux yeux ont pu à peine la lire.

Si vous voyez *Papillon-philosophe*, je vous supplie de lui dire que l'autre papillon (*) est le seul dont je sois content; il s'est arrangé avec moi. Il a payé moitié, c'est beaucoup; les souverains n'en font pas tant.

(*) M. le maréchal de *Richelieu*.

1777. Les ides de mars sont venues, je suis tué. Je viens de revoir mes deux enfans nouveaux-nés. Je les ai trouvés contrefaits, et privés de tous les organes nécessaires à la vie. Il faut les regarder comme morts-nés. J'en suis honteux, mais je me console; je suis jeune, j'en aurai d'autres; je les mettrai un jour sous votre protection; et, s'ils perdaient leur père, vous auriez la bonté de les élever.

Je ne vois pas qu'aujourd'hui les autres pères de famille réussissent mieux que moi. La génération s'affaiblit beaucoup, quoi qu'en dise M. *Gudin*. Je suis plein de reconnaissance pour lui; mais je n'en sens pas moins mon indignité. Je vous avoue que je suis encore plus indigné qu'il ait osé mettre ce détestable *Emile* de *Jean-Jacques* au-dessus du *Télémaque*. Passe encore s'il s'en était tenu à cinq ou six pages du *Vicaire Savoyard*. Je ne suis pas comme le dieu jaloux qui ne veut pas qu'on encense d'autres dieux; mais je ne puis souffrir qu'on soit en même temps à DIEU et à *Belzébuth*. L'ouvrage sera goûté, il fera du bruit, mais il fera du mal; car il encouragera les talens médiocres.

On m'a envoyé un chevalier *Déon*, gravé en *Minerve*, accompagné d'un prétendu brevet du roi, qui donne douze mille livres de pension à cette amazone, et qui lui ordonne le silence respectueux, comme on l'ordonnait autrefois aux jansénistes. Cela sera un beau problême dans l'histoire. Quelque académie des inscriptions prouvera que c'est un des monumens les plus authentiques. *Déon* sera une

pucelle d'Orléans qui n'aura pas été brûlée. On verra combien nos mœurs se sont adoucies. 1777.

Je ronge mon frein et mon ame bien tristement, loin de mon cher ange. *V.*

LETTRE CL.

A M. LE MARECHAL DE NOAILLES.

A Ferney, 30 de mars.

MONSEIGNEUR,

DANS l'état un peu fâcheux où la nature vient de me réduire, c'est une grande consolation pour moi d'être au moins capable de regarder le monument que vous venez d'ériger à la gloire de feu M. le maréchal votre père et à la vôtre. Votre maison est chère à la nation; je lui ai été bien respectueusement attaché. Un petit avertissement que j'ai reçu ces jours-ci, de venir faire ma cour à vos ancêtres, m'a laissé assez de force pour lire le livre le plus intéressant, le plus vrai et le plus plein qu'on ait écrit sur les règnes de *Louis XIV* et de *Louis XV*. Ce qui m'a fait le plus de plaisir, c'est que j'ai cru y découvrir beaucoup de traits qui ne peuvent être que de vous. Cet ouvrage doit instruire les citoyens et les rois.

Je ne puis, Monseigneur, vous exprimer les remercimens que je vous dois. Je me suis mêlé au-

trefois de célébrer des héros; mais je vois bien
1777. qu'il n'appartient qu'aux maîtres de parler de leur profession. Après avoir lu vos mémoires, je n'ai autre chose à faire qu'à les relire. Ils feront mon occupation, pour le peu de temps que j'ai à vivre. Je vous souhaite, du fond de mon cœur, une vie plus longue que celle du grand-homme dont vous avez les dignités et le mérite. A peine ai-je eu le bonheur de vous faire ma cour; c'est une consolation à laquelle il faut que je renonce; mais je serai pénétré jusqu'à mon dernier moment de l'honneur et du plaisir que vous daignez me faire.

Je suis avec un profond respect et une juste reconnaissance, Monseigneur, votre etc. *V.*

LETTRE CLI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

6 d'avril.

Je suis obligé d'avouer à notre protectrice et à mon *Papillon-philosophe* que j'ai reçu de la nature un décret d'ajournement personnel, qui me forcera de paraître bientôt devant elle en assez mauvaise posture. Pardonnez-moi cette figure de rhétorique tirée du barreau. Il faut bien que je parle cette langue, puisque j'ai un procès dans votre commandement de Dijon. Je sais qu'on s'adresse à notre protectrice pour toutes les mauvaises affaires qu'on a dans la province. Tantôt c'est pour du sel

gris, tantôt pour du sel blanc; c'est M. *Racle* qui demande à être payé de ce que le roi lui doit; 1777.
c'est M. de *Florian* qui vous demande des recommandations pour sa femme, laquelle est poursuivie par le procureur du roi de Sémur auprès du procureur du roi de Dijon, pour une tracasserie qui ne peut faire de sensation que dans une petite ville de province; enfin, c'est madame *Denis* et moi qui nous adressons à la protectrice.

L'affaire de madame de *Florian* n'est rien, et la nôtre est considérable. On nous demande quinze mille francs, et les frais iront au-delà.

Vous nous avez déjà favorisés, Madame, auprès de M. de *Richelieu*; voyez si vous pouvez nous protéger encore auprès de M. *Quirot de Poligny*, conseiller au parlement, notre rapporteur: c'est-à-dire, souvenez-vous si vous avez à Dijon quelque commissaire, quelque homme qui exécute vos ordres, et qui puisse dire à M. de *Poligny* que vous daignez vous intéresser à notre bon droit.

Il y a des temps malheureux où l'on est forcé d'importuner de ses misères les *Papillon-philosophe* qui ont le cœur compatissant et généreux. Je me suis trouvé à la fois assailli ou abandonné de tous côtés. La ville de Ferney ne s'en trouve pas mieux. Il a fallu renoncer aux maisons qu'on avait commencées; et je tombe moi-même en ruine, quand je suis entouré de celles de ma colonie. Il me semble que je suis réformé à la suite de M. le duc de *Choiseul*. Ferney est dans un état bien plus déplorable que Versoy.

1777. Je ne vous cache point, ma protectrice, que je pense toujours au jour fatal où l'on m'annonça qu'on allait ne s'occuper plus que de Chanteloup. J'étais si mal informé alors de tout ce qui se passait, que j'avais cru qu'il ne s'agissait que de diminuer le ressort du parlement de Paris, et de ne plus obliger les pauvres provinciaux de courir à deux cents lieues pour aller se ruiner et se morfondre dans l'antichambre d'un conseiller au parlement.

Je me flattais encore qu'on ne persécuterait plus les malheureux philosophes, et qu'on ne mettrait plus en prison douze mille volumes de l'*Encyclopédie*; qu'on respirerait enfin sous des lois plus tolérables. Je vis bientôt à quel point je m'étais trompé. Je fus au désespoir, j'y suis encore, j'y serai jusqu'au dernier moment de ma vie. C'est-là ce qui dévore mon cœur du soir au matin; c'est ce qui m'a valu enfin l'espèce d'apoplexie, ou quelque chose de pis, qui va bientôt finir ma ridicule carrière.

Je vous demanderai à genoux une très-grande grâce, en prenant mon congé, c'est d'assurer le grand-homme vis-à-vis lequel vous demeurez, que je pars de ce monde en n'y connoissant point de plus belle ame que la sienne; j'entends les ames des hommes, car pour celles des dames, je n'en connais point de plus noble et de plus charmante que la vôtre.

Voilà mes dernières volontés, et je vous supplierai très-instamment, dès que je serai inhumé dans un petit coin de la Suisse, de me mettre aux

pieds du seigneur de Chanteloup comme aux vôtres. *V.* 1777.

P. S. Le procès que nous avons à Dijon est au nom de madame *Denis*, et non pas au mien. Il suffirait que votre mandataire, si vous en avez un, recommandât à M. de *Poligny* l'affaire de madame *Denis* en général.

LETTRE CLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 d'avril.

Mon cher ange, il n'y a que vous à qui j'ose écrire, dans l'état assez désagréable où je suis. J'ai reçu, comme vous savez, un petit avertissement de la nature qui m'a fait souvenir que j'avais quatre-vingt-trois ans, et que ce n'était pas le temps de faire l'amour à *Melpomène*. Vous vous souvenez peut-être du petit souper à trois services que je préparais pour elle, pour vous et pour M. de *Thibouville*. La nouvelle de cette petite fête que je vous préparais avais transpiré chez quelques cuisiniers qui préparaient de pareils repas de plus haut goût que le mien. Cette concurrence m'avait intimidé, et je vous destinais un autre souper à cinq services. Peut-être les fourneaux ont trop échauffé ma tête, et je serai obligé de renoncer à mon métier de *Martialo*.

Si vous étiez voisin des eaux de Bourbonne, au lieu d'être près des Tuileries, je vous demanderais la permission de porter mon souper chez-vous, ou

plutôt mes deux soupers : celui qui est à cinq ser-
1777. vices me paraît assez honnête, si j'ose le dire. C'est un repas de santé; mais cela ne suffit pas. On dit qu'il faut actuellement des entrées recherchées, et des nouveautés dont on n'aurait pas mangé autrefois. Il semble que je suis du bon vieux temps, et que la nouvelle cuisine n'est point faite pour moi.

J'ai bien la mine d'être obligé de prendre congé de la compagnie, avant d'être en état de vous consulter. Cependant vous m'avouerez que ce serait une chose assez plaisante, si ma petite fête pouvait un jour réussir, et si même j'étais assez heureux pour venir quelque jour dans un petit coin vous faire toutes mes confidences. C'est une idée que je roule souvent dans ma tête, et qui me console.

Et cette illusion pour quelque temps répare
Le défaut des vrais biens que la nature avare
N'a pas accordés aux humains.

Il faut que je vous confie mes scrupules sur les *Incas* que mon confrère de l'académie et en historiographerie m'a fait parvenir. J'espérais que ces *Incas* m'amuseraient beaucoup dans ma convalescence; je vous avoue que j'ai été bien trompé. Il y a des sujets auxquels il ne faut rien changer. Le grand intérêt est dans le simple récit. Celui qui ajouterait des fictions aux batailles d'Arbelle et de Pharsale glacerait le lecteur, au lieu de l'échauffer. Personne ne m'a parlé des *Incas*, excepté l'auteur. J'ai été étonné de ce silence, après le bruit qu'avait fait l'ouvrage. Serait-il arrivé la même chose aux

Manes de Louis XV? ce titre un peu faſtueux ne promet-il pas trop ? et ne peut-il pas ſe faire que l'encens qu'il prodigue à tout le monde n'ait plu à perſonne ? Cependant le ſtyle en eſt noble, et ne reſſemble point au ſtyle inſupportable qui règne aujourd'hui. L'auteur paraît réunir l'éloquence à la philoſophie et à beaucoup de connaiſſances. Je vous aurai bien de l'obligation, mon divin ange, ſi vous voulez bien m'apprendre comment ces deux ouvrages réuſſiſſent à Paris. Il me paraît que ce ſont deux pièces dont la ſcène eſt l'univers entier. Pour moi, qui ſuis obligé de quitter le théâtre, je vous demande votre avis du fond d'une loge grillée. Que ne puis-je en effet, avant de mourir, me cacher derrière vous dans quelque loge, et entendre notre ami *le Kain* ! Faut-il que je ſois ſéparé de vous pour jamais ? C'eſt une privation que je ne puis ſupporter. J'ai bien des chagrins, mais celui d'être ſi loin de vous m'eſt aſſurément le plus ſenſible. Je baiſe le bout de vos ailes de ma bouche pâle et mourante. *V.* 1777.

LETTRE CLIII.

A M. DE LA HARPE.

8 d'avril.

Le petit avertiſſement que j'ai reçu de la nature, d'aller trouver *Horace*, au nom de qui vous m'écrivîtes une ſi jolie lettre, m'a empêché, mon très-cher confrère, de répondre plutôt à celle que j'ai

—— reçue de vous, il y a trois semaines. Soyez per-
1777. suadé qu'il n'y a personne, dans la littérature, d'assez vil et d'assez insensé pour vous attribuer jamais ces *Anecdotes* sur feu *Zoïle-Fréron*. Il n'y a qu'un colporteur qui puisse les avoir écrites, et ce n'est pas à l'auteur de Warvick et de Mélanie qu'on pourra jamais attribuer de pareilles misères. *Thiriot* disait que c'était des vérités très-connues, mais tirées de la fange.

Soyez encore bien persuadé que je voulais m'amuser à Ferney, mais que je n'étais pas assez insensé pour faire passer mes amusemens jusqu'à Paris. Ce n'est pas à mon âge qu'on a la témérité de faire de pareilles tentatives. *Phryné* et *Ninon* n'allaient pas au bal à quatre-vingt-trois ans. Hélas! j'ai même renoncé à voir les opéra comiques qu'on joue sur le théâtre de la colonie de Ferney. La surdité s'est jointe à mes autres privations.

Si vous avez quelque chose à mander à *Jean Racine*, dont vous avez le style, pressez-vous, je vous prie. Je vous fais mes adieux d'avance, et je vous souhaite, du fond de mon cœur, tous les avantages et tous les succès qui sont dus à vos grands talens, et à votre goût épuré, à votre amour du vrai, et à votre courage.

LETTRE CLIV.

A M. MARMONTEL.

8 d'avril.

L'ACCIDENT qui m'eſt arrivé, mon cher ami, ne m'a pas tellement affaibli que je n'aye été en état de faire le voyage du Mexique et du Pérou. Je l'ai fait dans un beau vaiſſeau, et je ne ſaurais aſſez vous en témoigner ma reconnaiſſance. 1777.

Je n'entends point dire que la ſorbonne ait pris le parti du révérend père inquiſiteur qui lut en latin cette bulle du pape à l'inca *Atabaliba*, et qui fit pendre et brûler ſur le champ notre inca pour n'avoir pas entendu la langue latine; mais j'apprends que meſſieurs du châtelet ſoutiennent bien mieux notre ſainte religion que meſſieurs les ſorboniqueurs. On me mande qu'ils ont condamné au banniſſement perpétuel ce pauvre *Delisle de Sales*, auteur de ſix volumes ſur la nature, dans leſquels il a mis tout ce qu'il a jamais lu. Cette abomination eſt révoltante; elle eſt du quatorzième ſiècle. On prétend même que le parlement en eſt indigné, et qu'il va réformer la ſentence du châtelet.

Auriez-vous lu cette *Philoſophie de la nature?* je vois que toute philoſophie court de grands riſques. C'eſt un méchant métier que celui d'inſtruire les hommes: ceux qui les trompent et qui les volent, ſont plus adroits que nous; ils ſont mieux récom-

—— penſés; et ni vous ni moi ne voudrions pourtant
1777. être à leur place.

Adieu, mon cher confrère, mon cher ami; je vous avoue que je ſuis fâché de mourir ſans vous avoir vu.

LETTRE CLV.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

9 d'avril.

MONSIEUR,

La nature venait de me faire une niche fort ridicule, lorſque j'ai reçu ma félicité dans le beau préſent de *la Félicité publique*. Il n'appartenait pas à un homme auſſi maigre que moi d'être accuſé d'une attaque d'apoplexie: ce ne devait pas être là mon genre. Cependant on prétend que telle a été ma deſtinée; et il faut bien qu'en effet j'aye eſſuyé cette plaiſanterie, puiſque tout le monde me le dit, et puiſque j'ai été ſi long-temps ſans pouvoir vous écrire et vous remercier; mais enfin je peux lire, et c'eſt-là ma félicité dont je vous remercie.

Je vois que vous avez bien étendu et bien embelli votre ouvrage. Les *Vues ultérieures* et l'*Appendix ſur les dettes publiques* ſont des morceaux très-inſtructifs. Vos remarques ſur les eſclaves ſont d'autant plus belles que vous aviez des eſclaves autrefois,

fois, et actuellement ce sont des moines de Bourgogne et de Franche-Comté qui en ont. Il y a mille traits nouveaux qui intéressent et qui instruisent le lecteur. 1777

Vous savez, Monsieur, que j'avais été charmé de la première édition, et que je ne pouvais être suspect de flatterie: j'ignorais l'auteur. Je puis actuellement lui rendre les grâces que je lui dois; mais dans l'état où je suis, je ne dois pas hasarder une trop longue lettre; un malade de mon âge doit se taire. Agréez sa très-tendre et très-respectueuse reconnaissance. Continuez à faire le bonheur de vos amis, en regrettant celle que vous avez perdue.

Je ne fais que des adieux. Madame *Denis* compte bien vous remercier un jour à Paris de l'honneur de votre souvenir.

LETTRE CLVI.

A M. PANCKOUCKE, *libraire à Paris.*

A Ferney, 30 d'avril.

On vous envoie, Monsieur, sous l'enveloppe de M. le comte de *Vergennes*, un extrait assez intéressant des *Mémoires Noailles-Millot*. On souhaite passionnément que ces petits amusemens vous soient de quelque utilité. J'avais déjà ces *Mémoires* dans ma petite bibliothéque, et l'on vient de m'en apporter un nouvel exemplaire par la voie de M. *Luneau de Boisgermain*. Il est accompagné du fatras

le plus savant et le plus impertinent que j'aye jamais
1777. lu; c'est l'*Histoire véritable des temps fabuleux*. Si j'étais plaisant, il y aurait un plaisant extrait à faire de ce déplaisant galimatias. Je n'ai pas envie de rire, cependant je m'égayerai à dire un mot de ce pédant en *us*, nommé *Guérin du Rocher*, prêtre.

Je suis bien en peine de l'affaire de M. *Delisle de Sales*. Son livre assurément ne méritait pas ce vacarme. Je ne peux pas dire qu'il ait été de tous les hommes le plus cruellement persécuté, car il y a dix ans il existait un chevalier de *la Barre*, petit-fils d'un lieutenant-général des armées du roi. Les Français seront toujours moitié tigres et moitié singes. Ils se réjouiront également à la Grève et aux grands danseurs de corde du boulevard.

Mes très-humbles complimens, je vous en prie, à M. et à madame *Suard*, et à tous nos amis.

LETTRE CLVII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

30 d'avril.

Mon très-aimable seigneur suisse, le vieux malade qui se meurt sur les frontières de la Suisse, vous remercie de votre lettre du mardi 22 d'avril. Il a ri comme un fou des *Horaces* et des *Curiaces*, quoique son état ne lui donne pas envie de rire; mais il pleure cette pauvre philosophie qu'on persécute si cruellement.

J'ai lu les six volumes de *Noailles-Millot*; je vous avoue que j'avais déjà été un peu fâché pour le duc de *Bourgogne* qu'il eût écrit à madame de *Maintenon* contre le duc de *Vendôme*, et qu'il se fût amusé à détraquer une montre avant la bataille d'Oudenarde. J'aime mieux le marquis de *Villette* qui veut bien commander une montre de Ferney; il n'a qu'à me donner ses ordres. La veut-il avec des diamans au poussoir, au bouton et aux aiguilles? la veut-il à secondes? il sera servi sur le champ; vous savez combien je l'aime. Je suis enchanté qu'il ne m'ait pas oublié. . . . . 1777.

On dit que j'ai eu une attaque d'apoplexie; ce sont mes ennemis qui font courir ces mauvais bruits. J'avoue pourtant que j'ai eu un accident qui lui ressemblait fort. Cela est fort ridicule à un homme aussi maigre que moi; mais il faut que je passe par toutes les épreuves. Ce petit avertissement me dit que je ne vous suis pas attaché encore pour long-temps, mais ce sera avec la plus respectueuse tendresse.

LETTRE CLVIII.

A M. DELISLE DE SALES.

6 de mai.

. . . . . .

Oui, c'est au ridicule, et non à leurs remords, qu'il faut livrer tous ces inquisiteurs, soit de Goa, soit de Paris, soit d'Espagne. Tout ce que peut

vous ajouter un homme de quatre-vingt-trois ans,
1777. mourant des suites d'une attaque d'apoplexie, c'est que si les grands chirurgiens vous font des incisions aussi profondes que les fraters subalternes vous en ont fait, vous ferez très-bien de venir prendre les eaux chez le mourant. Comme vous avez passé votre jeunesse dans l'Oratoire, vous n'avez pas oublié la façon d'exhorter les gens à la mort. Venez chez un ami digne de vous estimer : nous aimerons DIEU ensemble, et nous détesterons les injustices des hommes.

. . . . . .

Je présente mes très-humbles remercîmens à M. l'abbé..., et je le prie d'embrasser pour moi son prisonnier qui, je crois, est actuellement délivré.

LETTRE CLIX.

A M. DE CROIX,

SECRÉTAIRE DU ROI, ANCIEN TRÉSORIER DE FRANCE, A LILLE.

A Ferney, le 12 de mai.

On n'a rendu, Monsieur, que depuis très-peu de jours au vieillard moribond, dont vous embrassez généreusement la défense, la lettre et l'ouvrage que vous avez daigné lui faire tenir (*). Il les a lus

(*) *L'Ami des arts.*

avec une extrême sensibilité ; mais le déplorable état où il se voit réduit, le prive du plaisir de vous remercier de sa main. Il fut atteint, le 8 de mars dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, d'un coup d'apoplexie qui augmente prodigieusement la somme de ses souffrances, et qui, sans doute, ne tardera guère à la réduire à zéro. Dans l'impossibilité où il est d'écrire, il vous prie d'agréer ses excuses, et de ne pas douter de son estime et de sa reconnaissance. 1777.

LETTRE CLX.

A M. SELIS,

PROFESSEUR AU COLLEGE D'HARCOURT.

A Ferney, le ... mai.

MONSIEUR,

Un peintre des Gobelins est venu dans ma solitude le 28 de mai, et m'a apporté une lettre dont vous m'honorez, en date du 17 d'avril, accompagnée d'une traduction des satires de *Perse* et de très-jolis vers français. M. d'*Argental* m'avait déjà prévenu de toutes vos bontés pour moi, mais je ne les avais pas encore reçues. Mon grand âge et ma déplorable santé ne m'ont point empêché de lire déjà votre très-judicieuse préface et la traduction de la première satire. Je vois que vos notes éclaircissent

beaucoup le texte, et que ceux qui veulent faire
1777. quelque progrès dans la langue latine, doivent vous lire et vous étudier. J'éprouve par moi-même qu'on peut apprendre à tout âge, et c'est avec reconnaissance que j'ai l'honneur d'être.

Monsieur, votre etc.

LETTRE CLXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, le 2 de juin.

Je suis indigné contre moi-même, mon cher ange, de n'avoir pas depuis si long-temps tendu les bras à vos ailes qui m'ont toujours couvert de leur ombre. Hélas, ce n'est pas ma faute; je n'ai eu ni bras ni pieds, ni tête depuis quelques mois. Je vous écris aujourd'hui d'une main qui n'est pas celle dont je me sers ordinairement, mais c'est toujours le même cœur qui dicte. Je vous parlerai d'abord de l'ambigu à cinq services, qui probablement sera servi bien froid, ou plutôt qu'on n'osera jamais servir. Ce n'est pas que le repas ne soit régulier, et qu'il n'y ait des plats assez extraordinaires qui pourraient être de haut goût; mais malheureusement madame de *Saint-Julien* avait parlé, il y a plusieurs mois, de notre souper; le bruit s'en était répandu dans Paris. Je crois fermement que ce souper ne valait rien du tout, et que le cuisinier a très-bien fait de le supprimer; l'autre est meilleur; mais il faudrait que le cuisinier fût à Paris,

qu'il jouât le rôle de maître-d'hôtel, et que les gourmets n'eussent pas le goût aussi égaré qu'ils l'ont depuis quelques années. J'ai vu le menu d'un nouveau traiteur de l'Amérique, qui a été servi vingt fois sur table, et dont en vérité je n'aurais jamais voulu manger un morceau. Si quelque jour la fantaisie pouvait vous prendre de tâter du vieux cuisinier que vous savez, quand ce ne serait que pour la rareté du fait, ce vieux cuisinier serait capable de faire le voyage auprès de vous, et de se loger dans quelque gargote bien obscure et bien ignorée. Qui sait même si cette aventure ne pourrait par arriver l'année mil sept cent soixante et dix-huit! je me berce de cette chimère, parce qu'elle m'entretient de vous. Le préalable serait qu'alors M. le duc de *Duras* vous donnât sa parole d'honneur de se mettre avec vous à table, et même de manger avec appétit; mais il est plaisant, entre nous, qu'on ait tant mangé de Zuma, et qu'on n'ait pas seulement essayé de tâter du Don Pèdre; le hasard gouverne ce monde. 1777.

Mon cher ange, le hasard m'a bien maltraité depuis quelques mois. Ce hasard est composé de la nature et de la fortune, des chances horribles sont sorties du cornet contre moi. Ma colonie est aussi délabrée que l'ont été Pondichéri et Quebec. Je me suis trouvé ruiné tout d'un coup, sans savoir comment, et je me suis enfin aperçu qu'il n'appartenait qu'à *Thésée*, *Romulus* et M. *Dupleix*, de bâtir une ville.

Portez-vous bien, mon cher ange; aimez-moi

—— encore, tout chimérique et tout infortuné que je
1777. suis. Ma tendre amitié n'eſt pas du moins une chimère ; elle eſt la conſolation très-réelle de mes jours. *V.*

LETTRE CLXII.

A M. DE LA HARPE.

4 de juin.

Mon cher confrère, j'ai reçu preſqu'à la fois deux lettres de vous, et la religieuſe. Cette très-attendriſſante religieuſe était bien, et elle eſt beaucoup mieux. Je regarde cet ouvrage comme un des meilleurs que nous ayons dans notre langue.

Pour votre journal, il eſt le ſeul que je puiſſe lire, et nous en avons cinquante. J'avais cédé aux inſtances de l'ami *Panckoucke* qui voulait abſolument que je combattiſſe quelquefois ſous vos étendards, et qui m'aſſurait que vous le trouveriez fort bon ; mais auſſi il m'avait promis le plus inviolable ſecret. Il ne me l'a point gardé, il m'a décélé très-mal à propos, et m'a beaucoup plus expoſé qu'il ne penſe.

Je vous prie, mon cher confrère, de lui dire bien réſolument qu'il ne mette jamais rien ſous mon nom : je ne ſuis pas en état de faire la guerre. Ce n'eſt pas que je manque de courage ni de bonnes raiſons pour la faire ; mais il faut de la ſanté, même pour la guerre de plume. J'ai beſoin de repos, après mon

accident

accident que vous appellerez comme il vous plaira, mais dont les suites sont bien désagréables. L'indiscrétion de *Panckoucke* avec son *V...* me fait une peine mortelle. Il accoutume le public à croire que non-seulement je me porte bien, mais que j'abuse de ma santé jusqu'à écrire des lettres un peu impudentes. 1777.

On m'accuse, dit-on, d'avoir écrit à messieurs les juges du châtelet une philippique un peu forte sur le procès ridicule qu'ils ont fait à ce pauvre *Delisle*, et sur le jugement atroce qu'ils ont rendu. Vous devez bien savoir comme je pense sur le livre et sur la sentence; mais assurément je serais plus fanatique que ces messieurs, et cent fois plus répréhensible qu'eux, si je leur avais écrit sur cette affaire. Je ne connais point cette prétendue lettre, et je veux croire qu'elle n'existe pas.

Je suis en peine de la santé de M. d'*Alembert*. Pour la mienne, elle est bien déplorable; mais il y a environ quatre-vingt-trois ans que je suis accoutumé à souffrir.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE CLXIII.

A M. DE VAINES.

4 de juin.

Je suis bien sensible, Monsieur, à la bonté avec laquelle vous vous êtes souvenu de moi; car je pense souvent à vous, et à l'homme unique avec lequel

—— vous avez travaillé, et dont vous ſerez toujours
1777. l'ami. Mon âge et mes maladies me forcent de renoncer un peu au monde ; mais je regretterai toujours de n'avoir pu vivre avec un homme de votre mérite, et je ſerai bien fâché de mourir ſans avoir eu la conſolation de vous embraſſer.

Des gens qui ſe croient bien inſtruits, et qui peut-être ne le ſont point du tout, me diſent qu'un homme chez qui vous avez été à la campagne, il y a quelque temps, ſera bientôt auſſi puiſſant dans la ville qu'il y eſt aimé et reſpecté. Je ſouhaite paſſionnément que cette prédiction ſoit véritable; mais c'eſt à condition qu'il en arrive autant à votre autre ami. Je crois que la France ne s'en trouverait pas plus mal, ſi ces deux hommes-là étaient à leur véritable place.

Je ne ſais ſi vous avez vu l'*Eloge de Paſcal*, avec ſes *Penſées*, miſes en meilleur ordre, et relevées par des notes qui valent bien le texte. L'éditeur eſt, ce me ſemble, un homme égal à *Paſcal* pour le génie, et ſupérieur par la raiſon. Il eſt triſte, à mon gré, pour le genre-humain, qu'un homme comme *Paſcal* ait été un fanatique ; ce qui me conſole, c'eſt que St. *Auguſtin* l'était tout autant.

Je m'apperçois que mon petit billet eſt un peu indiſcret, mais je n'écris pas à un docteur de ſorbonne. *V.*

LETTRE CLXIV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 de juin.

EH, mon Dieu, Monseigneur, vous accusez un mourant de ne s'être pas battu dans votre armée. Il y a plus d'un an que, madame *Denis* et moi, nous soutenons à Dijon, presque sans sortir de notre lit, le procès le plus désagréable et le plus ruineux. Malgré ce fardeau qui nous accable, je me suis souvent plus occupé de l'injustice qu'on vous fesait, que de toutes celles que j'essuie. Je vous ai supplié vingt fois de daigner m'envoyer tout ce qui paraissait dans votre affaire; vous n'avez jamais voulu me répondre sur cet article. Quand j'eus le bonheur de servir M. de *Morangiés*, quand j'affrontai la canaille des petits praticiens de Paris, qui se croient des *Cicérons*, M. de *Morangiés* m'avait envoyé tous ses papiers, sans en excepter un seul. 1777.

Je ne sais d'ailleurs si une petite anecdote de MM. *Clément*, conseillers au parlement, serait parvenue jusqu'à vous. Ces messieurs voulaient m'impliquer dans la plate et chétive, mais dangereuse affaire d'un jeune homme sorti de l'Oratoire, nommé *Delisle*, lequel a été jugé immédiatement après vous. Ces chiens de Saint-Médard, ces restes de convulsionnaires aboyaient d'une gueule si fanatique, que je pris le parti, à l'âge de quatre-vingt-trois ans,

de me ménager une petite retraite sur un coteau
1777. méridional de la Suisse, à quatre lieues de chez moi.

Vous voyez que la grêle tombe sur les plus misérables arbrisseaux comme sur les plus hauts chênes. Tout souffre dans ce monde ; mais dans la foule des affligés, peu de personnes ont vos ressources. Quelques envieux que vous ayez, vous êtes à l'abri de tout, parce que vous êtes au-dessus de tout. Il est certain que, dans cette maudite affaire suscitée par la plus insigne friponnerie, et reconnue pour telle par tous les gens sensés de l'Europe, vous n'avez pu perdre que de l'argent. Vos services, vos dignités, votre considération, votre gloire, ne sont point effleurées. Vous serez bientôt dans la première place de l'Etat qui représente le connétable.

Que n'avez-vous pu aimer, du moins pendant quelques mois, cette belle retraite de Richelieu, où je vous ai fait ma cour il y a tant d'années ! que n'ai-je pu vous y suivre encore une fois ! J'envisage avec la douleur de l'impuissance les montagnes des Alpes et du Jura qui me séparent de vous. *Job* sur son fumier, près du lac de Genève, vous crie : Conservez vos anciennes bontés pour un ancien malheureux. Buvez encore avec plaisir les derniers verres du vin trop mélangé de cette vie. Soyez heureux, si on peut l'être ; vous aurez toujours de belles heures, et il ne me faut que de la pitié.

Agréez, je vous en conjure, mon très-tendre respect. *V.*

LETTRE CLXV.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

7 de juin.

J'AI trop tardé, Monsieur, à vous remercier de vos remercimens. Si le triste état où j'ai été peut me laisser encore de la force et du loisir, je crois qu'avant de mourir je ferai une campagne sous vos drapeaux. Je ne vous sers pas comme font les Suisses, à qui il est très-indifférent de se battre pour l'Allemagne ou pour la France, pourvu qu'ils aient une bonne capitulation; je ne suis pas même un volontaire qui fait une campagne pour son plaisir : je suis une espèce d'enthousiaste qui prend les armes pour la bonne cause. 1777.

Il est vrai que je ne sais pas quel est le chevalier de la *Poste du soir* (*) qui croit m'avoir abattu de sa lance enchantée. Il serait bon de savoir à qui on a affaire; mais quel qu'il soit, si nous étions aux prises, je lui ferais bien voir que son héros est un charlatan qui en a imposé au public. Je lui démontrerais que ce charlatan, devenu si fameux, n'a pas mis une citation dans son ouvrage, qui ne soit fausse, ou qui ne dise précisément tout le contraire de ce qu'il avance.

Je prouverais à tous les gens raisonnables que ses raisonnemens et ses systêmes sont aussi faux

(*) Le Journal de Paris.

1777. que ses citations; que des plaisanteries et des peintures brillantes ne sont pas des raisons, et qu'un homme qui n'a regardé la nature humaine que d'un côté ridicule, ne vaut pas celui qui lui fait sentir sa dignité et son bonheur.

Voilà ce qui m'occupe à présent, Monsieur; mais pour remplir mon projet, j'ai besoin d'un long travail qui me mette à portée de citer plus juste que l'auteur de l'*Esprit des lois*; et sur-tout je voudrais savoir quel est le bel esprit de la *Poste du soir*, contre lequel je veux me battre.

Serait-ce abuser de vos bontés de vous demander des nouvelles de la noble entreprise du jeune comte de *Lalli* de faire rendre justice à la mémoire de son père?

Conservez vos bontés, Monsieur, pour votre très-attaché et très-respectueux serviteur *V.*

LETTRE CLXVI.

A M. DE VAINES.

11 de juin.

Je vous remercie, Monsieur, de la lettre que vous m'avez envoyée de cet homme illustre avec lequel vous avez travaillé trop peu de temps, et qui sera toujours cher aux bons citoyens amateurs de la vertu et des grands talens.

Comme j'imagine que vous avez actuellement quelque loisir, j'en abuse peut-être en vous priant

de jeter les yeux sur le manuscrit que j'ai l'honneur de vous envoyer. Il s'agit d'un grand nombre de vérités qui combattent l'opinion publique si souvent hasardée, et reçue sans examen. Si les nombreuses erreurs qu'on me force de relever dans l'*Esprit des lois*, vous font la même impression qu'elles m'ont faite, je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien envoyer au sieur *Panckoucke* le manuscrit cacheté avec la lettre pour lui ci-jointe. 1777.

Je sais bien que ma hardiesse augmentera le nombre de mes ennemis; mais je suis, comme M. de *la Harpe*, né pour combattre, et j'ai raison, papiers sur table. Pour peu que vous soyez de mon avis, je croirai avoir remporté la victoire.

Le *Pascal* de M. de *Condorcet* m'a donné un peu d'humeur contre les réputations usurpées. C'est bien dommage que cet ouvrage ne soit pas entre les mains de tout le monde. Il faudrait que chacun eût dans sa poche ce préservatif contre le fanatisme.

Je vous prie instamment, Monsieur, de conserver un peu de bonté pour le vieux malade *V.*

LETTRE CLXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de juin.

VOTRE vieux cuisinier, mon cher ange, est bien loin de vous faire bonne chère. Il est réduit aux apothicaires, et très-étonné d'être encore en

vie : cependant il ne voudrait pas mourir sans vous
1777. envoyer les cinq pâtés qu'il vous a promis, et qu'il n'a faits que pour vous. Je ne sais s'ils sont de l'ancienne cuisine ou de la nouvelle. Je ne peux manger d'aucun des nouveaux plats qu'on m'a envoyés de Paris; mais mon dégoût ne prouve point que j'aye mieux réussi que les jeunes cuisiniers du temps présent.

Je cède enfin à l'envie extrême de vous montrer ce que je sais encore faire. Jurez-moi, mon cher ange, que personne au monde, hors M. de *Thibouville*, ne verra mes petits pâtés. Jurez-moi de me les rendre dès que vous en aurez mangé un petit morceau. Vous verrez, après cet essai, si je peux me mettre au rang des pâtissiers modernes qui empoisonnent le public. Le point principal est de vous plaire. Commencez par me faire serment de ne point laisser sortir les pâtés de vos mains, et de me les renvoyer en m'apprenant si j'y ai mis trop ou trop peu de poivre, et si le goût qui règne aujourd'hui est plus dépravé que le mien.

Le fond de mes petits pâtés n'est pas fait pour une monarchie ; mais vous m'avez appris qu'on avait servi du Brutus, il y a quelque temps, devant M. le comte de *Falkenstein* (*), et que les convives ne s'étaient pourtant pas levés de table.

En un mot, mon cher ange, il me paraît si comique de faire encore la cuisine à mon âge, et je vous confie tous mes ridicules avec tant de bonne

(*) L'empereur *Joseph II*, dans son séjour à Paris.

foi, que je les tiens pour pardonnés. Votre amitié, mon cher ange, me console de tout; mais je ne demande point votre indulgence : je veux savoir si mes pâtés ne vous écorcheront pas le gosier. 1777.

Voltaire.

LETTRE CLXVIII.

A M. DUTERTRE, *notaire à Paris.*

16 de juillet.

AYANT encore, Monsieur, le ridicule de n'être point mort, je vous envoie, si vous le trouvez bon, mon certificat de vie, qui servira de ce qu'il pourra. Dieu merci, je n'entends rien du tout à mes affaires ; vous avez eu la bonté de vous en charger, et c'est ma seule consolation. M. le duc de *Bouillon*, Altesse sérénissime, a daigné m'écrire des lettres pleines de bienveillance; mais il m'a déclaré que ce n'était point à lui à me payer les vingt-deux ou ving-trois mille francs qui me sont dus par son Altesse sérénissime monseigneur son père.

Son Altesse sérénissime monseigneur le duc de *Wirtemberg*, qui me doit aussi beaucoup d'argent, me paye en politesses. Mes maçons, mes charpentiers et mon boucher, qui ne sont pas si polis, me feraient mettre en prison pour être payés, si DIEU ne m'avait pas accordé le bénéfice d'âge de quatre-vingt-trois ans.

1777. Je présume, Monsieur, que dans ma détresse vous avez eu pitié de moi, et que vous avez satisfait la succession de M. de *Laleu*. C'est une chose bien étonnante qu'il ait mieux aimé me prêter vingt-deux mille francs de sa caisse, que de me les faire payer par feu M. le duc de *Bouillon*. Il est encore plus étonnant que M. d'*Ailli* m'ait fait perdre l'hypothèque privilégiée que j'avais sur tous les biens de ce prince : c'est un malheur irréparable.

Je n'ai d'espérance et de ressource que dans votre sagesse, dans votre exactitude et dans l'amitié dont vous m'avez déjà donné des marques. Je viendrais vous en remercier, si mon âge, ma santé et ma bourse me permettaient de faire le voyage. Je prendrais quelque petit appartement dans votre voisinage, pour apprendre, pendant quelques jours, à connaître un peu cette ville que je n'ai vue depuis trente années.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CLXIX.

A M. DE MESSANCE,

RECEVEUR DES TAILLES EN FOREZ,

Qui lui avait envoyé ſes calculs ſur les probabilités de durée de la vie.

A Ferney.

J'AI reçu, Monſieur, ma condamnation par —— livres, ſous et deniers, que vous avez eu la patience 1777.
de faire, et la bonté de m'envoyer. J'admire votre ſagacité, et je me ſoumets à mon arrêt ſans aucun murmure. Tout le monde meurt au même âge; car il eſt abſolument égal, quand on en eſt là, d'avoir vécu vingt heures ou vingt mille ſiècles. M. l'abbé *Terrai* avait ſans doute notre néant devant les yeux, quand il a établi ſes rentes viagères. J'ai fait mettre au chevet de mon lit mon compte final, dont je vous ai beaucoup d'obligations. Rien n'eſt plus propre à me conſoler des miſères de cette vie, que de ſonger continuellement que tout eſt zéro. Ce qui eſt très-réel, c'eſt l'exactitude de votre travail, ſon utilité et la reconnaiſſance que je vous dois. Ce ſont les ſentimens avec leſquels j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CLXX.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

21 d'auguſte.

1777. J'AI jugé, Monſieur, que vous n'aviez point reçu une lettre que je vous avais écrite pour vous remercier d'un préſent très-précieux pour moi, dont vous m'aviez honoré. Il y a quelquefois dans les bureaux des gens un peu trop curieux.

Je prends aujourd'hui le parti de ne me confier qu'au confeſſeur et martyr M. *Delisle*, qui prend ſon plus long pour retourner à Paris. Il eſt impoſſible de ne pas s'intéreſſer à lui, dès qu'on a le bonheur de le connaître. Si ceux qui l'ont perſécuté avaient pu vivre quelques jours avec lui, ils ſeraient devenus ſes plus ardens défenſeurs.

Je penſe qu'à préſent il n'a rien de mieux à faire que de tâcher d'avoir une place auprès d'un ſouverain qui me paraît avoir beſoin d'un homme comme lui. M. d'*Alembert* peut le ſervir très-efficacement, et je ne m'y épargnerai pas: car ſi je ſuis rentré en grâce auprès de ce prince, ſi connu en Europe par ſes armes victorieuſes, par ſon coffre-fort, et par ſa manière de penſer, je dois faire uſage de ce petit moment de bonne fortune pour ſervir votre ami, et j'oſe dire, à préſent le mien.

Il eſt vrai que les agrémens de ſa ſociété ſont plus faits pour la France que pour l'Allemagne;

mais je ne vois à présent de porte ouverte pour lui que celle que je propose. Il trouvera dans Paris 1777.
des soupers, des plaisanteries; des amis intimes d'un quart d'heure, des espérances trompeuses, et du temps perdu. Peu de personnes savent comme vous consoler leurs amis par des services toujours constans.

Si vous approuvez mon idée, vous l'appuierez sans doute auprès de M. d'*Alembert*, et nous parviendrons à la faire réussir.

Que puis-je à présent vous souhaiter de mieux, Monsieur, après que vous avez fait du bien? Jouissez de vous-même, de votre repos, de vos amis, de votre réputation et de tous les amusemens qui rendent la vie tolérable. Mes montagnes chargées de neiges éternelles saluent de loin votre belle vallée de Montmorenci, et ma décrépite vieillesse s'incline profondément devant vous avec le respect le plus tendre.

LETTRE CLXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'auguste.

Mon cher ange, il y a plus de soixante ans que vous voulez bien m'aimer un peu. Il faut que je fasse à mon ange un petit croquis de ma situation, quoiqu'il soit défendu de parler de soi-même, et quoiqu'on ait joué l'égoïsme bien ou mal, dans votre tripot de Paris.

1777 J'ai quatre-vingt-trois ans, comme vous savez, et il y en a environ soixante et six que je travaille. Tous les gens de lettres en France, hors moi, jouissent des faveurs de la cour ; et on m'a ôté, je ne sais comment, du moins on ne me paye plus une pension de deux mille livres que j'avais avant que *Louis XV* fût sacré.

Je suis retiré depuis trente ans, ou environ, sur la frontière de la Suisse. Je n'avais qu'un protecteur en France, c'était M. *Turgot*, on me l'a ôté, il me restait M. de *Trudaine*, on me l'ôte encore.

J'avais eu l'impudence de bâtir une ville ; cette noble sottise m'a ruiné.

J'avois repris mon ancien métier de cuisine pour me consoler ; je ne sens que trop, toute réflexion faite, que je n'entends rien à la nouvelle cuisine, et que l'ancienne est hors de mode.

Le chagrin s'est emparé de moi, et m'a fait perdre la tête. Je suis devenu imbécille au point que j'ai pris pour une chose sérieuse la plaisanterie de M. de *Thibouville* qui me demandait des pastilles d'épine-vinette. J'ai eu la bêtise de ne pas entendre ce logogryphe ; j'ai cru me ressouvenir qu'on fesait autrefois des pastilles d'épine-vinette à Dijon, et j'en ai fait tenir une petite boîte à votre voisin, au lieu de vous envoyer le mauvais pâté que je vous avais promis.

Ce pâté est bien froid ; cependant il partira à l'adresse que vous m'avez donnée, à condition que vous n'en mangerez qu'avec M. de *Thibouville*, et

que vous me le renverrez, tel qu'il est, partagé en cinq morceaux. 1777.

Je ne vous dirai point combien tous les pâtés qu'on m'a envoyés de votre nouvelle cuisine, m'ont paru dégoûtans; mon extrême aversion pour ce mauvais goût ne rendra pas mon pâté meilleur. Peut-être qu'en le faisant réchauffer, on pourrait le servir sur table dans deux ou trois ans; mais il faudrait surtout qu'il fût servi par les mains d'une personne de dix-huit à vingt ans, qui sût faire les honneurs d'un pâté, comme mademoiselle *Adrienne* les faisait à trente ans passés. Il nous faudrait aussi un maître d'hôtel tel que celui qui est le chef de la cuisine ancienne, et qui vous fait sa cour quelquefois; et avec toutes ces précautions, je doute encore que ce pâté, qui n'est pas assez épicé, fût bien reçu. Quoi qu'il en soit, goûtez-en un petit moment, mon cher ange, et renvoyez-le-moi subitó, subitó.

Je ne vous parle point du voyageur (*) que vous prétendiez devoir passer chez moi. Je ne sais si vous savez qu'il a été assez mécontent de la ville qui a été représentée quelques années par un grand-homme de finances, et que cette ville a été encore plus mécontente de lui. Quoi qu'il en soit, je ne l'ai point vu; et je ne compte point cette disgrâce parmi les mille et une infortunes que je vous ai étalées au commencement de mon épître chagrine.

Le résultat de tout ce bavardage, c'est que j'aimerai mon cher ange, et que je me mettrai à

(*) L'empereur *Joseph II.*

—— l'ombre de ses ailes, jusqu'au moment de ma ridi-
1777. cule vie. *V.*

LETTRE CLXXII.

A M. DE VAINES.

5 d'auguste.

Il vous est échappé, Monsieur, une fois de me flatter de l'espérance d'une certaine apparition dans le mois d'auguste, vulgairement *août* dans la langue des Velches. Plus je me sens indigne d'une telle visite, et plus je la désire. Je sais bien qu'un pauvre vieillard n'est point fait pour les sociétés les plus aimables, mais il ne les aime pas moins. J'ignore encore si les affaires publiques vous permettront de vous écarter de Paris. J'ignore ce que font vos anciens amis; j'ignore tout dans ma solitude profonde. Je suis dans une espèce de tombeau, entre le mont Jura et les grandes Alpes, livré aux souffrances compagnes de la vieillesse, et me repentant, comme tant d'autres, d'avoir très-mal employé ma jeunesse. Si vous voulez venir me ressusciter, vous ferez une très-bonne action.

Permettez du moins que je vous adresse ce petit paquet pour M. d'*Argental*; il est assez bon pour m'aimer depuis soixante et dix ans, et c'est le seul ami qui me reste dans Paris. Vous me faites sentir combien il serait doux d'en avoir deux. Je ne crois pas commettre une indiscrétion, en vous adressant

un

un si gros paquet ; vous avez bien voulu depuis long-temps m'accoutumer à prendre avec vous ces libertés. 1777.

Agréez, Monsieur, tous les sentimens qui m'attachent à vous. Tout le monde m'assure qu'ils seraient bien plus forts, si j'avais eu l'honneur de vous voir, comme j'ai eu celui de recevoir de vos lettres. *V.*

LETTRE CLXXIII.

AU MEME.

12 d'auguste.

LA mort de M. de *Trudaine*, Monsieur, comble mon désespoir, et achève ma vie. J'ai vécu, c'est-à-dire souffert trop long-temps. Si j'ai le bonheur de vous voir à Ferney, je mourrai moins malheureux ; il est vrai que vous ne verrez à Ferney qu'un hôpital dans une solitude. Votre voyage sera une belle action de charité ; vous serez entre une malade et un mourant. Si je ne savais que M. de *Trudaine* était malade depuis long-temps, je croirais que le chagrin a avancé ses jours. On m'a dit que M. de *Condorcet* a remis la place qu'il avait acceptée de M. *Turgot*. Je vous prie de présenter mes tendres respects à ces deux grands-hommes, et de recevoir les miens, puisque vous pensez comme eux. *V.*

LETTRE CLXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 d'auguſte.

1777. Les voilà enfin ces cinq pâtés trop froids et trop inſipides, qui ne ſont point du tout faits pour votre pays, et que je ne vous envoye, mon divin ange, que par pure obéiſſance. Je vous demande pardon d'obéir. Renvoyez-moi, par la même voie, ces cinq pièces de four, qui ne doivent être ſervies ſur aucune table. Ne les montrez à perſonne. Ayez pitié de votre ancienne créature qui a perdu la tête, et à qui il ne reſte que ſon cœur.

LETTRE CLXXV.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 18 d'auguſte.

Si *Charles IX*, dont vous me parlez, Monſieur, était allé près de la maiſon de *Ronſard*, et s'il eût trouvé un petit officier étranger qui n'eût point déſemparé de la portière de ſon carroſſe, et qui l'eût regardé ſous le nez; ſi le moment d'après deux génevois, habitués dans le village de *Ronſard*, ſe fuſſent préſentés à *Charles IX*, étant ivres, et lui euſſent demandé familièrement où il allait, *Charles IX*, à mon avis, eût très-bien fait de ſe fâcher, et de ne point aller chez *Ronſard*.

C'eſt ce qui eſt arrivé au grand voyageur dont vous me parlez, ſur la route de Genève. Il trouva ces jeunes gens un peu trop familiers, et il eut raiſon. Il ne ſoupa et ne coucha ni à Genève ni chez *Ronſard*. Il ne vit perſonne. Le réſident de France ſe préſenta devant lui, et il ne lui parla point. Il fut de très-mauvaiſe humeur ſur toute la route, depuis Lyon. 1777.

Je conçois que le héros de Chantilli eſt plus affable, et que la vie eſt plus agréable dans ce beau ſéjour. Si vous êtes actuellement dans le Palais-Bourbon, vous avez paſſé d'un ciel dans un autre.

Vraiment, je crierai à M. le prince de *Condé*, du fond de mon purgatoire, ſi on perſécute ma

Lettre de M. le comte de la Touraille.

Au Palais-Bourbon, le 6 d'auguſte.

On nous dit, Monſieur, qu'*Auguſte* et *Mécène* ont quelquefois été boire du vin de Falerne chez *Horace*; cet honneur ne l'aurait pas immortaliſé, ſi ſes talens ne l'avaient ſeuls rendu digne des hommages de la poſtérité. En reculant les époques de ces royales familiarités que donne et reçoit ſouvent l'orgueil, j'oſe croire, Monſieur, que feu monſieur *Jupiter*, qui était plus grand ſeigneur qu'*Auguſte*, donna plus d'embarras que de vanité à *Baucis* et à *Philémon*, quand, pour s'amuſer, il fut, ſelon *Chaulieu*, manger un plat d'aſperges dans leur pauvre taudis.

Charles IX voulant combler de joie ſon bon ami *Ronſard*, avait formé le deſſein de l'aller voir *dans ſa maiſon des champs* Cette marque de protection me ſerait glorieuſe, dit le poëte, mais ne rendrait pas mes vers meilleurs.

D'après, cela, Monſieur, doit-on s'affliger de n'avoir pas

colonie, et je vous adresserai mes plaintes; mais
1766. actuellement je ne puis crier que des maux que la nature me fait souffrir. Je suis assurément votre supérieur en fait de tourmens, comme je suis votre doyen. Je suis à vos pieds en tout le reste, pénétré de vos bontés et de vos grâces, me recommandant d'ailleurs à DIEU dans ma misère, et rempli pour vous du plus respectueux attachement.

vu l'empereur (*) dans sa maison? Je ne sais d'ailleurs que vous rendre les opinions des gens sensés de ce pays-ci, qui s'intéressent à votre satisfaction, sans avoir assurément la moindre idée de manquer de respect aux Dieux et aux souverains.

M. le prince de *Condé*, Monsieur, sera toujours disposé à seconder votre amour paternel en faveur de votre colonie, et vous pouvez, de votre côté, compter sur l'assidu bienfaiteur des Bourguignons. Il en est, comme vous le dites, le *Titus* adoré.

Je quitte les superbes fêtes de Chantilli pour rentrer sans regret dans ma quiète solitude du Palais-Bourbon, où j'ignore assez souvent s'il y a dans le monde des gens plus riches et plus heureux que moi. Je suis un peu comme ce paysan du mont Saint-Gothard à qui on vantait les richesses du roi de France : Je parie, dit-il, qu'il n'a pas de si belles vaches que les miennes.

Recevez, Monsieur, l'hommage de ma sincère et constante vénération.

(*) A la sollicitation des prêtres, il avait promis à sa mère de ne point voir M. de *Voltaire* dans son voyage.

LETTRE CLXXVI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

27 d'auguſte.

Un peu volé, dans de ſemblables occaſions, ſignifie beaucoup volé. C'eſt la figure que les Grecs appelaient *euphémie*, ce qui ſignifie adouciſſement, ménagement. Un doyen d'académie ſait ces choſes-là mieux que moi, quoiqu'il ne ſoit pas extrêmement pédant. Or, extrêmement pédant veut dire qu'il n'eſt point pédant du tout. 1766.

Après cette diſcuſſion académique, je viens, Monſeigneur, à la morale. Je conçois très-bien qu'un eſprit comme le vôtre eſt au-deſſus de toutes les petites misères, de toutes les tracaſſeries inévitables dans le pays où vous vivez, et de tous les accidens de la vie. Quand on a été élevé dans ſon berceau par madame de *Maintenon*, quand on a vu *Louis XIV* et la régence, on eſt ſans doute accoutumé à tout; et le maréchal de France, poſſeſſeur du palais de Richelieu, peut jouir du ſoir ſerein d'un jour mêlé d'orages et de très-belles heures. Je ne ſuis pas au-deſſus de *Saint-Evremond* comme vous êtes au-deſſus du comte de *Grammont*, mais je voudrais repaſſer avec vous toute votre brillante et ſingulière vie. Il me paraît que la Providence m'avait réſervé pour cette dernière beſogne. Cette Providence a changé d'avis; elle me jette à cent trente lieues de vous, et j'achève

—— mes derniers jours dans mon lit de deux pieds et
1777. demi de large, entre les Alpes et le mont Jura.

Mille grâces vous soient rendues pour la bonté avec laquelle vous voulez bien me parler de mon chétif squelette qui n'a jamais été bien étoffé, et qui est actuellement réduit à rien; mais dans lequel il y a encore je ne sais quel être sentant et pensant, et tout-à-fait attaché à votre grand être. Il est vrai que, dans l'antre où je végète, j'ai mis des pierres à côté les unes des autres; mais ces pierres me retombent sur le nez, et m'écrasent. J'ai des procès tout comme un grand seigneur, et je ne sais pas les soutenir aussi gaiement que mon héros a soutenu le sien.

Mon grand chagrin, mon ver rongeur est d'être si loin de vous, et de me voir dans l'impuissance de venir encore vous faire ma cour, de vous renouveler mon très-tendre et très-vieux respect, et de jouir de vos bontés. *V.*

LETTRE CLXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 d'auguste.

Mon cher ange, il n'y a plus moyen de vous parler en figure, depuis que vous êtes un peu content de ce que je vous ai envoyé. Vous m'avez rendu le courage et l'espérance; mais comment vous ferai-je tenir l'ouvrage que vous prenez sous

votre protection (*)? vous savez que M. de *Vaines* ne peut venir dans mon hôpital solitaire. J'ignore encore si on lui conservera sa place. Je n'ai eu l'honneur de voir M. le duc de *Villequier* qu'un moment; c'était un de mes plus mauvais jours; je me trouvai mal devant lui, et il prit le parti de s'en aller au lieu de dîner. Les contre-temps les plus funestes ont suivi ce désagrément. M. de *Villequier* avait oublié une lettre de M. de *Malesherbes*, écrite de Montigny, au mois de juillet; il ne me l'a renvoyée qu'hier, du fond de la Suisse. 1777.

La mort de M. de *Trudaine*, chez qui M. de *Malesherbes* m'écrivait, a mis le comble à toutes les contradictions que j'éprouve. Figurez-vous qu'au milieu des embarras et de la ruine de ma colonie, entouré de créanciers pressans et de débiteurs insolvables, j'ai entrepris deux ouvrages d'un genre bien différent de la tragédie, et peut-être beaucoup plus intéressans et plus utiles. Tant de fardeaux à mon âge ne sont pas aisés à supporter avec les maladies qui me désolent et qui me privent de la consolation de venir vous embrasser. Il faut combattre, jusqu'au dernier moment, la nature et la fortune, et ne jamais désespérer de rien, jusqu'à ce qu'on soit bien mort. Commençons par mes Syracusains; voyons comment je pourrai vous les envoyer; tout le reste sera mon affaire. La vôtre, mon cher ange, sera d'être le plénipotentiaire de Syracuse aussi bien que de Parme.

(*) Agathocle.

1777. Madame de *Saint-Julien* m'avait obligé de me réfugier en Sicile, en disant mon secret de Constantinople. Serais-je assez heureux pour que vous engageassiez M. le duc d'*Aumont* à faire son affaire de cette Sicile que vous semblez aimer, et de la faire paraître à Paris sous sa protection?

Je suis persuadé que vos conseils et ceux de M. de *Thibouville* suffiraient pour faire représenter l'ouvrage de manière à lui assurer quelques succès; et que peut-être même la singularité d'une pareille entreprise, à mon âge, désarmerait la cabale, et contribuerait à me faire mourir en paix. J'ose dire que c'est à vous et à M. de *Thibouville*, l'élève de *Baron*, à ramener le bon goût dans Paris. Mes derniers jours seraient trop heureux, si j'avais quelque part à une telle victoire. Il me semble qu'il serait digne de M. le duc d'*Aumont* de se joindre à vous. Vous êtes tous trois très-capables d'ajouter le plaisir du secret à celui de conduire cette affaire dont le succès serait pour moi de la plus grande importance. Cette importance tient à des choses que vous devinez bien, et dont je vous parlerais, si j'avais assez de force pour faire un tour à Paris. Et je l'aurai cette force, mon cher ange, si vous avez celle de réussir dans la négociation que je vous propose. Oui, vous y réussirez; car vous êtes et vous serez mon ange gardien jusqu'au moment où j'irai, comme de raison, à tous les diables.

LETTRE

LETTRE CLXXVIII.

AU MEME.

5 de septembre.

MESSIEURS du comité de Syracuse, vous me prenez trop à votre avantage. Je ne suis guère en état, dans le cahos de mes affaires, dans la multiplicité de mes années et de mes maladies, et dans l'affaiblissement total de mes fibres pensantes, de remplir sitôt la tâche très-difficile que vous me donnez. Vous avez le commandement beau; mais, pour que j'exécute vos ordres, il faut que vous ayez la bonté de m'ôter une trentaine d'années, et de me donner de nouveaux talens. Vous devez sentir qu'il n'est pas aisé de bien dire ce qu'on ne voulait pas dire, et de changer tout d'un coup la figure et l'attitude d'une statue qu'on a jetée en moule. J'avais voulu peindre un stoïcien, et vous me proposez de le changer contre un sibarite, ou du moins contre un grec élevé à la françoise, et accoutumé, sur le théâtre de Paris, à parler de son amour à son inutile confident, et à lui marquer la tendre crainte qu'il a de déplaire à sa chère maîtresse, en lui fesant sa déclaration amoureuse. Ces fadeurs n'ont pu jamais être embellies que par *Racine*. Il est le seul qui ait pu faire passer des églogues sur le théâtre, à la faveur de son style enchanteur; mais j'ai bien peur que ce qui devient chez lui une beauté, ne fût insupportable chez qui- 1766.

conque n'aurait pas l'avantage de s'exprimer com-
1777. me lui.

Voudriez-vous qu'un héros ſauvage et philoſophe combattît ſon amour, comme *Titus* combat le ſien? voudriez-vous même qu'il ſongeât s'il eſt amoureux? ou bien voudriez-vous que ce philoſophe, fils d'un potier devenu roi, craignît de déroger en aimant la fille d'un vieux capitaine de dragons? ou bien craindrait-il de donner un mauvais exemple à ſon frère? quels ſcrupules aurait-il à combattre? Il eſt beau de voir un homme lutter contre ſa paſſion quand cette paſſion eſt criminelle eſt funeſte; mais hors de-là le combat eſt ridicule, il eſt d'un froid inſoutenable.

Quand on a jeté ſa ſtatue en moule, il faut l'embellir, la polir avec le burin; mais il ne faut pas vouloir faire d'un ſatyre un *Apollon*. Chaque choſe doit reſter dans ſon caractère, ſans quoi tout eſt perdu. De plus, ſoyez très-perſuadés qu'on écrit toujours très-mal ce qu'on écrit à contre cœur.

L'ouvrage n'a pas, ſans doute, le mérite continu dont il a beſoin pour obtenir un jour un ſuccès véritable, ſuccès ſi rare, et qui dépend de mille circonſtances étrangères. Il faut beaucoup de travail et de loiſir; il faut ſur-tout de la ſanté et des momens heureux; mais, dans l'état où je ſuis, je n'ai que l'envie de vous plaire.

En vérité, je me meurs. J'ai bien peur de ne pouvoir pas achever cette petite beſogne que vous commenciez à favoriſer.

Je me meurs, mon cher ange. *V.*

LETTRE CLXXIX.

AU MÊME.

26 de septembre.

Vous ne m'avez jamais dit, mon cher ange, quelle est la dame, ou la demoiselle aimable et respectable, ou l'une et l'autre, qui vous prête sa main quand vous avez la bonté de m'écrire. 1777.

Vous ne m'avez jamais appris le secret du gouvernement de votre maison. Les ministres des princes sont discrets, et un vieux malade, entre le mont Jura et les grandes Alpes, n'a pas le don de deviner. Je ne puis que remercier au hasard la jolie main qui veut bien m'avertir quelquefois que vous êtes encore mon ange gardien, quoique j'aie la mine d'être bientôt damné.

S'il y a encore dans Paris quelques honnêtes gens qui n'aient pas abjuré le bon goût introduit en France pour quelque temps par nos maîtres; si on pouvait retrouver quelque étincelle de ce goût, dans l'ouvrage dont le fond ne vous a pas déplu; si cet ouvrage retravaillé avec soin pouvait trouver place au milieu des enchantemens des boulevards et des soupers où l'on mange des cœurs avec une sauce de sang; alors peut-être une pièce honnête, approuvée par vous, ferait ressouvenir les Français qu'ils ont eu autrefois un bon siècle.

Plus nous attendrons, et plus cette pièce mériterait de l'indulgence. La singularité d'un tel ou-

vrage donné à quatre-vingt-quatre ans, pourrait
1777. adoucir la critique des ennemis irréconciliables, et inspirer même de l'intérêt au petit nombre qui regrette le temps passé. J'aimerais mieux même hasarder la chose à quatre-vingt-dix ans qu'à quatre-vingt-quatre, pourvu que je la visse jouer auprès de vous, dans une loge, assisté de quelques *Mathusalems*.

Cette idée me paraît assez plaisante ; mais malheureusement le temps coule, la dernière heure sonne. M. de *Thibouville* dit qu'il est malade. Je tâcherai de profiter de vos réflexions et des siennes ; mais songez que des réflexions qui peuvent faire corriger des fautes, ne donnent jamais de génie. Ayez pitié de ma décadence, et rendez justice à un cœur qui vous chérira jusqu'à son dernier soupir.

Je n'écris point aujourd'hui à M. de *Thibouville*. Je m'intéresse vivement à sa santé ; je compte que ma lettre est pour vous deux.

N. B. Je reçois dans l'instant la lettre de mon divin ange ; je crois y avoir répondu. J'y répondrai mieux en travaillant selon vos vues, si Dieu m'en donne la force.

LETTRE CLXXX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

22 de septembre.

JE ne sais, Monseigneur, ce qui m'est arrivé depuis que vous m'avez flatté que je vous ferais ma cour à cent cinquante ans, et que je serais témoin de vos amours avec l'abbesse de Rennes; mais j'ai été tout près d'aller demander là-bas un congé à *Lucifer*. Il m'envoie quelquefois de ses gardes pour me faire comparaître devant lui, et me fait sentir qu'il n'appartient pas à un pauvre homme comme moi d'oser marcher sur vos pas. 1777.

J'ai vu dans ma retraite un homme qui a été, je crois, autrefois votre neveu; c'est M. le prince de *Beauvau* qui m'a fait cet honneur-là. J'aurais bien voulu que son oncle m'en eût fait autant, quand même il ne m'aurait pas amené madame l'abbesse de Rennes. Vous croyez bien que j'ai été tenté cent fois d'aller à Paris; mais comme mes jambes, ma tête et mon estomac m'ont refusé le service, j'ai pris le parti d'attendre tout doucement ma destinée. Je crois que vous gouvernez très-bien la vôtre, et que vous vous êtes mis absolument au-dessus d'elle. La plupart des autres hommes sont au-dessous. Vous avez été grand acteur sur le théâtre de ce monde; vous êtes le spectateur le plus clair-voyant. Les décorations sont changées; le nouveau spectacle attire

—— tous les regards. Je n'entrevois tout cela, du fond
1777. de ma caverne, qu'avec de bien mauvaises lunettes. Je suis un pauvre suisse mort et oublié en France ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que, par un effet singulier de la sympathie, le roi de Prusse est la seule correspondance qui me soit restée. Ce mot de sympathie doit vous paraître bien impertinent. Je ne crois pas que j'aye rien de commun avec le vainqueur de Rosbac, pas plus qu'avec le vainqueur de Minorque : cependant il y a une certaine façon de penser qui a rapproché de moi chétif ce héros du Nord ; comme il y a eu dans vous une certaine bonté, une certaine indulgence qui vous a toujours empêché de m'oublier totalement. Je vous dirai même que depuis peu le roi de Prusse m'a donné des marques solides de sa protection, dans un temps où mes affaires étaient horriblement délabrées. Je ne me serais pas attendu à cette générosité, lorsque je me brouillai si impudemment avec lui, il y a trente ans. Cela ne démontre-t-il pas qu'il ne faut jamais désespérer de rien ?

Je me souviens que je vous écrivis plusieurs fois sur la catastrophe de cet infortuné *Lalli*. Je vous demandai votre avis ; vous eûtes la discrétion de ne me jamais répondre ; mais enfin *Lalli* trouve un vengeur dans son fils, qui me paraît avoir le courage et le caractère de son père. Il poursuit la révision du procès avec une chaleur et une fermeté qui paraissent mériter l'applaudissement universel. Il a beaucoup d'esprit ; son style est vigoureux comme son ame ;

le parlement ne lui met pas un bâillon dans la bouche. Je me flatte que vous n'en mettrez pas un dans la vôtre, et que vous daignerez me dire s'il est vrai que la requête en cassation soit admise. Je suis bien persuadé qu'elle doit l'être. L'horrible aventure du chevalier de *la Barre* et de d'*Etallonde* méritait bien aussi qu'on se pourvût en cassation. L'un de ces deux martyrs est vivant et est un très-bon et très-brave officier. J'ai obtenu pour lui une place auprès du roi de Prusse; il est son ingénieur. Qui sait s'il ne viendra pas un jour assiéger Abbeville, quand vous commanderez une armée en Picardie? J'attends cet événement dans cinquante ans. En attendant, je me meurs, malgré toutes vos plaisanteries. Je ne sors point de mon lit, et je vous demande un *Requiem*. 1777.

V.

LETTRE CLXXXI.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

24 de septembre.

Quand l'abbé de *Chaulieu* et le marquis de *la Fare* s'écrivaient des billets en vers, soit pour aller souper au Temple ou à Saint-Maur, on n'imprimait point leurs billets dans le *Mercure galant*; les cafés de Paris ne devenaient point les confidens et les juges de leurs amusemens; enfin on ne les exposait point aux impertinens discours de la canaille de la littérature, plus insolente et plus dangereuse que

la canaille des halles. Il eût été à souhaiter que
1777. M. le marquis de *Villette*, qui écrit comme les *Chaulieu* et les *la Fare* dans leur bon temps, n'eût pas prodigué sa charmante facilité à un public toujours très-malin, très-injuste, et dont il faut se garder comme de la morsure des singes.

Un pauvre vieillard de quatre-vingt-trois ans, alité depuis deux moi, mourant, et ne devant écrire que son testamment, ayant eu la faiblesse et la hardiesse de répondre aux vers charmans de M. le marquis de *Villette*, sur les mêmes rimes (*), et non pas avec le même agrément, ne devait pas être puni et être condamné au *Mercure*.

Ce *Mercure*, tout *Mercure* qu'il est, est feuilleté par les dames de la cour comme par les dames de la rue Saint-Denis. Ce petit mot, *je ne crains point qu'une coquine*, est relevé dans les deux tripots avec toute la charité qu'on y connaît. Il y a des conjonctures où ces petites méchancetés sont très à craindre, et malheureusement ce vieux malade est dans le cas.

La chose est faite; il n'y a plus de remède. La seule pénitence est de venir chez le bon homme avec le marquis de *Villevieille*, d'assister à son extrême-onction, et de lui dire un *de profondis* en *ine* aussi joli que la charmante lettre.

(*) Volume d'Epîtres.

LETTRE CLXXXII.

A M. SAURIN.

26 de septembre.

VOTRE lettre, mon cher confrère, me console de tous les maux que mes quatre-vingt-trois ans me font souffrir. 1777.

Je commence par répondre à l'article qui vous regarde, parce que c'est celui qui m'intéresse le plus. Je ne sais pas quel est l'homme, ou très-méchant ou très-mal-avisé, qui a pu consigner un si sot mensonge dans un livre qui est regardé comme une partie des archives de la nation. Ce n'est pas assez de l'avoir réfuté dans un journal bientôt effacé par les journaux suivans. Il serait juste et nécessaire que le coupable se rétractât dans le livre même où il a inséré cette calomnie. Elle fut inventée par *Fréron major*, et sera répétée par *Fréron minor*. J'ai un chien gros comme un mulet, qu'on appelle *Fr...*, parce qu'il aboie toujours. Je ferai dévorer *Fr... minor* par mon chien, s'il ose jamais répéter l'impertinence imprimée dans le gros livre du père le *Long*.

Ces prétendues anecdotes sont la ressource de la canaille de la littérature, qui veut briller dans le *Mercure galant*. Il court actuellement, parmi les pédans d'Allemagne, une calomnie aussi affreuse qu'absurde sur M. de *la Harpe*, que ses ennemis

ont envoyée à tous les princes qu'ils fourniſſent
1777. de nouvelles. Il y a dans Paris plus de cent bureaux de menſonges littéraires et politiques. Ils ſeront recueillis un jour par quelque ſavant en *us*, qui ſe croira dépoſitaire de tous les ſecrets de la cour de *Louis XVI*.

Je vous ſais bien bon gré, mon cher confrère, de regretter M. de *Trudaine*; c'était le ſeul homme d'Etat dans Paris ſur qui je pouvais compter. Nous avons fait tous deux une grande perte; je me prépare à l'aller retrouver. L'Agathocle dont vous a parlé M. d'*Argental*, eſt une témérité qui n'eſt pas faite pour être publique. J'ai un théâtre à Ferney, et je me ſuis amuſé à faire jouer cette rapſodie, uniquement pour quelques amis. Il faudrait travailler deux ans pour mettre cette pièce en état d'être ſifflée à Paris. Je n'en aurai aſſurément ni le temps ni la force. Si je feſais encore des vers, je voudrais en faire de pareils à

La loi de l'univers eſt malheur aux vaincus....
Et le droit d'opprimer n'émane point des cieux....
Il rougit de ſa gloire, etc. etc. etc. (*).

Adieu, mon très-cher confrère. *V.*

(*) Vers de Spartacus, tragédie de M. *Saurin*.

LETTRE CLXXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 d'octobre.

Vous me plongez, Meſſieurs, dans le plus grand embarras où je puiſſe me trouver. M. *Saurin* et M. de *la Harpe* m'écrivent que vous m'avez vu en Sicile, ils me diſent même du bien d'Agathocle. Voilà mon ſecret connu, et ce que j'oſais eſpérer de cet Agathocle renverſé. 1777.

Vous n'ignorez plus le grand nombre d'ennemis implacables qui me perſécutent, et qui me pourſuivront juſqu'à la mort. Peut-être le ſuccès d'un ouvrage honnête, dans un âge ſi avancé, aurait pu, non pas déſarmer des ennemis acharnés, mais émouſſer un peu la pointe du poignard qu'ils aiguiſent depuis ſi long-temps contre moi. Je comptais ne me découvrir qu'après que j'aurais rendu, à force de ſoins, cet ouvrage un peu digne de votre approbation et de celle du public. Me voilà forcé par vous-même à m'expoſer à toute la méchanceté de mes ennemis, à tout le ridicule d'un vieillard qui veut faire le jeune homme, et à tous les chagrins qui peuvent ſuivre un tel déſagrément.

Je n'ai d'autre parti à prendre, ſur le bord du précipice où je ſuis, que de m'y jeter aveuglément en comptant que votre amitié me ſoutiendra et m'empêchera d'aller au fond.

1777. Je crois avoir fait le seul usage que je pouvais faire de vos remarques, et je sens même qu'il m'est impossible de prendre un autre tour ; je m'en rapporte à vous.

Je vous envoie donc mon sicilien ; et je vous demande en grâce, au nom de votre ancienne amitié, d'inspirer à M. le duc d'*Aumont* autant de bienveillance pour moi que vous en avez.

Le temps n'est pas favorable, mais je suis forcé à combattre dans la saison qui se présente. Si M. le duc d'*Aumont* est content de l'ouvrage, et s'il vous promet de le protéger d'une manière efficace, je lui écrirai sans doute, et de la manière dont je dois lui écrire ; mais je ne me hasarderai certainement pas à l'importuner pour un ouvrage qui ne lui plairait point.

Je vous avoue que je suis dans une crise violente. Vous m'y avez mis, c'est à vous de m'en tirer. Mon cher ange ne voudrait pas me faire mourir de chagrin.

LETTRE CLXXXIV.

A M. DE VAINES.

A Ferney, 3 d'octobre.

Je vous crois, Monsieur, toujours administrateur des postes, et toujours ami de M. d'*Argental* ; car je sais, par mon expérience, que quand on l'aime c'est pour la vie.

Je prends donc la liberté de vous adreſſer ce petit paquet pour lui. 1777.

Je ne me conſole point d'avoir vu votre pélerinage manqué. Ce ſera un grand haſard ſi je ſuis en état de vous recevoir l'année qui vient. Je voudrais moi-même vous épargner le chemin, et vous aller rendre ma viſite; mais à quoi ſervent les ſouhaits? à ſentir nos beſoins, et non pas à les ſoulager. J'ai réellement beſoin de vous voir; il me ſemble que j'aurais bien des choſes à vous dire ſur ce monde-ci, avant de le quitter.

Je viens de lire, avec une extrême ſatisfaction, le l'*Hôpital* de M. de *Condorcet*. Tout ce qu'il fait eſt marqué au coin d'un homme ſupérieur. Que ne puis-je paſſer quelques jours entre vous et lui!

Mes reſpects et mes regrets à madame de *Vaines*.

Voltaire.

LETTRE CLXXXV.

A M. DE LA HARPE.

6 d'octobre.

VOTRE lettre, mon très-cher confrère, m'a été rendue par M. *Panckoucke*. Elle m'apprend dans mes limbes ce qui ſe paſſe dans votre brillant paradis de Paris.

Je rends mille grâces à M. *Marmontel* de m'avoir fourré dans ſes caquets d'une manière ſi agréable, et de m'honorer des ſons les plus flatteurs de ſa

lyre, quand il donne à d'autres des coups d'archet
1777. sur les doigts.

Oui, sans doute, j'ai lu ce que vous dites de M. de *Condorcet* dans votre *Journal;* et c'est le seul que je lise. Vous êtes, par ma foi, le législateur du goût et de la raison. C'est ce que M. le prince de *Beauvau* et M. de *Villette*, qui ont passé l'un après l'autre dans ma tanière, avouent hautement.

Continuez, ne vous lassez pas. Nous avons un extrême besoin de vous, pour ne pas devenir des barbares subsistant uniquement de musique italienne et allemande. Voyez ce qui est arrivé aux Italiens après le siècle des *Médicis* : ils n'ont eu que des doubles croches.

M. d'*Argental* est un petit indiscret volage, qui a pris sérieusement un petit divertissement ridicule, dont nous nous sommes amusés à Ferney, selon notre usage, c'est-à-dire en vous regrettant et en ne vous remplaçant point.

Je sais bien bon gré à M. de *Saint-Lambert* d'avoir soutenu *Racine* et *Boileau* en pleine académie. Si vous êtes assez sages et assez heureux pour élire M. de *Condorcet*, je ne désespère plus du siècle; mais, si vous ne frappez pas ce grand coup, je donne le siècle à tous les diables.

LETTRE CLXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 22 d'octobre.

MESSIEURS et anges, je vous jure, encore une fois, qu'aucun mortel ne savait de quoi il était question. Ma folie est à présent publique. C'est à votre sagesse et à vos bontés à la conduire. J'aurais voulu que cette folie eût été plus tendre, et eût pu faire verser quelques larmes ; mais ce sera pour une autre fois. Je suis occupé actuellement d'une nouvelle extravagance à faire pleurer. Il y a je ne sais quoi de trop philosophique dans celle que vous protégez. Cela est attachant, cela n'est pas mal écrit ; mais élégance et raison ne suffisent pas. Ce n'est pas assez d'un intérêt de curiosité, il faut un intérêt déchirant. Je crois que la pièce est sage ; mais qui n'est que sage n'est pas grand'chose. Tirez-vous de-là comme vous pourrez. 1777.

On dit que les acteurs, excepté *le Kain* et ceux ou celles que vous voudrez honorer de vos conseils, sont supérieurement plats. On dit que la plupart de ces messieurs débitent des vers comme on lit la gazette.

Je vous prierai donc, Messieurs, dans l'occasion, d'empêcher qu'on ne m'estropie et qu'on ne me barbarisme.

Je viens d'écrire à M. le maréchal de *Duras*,

—— comme vous me l'avez ordonnez. Je lui ai dit, avec
1777. raison, que la consolation de la fin de mes jours dépendait de lui. Car, messieurs mes anges, sachez que je ne puis avoir le bonheur de vous revoir qu'en Sicile. Sachez que, si je vivais assez pour aller jusqu'à Constantinople, je ne pourrais faire ce second voyage qu'après avoir passé par Syracuse.

Je n'ai point dit à M. le maréchal de *Duras* de quoi il s'agissait précisément. Je l'ai seulement prévenu que vous lui montreriez quelque chose qui avait un grand besoin de sa protection. Je me suis bien donné de garde de lui dire que vous lui laisseriez ce quelque chose entre les mains. Je suis bien sûr que ma Syracuse ne sortira pas des vôtres; tout serait perdu si elle en sortait; autant vaudrait jeter *Agathocle* et *Idace* dans le gouffre du mont Etna Pour moi, j'ai bien l'air de me jeter, la tête la première, dans le lac de Genève, si vous ne réussissez pas dans ce que vous entreprenez. Nous avons eu deux filles qui se sont noyées ces jours passés; j'irai les trouver, au lieu de venir me mettre à l'ombre de vos ailes : mais je n'ai que faire de me tuer; mon âge, mes travaux forcés, mes maux insupportables, et la Sicile, et Constantinople, me tuent assez; et si je meurs, c'est en me recommandant à messieurs et anges.

LETTRE

LETTRE CLXXXVII.

A M. DE LA HARPE.

25 d'octobre.

MON cher confrère, vous avez toujours raison, excepté quand vous dites un peu trop de bien de moi, de quoi je suis bien loin de me fâcher. 1777.

L'anecdote qu'on vous a contée de Mérope et de *la Noue*, est comme bien d'autres anecdotes : il n'y a pas un mot de vrai.

J'ai quelque chose à vous envoyer, et je ne sais comment m'y prendre. J'ignore si l'on peut encore s'adresser à M. de *Vaines*. Tout change dans votre pays, à chaque quartier de lune.

Il est plaisant que M. *Luneau de Boisgermain* puisse envoyer par la poste tous les livres qu'il veut, et qu'on ne puisse pas faire parvenir quatre feuilles d'impression à son ami, sans courir le risque de la confiscation.

Un polisson qui fait des nouvelles à la main, écrit que l'intention de la cour est de casser l'académie francaise, et de la joindre avec l'académie des inscriptions. Cela est absurde, mais cela n'est pas impossible : *verum quia absurdum; credo quia impossibile.* En ce cas-là, vous n'auriez donc pas le plaisir de vous trouver confrère de M. de *Condorcet*, du rival de *Pascal*, plus grand géomètre assurément, meilleur philosophe, et homme beaucoup plus rai-

sonnable. On m'avait mandé qu'il allait être des
1777. vôtres ; c'était une acquisition admirable. Apparemment quelques saints personnages s'y sont opposés. On craint les penseurs.

On m'assurait que vous ne les craigniez point, parce que vous pensez mieux qu'eux. Pouvez-vous me mander s'il y a quelque apparence à tous ces contes que l'on m'a faits ? je vous garderai le secret, et je vous aurai grande obligation.

Dites, je vous prie, à M. d'*Alembert* que M. *Delisle*, qui a passé deux mois chez moi, et qui s'était chargé de quelques lettres, ne m'a point écrit depuis qu'il est de retour à Paris : apparemment qu'il est occupé à ajouter un nouveau tome aux six volumes qu'il nous a donnés.

Bonsoir, mon très-cher confrère ; continuez, ne craignez jamais rien, prenez toujours le parti du bon goût. Tout le monde, à la fin, y reviendra.

LETTRE CLXXXVIII.

A M. DE VAINES.

A Ferney, 25 d'octobre.

Si vous n'avez pas, Monsieur, la place d'administrateur des postes, il faut bien pourtant que vous administriez quelque chose, et ce ne sera pas les sacremens. Je suis homme à en avoir bientôt besoin. Je vous supplie, en attendant, d'avoir la bonté de faire rendre ce paquet à M. d'*Argental*, votre ami ;

mais ayez sur-tout celle de m'instruire de ce qu'on fait pour vous. Dites moi quel poste vous occupez; parlez-moi de vos jouissances, ou du moins de vos espérances. Je m'intéresse à vous comme si je vous avais vu tous les jours. Il y a eu des gens devenus amoureux sur des portraits; je le suis de votre caractère et de votre esprit: nous voilà bien éloignés l'un de l'autre. Nous ne nous verrons probablement jamais; il n'y point de plus malheureuse passion que la mienne. *V.* 1777.

LETTRE CLXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 d'octobre.

Messieurs et anges, laissez-là votre Agathocle; cela n'est bon qu'à être joué aux jeux olympiques, dans quelque école de platoniciens. Je vous envoie quelque chose de plus passionné, de plus théâtral et de plus intéressant. Point de salut au théâtre sans la fureur des passions. On dit qu'*Alexis* est ce que j'ai fait de moins plat et de moins indigne de vous, si on ne me trompe pas. Si cela déchire l'ame d'un bout à l'autre, comme on me l'assure, c'est donc pour *Alexis* que je vous implore; c'est ma dernière volonté, c'est mon testament; il est plus vrai que celui qui m'a été imputé par l'avocat *Marchand*. Je vous supplie donc, Messieurs et anges, d'être mes exécuteurs testamentaires et les protecteurs de mon

—— dernier enfant : tâchez que M. le maréchal de *Duras*
1777 faſſe ſa fortune. *Agathocle* pourra un jour paraître et être ſouffert en faveur de ſon frère *Alexis*; mais à préſent, mes chers anges, il n'y a qu'*Alexis* qui puiſſe me procurer le bonheur de venir paſſer quelques jours avec vous, de vous ſerrer dans mes bras, et de pouvoir m'y conſoler.

M. de *Villette*, votre voiſin, qui eſt à Ferney depuis quelques jours, et qui a été témoin de la naiſſance d'*Alexis*, prétend que le nom de *Baſile* eſt très-dangereux, depuis qu'il y a eu un *Baſile* dans le Barbier de Séville. Il dit que le parterre crie quelquefois : *Baſile, allez vous coucher*, et qu'il ne faut avec des velches qu'une pareille plaiſanterie pour faire tomber la meilleure pièce du monde. Je crois que M. de *Villette* a raiſon. Il n'y aura qu'à faire mettre *Léonce* au lieu de *Baſile*, par le copiſte de la comédie, ſuppoſé que ce copiſte puiſſe être employé. Heureuſement le nom de *Baſile* ne ſe trouve jamais à la fin d'un vers, et *Léonce* peut ſuppléer par-tout. Voilà, je crois, le ſeul embarras que cette pièce pourrait donner. Il y a peut-être quelques vers qu'on pourrait ſoupçonner d'héréſie; mais, ſi quelques théologiens s'en ſcandaliſent, je les rendrai orthodoxes par un tour de main. Je me jette entre vos bras comme un homme qui revient d'un voyage de long cours, n'ayant d'autre reſſource que dans votre amitié. Si vous ne prenez pas cette affaire avec vivacité, avec emportement, avec rage, je ſuis perdu.

Je me mets, mon cher ange, bien ſérieuſement

à l'ombre de vos ailes. J'envoie le manuscrit de Constantinople au quai d'Orsay, par M. de *Vaines*. 1777. On m'a dit qu'il était encore en place jusqu'au mois de janvier. Faites-vous rendre le paquet, et ayez pitié de *V.*

LETTRE CXC.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 30 d'octobre.

J'AI eu l'honneur, Monsieur, de voir monsieur votre fils, qui est digne de son père. J'aurais bien voulu le mieux recevoir, mais il a bien voulu pardonner à un vieillard qui n'a plus que la cendre du feu que vous allumiez autrefois par votre conversation toujours brillante et toujours intéressante. Madame *Denis* lui a fait mieux que moi les honneurs de la maison, mais non pas de meilleur cœur. Ce cœur est tout ce qui me reste. J'ai perdu l'imagination et la pensée, comme j'ai perdu les cheveux et les dents. Il faut que tout déloge; pièce à pièce, jusqu'à ce qu'on retombe dans l'état où l'on était avant de naître. Les arbres qu'on a plantés demeurent, et nous nous en allons. Tout ce que je demanderais à la nature, c'est de partir sans douleur; mais il n'y a pas d'apparance qu'elle me fasse cette grâce, après m'avoir fait souffrir pendant près de quatre-vingt-quatre ans. Encore faut-il que je la remercie de m'avoir donné l'existence, et de m'avoir pro-

—— curé la consolation de vous voir dans ma chau-
1777. mière. Mon seul bonheur à présent est de me flatter que vous vous souvenez de moi. *V.*

LETTRE CXCI.

A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 2 de novembre.

SOYEZ le bien venu dans Babylone, monsieur. Vous croyez bien que je n'ai pu ni vous lire ni vous entendre sans m'intéresser tendrement à vous. Je vois qu'il est temps que vous preniez un parti, et que vous songiez à vivre heureux autant qu'à être célèbre. Le roi de Prusse me paraît favorablement disposé pour vous. Voyez si vous avez quelque chose de meilleur à espérer à Paris. S'il ne se présente rien qui vous convienne dans cette Babylone, nous allons travailler à vous faire un sort en Prusse. M. d'*Alembert* et moi, nous tâcherons de vous y introduire.

Si quid novisti rectiùs istis,
Candidus, si non his utere prudens.

Quelque chose qui arrive, il ne me paraît guère possible qu'un homme de votre mérite demeure abandonné. Je souhaite passionnément que vous ayez à choisir entre Babylone et Sans-souci.

M. de *Villette* est chez moi. Il est assurément plus puissant que moi; il peut vous servir mieux, mais

non avec plus de zèle. Madame *Denis* pense comme nous, et vous est très-attachée. 1777.

J'ajoute à ma lettre que M. de *Villette* épouse cette demoiselle de *Varicourt* que vous avez vue chez nous. Il la préfère aux partis les plus brillans et les plus riches qu'on lui a proposés ; et quoiqu'elle n'ait précisement rien, elle mérite cette préférence. M. de *Villette* fait un très-bon marché en épousant une fille qui a autant de bon sens que d'innocence, qui est née vertueuse et prudente, comme elle est née belle, qui le sauvera de tous les pièges de Babylone, et de la ruine qui en est la suite. Nous jouissons, madame *Denis* et moi, du bonheur de faire deux heureux.

LETTRE CXCII.

A MADAME DU BOCAGE.

A Ferney, 2 de novembre.

Génie vous-même, Madame ; je suis un pauvre vieillard, moitié poëte, moitié philosophe, et qui n'est pas à moitié persécuté, quoiqu'il ne dût être qu'un objet de pitié, étant sur chargé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies, et étant très-près par conséquent d'aller voir mes anciens maîtres que j'ai bien mal imités, les *Socrate* et les *Sophocle*. Quand je verrai *Corinne*, je lui soutiendrai hardiment qu'elle ne vous valait pas, soit qu'elle voulût briller dans la société, soit qu'elle

voulût l'emporter sur les hommes dans l'art d'écrire.
1777. Je ne suis point étonné qu'Alzire m'ait valu votre lettre qui m'a infiniment touché. Vous vous êtes retrouvée dans le pays que vous aviez embelli. Vous, Madame, et les insurgens, me rendez l'Amérique précieuse.

Madame *Denis* est aussi sensible à votre souvenir qu'elle est loin de jouer encore *Alzire*. Elle a été presque aussi malade que moi, et c'est beaucoup dire. S'il me restait la force de désirer, je désirerais d'être à Paris pour jouir de l'honneur de votre société aussi souvent que vous me le permettriez, pour aimer ce naturel charmant, cette égalité et cette simplicité qui relèvent vos talens; et pour vous dire avec la même simplicité que je serai du fond de mon cœur, avec le plus sincère respect,

Madame,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
jusqu'au dernier moment de ma vie,
Le vieux malade de Ferney.

LETTRE CXCIII.

A M. COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 2 de novembre.

MONSIEUR,

Il faut d'abord vous dire que j'ai reçu la lettre dont vous m'aviez honoré de Strasbourg, du 13 de septembre,

septembre, sept ou huit jours après que vous eûtes, à notre grand regret, quitté Ferney. 1777.

Je vous remercie aujourd'hui de celle du 19 d'octobre. Elle a été d'une grande consolation pour moi, dans les souffrances continuelles qui persécutent la fin de ma vie. Je n'ai quelquefois qu'un peu de gaieté naturelle à opposer à ces tribulations, ainsi qu'aux six juifs qui m'ont traité comme un amalécite, et aux chrétiens qui me traitent comme un juif. Je suis un peu aguerri au mal. J'avais contre moi tous les musulmans, dans la dernière guerre de la Russie contre les Turcs.

Je suis bien de votre avis, Monsieur, sur le ministre dont vous me parlez (*); il est gai, donc le fond du cœur est bon. Il ne m'aime pas, parce qu'il m'a cru ame damnée de M. de *Richelieu*. Il est bien vrai que je serai damné et lui aussi; mais il se trompait très-fort en croyant dans ce temps-là que je me mêlais d'autre chose que de mon plaisir. Je lui pardonne de tout mon cœur de s'être trompé; mais je ne lui pardonne pas s'il veut un peu de mal à notre académie, parce qu'elle est libre. Le cardinal de *Richelieu* l'a créée avec cette liberté, comme DIEU créa l'homme. Il faut lui laisser son libre arbitre dont elle n'a jamais abusé. C'est un corps plus utile qu'on ne pense, en ne faisant rien, parce qu'il sera toujours le dépôt du bon goût qui se perd totalement en France. Il faut le laisser subsister comme ces anciens monumens qui ne servaient qu'à montrer le chemin.

(*) M. de *Maurepas*.

1777. Je m'attendais à voir chez moi le chevalier ou la chevalière *Déon* dont vous me parlez. Un gentilhomme anglais, qui était à Londres son intime ami, et qui n'avait vu en lui que mademoiselle *Déon*, m'avait leurré de cette espérance. J'ai été privé de cette amphibie. Quand on a eu l'honneur de faire sa cour à madame de *Blot* et à madame d'*Ennery*, on ne désire point de voir des êtres chimériques. Je me flatte que vous voudrez bien me mettre à leurs pieds, comme je leur demanderai votre protection auprès de vous. Je suis pénétré de l'honneur qu'elles me font de se souvenir de moi.

Je ne croyais pas que M. de *Foncemagne* fût mon aîné. Je le respectais assez déjà, sans y joindre encore ce droit d'aînesse. Je lui recommande l'académie, si sa santé lui permet d'aller encore aux assemblées. C'est un des meilleurs esprits que j'aye jamais connus, quoiqu'il ait fait semblant de croire que le cardinal de *Richelieu* avait au moins quelque part à son malheureux *Testament*. Il voulut plaire à feue madame la duchesse d'*Aiguillon*, et cela est bien pardonnable.

Conservez-moi vos bontés, Monsieur, si vous voulez faire passer quelques momens heureux au vieux malade de Ferney, qui vous est attaché avec le plus tendre respect.

LETTRE CXCIV.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

10 de novembre.

1777.

De mes deux anges il y en a donc un qui est devenu l'ange exterminateur. Il extermine en effet ma pauvre *Irène* : il prétend qu'elle sera traînée à la morgue, et pendue par les pieds, parce qu'elle s'est tuée étant chrétienne. L'ange exterminateur aurait raison, si l'impératrice de Constantinople prétendait avoir bien fait en se tuant ; mais elle en demande pardon à DIEU, elle lui dit :

Dieu ! prends soin d'Alexis, et pardonne ma mort.

Elle ajoute même en fesant un dernier effort :

Pardonne, j'ai vaincu ma passion cruelle ;
Je meurs pour t'obéir : mourrais-je criminelle !

son dernier mot étant un acte de contrition, il est clair qu'elle est sauvée.

Vous jugez bien que, pendant qu'elle prononce ces dernières paroles avec des soupirs entrecoupés ; son père et son amant sont à genoux à ses côtés, et mouillent ses mains mourantes de leurs larmes. Je crois fermement que tous les gens de bien pleureront aussi.

J'ai adressé, je crois, à l'ange exterminateur quelques petites corrections qui m'ont paru nécessaires,

mais elles ne sont pas en assez grand nombre. Je
1777. me suis dépêché, craignant que M. le maréchal de *Duras* ne fût revenu. On ne fait rien de bien quand on se presse.

Nous allons essayer Irène pour les noces de madame *Villette*; on la jouera derrière des paravents, au coin du feu; et nous verrons l'effet tout aussi bien que si nous étions dans une salle de spectacle.

J'avoue à monsieur *Baron* que je pense comme lui. Je crois cette tragédie vraiment tragique, et peut-être la plus favorable aux acteurs qui ait jamais paru. Je pense que les passages fréquens de la passion aux remords, et de l'espérance au désespoir, fourniſſent à la déclamation toutes les ressources possibles. J'oserais même dire que le théâtre a besoin de ce nouveau genre, si on veut le tirer de l'avilissement où il commence à être plongé, et de la barbarie dans laquelle on voudrait le jeter.

Je n'ai point dit à M. le maréchal de *Duras* de quoi il s'agissait. Je ne veux point non plus essuyer, à mon âge, les caprices et les impertinences de quelques comédiens.

Si je vous ai un peu amusés, Messieurs, je me tiens payé de mes peines. Il est vrai que je n'aurais pas été fâché d'être un peu bien reçu à Paris à la suite d'Irène; mais je crains bien de mourir sans avoir tâté de cette consolation.

J'ajoute encore un petit mot sur Irène : c'est que M. *Baron* a la plus grande raison du monde de

dire qu'il n'y aura pas un homme dans le parterre qui examinera si le suicide est chrétien ou non. De plus, il est bon de dire à l'ange exterminateur que le suicide n'est défendu dans aucun endroit de l'ancien ni du nouveau *Testament*. Il y a une loi de *Marc-Aurèle* qui ordonne de ne point confisquer les biens de ceux qui se sont tués. Je me flatte que, si nous sommes barbares au châtelet, nous ne le sommes point au théâtre. 1777.

LETTRE CXCV.

A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU,

Qui lui avait envoyé une copie de son Discours sur les dégoûts de la littérature, et qui l'avait consulté sur le projet d'une édition de ses œuvres.

Le 18 de novembre.

Je n'ai reçu, Monsieur, que le 18 de novembre votre paquet du 12 d'octobre. J'ai fait lire à M. le marquis de *Villette*, et à quelques amis qui passent le reste de l'automne dans ma chaumière, l'ouvrage plein d'esprit, de beaux vers et de vérités, dont vous m'avez gratifié : je ne compte point pour des vérités les politesses que vous me faites dans cet écrit si agréable.

Vous ne trouverez pas, Monsieur, beaucoup de secours pour votre édition. Parmi les libraires de Suisse et de Genève, il y en a de riches qui n'impriment que de gros livres de bibliothéque ; il y

1777. en a de pauvres qui ne débitent que des almanachs.

Vous ne trouverez nulle ressource pour vos œuvres dans toute la librairie de ces pays-là. Il y a bientôt trente ans que j'y suis; vous pourrez dire de moi:

In qua scribebat barbara terra fuit.

Vous jouissez d'un sort contraire, quand vous avez le bonheur d'être chez M. *Dupaty*. Il daigna autrefois honorer ma retraite de sa présence, lorsqu'il était un peu victime de son courage : c'est un homme d'un rare mérite, et qui est fait pour sentir le vôtre. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien lui dire combien nous sommes flattés, ma nièce et moi, de son souvenir. Je lui envie le plaisir qu'il a de vous posséder chez lui. Je voudrais pouvoir partager vos peines, et goûter avec vous tous les plaisirs de l'esprit; mais j'ai quatre-vingt-quatre ans, je suis accablé de souffrances de toute espèce, et je n'ai plus qu'à mourir.

Le vieux malade de Ferney. V.

LETTRE CXCVI.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 29 de novembre.

MONSIEUR,

PENDANT que M. de *Villette* se marie chez moi à la fille d'un officier, dont l'unique dot est de la

bonté et de la vertu; pendant qu'on prépare la noce, je suis assez près d'aller habiter mon cimetière, pour mettre un peu de variété dans la scène de ce monde. 1777.

J'ai lu, pendant ma maladie, le monument attendrissant que vous élevez à la mémoire de votre ami : j'ai vu par-tout l'éloquence du cœur et de la vérité. Si j'étais dans un âge où l'on peut travailler encore, je me garderais bien d'oser toucher à votre ouvrage. Il est plein d'intérêt, il est écrit avec sagesse, on y devine des vérités que vous avez l'art de laisser entrevoir. Il y a d'autres vérités que vous développez en homme qui connaît les nations, et qui sait les peindre; entre autres le portrait des Français et des Anglais est de main de maître. Si vous avez montré cet écrit à M. de *Foncemagne*, il vous aura sans doute conseillé de le faire imprimer: ce sera une consolation pour madame de *Blot*, et pour madame d'*Ennery*. Cette espèce d'oraison funèbre, faite par l'amitié, sera éternellement chère aux îles de l'Amérique où elle parviendra bientôt. L'accablement où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Il me serait difficile de vous bien exprimer le plaisir que j'ai eu en lisant ce beau morceau, et l'estime respectueuse que je conserverai pour l'auteur jusqu'au moment où j'achèverai ma languissante vie.

LETTRE CXCVII.

A M. DE LA HARPE.

19 de novembre.

1777. VOTRE lettre du 12 novembre, mon très-cher confrère, m'apprend les petites persécutions que notre compagnie essuie. J'ai d'ailleurs été informé des petites tracasseries qu'on m'a faites auprès de M. de *Chabanon*. On a voulu le rendre mon ennemi, en le rendant mon confrère, lui que j'ai toujours reçu chez moi avec la plus tendre amitié: cela est bien injuste; mais peut-on attendre des hommes autre chose que des injustices?

Songez à vous, mon cher confrère : mettez les derniers fleurons à vos couronnes par les Barmécides et les Menzicof. Pour moi, j'ai la folie de de faire jouer à Ferney des tragédies de province, faites par un vieillard de quatre-vingt-quatre ans. Cela nous amuse un moment par la rareté du fait. *Dulce est desipere in loco*. C'est le mariage de M. de *Villette*, très-connu de vous, qui nous vaut ces bouffonneries. Il est venu nous voir, et nous l'avons marié, pour lui faire les honneurs de la maison. Il épouse une jeune et belle demoiselle, fille d'un officier des gardes, que nous avions chez nous. Cette demoiselle n'a d'autre dot que sa beauté et sa sagesse. M. de *Villette*, qui possède cinquante mille écus de rente, fait un très-bon marché. Pour moi, je reste seul dans mon lit, et j'y radote en vers et en prose.

Je vous envoie un ouvrage plus sérieux (*) que nos drames de Ferney. Vous devez vous y intéresser, mon cher confrère, non pas en qualité d'académicien, mais en qualité de suisse du pays de Vaud; car enfin vous êtes mon compatriote. Je suis membre d'une société de Berne. Un des membres de la société a donné cinquante louis, et moi cinquante autres pour un prix qui sera adjugé à celui qui aura fourni la meilleure méthode de corriger l'abominable loi criminelle reçue en France et dans plusieurs états de l'Allemagne. Nous venons au secours de l'humanité et de la raison bien cruellement traitées. 1777.

Si vous connoissez quelque jeune candidat de la chicane à qui vous vous intéressiez, et à qui vous vouliez faire gagner cent louis d'or, donnez-lui ce programme à lire, et faites-lui gagner le prix, à moins que vous ne vouliez nous faire l'honneur de le gagner vous-même. Vous verrez dans ce programme des choses que vous connaissez, et qui doivent faire dresser les cheveux à la tête de tous les honnêtes gens.

Je voudrais que les grands juges de toutes choses, les d'*Alembert* et les *Condorcet*, eussent le temps de lire notre programme bernois.

Adieu, mon cher confrère; combattez, triomphez et prospérez.

(*) Le prix de la justice et de l'humanité; Politique et législation, t. I.

LETTRE CXCVIII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

26 de novembre.

1777. Je dois autant de reconnaissance que d'estime au vrai *Baron* plus connaisseur que *Baron*. Nous sommes encore bien loin de livrer Irène aux bêtes féroces du parterre de Paris ; mais j'ai eu le temps de remédier aux très-grands défauts que vous aviez trouvés au second acte, quand on vient annoncer au prince *Alexis Comnène*, en présence d'*Irène*, qu'il est mandé par l'empereur. C'est assurément un coup de théâtre qui méritait qu'*Alexis* en parlât avec plus d'étendue. Je n'ai pas manqué d'envoyer cette addition à l'ange exterminateur, redevenu l'ange sauveur.

Permettez-moi de résister obstinément aux autres critiques qui sont trop contraires à l'esprit dans lequel j'ai fait Irène. J'avais tenté d'abord de rendre son mari tout-à-fait odieux, afin de la justifier. Je m'aperçus bien vîte qu'alors elle devenait ridicule de s'obstiner à être fidelle, et de se tuer très-sottement pour ne pas manquer à la mémoire d'un méchant homme. J'ai vu évidemment qu'il faut avoir quelques reproches à se faire, pour qu'on soit bien reçu à se tuer entre son père et son amant.

A l'égard de la catastrophe, il faut bien se donner de garde de l'alonger. Le parterre s'en va dès que

l'héroïne est morte. Il ne faut que le spectacle attendrissant de l'amant et du père qui disent chacun deux mots aux genoux de la mourante. *Omne supervacuum pleno de pectore manat.* 1777.

L'ascendant d'un vieillard fanatique sur une enfant, c'est-à-dire sur une fille et non pas sur un garçon, ne peut fournir aucune allusion. Vous savez bien qu'il n'y a, dans votre pays, aucun fanatique qui gouverne sa fille enfant.

Mon imagination décrépite est d'ailleurs aux ordres de votre critique judicieuse, et mon cœur est encore plus aux ordres de votre cœur. Vous vous êtes heureusement corrigé de l'habitude affreuse de m'écrire deux fois par an quatre mots indéchiffrables qui ne signifiaient rien. Cela est bon pour la petite poste de Paris, pour avertir un homme oisif qu'il est prié à souper chez une femme oisive, avec des gens qui n'ont rien à faire ni à dire. Je n'ai pas un moment à moi dans la journée : je suis accablé de travaux incroyables, de maladies et d'années ; et cependant je trouve encore des momens pour raisonner avec vous, pour vous dire que je vous aime tendrement, sur-tout quand vous secouez avec moi votre paresse ; et que je viendrai vous voir, si je puis jamais supporter le voyage, et si je ne meurs point en chemin : mais la destinée m'a toujours contredit. Nous formons des projets avec madame *Denis*, avec M. et madame de *Villette*, nous arrangeons ces projets à midi, et nous en découvrons toutes les impossibilités à deux heures. Cette madame *Denis* vous écrit à la fin ; vous voyez

bien qu'on n'eſt pas incorrigible. Pour moi, je tâche
1777 de me corriger, moi et mes ouvrages, dans un âge où l'on prétend qu'on eſt incapable de tout.

Je n'en crois rien. Si j'avais fait une faute à cent ans, je voudrais la réparer à cent et un. Adieu; ſi j'avais tort de vous aimer, je ne m'en corrigerais pas. *V.*

LETTRE CXCIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 de décembre.

Je ne vous parlerai pas aujourd'hui, mon cher ange, des deux enfans que j'ai faits dans ma quatre-vingt-quatrième année. Vous les nourrirez, s'ils vous plaiſent; vous les laiſſerez mourir, s'ils ſont contrefaits. Mais je veux abſolument vous parler d'un autre monſtre; c'eſt de cet animal amphibie qui n'eſt ni fille ni garçon; qui eſt, dit-on, habillé actuellement en fille, qui porte la croix de Saint-Louis ſur ſon corſet, et qui a comme vous douze mille francs de penſion. Tout cela eſt-il bien vrai? je ne crois pas que vous ſoyez de ſes amis s'il eſt de votre ſexe, ni de ſes amans s'il eſt de l'autre. Vous êtes à portée plus que perſonne de m'expliquer ce myſtère. Il ou elle m'avait fait dire, par un anglais de mes amis, qu'il ou elle viendrait à Ferney, et j'en ſuis très embarraſſé.

Je vous demande en grâce de me dire le mot de cette énigme.

Je ne sais point de nouvelles de la santé de M. de *Thibouville*; vous croyez bien que je m'y intéresse. La mienne est bien déplorable; vous savez que je n'ai pas besoin d'un fort hiver. 1777.

Je remercie de loin votre très-aimable secrétaire qui a bien voulu racommoder les langes de mon dernier enfant. Savez-vous bien que je vous en enverrais encore un autre, si celui-là ne mourait pas en nourrice? Il est plaisant que je sois si prolifique, en étant continuellement à la mort.

Avez-vous mis en nourrice mon constantinopolitain chez M. le maréchal de *Duras*? Je ne vous fais cette question, mon cher ange, que pour vous remercier de vos bontés, car je ne suis pressé de rien. Si j'avais des passions vives, ce serait de venir me mettre à Paris sous les ailes de mon ange. Je me recommande à M. de *Thibouville*. *V.*

LETTRE CC.

A M. DE LAUNAY,

MAITRE DES REQUETES.

8 de décembre.

Le vieux malade très-mortel, au brillant et solide auteur du Panégyrique de la pitié.

Oui, la pitié est un don de DIEU: oui, son panégyriste a raison, et d'autant plus qu'il est très-

éloquent; car s'il ne l'était pas, à quoi servirait-il
1777. d'avoir raison?

Oui, la pitié est le contre-poison de tous les fléaux de ce monde. Voilà pourquoi *Jean Racine* prit pour sa devise, dans l'édition de ses tragédies: φόβος καὶ ἔλεος *crainte et pitié*; voilà pourquoi on dit à notre messe latine le *Kyrie eléison* des Grecs. Tous les prédicateurs cherchent à inspirer la pitié pour les pauvres et pour les malheureux; et la plupart de ces orateurs même font pitié.

L'illustre maître de l'assemblée littéraire et fraternelle fera toujours plutôt envie que pitié.

Si je pouvais dans mon triste état, faire un voyage à Paris, mon plus grand désir serait que le panégyriste de la pitié en eût un peu pour moi.

Pour M. de *Villette*, il est sans pitié pour sa nouvelle conquête, et ne lui donne pas le temps de respirer.

LETTRE CCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de décembre.

MESSIEURS mes anges, il ne faut qu'une critique vraisemblable, faite par un homme d'esprit et imposant, pour séduire quelquefois les esprits les plus éclairés, et les cœurs les plus sensibles. Nous sommes tous dans notre retraite d'un avis absolument contraire au vôtre. Soyez juges entre

vous et nous. On pense ici unanimement que, si *Alexis* n'était pas coupable, *Irène* ne serait qu'une dévote impertinente qui se tuerait par piété. 1777.

On pense, et il est très-vrai, que l'exemple de *Massiniſſe*, dans la Sophonisbe, n'a rien de commun avec *Alexis*. Autrefois Sophonisbe réussit en Italie et en France. Ce fut même notre première tragédie régulière; et la Sophonisbe de *Mairet* l'emporta toujours sur la Sophonisbe de *Corneille*. Les esprits sont devenus depuis beaucoup plus raffinés, et moins naturels. La Sophonisbe de *Mairet*, quoique corrigée avec le plus grand soin, a déplu à une nation qui ne veut point voir un roi traité comme un esclave par un romain, obligé par ce romain, de quitter sa femme, et se déshonorant par la mort de cette femme même pour n'être point déshonoré en la voyant traîner en triomphe à la queue de la charrette du vainqueur.

C'est ici tout le contraire. Je vous prie, Messieurs les anges, de bien peser cette vérité, je vous prie de bien sentir que toute la tragédie d'Irène est d'amour, et d'amour effréné. La mort de *Nicéphore* n'en est que l'occasion, et n'en est point le sujet. Le cœur ne raisonne point, et une critique de réflexion, quelque plausible qu'elle puisse être, ne détruit jamais le sentiment.

Certainement l'amour d'*Irène* doit faire cent fois plus d'effet, si ce rôle est joué par une actrice passionnée, que l'amour de ma petite *Idace*, laquelle, au bout du compte, n'est qu'une *Agnès* tragique.

—— *Idace* est très-honnête; mais *Irène* est déchirante,
1777. ou je m'y connois fort trompé.

Voici des vers qui m'ont paru nécessaires à cette pièce, et qui semblent satisfaire, autant qu'il m'est possible, à la critique qui s'est élevée chez vous. Ils se ressentent peut-être de ma vieillesse et des douleurs qui me tourmentent. Je les ai faits dans mon lit dont je ne sors point; mais s'ils ne sont pas beaux, ils sont du moins raisonnables. J'avoue qu'ils ne détruiront jamais la censure. On dira toujours qu'*Alexis* a tort de vouloir épouser *Irène* immédiatement après avoir tué son mari. Je dirai comme les autres qu'il a grand tort, et que c'est ce tort inexcusable que j'ai voulu mettre sur le théâtre. Je dirai que j'ai voulu peindre un homme enivré de sa passion, et non pas un homme raisonnable.

Il y a dans la pièce un raisonneur, c'est bien assez; et ce raisonneur fait, ce me semble, un assez beau contraste avec le fougueux, l'écervelé et le tendre *Alexis*. C'est un rôle que je voudrais jouer sur mon petit théâtre de campagne, si j'avais vingt-quatre ans au lieu de quatre-vingt-quatre.

Ce qui est sûr, mon cher ange, c'est que je vous aime dans ma vieillesse comme je vous aimais quand j'étais mineur.

LETTRE

LETTRE CCII.

AU MÊME.

19 de décembre.

MON cher ange, pardon de tant de vers. Je vous en ai dépêché plusieurs, aussi-bien qu'à M. de *Thibouville*. Je vous afflige encore d'un nouvel envoi. Je demande pardon au très-aimable secrétaire, de fatiguer à ce point sa belle main que je suppose faite pour des emplois plus agréables; mais enfin, mon cher ange, tous ces nouveaux vers étaient nécessaires pour justifier pleinement *Alexis*, et pour fermer la bouche aux détracteurs. Tout ce que je crains à présent, c'est qu'*Alexis* ne paraisse trop innocent, et qu'*Irène* ne soit regardée comme une béguenle de dévote, qui aime mieux se tuer pour plaire à DIEU que de coucher avec son amant. 1777.

Je ne sais pas si mademoiselle *Déon* couchera avec le sien. Je ne puis croire que ce ou cette *Déon*, ayant le menton garni d'une barbe noire très-épaisse et très piquante, soit une femme. Je suis tenté de croire qu'il a voulu pousser la singularité de ses aventures jusqu'à prétendre changer de sexe pour se dérober à la vengeance de la maison de *Guerchy*, comme *Pourceaugnac* s'habillait en femme pour se dérober à la justice et aux apothicaires.

Toute cette aventure me confond. Je ne puis concevoir ni *Déon*, ni le ministère de son temps,

1777. ni les démarches de *Louis XV*, ni celles qu'on fait aujourd'hui. Je ne connais rien dans ce monde. Je mets sous vos ailes Byzance et ses faubourgs; je m'y mets sur-tout moi-même. *V.*

LETTRE CCIII.

A M. CHRISTIN.

23 de décembre.

Le vieux malade a écrit à M. le chevalier de *Chatellux*; mais j'avertis mon très-cher correspondant, le protecteur des persécutés, que M. d'*Agueſſeau* n'a jamais voulu lire le livre de *la Félicité publique*; qu'il n'en a jamais dit un mot à l'auteur, quoique son neveu, et que le grand-oncle de *la Félicité publique* est un homme un peu difficile en affaires.

Je souhaite à mon cher défenseur des infortunés tout le succès que sa constance mérite. J'avoue que je crains toujours ces vingt-quatre personnages qui déclarèrent leur communauté esclave par-devant notaire. Je n'ai pas de peine à croire que ce notaire était un étranger, un mal-vivant et un ivrogne. Je viens d'avoir affaire à un procureur qui est tout cela, et cependant j'ai perdu mon procès. Que ne suis-je à portée d'intéresser M. *Necker* dans cette affaire! Il est, je crois, le seul qui pourrait engager M. de *Maurepas* à signaler son ministère par l'abolition de la servitude, en imitant le roi de Sardaigne.

J'embrasse bien tendrement mon très-cher ami, — —
le maire de Saint-Claude, qui mériterait d'être le 1777.
maire de Londres. *V.*

LETTRE CCIV.

A M. DE LA HARPE.

14 de janvier.

Mon très-cher confrère, je suis fâché et hon- —
teux qu'on ait montré au salon de la comédie fran- 1778.
çaise l'esquisse dont j'aurais pu faire un tableau, si j'avais été à portée de vous consulter. Mon dessein n'était point du tout que ce pauvre enfant de ma vieillesse eût à Paris cette célébrité. *Théophraste*, à cent ans, disait qu'il apprenait tous les jours; et moi je dis, à quatre-vingt-quatre, qu'on peut encore se corriger.

La pièce n'avait été faite que pour les noces de votre ami; mais puisqu'il s'agit aujourd'hui du public, ceci devient une affaire sérieuse. Je ne veux point combattre l'hydre du parterre, sans être armé de pied en cap.

De plus, j'aurais bien mauvaise grâce à vouloir passer avant vous. Rien ne serait plus injuste et plus mal-adroit. C'est à vous, s'il vous plaît, à vous exposer aux bêtes le premier, parce que vous êtes un excellent gladiateur; mais j'ai peur que vous ne soyez dégoûté vous-même de cette impertinente arène dans laquelle on est jugé par la plus

1778 effrénée canaille qui ne veut plus que des pièces qui lui ressemblent.

Il me semble que notre chère nation tourne furieusement, depuis quelques années, à l'opprobre et au ridicule, en plus d'un genre. J'ai vu la fin du siècle d'*Auguste*, et je suis déjà dans le Bas-empire. Vous qui êtes *spes altera Romæ*, faites revivre le bon goût; combattez hardiment en vers et en prose. Menez les Français tantôt en Sibérie, tantôt dans Babylone; ils trouveront des fleurs par-tout où vous les conduirez.

Je vous parle très-sérieusement; je ne passerai point avant vous, quoique je sois votre ancien.

M. de *Villette* est très-sensible à tout ce que vous lui dites de flatteur dans votre lettre. J'espère bien qu'il sera toujours fidelle à sa tendresse pour sa femme, et à son amitié pour vous. Vous méritez bien l'un et l'autre qu'on vous aime, et je vous assure que j'en fais bien mon devoir.

J'attends avec impatience la suite de votre réponse à cette *Montagu* la shakespéarienne. Je vous avoue que la barbarie de *du Belloi* et consors m'est presque aussi insupportable que la barbarie de *Shakespeare*. *Du Belloi* est cent fois plus inexcusable, puisqu'il avait des modèles, et que le *Gilles* anglais n'en avait pas.

Je ne parlerais pas si librement à d'autres qu'à vous; mais nous sommes tous deux de la même religion, et nous ne devons pas nous cacher nos mystères.

Adieu, mon cher confrère; je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 14 de janvier.

MON cher ange, M. de *la Harpe* m'a mandé qu'on avait lu Irène au tripot. Je serais bien fâché qu'elle fût représentée dans l'état où elle est; c'est une esquisse qui n'est pas encore digne de vous et de la partie éclairée du public, sans laquelle il n'y a jamais de véritable succès. Je suis honteux d'avoir donné tant de peine à votre aimable secrétaire. Je vais faire transcrire bientôt la pièce entière que je soumettrai en dernier ressort à votre juridiction. 1778.

Vous sentez combien il est difficile de nuancer tellement les choses qu'*Alexis* soit intéressant en étant pourtant un peu coupable, et que *Nicéphore* ne soit point odieux, afin qu'ils servent l'un et l'autre à augmenter la pitié qu'on doit avoir pour *Irène*.

Ce mélange de couleurs n'est pas aisé à saisir par un pinceau de quatre-vingt-quatre ans; mais j'ai toujours pensé qu'on pouvait se corriger à tout âge, et que si *Mathusalem* avait fait des vers médiocres, il aurait dû les refaire à neuf cents ans passés.

Je vous demande en grâce d'être mon ange gardien jusqu'à mon dernier jour; de garder mon esquisse jusqu'à ce que je puisse vous envoyer le tableau. Je vous supplie de ne montrer la pièce à

1778. personne. Je me flatte que les comédiens n'en ont point de copie; j'en serais désespéré, et je conjurerais M. de *Thibouville* de la retirer de leurs mains. Ce serait bien alors qu'il faudrait employer la protection et les ordres de M. le maréchal de *Duras*.

Soyez sûr que je n'ai travaillé à cet ouvrage, et que je n'y travaille encore, que pour avoir une occasion de venir à Paris jouir, après trente ans d'absence, de la bonté que vous avez de m'aimer toujours; c'est-là le véritable dénouement de la pièce. Il est triste d'être pressé et de n'avoir pas long-temps à vivre. Ce sont deux choses plus difficiles à concilier que les rôles de *Nicéphore* et d'*Alexis*.

Sub umbra alarum tuarum plus que jamais. J'en dis autant à M. de *Thibouville* que je mets dans votre hiérarchie.

LETTRE CCVI.

A M. LE KAIN (*).

A Ferney, 19 de janvier.

Je vous avais prévenu, Monsieur. Il est vrai que j'avais envoyé à des amis que je respecte, l'esquisse d'un ouvrage qui ne convenait guère à mon âge, mais qui après avoir été fini, et sur-tout cor-

(*) Il mourut le 8 de février de cette année, âgé de 49 ans.

rigé par un travail assidu, d'après les sages critiques de ces mêmes personnes dont l'amitié m'est si précieuse, aurait pu rendre les derniers jours qui me restent un peu moins désagréables. 1778.

J'y travaillais nuit et jour malgré ma mauvaise santé, et j'espérais qu'à Pâques j'aurais pu, par ma docilité, et ma déférence à leurs lumières, rendre la pièce moins indigne de vous. Je me flattais même que vous pourriez jouer le rôle de *Léonce*, qui n'est pas fatigant, et que vous auriez rendu très-imposant par vos talens sublimes.

Les amis respectables dont je vous parle, n'ont fait lire à l'assemblée de messieurs vos camarades, cette esquisse encore informe que pour avoir vos avis et les leurs, pour m'en instruire, et pour que tout fût prêt à Pâques.

Il convient sans doute qu'on remette la pièce et les rôles entre les mains de ceux qui ont bien voulu m'honorer de leur bienveillance dans cette occasion, et qui ont daigné entrer dans les détails de cette affaire.

Les papiers publics disent que vous vous remariez. Je vous en fais mon compliment très-sincère; je doute de ce mariage, puisque vous n'avez pas daigné m'en instruire.

Si la chose était vraie, je pense que la fatigue de vos noces ne vous mettrait pas dans l'incapacité de jouer l'hermite *Léonce* qui n'a pas de ces passions qui ruinent la poitrine, et qui parle de la vertu d'une manière qui semble être assez dans votre goût. Si vous aviez donné ce rôle à un

autre, je craindrais de m'y opposer, car je suis
1778. très-sûr que vous auriez bien choisi.

J'ai toujours compté sur votre amitié depuis le jour où je vous ai connu dans votre jeunesse. Le temps a fortifié tous les sentimens qui m'attachent à vous. Vous savez trop combien madame *Denis* et moi nous vous sommes dévoués pour que nous nous servions ici de la formule ordinaire qui n'a jamais été dictée par le cœur.

Le vieux malade V.

LETTRE CCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, le 20 de janvier.

MON cher ange, en voici bien d'une autre ! il faut pour le coup que je me jette entre les bras de votre providence, de votre sagesse et de cette constante amitié qui fait la consolation de ma vie. Je suis trop jeune, je ne sais pas me conduire, à moins que je ne sois toujours à l'ombre de vos ailes.

J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous envoyer la lettre que je reçois d'un de vos protégés, et la réponse que je lui fais. Je ne doute pas que vous n'engagiez votre ami M. de *Thibouville* à mettre sous ses pieds cet oubli de toutes les bienséances. Je lui mande qu'autrefois M. de *Fériol*, votre oncle l'ambassadeur à Constantinople, disait, s'il

m'en

m'en souvient, qu'*il n'y avait d'honneur ni à gagner ni à perdre avec les Turcs.* 1778.

Si vous trouvez ma réponse à votre ancien protégé convenable et mesurée, puis-je vous supplier de la lui faire tenir aussi bien que celles que j'ai dû écrire à M. *Suard* et à madame *Vestris*, et à un M. *Monvel*, qu'on dit avoir beaucoup d'esprit, beaucoup de sensibilité et beaucoup de talens, avec très-peu de poitrine?

Une chose encore bien importante pour moi, c'est de demander très-humblement pardon à madame votre secrétaire de lui avoir fait écrire des choses qui certainement ne subsisteront pas, car tout ne sera fini que vers Pâques; et c'est vers ce saint temps que je compte vous apparaître comme *Lazare* sortant de son tombeau.

Je vous conjure encore plus que jamais de faire retirer la copie qui est peut-être au tripot, et les rôles qui peuvent être chez les tripoteurs et les tripoteuses. Je suis réellement perdu, s'il reste dans le monde le moindre lambeau de ces haillons. Vous sentez que la publicité de ces misères est très à craindre: elle arrêterait tout à coup un jeune homme dans le commencement de sa carrière; mais soit au commencement, soit à la fin, il est certain que cela me ferait un tort irréparable.

Songez, mon divin ange, que je passe les jours et les nuits à remplir la tâche très-difficile, mais très-nécessaire, que vous m'avez donnée. Songez que je marche sur des charbons ardens. J'ose espérer que je ne me brûlerai pas la plante des pieds,

—— parce que je vous invoquerai en subissant une
1778. épreuve qui surpasse mes forces.

Vous savez de plus combien il y avait de vers faibles à fortifier, de nuances à observer, d'expressions familières à supprimer, de petites choses à préparer pour les faire servir à de plus grandes; enfin combien l'esquisse était indigne de vous. Vous avez été trop bon; mais vous m'avez rendu difficile contre moi-même. J'ai deux mois, au moins, par devant moi, et je vais les employer à vous plaire; mais suis-je sûr de deux mois de vie?

Sub umbra alarum tuarum.

LETTRE CCVIII.

A M. DE CROIX,

SECRÉTAIRE DU ROI, TRÉSORIER DE FRANCE, A LILLE.

A Ferney, 23 de janvier.

Je ne sais, Monsieur, ce que vous avez fait à ce grand pontife des Muses *qui nous a bénis* (*); *mais il est entré chez madame Denis en chantant vos louanges. Je n'ai donc pas hésité de lui proposer la solution d'un problème qu'il n'appartient qu'à lui de résoudre.*

(*) Ces premières lignes sont de M. le marquis de *Villette* à qui l'on avait demandé le sentiment de M. de *Voltaire* sur les plus célèbres acteurs tragiques français.

M. le marquis de *Villette*, monsieur, n'a point vu comme moi le vieux *Baron*, ni *Beaubourg*, ni même *Dufresne*. Ce *Dufresne* n'avait qu'une belle voix et un beau visage, *Beaubourg* était un énergumène, *Baron* était plein de noblesse, de grâces et de finesse; *le Kain* seul a été véritablement tragique. 1778.

Mais je dois vous parler de choses plus intéressantes. Je ne puis vous exprimer les obligations que nous vous avons, madame *Denis* et moi. Vous nous envoyez des armes pour nous défendre contre une troupe de coquins qui sont venus, du bout de la Flandre aux portes de Genève, pour nous voler et pour nous faire un procès ruineux. Je me flatte qu'au moyen des pièces que vous avez la bonté de nous faire tenir, nous serons enfin délivrés de la vexation de ces scélérats.

J'ai l'honneur d'être avec toute la reconnaissance que je vous dois, etc. *V.*

LETTRE CCIX.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

23 de janvier.

Je vous dois des remercîmens, Monsieur, pour votre pâté de perdrix; mais madame *Denis* et les dames qui passent l'hiver avec nous, vous en doivent bien davantage, car elles s'en sont crevées, et il ne m'est pas permis d'en manger. Je suis réduit en tout genre à n'être que témoin du plaisir de mon prochain.

1778. Nous avions, il y a quelque temps, dans notre château, un M. le comte de *Sainte-Aldegonde*, qui aurait cru faire un grand crime, s'il avait touché à une perdrix venue d'Angoulême au lac de Genève. Je crois que c'est le seul pythagoricien qui reste dans les Gaules. Sa vie est la condamnation de notre gourmandise. Mes quatre-vingt-quatre ans et mon extrême faiblesse me rendent encore plus pythagoricien que lui; mais je serai, jusqu'au dernier moment, de la secte des pyrrhoniens et de celle de vos amis.

Pardonnez à un pauvre malade qui peut à peine vous envoyer quatre lignes de remercîmens pour quatre perdrix; mon cœur est à vous, et mes faibles mains vous embrassent. *V.*

LETTRE CCX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, le 25 de janvier.

MONSEIGNEUR,

La dernière lettre que vous avez bien voulu m'écrire m'a été d'une grande consolation, et en même temps m'a donné bien des regrets. Je vois que vous daignez m'aimer encore. Vous me plaignez sans doute de mourir loin de vous; mais vous me plaindriez bien davantage de me voir réduit, par les maux qu'amène la décrépitude, à l'incapacité de

vous faire ma cour. J'ai gémi de ne pouvoir vous marquer tous mes sentimens, lorsque vous suiviez ce procès si étrange et si étrangement jugé. Si j'avais pu approcher de vous secrétement, je vous aurais bien convaincu alors que j'étais persécuté à votre suite. Vous auriez vu que, si j'avais élevé ma faible voix comme j'en avais tant d'envie, je vous aurais beau coup plus nui que que servi. Vous connaissiez assez les horreurs d'un parti ridiculement acharné, mais peut-être n'étiez-vous pas descendu jusqu'à connaître la mauvaise foi et la scélératesse de la canaille de la littérature. 1778.

Je pense que vous voyez d'un œil de pitié la faiblesse que j'ai eue d'envoyer à M. de *Thibouville* une tragédie à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et et de m'exposer à voir le cadavre de ma réputation déchiré par ces bêtes puantes dont je vous parle. J'ai eu très-grand tort. Vous êtes supérieur à votre âge, et moi je radote au mien; mais nous nous étions amusés de cette pièce dans Ferney avec M. de *Villette* et sa jeune femme. M. de *Thibouville* demeure à Paris dans la maison de M. de *Villette*. Il aime passionnément le théâtre et la déclamation; il s'y connaît parfaitement; il devait jouer dans cette pièce en société, s'il avait eu de la santé. Tout cela n'était qu'un projet d'amusement qui ne devait pas être public.

Malheureusement MM. de *Villette* et de *Thibouville* ont cru que ce dangereux public pourrait être aussi indulgent qu'eux. Ils ont imaginé qu'on pardonnerait à ma vieillesse; leur amitié les a trompés.

1778. Je n'ai pas osé assurément vous adresser ce radotage de mes quatre-vingt-quatre ans. Je n'ai pas voulu renouveler le ridicule de ce vieux fou de *Crébillon*. Je vois trop comme vous m'auriez traité, de quelles plaisanteries vous auriez égayé mon agonie, et vous auriez eu raison.

Pour goûter les vers ou la musique, il faut avoir l'esprit tranquille et du loisir. Je doute que vos affaires et votre situation vous laissent l'un et l'autre. Si vous aviez quelques heures à perdre, et si vous me commandiez absolument de vous envoyer la pauvre sotte Irène, je la retravaillerais de toutes mes forces; je tâcherais de la rendre moins indigne d'un maréchal de France vainqueur des Anglais; je la mettrais à vos pieds. Je vous supplierais de ne la point montrer, comme vous avez montré la lettre où je vous parlais de mademoiselle *Raucourt*. Je vous conjurerais de m'épargner les ridicules qui peuvent n'être qu'amusans dans la société, mais qui sont mortels quand on est exposé à ce public cruel. Je suis si honteux de mon énorme sottise, à mon âge, que je tremble en vous en parlant. Je ne devrais avoir que deux objets, de mourir ou d'achever auprès de vous quelques jours qui me resteraient encore, et de les passer à vous témoigner la très-respectueuse et tendre reconnaissance que je conserverai pour vous jusqu'à mon dernier soupir. *V.*

LETTRE CCXI.

A M. COLINI, *à Manheim.*

A Ferney, 26 de janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, n'a pas été en état de vous répondre au commencement de cet hiver. La nature a donné à mon ame un étui très-faible et très-mauvais, qui ne peut guère soutenir, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le voisinage des Alpes, et les inondations de neige. Ma décrépitude est accablée de plus d'une manière; je n'en suis pas moins sensible à votre souvenir et à votre amitié. 1778.

Je vous fais mon compliment sur le bonheur que vous avez de servir un maître dont la tête est actuellement ornée de deux belles couronnes électorales.

La nouvelle des trente mille autrichiens campés à Straubingen, alarme nos pacifiques Suisses. Je ne puis m'imaginer que l'empereur veuille, pour son coup d'essai, vous faire la guerre. On dit qu'il ne s'agit que d'un passage; mais ne peut-on point passer sans avoir trente mille hommes à sa suite? Je ne suis pas politique; je me borne, mon cher ami, à vous souhaiter de la paix et du bonheur.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE CCXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 30 de janvier.

1778. MON cher ange, vous ne m'abandonnerez pas sans doute dans le déplorable état où je suis. Vous devez avoir reçu le paquet que j'ai envoyé à M. de *Montsauge*, administrateur des postes, pour vous être rendu par M. de *Vaines*. Il contient la lettre de *le Kain*, et ma réponse, avec d'autres lettres que je vous suppliais de vouloir bien faire tenir à leurs adresses, en cas que vous le approuvassiez.

Je travaille depuis près d'un mois, jour et nuit, à profiter, autant que le permet ma faiblesse, de toutes les sages critiques que vous m'avez faites. Je demande, encore une fois, pardon à votre aimable secrétaire de toutes les peines inutiles que ma précipitation lui a données. Vous sentez qu'à mon âge il faut du temps pour rendre un pareil ouvrage un peu moins indigne de vous et du public. Je n'en ai, dans le moment présent, ni le temps ni la force. J'ai cru, ces jours passés, que j'allais mourir non-seulement de vieillesse, mais des efforts que j'ai faits, et du chagrin que tout cela me cause. Les critiques sont déjà publiques; trente personnes ont vu l'ouvrage, et toutes en ont fait des censures contradictoires. Les uns ont dit que les premiers actes ne passeraient point, les autres que le dernier était d'une froideur

insupportable. *Le Kain* a soutenu que son rôle ne pouvait pas être souffert, et que c'est par cette raison qu'il l'avait refusé. 1778.

Ce serait absolument vouloir me tuer que de me forcer à donner Irène dans des conjectures si humiliantes. Il serait plus honnête de me laisser mourir de ma belle mort. Tout ce que je vous demande actuellement, à vous, mon cher ange, et à M. de *Thibouville*, c'est qu'il ne soit plus question de cette malheureuse Irène jusqu'à ce que je l'aye finie et que vous en soyez contens. Il faut absolument jeter dans le feu l'exemplaire et tous les rôles, parce que tous seront changés. Je vous demande jusqu'à Pâques. Peut-être, malgré l'état horrible où je suis, aurai-je pu alors trouver quelque moyen de me rendre moins ridicule, et de vous faire moins de honte. *Crébillon* donna son Catilina à quatre-vingts ans, mais il l'avait commencé à quarante; et moi j'ai commencé Irène à quatre-vingt-deux passés, et je la finis dans ma quatre-vingt-quatrième année. Quand je demande six semaines pour achever ma besogne, et pour affronter les siffleurs du parterre, ce n'est pas trop assurément.

M. de *Thibouville* a un empressement inconcevable; il ne me parle que de madame la duchesse de *Bourbon* et de la reine; il veut qu'on m'immole ce carême, pour les amuser. Je dois répondre comme *Molière* aux empressés qui lui criaient, *le roi attend; il est le maître*, dit-il, *qu'il attende*.

Je sais fort bien que toute cette aventure fait du fracas dans votre Paris où le beau monde veut

1778. des nouveautés, et où la canaille immense des écrivains subalternes attend ces mêmes nouveautés pour les décrier, pour rire, pour faire rire, et pour gagner un écu. Je vois tout l'excès du ridicule où je me jette à mon âge, la syndérèse dans le cœur, et la mort entre les dents ou du moins entre les gencives, car de dents je n'en ai plus; mais il faut mourir comme j'ai vécu, en fesant des sottises.

Etendez bien vos ailes afin que je me cache dessous. Personne n'est jamais mort plus singulièrement que moi. Tout ce que je demande, c'est qu'on ne me fasse pas mourir ce carême, et qu'on attende le jour de la Quasimodo. Je suis persécuté aujourd'hui par des procès; je perds mon bien, la santé et la vie. De bonne foi, n'est-ce pas assez? mon ange n'a-t-il pas pris sous sa protection une drôle de créature?

Miserere mei.

LETTRE CCXIII.

A M. DE VAINES.

2 de février.

Je voudrais, Monsieur, que vous eussiez le contre-seing pour toute votre vie, pourvu que ce fût le contre-seing d'un directeur général des finances, et non d'un administrateur des postes. Vous me parlez de voyages; vous m'attendrissez et vous faites tressaillir mon cœur. Mais j'ai bien peur de

ne faire incessamment que le petit voyage de l'éternité; car je suis roué, et mon corps est en lambeaux pour avoir été ces jours passés à Syracuse et à Constantinople : j'ai été si horriblement cahoté que je ne peux plus remuer. 1778.

J'ai fait autrefois un voyage à Paris. Je ne crois pas avoir jamais demeuré trois ans de suite dans cette ville; je ne la connais que comme un allemand qui a fait son tour de l'Europe. Je me souviens que le roi de France, à qui on dit que je parlais bon français, me donna une place de palefrenier ordinaire de sa chambre, me permit ensuite de la vendre, et m'en conserva toutes les fonctions et toutes les prérogatives. J'eus aussi une place de copiste de gazette sur les charniers Saints-Innocens. Je jouis encore de toutes ces grandes dignités.

Il y a peut-être quelques sacristains qui pensent qu'un étranger aussi étrange que moi n'oserait, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, venir boire de l'eau de la Seine; parce qu'ils soupçonnent que, dans mes voyages à Constantinople et à Pétersbourg, j'ai donné la préférence à l'Eglise grecque sur l'Eglise latine. Quelques habitués de paroisse ont même débité qu'il y avait contre moi, dans je ne sais quel bureau, une paperasse qu'on appelle *littera sigilli*; je puis vous assurer qu'il n'y en a point, et que ces sacristains ne disent jamais un mot de vérité; mais je sais que ces messieurs expédieraient contre moi très-volontiers *litteras proscriptionis*.

Franchement, je suis pénétré de reconnaissance

1778. pour tout ce que vous me dites, et pour ce que vous me proposez. Je vous dirai même que j'en profiterais vers la Saint-Jean, ou même vers la *Quasimodo geniti infantes*, si j'étais envie dans ce temps-là.

Le vieux solitaire vous remercie tendrement, et salue madame de *Vaines*. *V.*

LETTRE CCXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mardi matin. 3 de février.

Mon cher ange, c'est moi qui vous écris aujourd'hui, ce n'est pas madame *Denis*; c'est moi qui suis désespéré de ne pas accompagner nos voyageurs. J'ai eu la force de faire dix actes, et je n'ai pas celle de faire cent lieues. L'ame supporte des fatigues que le corps ne soutient pas; mais avec le temps on vient à bout de tout, et quand les cent lieues mènent dans notre voisinage, on les fait gaiement. Je ne suis pourtant pas trop gai. Un homme de mon âge, qui vient de bâtir quatre-vingt-quatorze maisons, qui est ruiné, qui a dix procès et dix actes de tragédie sur le corps, n'a pas de quoi rire.

Quand est-ce donc que ce pauvre écloppé aura le bonheur de vous embrasser, vous et votre aimable secrétaire? Je vais accompagner madame *Denis* jusqu'à la première poste. Je n'ai pas le temps d'écrire à M. de *Thibouville*; ces dames lui parleront

plus éloquemment que moi, et elles arriveront avant ma lettre. 1778.

LETTRE CCXV.

AU MEME.

A Paris, le 19 de février

M. le maréchal de *Richelieu* sort de chez moi; il est touché des larmes de M. *Molé*; il m'a assuré que madame *Molé* n'était pas absolument détestable. Il a tant dit, il a tant fait que j'ai été obligé id'envoyer le rôle de *Zoé* à madame *Molé*. On m'assure qu'on peut donner encore ce rôle à une autre; que le rôle de *Zoé*, au cinquième acte, est de la plus grande importance; que le tableau qu'elle fait de l'état d'*Irène* est un morceau principal qui exige une grande actrice, et que ce serait une chose essentielle d'obtenir de mademoiselle *Sainval* qu'elle daignât le jouer, comme mademoiselle *Clairon* débita le récit de *Mérope;* que cela seul pourrait faire réussir la pièce, et que M. *Molé* ne devrait point s'y opposer, puisque *Zoé* n'est point une simple confidente, mais une princesse favorite de l'impératrice, et que c'est en effet madame *Molé* qui ôterait le rôle à mademoiselle *Sainval*.

Voilà donc, mon cher ange, à quel point nous en sommes.

J'ai besoin plus que jamais de vos bontés et de vos ordres.

Dudit jour, à dix heures et demie du soir.

1778. MADEMOISELLE *Arnoult* revient de chez mademoiselle *Sainval* la cadette qui lui a promis de jouer *Zoé*. Il ne s'agit plus que d'obtenir de M. *Molé* de convertir sa femme à laquelle on promet un rôle fait pour elle dans le droit du seigneur, qui est entièrement changé, et qu'on pourrait jouer à la suite d'Irène, si cette Irène avait un peu de succès ; sinon je dirai comme *Sosie*:

O juste ciel ! j'ai fait une belle ambassade !

LETTRE CCXVI.

A M. DE LA DIXMERIE.

Qui lui avait adressé des vers sur son retour à Paris.

A Paris, 19 de février.

SI on pouvait rajeunir, le vieillard que M. de *la Dixmerie* honore d'une épître si flatteuse, rajeunirait à cette lecture. Il est arrivé extrêmement malade. M. *Tronchin* lui défend d'écrire; mais il ne lui défend pas de sentir, avec la plus extrême reconnaissance, les bontés que M. de *la Dixmerie* lui témoigne avec tant d'esprit.

LETTRE CCXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

PARDON, mon cher ange, ma tête de quatre-vingt-quatre ans n'en a que quinze ; mais vous devez avoir pitié d'un homme bleſſé qui crie, ne pouvant parler. Songez que je meurs, ſongez qu'en mourant j'ai achevé Irène, Agathocle, le Droit du ſeigneur, et fait quatre actes d'Atrée. Songez que *Molé* m'a mutilé indignement, ſottement et inſolemment ; qu'il ne veut point jouer ſon rôle dans le Droit du ſeigneur, etc. Je ſuis mort, et il faut que je coure chez les premiers gentilshommes de la chambre ; voyez s'il ne m'eſt pas permis de crier : cependant j'avoue que je ne devrais pas crier ſi fort. 1778

Je ſuis à vous, mon ange, à toute heure.

LETTRE CCXVIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Bijou-Ferney*.

A Paris, 15 de mars.

LE vieux malade n'a pu encore écrire à M. et à madame de *Florian*. Il a été à la mort pendant plus de quinze jours, depuis ſon accident. Il a fallu paſſer par toutes les horreurs qui accompa-

gnent cet état. Il saisit un moment où il souffre
1778. un peu moins, pour dire à M. et madame de *Florian* qu'il serait mort en les aimant de tout son cœur, et en comptant sur leur souvenir.

Vous savez que tout parle guerre à Paris; que le roi a déclaré, par son ambassadeur à Londres, qu'il veut la paix; mais qu'il fera respecter son pavillon et le commerce de ses sujets. Le traité avec les Américains est public. J'ai vu M. *Franklin* chez moi, étant très-malade : il a voulu que je donnasse ma bénédiction à son petit-fils. Je la lui ai donnée, en disant DIEU *et la liberté*, en présence de vingt personnes qui étaient dans ma chambre.

L'ambassadeur d'Angleterre arriva une heure après. Tout ce que j'ai éprouvé de bontés de la cour et de la ville, a été bien au-delà de mes espérances et même de mes souhaits; mais je ne crois pas que ce temps-ci puisse être convenable pour demander des grâces pécuniaires en faveur de ma colonie. Le roi est trop endetté. Les flottes ont coûté un argent immense. Les billets de la loterie de M. *Necker* perdent chacun quatre-vingts sur mille. Il y en a cinq mille à prendre, dont personne ne veut. Il n'est plus question d'économie, il ne s'agit plus que de vengeance. M. d'*Estaing* commande une escadre formidable, M. de *la Motte-Piquet* une autre.

Vous savez que M. *Dupuits* est à Paris, et qu'il espère être employé. Il est à croire que, sans guerre déclarée, il y aura des coups donnés Pour moi, qui suis très-pacifique, je ne songe qu'à être défait

de

de tous les poliſſons qui me parlent de *Shakeſpeare*, de *Vauxhall*, de *Roaſtbeef*, de ſauteurs anglais et de milords anglais. 1778.

Je demande bien pardon à M. de *Florian* d'entrer dans ces détails. J'aimerais bien mieux faire paver devant ſa maiſon; mais je vois qu'il eſt plus aiſé de guérir d'un vomiſſement de ſang que d'obtenir de l'argent d'un gouvernement obéré qui n'a pas même le moyen de payer le pauvre *Racle*. Il y a ici un luxe révoltant et une misère affreuſe. Paris eſt le rendez-vous de toutes les folies, de toutes les ſottiſes et de toutes les horreurs poſſibles.

Quand pourrai-je revoir Ferney, et embraſſer tendrement le ſeigneur et la dame de Bijou!

LETTRE CCXVXI.

A M. DE VAINES.

A Paris, ſamedi à quatre heures, avril.

Oui, ſans doute, Monſieur, les premiers *Paſcal-Çondorcet* qui viendront du pays étranger ſeront pour vous. Ce ſont deux grands-hommes; mais le premier était un fanatique, et le ſecond eſt un ſage. Celui-ci eſt fait pour vous. Je me conſole dans mes douleurs, en vous ſouhaitant un bon voyage. *V.*

LETTRE CCXX.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT, *à Versailles.*

A Paris, 16 d'avril.

1778. Je demande bien pardon à madame *Dixneufans* de lui avoir écrit en cérémonie. Je pourrais avoir bien plus de tort avec vous, Monsieur, en vous remerciant si tard de votre très-agréable lettre ; mais j'ai eu ces derniers jours une fièvre assez violente, suite de deux maladies mortelles dont je suis réchappé.

Je crois que M. l'abbé de *Beauregard*, prédicateur de Versailles, soi-disant ci-devant jésuite, m'aurait volontiers refusé la sépulture ; ce qui est fort injuste : car on dit que je ne demanderais pas mieux que de l'enterrer ; et il me devait, ce me semble, la même politesse.

Je ne crois point que le maître et la maîtresse de la maison se soient moqués de cet abbé *Beauregard* : c'est bien assez qu'ils ne se livrent pas à la fureur de son zèle, et c'est à quoi tous les honnêtes gens se bornent.

Il est permis à ces pauvres ex-jésuites de haïr tel homme qui les força, il n'y a pas long-temps, à restituer à sept enfans mineurs, tous au service du roi, leur bien de patrimoine dont ces bons pères s'étaient emparés. Ce sont de ces sacriléges que les dévots ne pardonnent jamais. J'ai fait rentrer dans

leur bien six jeunes officiers dépouillés par eux. Il est vrai que je n'ai point prêché de carême; mais, en vérité, j'ai observé ce carême plus rigoureusement que tous les moines de l'Europe; aussi je suis plus diaphane et plus maigre qu'aucun des anciens disciples de *Loyola*: je ressemble au *Lazare* sortant de sa niche. 1778.

Je me flatte, Monsieur, que votre santé est bonne, et que vos affaires son arrangées. Je m'intéresserai, jusqu'au dernier jour de ma vie, à tout ce qui peut vous toucher.

Conservez-moi des bontés qui font la consolation de mes derniers jours.

LETTRE CCXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 20 d'avril.

Mon cher ange, vous m'avez ordonné de dépouiller le quatre pour habiller le cinq. Depuis cinq heures du matin, je déshabille fort aisément ce quatre, mais je crains d'être un mauvais tailleur pour le cinq.

La généreuse secrétaire est priée de corriger au second acte un petit couplet d'*Argide*, qui me paraît un peu trop brutal pour un prince aussi noble est aussi vertueux que lui. Il faudrait, je crois, tourner ainsi cet endroit:

1778. Ne t'énorgueillis point d'être né de son sang;
Souviens-toi de la fange où le ciel le fit naître.
Il a su la couvrir par les vertus d'un maître;
Et les excès affreux qui l'ont trop démenti,
Te rendront au limon dont il était sorti.

Je crois que *la Rive* et *Molé* joueront bien les rôles des enfans d'*Agathocle*, qu'*Idaſan* convient fort à *Monvel*, que les cheveux blancs et la voix de *Brizard* ſuffiront pour *Agathocle*, et que le rôle d'*Idace* eſt beaucoup plus dans le caractère de madame *Veſtris* que celui d'*Irène*, pourvu qu'elle ſe défaſſe de l'énorme multitude de ſes geſtes.

Enfin il me ſemble qu'Agathocle ſera beaucoup mieux joué qu'Irène, de laquelle Irène je ſuis bien cruellement mécontent.

Je me jette entre les bras de mon cher ange pour ma conſolation. Je ne demande que deux repréſentations d'Irène à la rentrée, pour égaler la gloire de M *Barthe*. Il faut que je parte dans quinze jours, ſans quoi tout périt à Ferney. J'eſpère, au mois de ſeptembre, ne plus ſortir de deſſous les ailes de mon ange. (*a*)

(*a*) *NOTICE ſur M. le comte d'*ARGENTAL; *Extrait du Journal de Paris, du 16 de janvier* 1778.

Par M. de LA HARPE.

MONSIEUR le comte d'*Argental* fut pendant cinquante ans (*) l'ami de M. de *Voltaire*: ſa mort ne ſaurait être

(*) Et même pendant ſoixante et dix ans; et cette longue amitié ne fut jamais troublée par le moindre nuage.

indifférente à ceux qui ont aimé ce grand-homme. Un autre grand-homme a dit : Il y a quelque chose de sacré dans les longs attachemens, *est aliquid sacri in antiquis necessitudinibus* (*Cicéron*) ; et sans doute ils sont encore plus respectables quand le génie est à côté de l'amitié. Le plus intime ami de l'écrivain le plus célèbre de son siècle est, en quelque sorte, un homme public ; et c'est à ce titre que j'ai cru que vous pouviez, Messieurs, placer dans vos feuilles quelques lignes consacrées à sa mémoire ; car, d'ailleurs, j'ai toujours pensé que celui qui a été assez heureux pour n'avoir à remplir que les devoirs d'une vie privée, ne doit guère recevoir d'autres tributs après sa mort que les regrets et le témoignage de ceux qui l'ont connu et chéri ; tributs beaucoup plus honorables que ces notices nécrologiques, aujourd'hui si multipliées, bien moins par le désir d'honorer les morts que par la petite vanité de signer quelques phrases imprimées, et pour parler au public, à qui tout le monde veut parler. 1778.

Je n'ai point eu l'honneur d'être l'ami particulier de M. le comte d'*Argental* ; j'ai eu celui de vivre assez long-temps dans sa société et avec les personnes qui lui ont été les plus chères. Ce que j'ai à dire de lui n'est que l'expression des sentimens qu'il a laissés dans leur cœur, et le langage unanime de tous ceux qui l'ont approché. Les uns n'en parlent qu'avec les larmes de la reconnaissance et de la douleur, les autres qu'avec la plus affectueuse estime. Son commerce plaisait à tout le monde, et son caractère le faisait chérir de ses amis.

Il paraît que M. d'*Argental* a été un des hommes les plus heureusement nés pour eux comme pour les autres. Passé les premières années de sa jeunesse, où l'on sacrifie plus ou moins aux passions de cet âge, il n'a eu que des inclinations douces et des plaisirs tranquilles. Il cultivait l'amitié, les lettres et la société : ce fut-là sa vie entière. Elle a toujours été la même, sans aucune altération, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Engagé quelque temps dans la magistrature, il en remplit

1778. les devoirs souvent pénibles et gênans, avec une exactitude qui semblait ne lui rien coûter. Par une tournure d'esprit aussi heureuse que rare, tout ce qui était pour lui une obligation, était au nombre de ses plaisirs. Devenu depuis ministre d'une cour étrangère, les correspondances régulières qu'il entretenait avec elle, et qui pouvaient être un assez grand travail dans un âge fait pour le repos, devinrent le principal objet de ses soins, et parurent entrer dans ses goûts. Le premier de tous et le plus vif fut toujours celui des lettres. Il fut lié avec tout ce que la France a eu de plus célèbre en ce genre, mais sur-tout avec *Voltaire*. On peut dire que son amitié pour lui fut sa passion dominante : c'était une espèce de culte. L'amitié est la seule où la superstition soit sans danger; elle n'a d'autre effet que d'agrandir à nos yeux celui que nous aimons; et si c'est un excès, il n'est pas contagieux : d'ailleurs, qui jamais eut plus que *Voltaire* le droit de le justifier?

M. d'*Argental* n'était point un de ces prôneurs charlatans qui s'énorgueillissent sous l'enseigne d'un grand nom. Son admiration pour *Voltaire* était un sentiment vrai et sans aucune ostentation; il adorait ses talens comme il aimait sa personne, avec la plus grande sincérité. Il jouissait véritablement de ses confidences et de ses succès, il n'en était pas vain, il en était heureux, et de si bonne bonne foi, que tous ceux qui le voyaient lui savaient gré de ce bonheur. En effet, cette espèce de bonheur, dont nous jouissons dans autrui, a quelque chose de si intéressant, que c'est peut-être le seul qui ne puisse exciter l'envie.

Avec beaucoup de douceur dans les mœurs, il n'avait pas moins de fermeté dans ses principes, deux choses qui ne s'allient pas communément; et c'étaient sur tout ses principes qui déterminaient ses affections. Il en donna une preuve remarquable et qui mérite d'être rapportée. Il était lié depuis long-temps, par une correspondance journalière, avec un homme tout-puissant dans cette même cour, dont lui-même était ici le ministre. Cet homme éprouva la plus éclatante disgrâce, et fut obligé de quitter son pays. Il vint à Paris, et dans des circonstances si délicates, où tout autre aurait pu

craindre de s'exposer soi-même en paraissant attaché à un proscrit, M. le comte d'*Argental*, qui ne le connaissait que par ses lettres, ne permit pas qu'il eût d'autre maison que la sienne, et se montra publiquement et constamment son ami et son défenseur, au risque de perdre une place qui faisait alors la plus grande partie de sa fortune. Rien n'est si commun aujourd'hui que de se vanter d'avoir *du caractère*; mais on n'a pas coutume de le prouver de cette façon-là. 1778.

M. d'*Argental* ne se pressait pas non plus de parler de *sensibilité*; mais il avait en effet une ame très-sensible et un cœur aimant, et il n'attendait pas pour le montrer les grandes occasions, qui sont assez rares. Il avait cette sensibilité qui se montre dans tous les momens: il savait que, dans l'amitié, les petites choses sont d'un grand prix, parce qu'elles sont de tous les jours. Personne n'eut plus que lui de ces attentions délicates et continuelles qui sont le charme de la société intime. Souvent ses parens, ses amis étaient agréablement surpris de tout ce qu'il imaginait pour leur faire voir combien il s'occupait d'eux: le désir de leur plaire et de les voir heureux, était une de ses pensées habituelles dans un âge où le plus souvent l'on n'est plus satisfait des autres que de soi-même; et ceux qui vivaient avec lui racontent à ce sujet des détails qu'on n'entend pas sans attendrissement.

Dans un accès de fièvre, qui fut le commencement de la maladie dont il est mort au bout de trois jours, il fit des vers pour une dame qui depuis bien des années était son amie intime, et dont l'amitié est faite pour honorer tous ceux qui peuvent la mériter (*). Il en faisait peu, quoiqu'il les aimât infiniment; et l'on trouve encore dans ses derniers vers un sentiment aimable délicatement exprimé.

Il n'est pas nécessaire de dire que l'ami de *Voltaire*, et le premier dépositaire de toutes ses pensées et de tous ses écrits, avait un goût naturellement et un esprit orné, nourri de la politesse de ce beau siècle de *Louis XIV*, dont il avait vu la fin. Ce goût devait le rendre un peu sévère sur celui d'aujourd'hui; mais il aima toujours les vrais talens en tout genre;

(*) Madame de *Courteille*.

LETTRE CCXXII.

A M. LE COMTE DE LALLI, *fils du général,*

Qui avait annoncé à l'auteur la cassation de l'arrêt du parlement qui avait condamné son père à la mort. (*)

Le 26 de mai.

1778. Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle; il embrasse bien tendrement M. de *Lalli*; il voit que le roi est le défenseur de la justice; il mourra content.

et notre grand acteur *le Kain* trouve en lui un protecteur aussi constant qu'affectionné.

Une longue vieillesse sans douleur, sans dégoûts et presque sans infirmités, devait être la récompense d'un esprit doux, d'un bon cœur et d'un caractère aimable. Sans ambition, sans cupidité, sans orgueil, M. d *Argental* conserva jusqu à la fin de ses jours les mêmes goûts, les mêmes plaisirs, les mêmes amis. Sa vie fut égale comme son humeur. Sa tête n'éprouva aucun affaiblissement. Spectacles, littérature, événemens publics, il s'intéressait à tout autant que ceux qui pouvaient voir devant eux un long avenir. Sa santé même était assez bonne pour qu'on dût se flatter que sa carrière pouvait se prolonger encore. Une fièvre soporeuse le conduisit au tombeau en peu de jours, aussi doucement qu'il avait vécu; et l'on peut dire qu'il s'est endormi dans la mort. Ceux qui le pleurent ont désiré que je rendisse à sa mémoire ce triste hommage dont ils se seraient acquittés mieux que moi, puisqu'ils ont mieux connu celui que je regrette avec eux.

(*) M. de *Voltaire* était au lit de la mort quand on lui fit part de cet événement; il sembla se ranimer pour écrire ce billet qui peut être regardé comme les derniers soupirs de ce grand-homme; il retomba, après l'avoir écrit, dans l'accablement dont il n'est plus sorti, et expira le 30 de mai 1778, âgé de quatre-vingt quatre ans et quelques mois.

Fin du tome dix huit et dernier.

22 7/i (96)
S

AB: 22 7/i
(96)

Dl 5472c

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51726/fragment/page=0395

) EUVRES

COMPLÈTES

DE

I. DE VOLTAIRE.

TOME QUATRE-VINGT-SEIZIÈME.

GRAFL. STOLB. BIBLIOTHEK Z. ROSLA

AUX DEUX-PONTS,

HEZ SANSON ET COMPAGNIE.

1792.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51726/fragment/page=0397